

PETIT ESSAI DE VEGANOLOGIE

Comment se structure et se développe le mouvement végane contemporain ?



« L'amour
pour toutes
les créatures
vivantes est
le plus noble
attribut de
l'homme. »

Charles DARWIN

Auteure: Mlle Deligne Sarah
(NOMA : 3685-17-00)
Promoteur : Mr Verhaegen Etienne
Relectrice : Mme Piccoli Emmanuelle

Année académique : 2019-2020 – Session août 2020

Cursus : Master (120) en Sciences de la Population et du Développement

Résumé

Longtemps restée du domaine de l'individu et de sa sphère privée, la pensée animaliste s'impose aujourd'hui dans les sociétés occidentales modernes et parvient progressivement, à s'ériger en véritable mouvement dit « végane ». Partant de ce constat, ce mémoire entend étudier le véganisme et en premier lieu, ses fondements historiques et théoriques, ainsi que les principales indications relatives à son émergence actuelle. Dans un second temps, il s'attache à décrire sa structure contemporaine, ainsi que les facteurs à l'origine de la mutation opérée entre « pensée animaliste » et « mouvement végane ». Pour ce faire, outre une analyse profonde de la littérature, l'étude empirique examine le discours des acteurs belges francophones et ce, afin de répondre à la question de recherche suivante : Comment se structure et se développe le mouvement végane contemporain ? *In fine*, l'essai de « véganologie », c'est-à-dire, l'étude sociologique du mouvement végane, conduit à insérer ce dernier dans le champ théorique des « nouveaux mouvements sociaux ». Dès lors, loin d'être un épiphénomène, le mouvement végane prend dans les faits, l'allure d'un véritable mouvement social à vocation de changement sociétal. De plus, il apparaît que les dynamiques sociales actuellement à l'œuvre et plus globalement, le contexte de modernisation des sociétés occidentales, constitue un terreau favorable au développement et à la diffusion des postulats véganes et de ses dérivés. L'éthique animale représente donc une tendance de fond, observée depuis des siècles, mais elle parvient aujourd'hui à faire « mouvement » du fait d'éléments structurels et conjoncturels particulièrement permissibles à son développement et à la percolation de ses idées. Pour finir, si cette contribution amène une meilleure compréhension quant à la réalité du mouvement végane contemporain, il reste néanmoins à mesurer quels seront ses effets visibles à court, moyen et/ou long terme. Finalement, le mouvement végane pourra-t-il réellement impulser une modification de nos relations avec les animaux non-humains et par extension, quelles incidences cela aura-t-il sur notre rapport au monde ?

Abstract

For a long time limited to the individual and private sphere, the animalistic school of thought is now becoming prevalent in modern Western societies and is gradually achieving to establish itself as a real so-called "vegan" movement. Based on this observation, this thesis intends to study veganism, its historical and theoretical foundations, as well as the main indications relating to its current emergence. Secondly, it focuses on describing its contemporary structure, as well as the factors triggering the shift from "animalistic school of thought" to "vegan movement". In order to do this, besides a thorough literature review, the empirical analysis examines the rhetoric of some French-speaking Belgian stakeholders in order to answer the following research question: How has the contemporary vegan movement structured and developed? Ultimately, the essay on "veganology", in other words, the sociological study of the vegan movement, aims at mapping the latter into the theoretical field of "new social movements". Henceforth, far from being an epiphenomenon, the vegan movement actually takes the appearance of a real social movement with a vocation for societal change. In addition, it appears that the social dynamics currently at work and, more generally, the context of modernization of Western societies, create a fertile ground for the development and dissemination of vegan assumptions and their derivatives. Animal ethics therefore represent a fundamental trend. Even though it has been observed for centuries, this trend is now achieving to become a "movement" because of structural and cyclical elements that are particularly permissible for its development and the percolation of its ideas. Finally, if this scientific contribution leads to a better understanding of the contemporary reality of the vegan movement, we still need to measure its most impactful effects in the short, medium and / or long term. Finally, will the vegan movement really be able to trigger a change in our relationship to non-human animals and, by extension, what impact will this have on our relationship to the world?

Mots-clés

Véganisme, mouvement animaliste, Belgique francophone, éthique animale, antispécisme, nouveau mouvement social, approche véganologique.

« Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux,...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur.

Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiant(e)s en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses et savoir que le plagiat constitue une faute grave. »

S. Deligne,

Puisque la réalisation de ce mémoire n'aurait pu être possible sans le concours de plusieurs personnes, je tiens, par la présente, à exprimer mon immense gratitude à...

Mr. Etienne Verhaegen, promoteur de ce mémoire, pour son expertise, son investissement et son soutien tout au long de la rédaction de ce mémoire. Son intérêt et son enthousiasme ont permis de maintenir une réflexion constante, tout en élargissant les angles d'analyse. Discuter avec lui de ce sujet controversé m'a beaucoup inspirée, ce qui a conduit à alimenter, continuellement, la réflexion. Je tiens donc à le remercier profondément et ce, pour chaque minute et chaque conseil mis à ma disposition.

Merci à toutes les personnes qui m'ont aidée, de près ou de loin, en partageant des expériences, des contacts et/ou des réflexions personnelles. Pour commencer, merci à tous les intervenants qui ont pris de leur temps pour répondre à mes questions et m'orienter vers les sujets cruciaux englobant le véganisme. Un remerciement particulier à Mr Montegnies et à Mme D'Halluwyn pour le partage de leurs réseaux. Le mémoire n'aurait sans doute pas été ce qu'il est sans l'expertise, la bienveillance et l'écoute attentive de toutes ces personnes.

Un merci également à ma belle famille, pour leur soutien constant tout au long de ce cursus universitaire. Un petit mot particulier à ma belle-mère, Mme Christelle Louesse pour les heures passées à corriger la forme de ce mémoire et plus globalement, l'ensemble de mes travaux.

Un merci particulier à Mme Piccoli et à Mr. De Leener, deux professeurs qui sont parvenus à maintenir à son paroxysme mon intérêt pour les thématiques liées au développement. Leur expériences, leurs sensibilités et leurs investissements m'ont convaincue du bien fondé de ma présence dans ce master.

Enfin, merci à toutes les personnes qui se sont montrées intéressées par le sujet traité ou par les thématiques connexes. Débattre avec elles m'a permis d'asseoir la nécessité de traiter un tel sujet, tout en élargissant les angles d'analyses aux pensées divergentes.

TABLE DES MATIERES

TABLE DES FIGURES	1
TABLE DES ABREVIATIONS	2
INTRODUCTION GENERALE	3
METHODOLOGIE	6
PARTIE 1 : LES FONDEMENTS DU MOUVEMENT VEGANE	8
1. LA REALITE DERRIERE LA SEMANTIQUE	8
2. ORIGINES HISTORIQUES ET CULTURELLES DE LA PENSEE VEGANE	14
2.1 UNE PRATIQUE « PLUS ANCIENNE QUE RECENTE »	14
2.2 UNE PRATIQUE « PLUS EPARSE QUE LOCALISEE »	18
2.2.1 Les déterminants religieux	18
2.2.2 Les déterminants ontologiques	20
2.3 AU DELA DE LA CULTURE OCCIDENTALE ?	22
3. LA LIBERATION ANIMALE	22
3.1 LA LIBERATION ANIMALE SELON PETER SINGER (1975)	22
3.2 L'EVOLUTION DE L'ŒUVRE DE SINGER ET AUTRES THEORIES ANIMALISTES	26
4. LA RHETORIQUE VEGANE	28
4.1 LA QUESTION DU BIEN-ETRE ANIMAL	29
4.2 LES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES	32
4.3 LES QUESTIONS SANITAIRES ET DE SANTE	38
4.4 LES ASPECTS SOCIAUX	41
4.5 CONVERGENCE DES LUTTES	45
4.5.1 L'écoféminisme et la théorie de la domination selon Karen Warren (2009)	45
4.5.2 Ebauche d'un cadre conceptuel oppressif spéciste	47
4.5.3 Le spécisme comme origine de toute domination ?	50
4.5.4 L'antispécisme comme nouvelle lutte sociale d'émancipation ?	52
5. DEMONSTRATION ET ANALYSE QUANT A L'EMERGENCE ACTUELLE	53
5.1 L'INFLUENCE DU VEGANISME DANS LA SOCIETE	54
5.1.1 Approche sociologique : augmentation du nombre d'adhérents et/ou de sympathisants à la « cause végane »	54
5.1.2 Approche économique : variation des comportements de consommation	57
5.1.3 Approche politique : multiplication des partis politiques animalistes et évolution des cadres législatifs	61
5.1.4 Approche scientifique et académique : un sujet pertinent à étudier	62
5.2 LE VEGANISME ET LA CULTURE OCCIDENTALE MODERNE : FACTEURS DE MODERNITE COMME FACTEURS DE DEVELOPPEMENT DU MOUVEMENT	63
PARTIE 2 : PETIT ESSAI DE VEGANOLOGIE	67
1. APPROCHE VEGANOLOGIQUE : ETUDE DU MOUVEMENT VEGANE	67
1.1 LA THEORIE DES NOUVEAUX MOUVEMENTS SOCIAUX SELON ALAIN TOURAINE (1982)	68
1.2 APPLICATION DE LA THEORIE D'A. TOURAINE SUR LE MOUVEMENT VEGANE	70
1.2.1 Le principe d'identité	70
1.2.2 Le principe d'opposition	74
1.2.3 Le principe de totalité	78
1.3 ORGANISATION EFFECTIVE DU MOUVEMENT VEGANE: MODES D'ACTION ET REVENDICATIONS PRIORISEES	80
1.4 RAPPORT A LA RADICALITE ET A LA VIOLENCE	83
2. HYPOTHESES QUANT A SON EMERGENCE ACTUELLE	86

2.1	FORCE DE L'ARGUMENTAIRE	86
2.1.1	L'antispécisme dans la foulée des luttes sociales d'émancipation ?	87
2.1.2	Liens entre argumentaire végane et problématiques environnementales ?	90
2.2	FORCE DU CONTEXTE	94
2.2.1	Lien entre le développement du mouvement végane et celui des initiatives de transition ?	95
2.2.2	Emergence du mouvement liée au développement des technologies modernes ?	100
CONCLUSION GENERALE		103
BIBLIOGRAPHIE		108
1.	PUBLICATIONS ET OUVRAGES	108
2.	CONFERENCES ET VIDEOS DIVERSES	115
3.	SITES INTERNET DE REFERENCE	115
4.	RECAPITULATIF DES ENTRETIENS REALISES SUR LE TERRAIN FRANCOPHONE	116
ANNEXES		117
1.	TABLE DES ANNEXES	117
2.	LES ANNEXES	118
ANNEXE 1 : TYPOLOGIE DES ACTEURS BELGES FRANCOPHONES MOBILISES DANS L'ETUDE		118
ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRE SOUMIS A MME CONSTANCE ADONIS, PRESIDENTE DU PARTI POLITIQUE DIERANIMAL		119
ANNEXE 3 : QUESTIONNAIRE SOUMIS A MR MICHEL VANDENBOSCH, PRESIDENT DE GAIA		120
ANNEXE 4 : QUESTIONNAIRE SOUMIS A MR FABRICE DERZELLE, PRESIDENT DE VEGETIK		122
ANNEXE 5 : QUESTIONNAIRE SOUMIS A MME ELODIE D'HALLUWYEN, CO-PRESIDENTE BENEVOLE DE VEGETIK		123
ANNEXE 6 : QUESTIONNAIRE SOUMIS A MME SOPHIE LOCATELLI, PRESIDENTE DU REFUGE LE REVE D'ABY		125
ANNEXE 7 : QUESTIONNAIRE SOUMIS A MR JEAN-MARC MONTEGNIES, PRESIDENT DU REFUGE ANIMAUX EN PERIL		126
ANNEXE 8 : SONDAGE REALISE PAR L'ETUDIANTE SUR LE GROUPE FACEBOOK « LES VEGANES DE WALLONIE »		128

TABLE DES FIGURES

<i>Figure n°1</i>	Articulation schématique des différents courants et notions de l'éthique animale contemporaine
<i>Figure n°2</i>	Les quatre ontologies selon Descola (2005)
<i>Figure n°3</i>	Pourcentage de gaz à effet de serre par secteur économique, en 2010
<i>Figure n°4</i>	Emissions de gaz à effet de serre, en million de tonnes de CO ₂ , en fonction de différentes filières d'élevage, en 2005
<i>Figure n°5</i>	Causes directes de la déforestation mondiale entre 2000 et 2010
<i>Figure n°6</i>	Causes directes de la déforestation entre 2000 et 2010, selon trois régions étudiées
<i>Figure n°7</i>	Evolution des surfaces mondiales en forêt, pâturage et culture, entre 1700 et 1995
<i>Figure n°8</i>	Quantité d'eau nécessaire en litre, à la production d'un kilogramme de protéine, en fonction d'un produit donné
<i>Figure n°9</i>	Consommation de viande en kilogramme et par habitant, selon les pays/régions du monde en 2013-2015, avec projections pour 2025
<i>Figure n°10</i>	Constat relatif à l'impact de l'alimentation carnée sur l'environnement et perspective de diminutions liées à la modification des régimes alimentaires à l'échelle mondiale
<i>Figure n°11</i>	Empreinte terrestre en fonction de différentes denrées alimentaires
<i>Figure n°12</i>	Pourcentage de calories présentes dans l'alimentation du bétail et qui se retrouve après conversion, dans les différents produits d'origine animal, consommables par l'Homme
<i>Figure n°13</i>	Capacité de charge humaine pour le territoire des Etats-Unis d'Amérique, en fonction de huit régimes alimentaires distincts
<i>Figure n°14</i>	Analyse comparative des logiques de dominations sexistes, capitalistiques et spécistes
<i>Figure n°15</i>	Evolution du nombre de membres inscrits à la Vegan Society entre 1950 et 2015
<i>Figure n°16</i>	Indice mondial d'évolution des recherches Google mentionnant le mot « vegan » entre 2005 et 2016
<i>Figure n°17</i>	a) Indice d'évolution comparative entre les recherches Google mentionnant le terme « véganisme » ou le terme « viande », au Royaume-Unis, de 2004 à nos jours b) Indice d'évolution comparative entre les recherches Google mentionnant le terme « véganisme » ou le terme « viande », en France, de 2004 à nos jours
<i>Figure n°18</i>	Evolution du nombre d'articles de presse mentionnant le terme « vegan » ou « L214 », en France, entre 2000 et 2017
<i>Figure n°19</i>	Evolution de la production mondiale de viande entre 1961 et 2013
<i>Figure n°20</i>	Croissance de la production de viande, par région et par type de viande (projection pour 2025)
<i>Figure n°21</i>	Principaux pays contribuant à l'augmentation de la production de viande entre 2013-2015 et 2025
<i>Figure n°22</i>	Consommation annuelle de viande, en kilogramme et par habitant, en fonction du PIB par habitant d'un pays donné
<i>Figure n°23</i>	Comparaison entre mouvements sociaux traditionnels (ouvriers) et « nouveaux mouvements sociaux », en fonction des trois principes mis en avant par Touraine en 1982
<i>Figure n°24</i>	Typologie des modes d'action et des revendications priorités par les acteurs belges (francophones) du mouvement végane actuel
<i>Figure n°25</i>	Résultats du sondage réalisé par l'étudiante auprès des membres du groupe Facebook « Les véganes de Wallonie »

TABLE DES ABREVIATIONS

ACP	Analyse en Composantes Principales
ALF	Animal Liberation Front ou FLA : Front de Libération des Animaux
ANSES	Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail
APAQ-W	Agence Wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité
ASBL	Association Sans But Lucratif
CO2	Dioxyde de Carbone
FAO	Food and Agriculture Organization – Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Gaia	Groupe d'action dans l'intérêt des animaux
GES	Gaz à effet de serre
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
IATP	Institute for Agriculture and Trade Policy
IPCC	Intergovernmental Panel on Climate Change
IT	Initiatives de Transition
LF	Living food
MAI	Minding Animal International
NMS	Nouveau mouvement social
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique
P.O.A	Produit d'Origine Animale
PAC	Politique Agricole Commune
PIB	Produit Intérieur Brut
SAU	Surface Agricole Utile
UBA	Unité du Bien-être Animal
WWF	World Wildlife Fund – Fond mondial pour la nature

INTRODUCTION GENERALE

Souvent perçu comme une mode, une tendance par définition vouée à disparaître, le véganisme reste pourtant un comportement ancien et répandu dans le temps et dans l'espace (Ricard, 2014 ; Véron, 2017 ; Giroux et Larue, 2017). Aujourd'hui en pleine expansion, il devient un sujet sensible, un enjeu de société tout à fait pertinent à étudier aux regards des débats actuels, souvent animés et mouvementés, opposants sympathisants et détracteurs. Finalement, que l'on soit ou non séduit par son argumentaire, nous ne pouvons qu'observer l'émergence d'un véritable « mouvement végane », prenant racine à la fin du 20^e siècle dans les pays Anglo-Saxons (principalement en Grande-Bretagne) et percolant actuellement, dans l'ensemble de l'Europe et notamment, en Belgique francophone. Par conséquent, bien que la pratique du végétarisme/végétalisme soit plus ancienne que récente et plus éparse que localisée, elle semble aujourd'hui dépasser la sphère privée dans laquelle elle a longtemps été maintenue, pour s'ériger en réel projet de société pour ses adeptes. Dépassant ainsi l'aspect strictement individuel de consommation (véganisme), le courant se tourne progressivement vers la volonté de modifier profondément et structurellement notre façon de vivre et d'entrer en relation avec les animaux-non humains. D'abord, parce que fondamentalement, il réfute les justifications historiquement naturalistes plaçant l'Homme au sommet de la hiérarchie (antispécisme), mais également, parce qu'il se réclame d'une évolution des considérations morales et éthiques, étendues aux animaux non-humains (animalisme).

Ce moment de rupture questionne, du fait qu'il induit l'idée que si le courant d'origine semble s'affranchir du domaine privé pour s'ériger en véritable mouvement social, il tend dès lors et par essence, à opérer une transformation profonde de nos sociétés occidentales modernes. Cette composante est suffisante pour s'interroger sur les fondements et réalités historiques du mouvement végane, ainsi que sur sa récente émergence sociale et politique. Par conséquent, cette étude entend, à la fois, comprendre le mouvement actuel, ses origines et ses mutations, ainsi que les principaux facteurs explicatifs de son développement dans la sphère publique. Pour ce faire, le mémoire répondra à la question de recherche suivante : Comment se structure et se développe le mouvement végane actuel ? Il se fixe donc, sur deux champs de réponse, l'un ayant trait à sa structure et l'autre, aux facteurs de son développement.

En l'occurrence, la structure du mouvement végane sera mise en perspective des théories relatives aux « nouveaux mouvements sociaux » pour tenter de percevoir s'il peut s'apparenter à cette notion. Ensuite, quatre hypothèses seront formulées afin de mesurer leur importance relative quant au développement et à la percolation globale des idées du mouvement. En d'autres termes, ces quatre hypothèses peuvent-elles expliquer comment le véganisme a, progressivement, gagné l'espace public au cours de ce siècle ? Ainsi, pour répondre à cette question double dimensionnelle et mesurer théoriquement, l'effectivité d'une rupture entre pensée individuelle et émergence sociale, l'étude s'établira en deux parties.

D'abord, il s'agira de mettre en avant les fondements de la pensée animaliste et ce, de ses prémisses jusqu'à l'avènement de l'éthique animale contemporaine théorisée par Peter Singer dans son ouvrage intitulé « La Libération Animale ». Et pour cause, selon les adeptes du véganisme il s'agit de l'œuvre fondatrice du mouvement animaliste moderne. Cette première partie amènera donc les bases théoriques et idéologiques du mouvement et ce, dans un aspect chronologique et culturel. Ainsi, les fondements théoriques, historiques et idéologiques de la pensée animaliste seront présentés en amont et ce, dans le but de familiariser le lecteur aux notions et déterminants centraux du mouvement. Il est à noter que cette autopsie sera

principalement internationale puisque le mouvement naît, initialement dans les pays Anglo-Saxons pour ensuite, se diffuser dans l'ensemble des sociétés occidentales. Cette partie mettra également en lumière les indications quant à son émergence sociale, politique, économique et scientifique/académique, afin d'amener le lecteur à percevoir la présence de ce moment de rupture entre pensée individuelle (sphère privée) et développement d'un mouvement végane à vocation de changement sociétal et politique important (sphère publique).

La seconde partie, plus empirique aura pour vocation de répondre à la question de recherche et ce, en opérant une analyse « véganologique »¹, centrée sur le terrain de la Belgique francophone. Toutefois, si les données recueillies sur ce terrain seront valorisées, d'autres composantes internationales pourraient être mobilisées, notamment, afin d'enrichir l'analyse. Pour suivre le raisonnement choisi, cette deuxième partie sera elle-même construite sur une double analyse. D'abord, il s'agira de comprendre la structure du mouvement actuel : le mouvement végane est-il un mouvement social ? Ensuite, il sera question de percevoir les facteurs pouvant expliquer son émergence. Ainsi, quatre hypothèses sont formulées.

La première prend comme explication principale, la force de l'argumentaire végane et la présence d'externalités négatives imputables à la production de denrées carnées. En effet, la rhétorique végane peut être liée à des considérations environnementales, éthiques, sanitaires et sociales. Ainsi, le véganisme est souvent présenté comme une réponse transversale aux différentes crises contemporaines (climatique, énergétique, sociale, agraire, etc.). En l'occurrence, si le discours des adeptes se vérifie, la pratique du véganisme permet, entre autre, de répondre (partiellement) au réchauffement climatique, à l'épuisement des ressources et même, de réduire certaines inégalités sociales au niveau mondial. Dès lors, les partisans du mouvement adhèreraient à la « cause animale » par soucis de réaction et de rationalité, face aux différentes problématiques contemporaines pouvant être (partiellement) solutionnées par le passage à un mode de vie végane. En pratique, les actions de sensibilisation axant leurs discours sur les externalités négatives du système carniste, seraient donc à la base de l'intégration des personnes dans le mouvement et ce, bien avant les considérations purement animalistes. Il est à préciser que c'est avant tout la rhétorique environnementale qui est concernée par cette hypothèse.

La seconde hypothèse émet l'idée que le mouvement végane s'amarre, philosophiquement, dans une continuité naturelle des luttes sociales d'émancipation, reprenant ainsi, le flambeau des luttes raciales, coloniales ou encore, féministes. Et pour cause, puisque le véganisme s'insère dans le courant de « libération animale », il est vu par certains auteurs, comme ancré dans un contexte plus large de justice sociale. L'ensemble de luttes émancipatrices serait en effet, basé sur le rejet des mêmes principes de domination (DeGrazzia, 1993 ; Desaulniers et Bailey, 2014 ; Fougier, 2019). En ce sens, les animaux sont les nouveaux individus injustement traités et exploités qu'il faut émanciper de la domination humaine, à l'instar des femmes ou encore, des personnes de couleur. Dès lors, les perspectives animalistes prendraient part tout naturellement dans l'Histoire, suite à l'évolution naturelle des considérations morales et éthiques des populations occidentales. Par conséquent, le souci du bien-être animal et la volonté d'émanciper les animaux de l'oppression humaine seraient à la base de l'intégration des personnes dans le mouvement.

Ensuite, le troisième postulat tente un rapprochement entre ce mouvement et celui des dynamiques de transition actuelles. En effet, les climatologues et les collapsologues multiplient les récits alarmistes et remettent en cause notre façon de produire et de

¹ Le terme « véganologique » est ici entendu comme l'étude sociologique du mouvement végane.

consommer. Ce climat anxiogène pousse les populations à réagir et à s'organiser pour repenser nos façons de faire société. Dès lors, le mouvement végétarien apporterait-il, à son tour et sous une autre forme, une réponse satisfaisante aux individus en quête de capacité d'action ? Ainsi, la population en perte de sens en userait pour repenser positivement l'avenir de nos sociétés et la place de l'Homme dans son environnement. De plus, l'intégration dans le mouvement végétarien permettrait d'influer sur un système jugé omniprésent et oppressif, tout en apportant un cadre, une reconnaissance aux personnes, via, notamment, le sentiment d'appartenance à un groupe. Ainsi, la diminution de la consommation de viande, serait, pour les adeptes, un moyen de lutter contre l'effondrement et le désagrégement de nos sociétés et ce, au même titre que les partisans du zéro déchet, du locavorisme ou encore, de la simplicité volontaire. En d'autres termes, le mouvement s'apparenterait à un mouvement de transition similaire aux cas les plus classiques.

La dernière proposition quant à elle, vise à connecter l'évolution des techniques industrielles et des technologies de communications à l'émergence et à la mutation du mouvement et de ses modes d'actions. *In fine*, le mouvement, plus visible, mieux organisé et plus efficace parviendrait à capter sans cesse, plus de partisans. En d'autres termes, en étant présent sur les réseaux et en étant capable de mobiliser les personnes à distance, la masse d'adeptes tendrait à croître et à rendre le mouvement plus fort et davantage internationalisé et politisé. Dans le même ordre d'idée, le développement des techniques de production industrielles permettrait aux personnes de s'alimenter différemment, s'éloignant ainsi des habitudes culinaires carnistes et favorisant donc, le développement de fond du mouvement végétarien.

Finalement, l'intérêt de ce mémoire est avant tout, de mieux connaître le mouvement et de percevoir ces perspectives d'aboutissement. En effet, si le mouvement végétarien est effectivement un mouvement social à part entière, son influence serait à revoir à la hausse. Inscrits dans une tendance longue et inséré dans une volonté de changement social, les tenants et aboutissants du végétarisme n'en seraient que plus importants. Enfin, si les quatre hypothèses se valident, la question animale serait elle aussi à nuancer, puisque le mouvement se développerait en réalité, sur d'autres composantes et ce, tout en bénéficiant d'un contexte favorable à son émergence. A contrario, si l'hypothèse quant à l'intégration des luttes animales dans le champ des autres luttes sociales est la seule à se valider, alors les perspectives animalistes trouveront un regain d'intérêt, puisque le développement du mouvement serait basé, principalement, sur cette seule composante.

METHODOLOGIE

Tout d'abord, pour comprendre historiquement et philosophiquement le mouvement végétarien, l'étude commence par une importante prospection de la littérature. Et pour cause, avant de répondre à la question de recherche et de tester la véracité des hypothèses formulées, il importe de percevoir, chronologiquement, les origines et les mutations de la pensée animaliste. Dans les faits, l'intérêt premier de cette recherche littéraire était d'évaluer l'évolution du mouvement végétarien et ce, de ses prémisses à ses manifestations actuelles. Aussi, tout au long de cet exercice, mes connaissances transversales sur ce thème se sont accrues, ce qui m'a permis d'élaborer de façon plus soignée les différents questionnaires semi-dirigés, soumis aux différents types de population interviewés. De plus, le recours à la littérature fut également mené dans une finalité d'élargissement des considérations et angles d'analyse. *In fine*, étendre les perspectives de l'étude permet de mieux cerner le contexte social et idéologique global qui entoure le mouvement et ce, au lieu de l'isoler dans son seul champ théorique, à savoir, l'éthique animale.

Dès lors, les recherches littéraires réalisées en amont ont eu plusieurs vocations, à savoir :

- Développer les connaissances générales et actuelles sur le mouvement (état de l'art),
- Elargir les perspectives pour dépasser le cadre de l'éthique animale classiquement étudié,
- Etablir des questionnaires précis et travaillés à destination des interviewés.

Ensuite, pour enrichir l'analyse, outre la prospection littéraire et l'autopsie fine de divers études et sites internet de grandes organisations (L214, 269Libération Animale, 269Life, WWF, Greenpeace, One Voice, etc.), différents acteurs du mouvement francophone, ont physiquement été entendus. Il est à noter que les choix opérés permettent d'appréhender le sujet à tous les niveaux de la société et ce, puisque trois types d'acteurs ont été contactés. Ainsi, les acteurs mobilisés dans l'étude peuvent se regrouper comme suit :

- Niveau macro (belge et international) : DierAnimal (Mme Constance Adonis) et Gaia² (Mr Michel Vandenbosch)
- Niveau méso (société civile) : Associations et refuges : Végétik (Mr Fabrice Derzelle et Mme Elodie d'Halluwyn), Le Rêve d'Aby (Mme Sophie Locatelli), Animaux en Péril (Mr Jean-Marc Montegnies) et Gaia (Mr Michel Vandenboch)
- Niveau micro (population) : La population sera étudiée via une analyse netnographique du groupe Facebook « Les végétariens de Wallonie »³

Une typologie des acteurs macro et méso est disponible en annexe n°1. Cette présentation fait état du nom des acteurs interrogés, de la date de création des structures, ainsi que de leurs missions principales et de leur(s) finalité(s) recherchée(s). Néanmoins, pour aller plus loin, il peut être pertinent de présenter les différentes thématiques discutées avec chacun des intervenants. Aussi, globalement et puisque les informations relatives aux fondements théoriques, historiques et philosophiques du mouvement végétarien ont été pris en compte durant l'analyse de l'état de l'art, il s'agissait davantage de discuter du mouvement francophone en lui-même, pris ici en exemple, pour confirmer et/ou nuancer les tendances observées à l'échelle internationale. De plus, les acteurs ont tous été interrogés sur la pertinence de la question de recherche et des quatre hypothèses formulées par la chercheuse. Aussi, tous les entretiens ont été construits sur base d'une même trame de fond, elle-même centrée sur trois

² Groupe d'Action dans l'Intérêt des Animaux.

³ <https://www.facebook.com/groups/lesvegansdewallonie/>

catégories de questions, à savoir, le profil de la structure, la philosophie portée par cette dernière et enfin, son intégration dans le mouvement végétane et animaliste.

Pour commencer, le niveau macro fut couvert par deux structures influentes au niveau francophone, belge et mondial. D'abord, DierAnimal, qui porte au plus haut niveau de décision la voix des animaux, via, notamment, l'élaboration d'un programme politique ambitieux, opérant de façon graduelle sur différents aspects de notre société. Nouvel acteur politique, il était essentiel d'entendre un représentant de ce parti. D'abord, pour comprendre leur vision politique, leurs perspectives de changements sociétaux et leurs capacités de mise en œuvre. Ensuite, pour percevoir leurs stratégies politiques, leur pouvoir de captation de l'électorat et les différentes synergies pouvant être mobilisées et ce, tant en termes d'alliances entre partis, qu'en termes de collaboration avec d'autres acteurs de la société civile. Pour information, le questionnaire soumis à Mme Constance Adonis est disponible en annexe n°2.

De plus, pour renforcer ce niveau d'analyse (macro), le président de Gaia, Mr Vandebosch a quant à lui, été soumis à un questionnaire semi-directif plus transversal (voir annexe n°3). En effet, il s'agissait de comprendre l'évolution des revendications et l'adaptabilité continue de cette structure, mais plus globalement, du mouvement animaliste en général. Et pour cause, Gaia est une organisation ancienne (1992) qui est aujourd'hui reconnue comme un acteur central de la cause animaliste et ce, tant au niveau international qu'au niveau national. Dès lors, son président dispose d'une analyse plus ancrée historiquement et il était donc en mesure de témoigner de l'évolution de la pensée animaliste et du mouvement végétane en Belgique.

Le second niveau d'analyse (mésos) concerne les structures et associations animalistes et véganes francophones (Végétik, le Rêve d'Aby, Animaux en Péril et Gaia). Ces dernières ont toutes été entendues sur base d'un questionnaire semi-directif, différent et adapté aux structures (mission, finalité, mode d'action), mais basé sur une même ligne directrice. Ainsi, il était question de traiter des aspects philosophiques et pratiques de la transition vers le végétanisme, des freins possibles à la mise en œuvre de cette dernière, ainsi que des synergies potentielles, opérées entre les différents acteurs de la société civile. Les questionnaires à ce sujet disponibles respectivement aux annexes n° 4, 5, 6 et 7.

Enfin, au niveau individuel, des informations ont été recueillies au cours de mes échanges, majoritairement non prémédités, avec des partisans du mouvement, ou encore, avec des personnes plus ambivalentes sur le sujet (omnivores, éleveurs, etc.). Si ces interactions ont été réalisées dans un contexte non scientifique, cette analyse fût complétée par une analyse netnographique, rigoureusement opérée selon une méthodologie particulière (Sayarh, 2013). A ce sujet, un groupe Facebook particulièrement actif fut pris en exemple, à savoir, « Les Véganes de Wallonie ».

En conclusion, pour connaître en profondeur le mouvement végétane, il semble nécessaire d'opérer une analyse large et multi-niveaux des acteurs concernés. L'intérêt d'un tel exercice est bien de combiner les différents discours pour déboucher sur une potentielle ligne directrice, qui intègre de façon systémique, les différentes actions et pensées des agents actifs dans ce mouvement. Il peut être intéressant de mesurer les synergies opérées entre les différents acteurs et de percevoir comment ces synergies potentielles permettent au mouvement francophone et international de se développer. Aussi, cette analyse multi-niveaux permet de mettre en avant les attentes des différents acteurs, de mesurer les points de convergence et de divergence et ce, dans le but de déboucher sur une analyse profonde, complète et nuancée du mouvement végétane ancien et actuel.

PARTIE 1 : LES FONDEMENTS DU MOUVEMENT VEGANE

Introduction

Pour comprendre un sujet aussi large que celui du véganisme et pour en percevoir ses déterminants actuels, il semble salutaire d'analyser en profondeur ses origines et ses mutations. Et pour cause, si les animalistes contemporains ancrent le développement du « mouvement végane » dans les années 1975, date de la parution de l'ouvrage de Peter Singer, appelé « La libération animale », certains auteurs postulent que les fondements de la pensée animaliste remontent en réalité, aux prémisses de nos sociétés. Dès lors, cette première partie a pour vocation de faire état de l'ancienneté du courant de l'éthique animale, tout en mobilisant ses théories et principaux fondements. Il s'agira donc de mieux connaître le mouvement et particulièrement, les différents acteurs et les arguments qu'ils mobilisent pour convaincre du bien fondé de leur pensée. De plus, il sera question de mesurer le moment de rupture entre cette pensée animaliste individuelle (sphère privée) et l'émergence du mouvement collectif actuellement observé (sphère publique). Ainsi, les multiples indications quant à son émergence actuelle seront également mises en lumière.

1. La réalité derrière la sémantique

Avant d'investiguer une thématique aussi vaste que le véganisme, un recours systématique à la sémantique est de mise. Et pour cause, souvent assimilé à un régime alimentaire, le véganisme s'ancre en réalité, dans une philosophie plus large, qui supprime la simple consommation de viande ou de produits d'origine animale (P.O.A). Cette partie tend donc à rompre avec les « à peu près », avec les imaginaires, pour construire une vision claire du mouvement et de ses dérivés. Il est vrai que manger ou non des animaux est parfois vu comme un « tout ou rien ». Pourtant, les parcours de transition sont différents et certains peuvent conduire à des considérations plus philosophiques, à l'instar du courant antispéciste. Aussi, il semble important de commencer la présentation du mouvement par une sorte de lexique, qui aidera par la suite, à mieux situer les analyses. Le but n'est pas de classer les gens de façon immuable, mais plutôt, de mettre en avant la palette large des positions, qui témoigne, *in fine*, de l'hétérogénéité des acteurs du mouvement étudié.

Tout d'abord, il est à préciser que l'Homme est un être omnivore. Cela signifie qu'il peut physiologiquement, manger ce qu'il veut car son appareil digestif lui permet de digérer tant les aliments d'origine animale que végétale (Reus, 2010). Contrairement aux idées reçues, l'Homme n'est donc pas carnivore puisque ce terme renvoie à un régime alimentaire basé principalement et nécessairement, sur la consommation de chair animale. Encore une fois, l'agent carnivore dispose d'un système digestif particulier qui lui permet de mieux digérer les protéines animales que tout autre type ou catégorie d'aliment. L'Homme est donc capable de manger de tout, mais il n'est en aucun cas réduit ou contraint à une alimentation carnée.

Globalement, l'éthique animale est un courant de pensée, philosophique, pratique et idéologique, qui peut schématiquement s'aménager en différents grands ensembles. D'abord, les aspects purement pratiques, centrés sur les comportements alimentaires. Ensuite, les aspects plus philosophiques, auxquels l'animalisme peut être rattaché. Enfin, les aspects idéologiques et doctrinaux, dont l'antispécisme fait partie intégrante (voir figure n°1).

Tout d'abord, en ce qui concerne les aspects *pratiques* du véganisme, c'est-à-dire, le fait ou non de consommer des P.O.A, les déclinaisons principales sont les suivantes :

La notion de « flexitarisme » désigne le régime alimentaire d'une personne qui tend à réduire sa consommation de viande, sans pour autant l'abolir totalement. En ce sens, il s'agit d'un omnivore à tendance semi-végétarienne (Stéfanini, 2016).

La personne dite « pesco-végétarienne » ne mange pas de viande provenant des animaux terrestres, mais s'autorise la consommation de poissons et des autres P.O.A, tels que le lait, les œufs, le miel ou encore, le cuir (Chemnitz et Becheva, 2014).

Le terme « lacto-végétarien », désigne quelqu'un qui mange de tout, sauf de la viande animale (chaire de poisson comprise) et des œufs. Cette personne consomme donc du lait et les autres P.O.A. À l'inverse, la personne « ovo-végétarienne » ne mange ni viande animale, ni produits laitiers, mais s'autorise la consommation d'œufs, de miel ou tout autres P.O.A qui ne soient pas constitués de produits laitiers (Chemnitz et Becheva, 2014 ; Véron, 2017).

Un « végétarien » est une personne qui s'abstient de consommer toute chaire animale (viande, poisson, crustacés, gélatine et présure compris). En ce sens, il est également qualifié de « ovo-lacto-végétarien ». Ce dernier s'autorise néanmoins la consommation de P.O.A, comme les œufs, le lait, le cuir, etc. (Chemnitz et Becheva, 2014 ; Véron, 2017).

La personne qui suit un régime « végétalien », mange de tout, sauf de la chaire animale et l'ensemble des P.O.A (miel, œuf, produits laitiers, etc.) (Véron, 2017).

En ce qui concerne le « véganisme », bien que cette notion puisse être intégrée dans le champs des pratiques alimentaires, les principaux auteurs du mouvement tendent davantage à parler en termes de « philosophie végane » (Véron, 2017 ; Giroux et Larue, 2017). Et pour cause, selon eux, le véganisme dépasse le régime alimentaire végétalien, pour devenir un véritable mode de vie. Ainsi, la personne qui se dit végane s'abstient également de porter du cuir, de visiter des zoos ou encore, d'utiliser des cosmétiques préalablement testés sur les animaux (Véron, 2017). Aussi, le véganisme est souvent présenté comme un mouvement profondément social et politique (Faucher, 1998 ; Véron, 2017). Il vise, d'une part, la modification de nos façons de produire et de consommer (aspects pratiques) et d'autre part, une refonte profonde de nos manières d'entrer en relation avec les animaux non-humains (aspects philosophiques et idéologiques). Ainsi, le véganisme peut se présenter comme une notion qui chevauche ces aspects. Néanmoins, il est à noter que l'argumentaire végane étant multidimensionnel, toutes les personnes qui se revendiquent du véganisme, ne sont pas nécessairement antispécistes ou animalistes. Par exemple, une personne peut devenir végane par soucis de santé, voilà pourquoi, la pratique du véganisme en tant que telle, ne peut être associée de façon unilatérale à l'animalisme ou encore, à l'antispécisme. En réalité, seule une partie des véganes est réellement animaliste et/ou antispéciste.

Le second grand ensemble pouvant être rattaché à l'éthique animale est d'ordre *philosophique*. Pour faciliter l'exercice de schématisation, cette dimension prendra ici, le nom d'« animalisme » et ce, bien qu'une minorité d'auteurs le présente comme un simple synonyme de l'éthique animale appliquée (Fougier, 2019). Fondamentalement, pour les animalistes, nos considérations morales doivent être élargies aux animaux non-humains, qui ont tous des intérêts à ne pas souffrir. Ce postulat se base sur trois notions, à savoir, le concept de sentience, celui de cognition animale et enfin, le courant centré sur la théorie des droits.

En effet, le concept central de l'animalisme réside dans l'idée de « sentience », c'est-à-dire la capacité à ressentir. Pour les animalistes, l'importance accordée à un animal ne doit pas se baser sur une prétendue intelligence qui serait comparable à celle de l'Homme, mais simplement sur sa capacité à ressentir la douleur, la joie ou encore, la peur (Singer, 2012 ; Véron, 2017 ; Bonnardel et Al., 2018). Ainsi, l'« animalisme » se définit comme : « *Toute doctrine qui fait de l'animal en tant que tel, qu'il soit humain ou non-humain, l'objet privilégié voir unique de notre attention morale, que ce soit sous la forme d'une éthique compassionnelle, d'une philosophie utilitariste, ou d'une théorie des droits* » (Francis Wolf, cité par Ricard, 2014, page 287). De plus, outre la notion de sentience, les partisans de l'animalisme estiment que la cognition animale est aujourd'hui un fait scientifique avéré, qui doit nous conduire à modifier le regard porté sur les animaux. Enfin, sur base des notions de sentience et de cognition animale, les animalistes plaident pour davantage de droits accordés aux animaux non-humains (R. Sunstein, 2003 ; Ricard, 2014 ; Simoneau Gilbert, 2019).

La troisième composante de l'éthique animale est d'ordre **idéologique** et s'ancre dans la notion d'« antispécisme ». Pour les auteurs, le spécisme est un paradigme selon lequel les espèces n'ont, de fait, pas la même valeur intrinsèque. Les différences de nature entre ces dernières justifient des inégalités de traitement (Olivier, 1992 ; Véron, 2017 ; Bonnardel et Al., 2018). Il s'agit d'un terme relativement récent puisque sa première utilisation date de 1970. La personne à l'origine de ce terme est Richard Ryder mais sa popularisation suivra la publication en 1975 de l'ouvrage de Peter Singer, appelé « Libération Animale » (Spriet, 2016). Pour Singer, le spécisme est un « *préjugé ou un parti pris en faveur des membres de sa propre espèce et à l'encontre des intérêts des membres des autres espèces* » (cité par Spriet, 2016, page 16). Très vite, ce terme sera mis en relation avec d'autres systèmes de domination, à l'instar du sexisme et du racisme, qui se basent eux aussi, sur des différences arbitraires pour établir une distinction hiérarchique menant ou plutôt justifiant des traitements inégalitaires et discriminatoires (Spriet, 2016 ; Bonnardel et Al., 2018). Le mouvement de libération animale s'attaque donc aux préjugés spécistes et promeut l'antispécisme, qui doit conduire à repenser la dichotomie homme-animal et à remettre en cause les critères de distinction et de hiérarchisation arbitraires. Idéologiquement, l'antispécisme promeut une éthique animale pratique et appliquée, qui s'observe via une prise en compte des intérêts de tous les êtres sentients et ce, dans une idée de justice sociale globale, étendue aux animaux non-humains. L'égalité en termes de considération est donc présentée comme le ciment commun entre le courant animaliste et antispéciste et ce, puisque le rejet des discriminations basées sur l'espèce et la réalité du psychisme animal amènent les animalistes et les antispécistes à réclamer plus de considération envers les animaux. Encore une fois, tous les véganes ne se revendiquent pas de l'antispécisme. Et pour cause, tous ne plaident pas pour une égalité en termes de considération entre les espèces. Ainsi, l'antispécisme conduit le plus souvent au véganisme, mais le véganisme n'est nullement synonyme d'antispécisme.

De surcroît, l'antispécisme peut également s'analyser dans une dynamique de rejet du « système carniste » (le carnisme), par définition spéciste (Joy, 2010 ; Reus, 2010). Celui-ci vise, selon les auteurs, à justifier les violences faites aux animaux et à établir, sur base de considérations spécistes, des catégories d'animaux, qui peuvent ou non être consommées (vaches, poules, etc.) et/ou être dignes d'intérêts (chats, chiens, etc.). Le « carnisme » repose sur des croyances et sur des institutions solides et intégrées, qui tendent à justifier et à renforcer l'idéologie spéciste, ciment du carnisme. De plus, de par son invisibilité, le système carniste conditionne nombre de nos comportements et l'influence des institutions conduit à le présenter comme naturel et raisonnable. *In fine*, ce système repose sur un mythe, appelé « le mythe des 3N », à savoir le fait que manger de la viande serait normal (spécime), naturel

(histoire humaine) et nécessaire (santé) (Reus, 2010 ; Joy, 2016 ; Vieille Blanchard, 2016 ; Treich, 2018). Nombre d'auteurs ont tenté, avec succès, de déconstruire la base théorique du carnisme (Safran Foer, 2010 ; Reus, 2010 ; Véron, 2017), mais comme toute doctrine, cette dernière tend à perdurer, du fait de croyances et de dogmes institutionnalisés et intériorisés.

Ensuite, deux autres notions sont importantes à saisir pour mieux cerner le courant de l'éthique animale. Ces termes, à savoir, le « welfarisme » et l'« abolitionnisme » sont souvent utilisés pour caractériser les associations actives dans la lutte animale et le type de revendications qu'elles priorisent. Il existe donc, au sein du mouvement, des attentes sociétales très diversifiées, portées par deux types d'acteurs (Porcher, 2016). Théoriquement, les « welfaristes » s'intéressent à la façon dont les animaux sont exploités. Ils cherchent, par des améliorations gradualistes et législatives, à rendre la vie des animaux moins pénible. En ce sens, ils plaident pour plus de bien-être animal (*welfare*) dans toutes les sphères d'exploitation (élevage, science, divertissement, etc.) et ce, sans remettre, *de facto*, en cause l'exploitation en tant que telle (Josse, 2019). Il s'agit donc de rendre les conditions d'exploitation fondamentalement plus éthiques et de limiter autant que possible, les souffrances inutiles infligées aux animaux exploités. Et pour cause, puisque les animaux sont des êtres sensibles, il est selon eux, de notre devoir d'améliorer le traitement qui leur est réservé. Ainsi, ils estiment que les législations doivent être plus strictes et ce, en y intégrant les capacités cognitives et sensorielles des animaux, tout comme leurs besoins physiologiques et éthologiques. Dès lors, le welfarisme est avant tout, une stratégie pratique et législative, construite sur une philosophie animaliste, qui reconnaît aux animaux des capacités cognitives et de sentience qui sont à traduire dans les textes de lois. A l'inverse, les « abolitionnistes » refusent que l'exploitation, d'une manière générale, perdure. Par conséquent, ils s'opposent strictement à toutes les pratiques d'exploitation, certains allant même jusqu'à y inclure les animaux de compagnie. En effet, puisqu'ils rejettent l'idée que les animaux sont, par nature, des êtres inférieurs, rien ne vient justifier leur domination/exploitation et ce, quelle qu'elle soit. Ici, l'exploitation animale n'est idéologiquement pas justifiable et ce, du fait que les animaux ne doivent en aucun cas être vus comme des êtres subalternes, ou encore comme des ressources au service de l'espèce humaine. Ainsi, puisque idéologiquement, l'exploitation ne peut se justifier, alors, la seule voix pratique et éthique à suivre est celle de l'abolition totale et définitive (Porcher, 2016 ; Josse, 2019 ; Fougier, 2019). En conclusion, les welfaristes s'intéressent à la façon dont les animaux sont exploités alors que, les abolitionnistes s'opposent à la réalité même de l'exploitation (Véron, 2017).

Il est à noter que les abolitionnistes se répartissent en deux grandes familles. Les premiers sont dits « extinctionnistes » car ils souhaitent la fin de la domestication des animaux (animaux de compagnie inclus), alors que les seconds sont appelés « coopérationnistes » car ils estiment qu'une domestication reste possible, mais uniquement avec un cadre juridique juste envers l'ensemble des espèces (Véron, 2017).

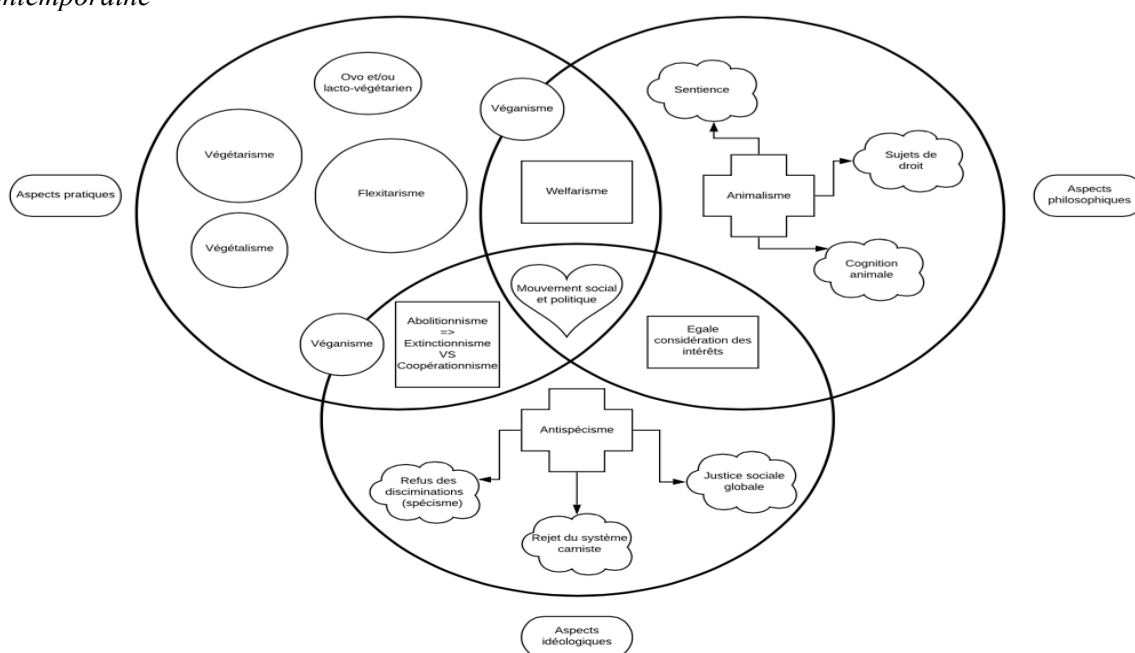
Si historiquement, le mouvement végétarien s'est créé dans une volonté de rompre totalement avec l'exploitation animale, la tendance s'est aujourd'hui inversée. En effet, la Vegan Society, ambassadrice de la cause depuis 1944, s'ancrait clairement dans une démarche abolitionniste (Spriet, 2016 ; Porcher, 2016). Pourtant, actuellement, les associations animalistes, que cela soit par choix ou par stratégie, oeuvrent davantage pour une amélioration des conditions d'élevage et pour une meilleure défense des intérêts des animaux et de leur bien-être (Spriet, 2016). Nonobstant, si l'aspect welfariste semble être le plus répandu en termes de lutte, certaines associations n'hésitent pas à s'y insérer à court terme, en gardant une vision abolitionniste à long terme. En ce sens, ils sont parfois qualifiés de « néo-welfaristes »

puisque leurs luttes concernent des améliorations à court terme, mais qui, *in fine*, doivent conduire à l'abolition totale (Véron, 2017).

Souvent, les abolitionnistes se montrent fort critiques envers les welfaristes qu'ils jugent complices du système exploitant. Fougier (2019), dira : « *La position des animalistes radicaux (antispécistes/ abolitionnistes) est, comme ils le disent souvent, non pas d'« agrandir la cage » mais bel et bien d'« ouvrir la cage » et de libérer ainsi les animaux de toute forme d'exploitation.* » (Fougier, 2019, page 18). Finalement, tendre vers l'amélioration des systèmes d'exploitation reviendrait, selon les « *animalistes radicaux* », à légitimer ces pratiques et à masquer la question animale, qui dépasse l'aspect des conditions d'exploitation. Dans le même ordre d'idée, certains auteurs estiment que le discours centré sur le véganisme invisibilise, lui aussi, la cause animale et ce, notamment, en tournant le regard sur les pratiques individuelles et non sur les victimes du système carniste (Porcher, 2016 ; Lagarde, 2018). Il s'agit là, d'une contradiction fondamentale et interne au mouvement végane, à savoir, le postulat qui fait de l'exaltation du véganisme une fin en soi. Et pour cause, d'aucuns postulent que le véganisme, vu comme la finalité du mouvement, reste une vision profondément spéciste. En l'occurrence, pour Porcher (2016), « *Le véganisme aujourd'hui est une construction intellectuelle, médiatique et politique qui produit un enrôlement non pas en faveur des animaux, car concrètement ce mouvement ne change rien à la vie des animaux, mais au profit de transformations économiques et sociales ancrées dans la dynamique historique du capitalisme.* » (Porcher, 2016, page 4). En effet, pour les plus fervents animalistes et antispécistes, le terme « végane » tourne le regard sur les pratiques de l'individu et non sur le sort réservé aux animaux. Dès lors, le véganisme est ici vu comme spéciste et c'est sans doute la raison pour laquelle le courant tend de plus en plus à se revendiquer de l'antispécisme, notion qui centre davantage l'attention sur les animaux et non plus sur les humains (Lagarde, 2018).

Schématiquement, l'articulation des trois courants de l'éthique animale (pratique, philosophique et idéologique) peut se visualiser comme suit :

Figure n°1 : Articulation schématique des différents courants et notions de l'éthique animale contemporaine



Source : Diagramme réalisé par l'étudiante

Il est à noter que l'exercice de simplification a conduit à opérer des choix tranchés dans l'articulation des différents courants. Tout d'abord, par rapport au positionnement des deux sphères intitulées « véganisme ». En réalité, l'argumentaire végane étant pluriel et multidimensionnel, il est impossible d'affirmer que tous les véganes sont *de facto*, animalistes et/ou antispécistes. Une partie seulement se revendique de ces deux composantes et attribue donc au véganisme, un aspect philosophique et idéologique, qui tend à dépasser l'aspect purement pratique. A contrario, une autre partie d'entre eux, opère une transition alimentaire qui s'appuie sur des raisons totalement éloignées des considérations animalistes et/ou antispécistes. Par exemple, les personnes qui se montrent intéressées par la rhétorique végane, mais plutôt, dans son aspect environnemental, social ou sanitaire/santé. Ces personnes sont donc, bel et bien véganes, mais elles ne peuvent être assimilées au courant de l'animalisme ou de l'antispécisme. C'est pourquoi, la notion de « véganisme », chevauche partiellement ces deux courants et ce, sans s'y insérer totalement. Certains véganes sont donc effectivement animalistes et/ou antispécistes mais tous les véganes ne peuvent y être associés.

Ensuite, le choix quant à la notion centrale qui relie les trois courants, à savoir, l'aspect « mouvement social et politique ». Il a été décidé de placer cette information au centre du diagramme et ce, même s'il est vrai que certains flexitariens, végétariens ou même véganes, ne réclament nullement un changement social et politique. Néanmoins, l'idée est qu'en combinant les aspects pratiques, philosophiques et idéologiques, le courant dans son ensemble porte en lui un potentiel de changement social et politique, qu'il importe de prendre en compte dans l'analyse de ce mouvement. Et pour cause, si les aspects pratiques, idéologiques et philosophiques de l'éthique animale sont effectivement mis en œuvre, l'ensemble de notre société s'en trouvera modifiée. La combinaison des trois courants tend donc à impulser un changement social et politique certain.

Enfin, les catégories « welfaristes » et « abolitionnistes » ont, elles aussi, subi une analyse relativement subjective. Et pour cause, il peut être difficile de comprendre qu'un végane ne soit pas de fait, abolitionniste. Pourtant, dans un aspect pratique, les déclinaisons du véganisme (flexitarisme, végétarisme, etc.) et les raisons à l'origine de la transition, peuvent s'analyser dans un contexte d'exploitation. Encore une fois, il est possible de réduire sa consommation de viande, sans pour autant militer pour l'abolition de l'exploitation animale. Cependant, des études ont démontré que les personnes opérant une transition alimentaire vers le flexitarisme, dans un aspect essentiellement pratique, auront tendance à privilégier une consommation davantage raisonnée et donc, plus en phase avec les besoins éthologiques des animaux et avec la reconnaissance de leur capacité de sentience (aspects philosophiques). C'est notamment le cas de Philippe Stéfanini (2016), qui nous offre une analyse du flexitarisme qui tend à insérer les personnes dans une dynamique de consommation plus éthique sur le plan environnemental et sur le plan de l'éthique animale. Il insiste sur le fait qu'en devenant flexitariennes, les personnes concernées, changent profondément leur comportement global de consommation. En l'occurrence, elles auront tendance à se tourner vers des produits bios ou locaux et sur des P.O.A provenant de plus petits élevages, vus comme plus éthiques et plus respectueux des animaux et de l'environnement. C'est pourquoi, il a semblé judicieux de placer la notion de « welfarisme » entre les aspects plus pratiques et plus philosophiques de l'éthique animale. A contrario, les abolitionnistes peuvent davantage être rapprochés de l'aspect idéologique, car les véganes abolitionnistes refusent strictement l'exploitation animale. Ainsi, un végane antispéciste plaidera pour une abolition totale alors qu'un végétarien animaliste, acceptera, par exemple, de consommer du lait issu d'une exploitation éthique et plus respectueuse du bien-être animal. En conclusion, le welfarisme ne peut se percevoir comme antispéciste et ce, principalement du fait que l'exploitation animale

est maintenue. A l'inverse, un antispéciste ne peut être assimilé aux pratiques welfaristes puisque ce dernier refuse fondamentalement, l'exploitation animale.

Néanmoins, même si la schématisation peut être critiquée du fait d'une réalité plus complexe, la construction de ce diagramme de Venn, a permis de percevoir les principaux liens et connexions entre les différents courants (pratiques, philosophiques et idéologiques) et ce, dans une volonté profonde de simplification. Il met en avant, la pluralité du champ de l'éthique animale et informe des multiples formes et attentes que peut prendre ce mouvement. Il faut cependant garder à l'esprit que chaque personne qui s'insère dans le courant de l'éthique animale peut faire office d'exception. Les notions d'antispécisme, d'animalisme et de véganisme ne font pas échos à tous les adeptes de la même façon et c'est pourquoi, il est important d'insister sur le fait que cette construction est une élaboration personnelle et qu'elle ne témoigne nullement d'une réalité immuable.

2. Origines historiques et culturelles de la pensée végane

Le véganisme apparaît souvent comme un effet de mode, relativement récent, soudain et localisé. Cependant, au regard des récits littéraires et théoriques, la pensée animaliste peut s'appréhender comme ancienne et pluri-localisée. De plus, les dimensions culturelles et historiques étant toutes deux prédominantes en termes de conditionnement social, il est nécessaire de relocaliser, historiquement et culturellement les interactions hommes/animaux. Ainsi, l'étude comparative, à la fois historique et culturelle, permettra de mesurer les tendances anciennes, toujours à l'œuvre dans notre rapport au monde. Dès lors, l'intérêt premier de cette analyse est de mettre en avant une certaine continuité relative à la pensée animaliste, tout en mobilisant d'autres schémas culturels et ontologiques, pouvant amener à reconsidérer la façon dont les sociétés occidentales entrent en relation avec les animaux non-humains. Finalement, quels sont les héritages historiques et culturels des sociétés occidentales et comment ceux-ci ont-ils façonné notre rapport au monde et aux autres entités vivantes ?

2.1 Une pratique « plus ancienne que récente »

La pensée communément admise tend à situer l'avènement de l'éthique animale occidentale dans les années 1975, date de la parution de l'ouvrage aujourd'hui célèbre de Peter Singer, appelé « La libération Animale ». Pourtant, nombres d'auteurs s'accordent à dire que les considérations pratiques et philosophiques de cette éthique, remontent aux prémisses de notre société, c'est-à-dire à l'époque de la Grèce Antique (Ricard, 2014, Véron, 2017, Giroux et Larue, 2017). Bien entendu, les partisans animalistes et les raisons à l'origine de leur transition sont divers et très différents des considérations actuelles. Aussi, décrire l'histoire longue de l'animalisme et de la pratique du véganisme/végétarisme permet de nuancer l'aspect nouveauté de ce courant de pensée et de mettre en avant les tendances longues de cette philosophie. L'intérêt premier est de comprendre pourquoi, d'hier à aujourd'hui, des personnes s'éloignent du courant dominant et décident, de façon individuelle, de limiter leur consommation de viande et de P.O.A. Aussi, par soucis de clarté et de localisation, cette partie sera rythmée par cinq grandes époques, jugées déterminantes pour les peuples occidentaux. D'abord, une analyse des tendances anciennes, à savoir, de la période de la Grèce Antique à celle de l'Empire Romain. Ensuite, l'avènement de la pensée Chrétienne sera mis en perspective et ce, pour déboucher sur la pensée humaniste. Enfin, la révolution Darwinienne sera mise en avant comme tournant scientifique déterminant. Les perspectives plus contemporaines seront, quant à elles, traitées dans la partie relative à l'émergence du courant de libération animale (voir partie 1 – point 4).

Tout d'abord, des fervents défenseurs du végétarisme émergent déjà dès l'Antiquité. L'une des figures les plus marquantes de ce mouvement reste Pythagore, philosophe et mathématicien du 6^e siècle avant J-C, aujourd'hui, mondialement reconnu (Giroux et Larue, 2017 ; Véron, 2017 ; Larue, 2019). Dans la tradition occidentale, ce dernier est réputé comme étant le premier végétarien et les auteurs mettent en avant trois grandes raisons relatives à ce choix de vie (Larue, 2019 ; Véron, 2017) :

- L'ascétisme, c'est-à-dire la volonté de préserver son corps de tout souillage. De plus, contrôler ses envies et celles de son corps permettrait d'ouvrir son esprit à la philosophie,
- La croyance en la métempsycose, à savoir, la pensée relative à la transmigration des âmes. L'âme est jugée immortelle et celle-ci peut donc migrer dans un organisme humain ou animal. Aussi, les disciples de Pythagore pensaient qu'une âme pouvait, de façon successive, habiter différentes entités. Dès lors, en mangeant un animal, la personne risquait de manger l'âme d'un Homme, qui pouvait être l'un de ces ancêtres, une connaissance ou autre,
- Par respect de la vie animale en elle même, car les pythagoriens ne voulaient pas faire souffrir un être doué de sensibilité. C'est pourquoi ils excluaient également tout ce qui pouvait causer une souffrance pour l'animal (laine, cuire, etc.). Aussi, sans la nommer comme telle, les pythagoriens étaient peut-être, les premiers adeptes de la doctrine animaliste, basée sur le concept de sentience.

A cette époque, d'autres penseurs partageaient les préceptes de Pythagore, à l'instar de Tibulle ou encore d'Ovide. Chose intéressante, selon ce dernier, l'âge d'or de l'humanité prit fin lorsque les Hommes se mirent à s'attaquer aux animaux pour en consommer leur chair. Celui-ci met également en avant les valeurs profondément non-violentes de cette époque qui tendaient à rendre les gens *de facto* végétariens. Pour Ovide, Pythagore et leurs disciples, la consommation de chair animale est une pratique décadente et malheureuse et ce, tant pour les Hommes que pour les animaux (Véron, 2017 ; Giroux et Larue, 2017).

Bien entendu, les voix majoritaires de l'époque tendaient déjà à porter en ridicule les pensées pythagoriciennes. Les deux écoles farouchement opposées à cette doctrine étaient l'école des Epicuriens et celle des Stoïciens. Pour eux, la consommation d'animaux était totalement en phase avec les préceptes et attentes divines. Les Hommes n'avaient, *in fine*, aucun devoir envers les membres des autres espèces puisqu'ils jugeaient la consommation et l'exploitation des animaux comme un fait naturel, normal et nécessaire (Larue, 2019). En ce sens, ils étaient, sans doute, les premiers représentants du carnisme, même si ce terme n'était pas encore popularisé ou d'application.

Par la suite, d'autres figures historiques ont adopté un régime végétal et ce, soit par considération(s) éthique(s), soit par soucis de santé du corps et de l'esprit. Durant la période Romaine, Plutarque se montre favorable au végétarisme. D'abord, ce dernier met en avant le dommage que la consommation de viande pose à la sensibilité humaine. Il estime que se nourrir d'animaux morts, qu'il nomme « cadavres » conduit à une perte de sensibilité (Ricard, 2014). De plus, selon lui, manger de la chair animale n'a rien de naturel. Pour preuve, l'Homme est incapable de tuer et ensuite, de déchiqueter la chair animale sans outil. De plus, cette viande n'est bonne qu'une fois cuisinée, sans cela, elle n'a pas d'intérêt gustatif. Enfin, consommer de la viande est synonyme d'impiété et de barbarie, ce qui tend à restreindre l'élévation de l'âme (Larue, 2019 ; Véron, 2017).

Encore une fois, l'époque Romaine connaît des tentatives de dé-crédibilisation de la pratique du végétarisme et les stoïciens s'érigent toujours en principaux détracteurs. Pour eux,

l'animal, à l'inverse de l'Homme, n'est pas doué d'un « logos » et ne peut donc exprimer, ni douleur, ni sentiment. Rien ne vient donc justifier sa non-consommation. La pensée stoïcienne reposait donc, déjà, sur une vision profondément naturaliste et anthropocentrée. L'apport de Plutarque permet de remettre en cause ce naturalisme puisqu'il démontre que si les animaux étaient réellement présents pour répondre à nos besoins alimentaires, notre corps aurait sans doute été construit différemment (Véron, 2017).

On peut donc mettre en avant une éthique animale antique qui reposait principalement, sur un souci de pureté du corps, de l'esprit et de l'âme mais également, sur un souci éthique de non-violence envers le vivant animé (Ricard, 2014 ; Véron, 2017 ; Larue, 2019).

Ensuite, l'avènement du Christianisme dans l'Empire Romain marquera la fin de la pensée végétarienne/animaliste. L'Homme étant créé à l'image de Dieu, tout le vivant sert à son bonheur sur Terre (Véron, 2017). Ainsi, la pensée chrétienne en occident ne cessera de relayer les animaux au rôle de pourvoyeurs de ressources pour les Hommes. De plus, sur base des théories cartésiennes (Descartes, 1596 – 1650), qualifiées par Vauclair (1996) d'approche « pré-darwinienne », l'animal sera défini, au 17^e siècle, comme une machine répondant, non pas à des sentiments ou à des expériences vécues, mais plutôt à des instincts primaires (Ricard, 2014). Il s'agit ici d'un premier dualisme séparant le corps de l'âme, c'est-à-dire, de l'esprit (Vauclair, 1996). Le finalisme chrétien et cette vision mécaniste causeront énormément de torts aux animaux et à leurs défenseurs. Dans un second temps, la pensée humaniste viendra renforcer cette tendance et signera le début de l'heure de gloire de l'ontologie naturaliste. Cette dernière opérera un second dualisme entre la nature à laquelle les animaux sont soumis et la culture, accessible uniquement par les Hommes. Ces deux courants étant avant tout, situés en occident, l'approche culturelle explicitera davantage leur(s) pensée(s) mais il importe de garder à l'esprit que l'ère du Christianisme, dont l'humanisme puise certaines de ses bases idéologiques, va marquer un tournant dans notre façon d'entrer en relation avec les animaux et plus largement, avec l'ensemble du vivant et de l'environnement.

Une nouvelle fois, cette période comptera un certain nombre d'opposants à la pensée dominante. Voltaire notamment, posera une approche centrée sur les « cas marginaux » en questionnant la rationalité sacralisée. Selon lui, si l'intelligence et la rationalité conduisent à un juste traitement, qu'est-ce qui empêche les hommes de dominer et d'exploiter les nouveaux nés ? (Véron, 2017). Rousseau également se montra favorable à plus de bienveillance envers les animaux puisqu'il déclarera en 1752 : *« Il semble en effet que je suis obligé de ne faire aucun mal à mon semblable, c'est moins parce qu'il est un être raisonnable que parce qu'il est un être sensible ; qualité qui étant commune à la bête et à l'homme, doit au moins donner à l'une le droit de ne pas être maltraitée inutilement par l'autre »* (Rousseau, cité par Larrère C. & Larrère R., 2019, page 242). Une nouvelle fois, le concept de sentience est mis en avant comme élément justifiant une bienveillance particulière envers tous les êtres doués de sensibilité. De plus, Rousseau rejoindra Voltaire en affirmant que si la raison donne accès à des droits naturels, les jeunes enfants, tout comme les personnes séniles doivent naturellement en être dépourvus (Véron, 2017).

Pour finir, une dernière avancée historique semble particulièrement pertinente à avancer. Il s'agit de la pensée, ou plutôt, de la théorie Darwiniste, fondée par Darwin au 19^e siècle. Ce dernier écrivait dans « La descendance de l'homme et la sélection sexuelle » : *« Si aucun être organisé, l'homme excepté, n'avait possédé quelques facultés de cet ordre, ou que ces facultés eussent été chez ce dernier d'une nature toute différente de ce qu'elles sont chez les animaux inférieurs, jamais nous n'aurions pu nous convaincre que nos hautes facultés sont la*

résultante d'un développement graduel. Mais on peut facilement démontrer qu'il n'existe aucune différence fondamentale de ce genre » (1871, cité par Ricard, 2014, page 134).

Aussi, cet extrait interroge les enseignements retenus de la théorie de Darwin. Souvent perçue comme une sorte de « théorie du plus fort », ce dernier mettait plutôt en avant une sorte de continuité du vivant. En réalité, pour Darwin, ce qui sépare l'Homme de l'Animal n'est nullement une différence de nature, mais bien de degrés et de diversification. Des traits génétiques, anatomiques, physiologiques et psychologiques nous lient et nous rapprochent des animaux non-humains. Il dira : *« Nous avons vu que les sens et les intuitions, les diverses émotions et les facultés telles que l'amour, la mémoire, l'attention, la curiosité, l'imitation, la raison, etc., dont s'enorgueillit l'homme, peuvent se voir à l'état naissant, ou même parfois dans un état pleinement développé chez les animaux inférieurs »* (Darwin, cité par Ricard, 2014, page 50). Dès lors, le continuisme de Darwin vient s'opposer, ou plutôt, remettre en cause l'exceptionnalisme humain (Ricard, 2014).

Si on en croit Darwin, parler en termes de supériorité de l'Homme ne peut se justifier ni par la science, ni par l'empirisme, mais uniquement sur base de jugements de valeurs, subjectifs, plaçant l'Homme « au sommet de la hiérarchie ». L'Homme édicte donc des critères, qu'il juge pertinents pour s'ériger en valeur centrale et dominante. Il basera notamment sa prétendue supériorité sur sa capacité de parole ou sur ses aptitudes cognitives et réflexives. A ce sujet, témoigner de l'ensemble des études portant sur l'intelligence et la sensibilité animale serait un exercice pertinent mais décentré du sujet premier de cette étude, à savoir le mouvement végane en lui-même. Néanmoins, des études éthologiques font leur apparition bien après Darwin et viennent, renforcer l'idée que les animaux ressentent, agissent et réagissent à leur environnement, en l'occurrence, pour s'éloigner du danger, de la souffrance et pour observer l'expérience du bonheur. Les études ont permis, par exemple, de démontrer que certains animaux non-humains étaient capables d'utiliser des outils, de communiquer avec leurs semblables sur base de comportements stratégiques, de tromperies ou encore de supercheries. De plus, certains animaux ont également fait preuve d'une conscience de soi et d'une conscience des autres et bien d'autres capacités sociales et cognitives jusque là, totalement ignorées (Vauclair, 1996 ; Bonnardel et Al., 2018).

Aussi, la théorie de Darwin, en questionnant l'exceptionnalisme humain, remet également en cause la mentaphobie, qui peut-être définie comme *« le déni de facultés mentales d'un être qui n'est justifié que par la crainte d'y voir un égal en fait et en droit »* (Chauvet, 2019, page 182), ainsi que ses conséquences, à savoir, la nécessité de justifier la domination par des différences de nature subjectivement établies. En conclusion et pour paraphraser l'éthologue Dominique Lestel : *« Nous ressentons toujours une grande difficulté à accepter l'idée que le comportement animal peut être extrêmement complexe même si cette complexité n'est pas de la même nature que celle du comportement humain. L'intelligence animale n'est pas une intelligence humaine moins évoluée que celle de l'homme, mais tout simplement une intelligence différente. »* (Lestel, 2001, cité par Ricard, 2014, page 138). Loin de l'animal machine, idée portée par Descartes, l'animal ne serait qu'un autre nous-même, disposant de caractéristiques propres, différentes certes, mais opérant sur les mêmes mécanismes de base.

Enfin, si la première structure se revendiquant du végétarisme émerge dès 1847 (Vegetarian Society), le mouvement végane naît officiellement au Royaume-Uni en 1944 avec la création de la Vegan Society (Spriet, 2016 ; Véron, 2017). Elle fut créée par deux membres de la Vegetarian Society (Donald Watson et Elsie Shrigley), devenus végétaliens et donna lieu à la première utilisation du terme « vegan », établi sur base d'une contraction du mot

« vegetarian » (Spriet, 2016). Les membres fondateurs estimaient que ce terme était particulièrement bien choisi du fait que « *ce régime était né du végétarisme et était considéré comme sa conclusion naturelle* » (Vegan Society, cité par Spriet, 2016, page 4).

2.2 Une pratique « plus éparse que localisée »

Si l'approche historique a démontré l'ancienneté de la pensée animaliste dans l'histoire longue des civilisations, il peut être intéressant d'observer comment d'autres sociétés, culturellement différentes, abordent cette question. L'Europe et plus largement l'Occident sont en effet traversés par une pensée Chrétienne forte, qui tend à conditionner le regard porté sur les animaux non-humains. L'analyse culturelle entend donc opérer une approche comparative basée sur la religion, sur la culture et sur les différentes ontologies. Aux quatre coins du monde, les animaux sont-ils perçus et donc traités de la même manière ? Pour répondre à cette question, le choix a été posé de présenter et d'analyser les quatre grandes religions de nos civilisations contemporaines, à savoir, le Christianisme, le Judaïsme, l'Islamisme et enfin, l'Indouisme. Enfin, un recours aux quatre ontologies mises en lumière par Descola en 2005 permettra de mesurer comment la façon d'appréhender le monde et les différents éléments qui le composent, détermine la manière dont les sociétés entrent en contact avec leur environnement et plus précisément, avec l'ensemble du vivant.

2.2.1 Les déterminants religieux

Tout d'abord, en Occident, la pensée Chrétienne, longtemps prédominante, place l'Homme au centre de l'attention de Dieu. En effet, pour celle-ci, l'Homme a été créé à l'image de Dieu et il mérite donc une prise en compte unique et particulière. Aussi, selon la pensée hégémonique de l'époque, les animaux n'ont pas d'âme et ne sont présents sur Terre que pour servir une plus grande destinée, à savoir, celle de l'Homme. « *Dieu fit l'homme à son image et choisit qu'il domine sur les poissons de la mer, sur toute la terre et sur tous les reptiles qui rampent sur terre* » (Genèse 1, cité par Ricard, 2014, page 25). C'est également dans l'ère du Christianisme que Descartes établira la théorie des animaux-machines, qui selon lui, sont exempts de tous sentiments. Ils ne ressentent rien. Il dira : « *Les animaux ne sont que de simples machines, des automates. Ils ne ressentent ni plaisir, ni douleur, ni quoi que ce soit d'autres. Bien qu'ils puissent pousser des cris quand on les coupe avec un couteau, ou se contorsionner dans leurs efforts pour échapper au contact d'un fer chaud, cela ne signifie pas qu'ils ressentent de la douleur dans ces situations. Ils sont gouvernés par les mêmes principes qu'une horloge et si leurs actions sont plus complexes que celles d'une horloge, c'est parce que celle-ci est une machine construite par les humains, alors que les animaux sont des machines infiniment plus complexes, faites par Dieu* » (cité par Ricard, 2014, page 26-27). Le créationnisme a donc permis aux hommes d'exploiter et de dominer les animaux sur base d'une pensée fonctionnaliste, où les animaux n'ont de fin que celle de l'Homme, leur nature étant leur fonction. D'ailleurs, pour les chrétiens les plus convaincus, s'abstenir de consommer de la viande est une offense pour le Christ. En effet : « *Si tuer les animaux est mal, c'est que le Christ était mauvais puisqu'il considérerait que leurs vies avaient peu de valeur, ce qui est impossible puisque le Christ est la bonté même* » (Véron, 2017, page 35). Saint-Augustin dira que « *si les animaux étaient nos prochains, le Christ ne les aurait pas tués : nous n'avons donc aucun devoir envers eux* », ou encore « *la providence a mis leur vie et leur mort à la disposition de nos besoins* » (cité par Véron, 2017, page 35). In fine, le végétarisme était vu comme un danger pour l'Eglise, du fait qu'il remettait en cause le créationnisme et la « miséricorde » de Jésus (Véron, 2017).

Bien que le christianisme ait perdu de son influence au cours du temps, cette pensée reste constituante de notre rapport au monde, notamment par la mise en place d'une continuité de cette pensée dans le courant humaniste du 18^e siècle. Et pour cause, l'humanisme tend également à placer l'homme au centre de tout. Ce courant philosophique et anthropocentriste se base sur une ontologie naturaliste, qui conduit à opérer une distinction franche entre la nature et la culture, dont seul les humains peuvent se revendiquer. En l'occurrence, l'homme pour devenir Homme, doit dominer la nature et s'en extraire. A contrario, les animaux sont condamnés à faire partie intégrante de cette nature et ce, au même titre qu'une rivière, qu'un caillou ou qu'une mine à charbon. Plus largement, la pensée naturaliste permet la domination totale de l'environnement et par extension, des animaux par l'homme. Aussi, les auteurs estiment que la pensée naturaliste est le fondement justifiant les préjugés et les comportements spécistes (Bonnardel et Al., 2018). Et pour cause, l'idéologie spéciste s'ancre dans ce dualisme. L'homme étant le seul animal capable de dépasser sa nature primaire pour établir une culture commune, il est naturellement, tout en haut de la hiérarchie du vivant.

Encore une fois, le Darwinisme du 19^e siècle contre-balancera les idéaux de l'humanisme-roi. Darwin confessa dans son journal que « *l'Homme, dans son arrogance pense être une grande œuvre, digne de l'acte d'un dieu. Il est plus humble et, à mon avis, plus vrai de le voir comme créé à partir des animaux* » (cité par Ricard, 2014, page 50). En d'autres termes, l'homme reste un animal qui a évolué différemment de ses congénères. Cette évolution ne le rend pas supérieur, mais simplement différent.

Les autres religions du livre, à savoir, le Judaïsme et l'Islamisme, ne font pas exception à la règle, bien qu'elles se montrent plus ambivalentes sur le sujet. En effet, la majorité des adeptes ne sont pas moins humanistes et naturalistes que les Chrétiens (Ricard, 2014 ; Véron, 2017 ; Auberger, 2019). Pourtant les textes fondateurs sont eux, plus enclins à prendre en compte les intérêts des animaux, ou plutôt du vivant (animé) dans son intégralité. Pour exemple, selon la Torah et le principe de « *tsaar baalei hayim* » (Véron, 2017, page 33) : « *Il est interdit d'infliger de la douleur à toute créature vivante. Au contraire, il est de notre devoir de soulager la douleur de toute créature* » (Torah, cité par Ricard, 2014, page 33). Certains spécialistes de la Torah iront même jusqu'à préciser que Dieu n'a accordé aux hommes la possibilité de se nourrir de chair animale qu'après le Déluge. A terme, tous les juifs se doivent d'être au minimum végétariens. Ce principe serait pour les auteurs, au fondement de l'éthique animale juive et amènera ensuite, nombres de Rabbins à promouvoir le végétarisme/végétalisme. *In fine*, la viande casher ne serait qu'un compromis pour respecter le principe de *tsaar baalei hayim*, c'est-à-dire, une façon de rendre la viande animale propre à la consommation et ce, en limitant la douleur de l'animal par l'étourdissement. Cependant, dans l'idéal, tout personne juive se doit d'être végétarienne (Ricard, 2014 ; Véron, 2017).

Au sujet de l'étourdissement, l'Islamisme ressemble beaucoup au Judaïsme. Néanmoins, dans le monde musulman, le végétarisme fait davantage office d'exception. Ainsi, bien que le Coran n'interdise pas de façon formelle la pratique du végétarisme, il se positionne manifestement en faveur de la consommation de viande. En l'occurrence, « *tuer des animaux pour les manger est explicitement autorisé par le Coran, à condition, bien sûr, que ceux-ci soient mis à mort d'une façon spécifique et qu'il ne s'agisse ni de porc, ni de charogne* » (Véron, 2017, page 37). Néanmoins, certains interprètes du Coran n'hésitent pas à promouvoir le végétarisme comme une manière de suivre les préceptes du livre sacré. D'abord, parce que selon le Coran, Mahomet est présent sur terre et envoyé par Dieu pour porter « *secours à toute création* » (Véron, 2017, page 37). De plus, au même titre que les humains, les animaux sont des sujets de la création divine et aucun rapport hiérarchique ne les

sépare. De ce fait, il ne serait pas Halal de manger des animaux, qui sont aussi des créatures de Dieu et qui dès lors, méritent notre compassion (Véron, 2017). L'Aïd-el-Kébir, c'est-à-dire le sacrifice d'un mouton marquant la fin du Ramadan, ne serait pour le Grand Mufti Soheib Bencheikh (Marseille), ni un pilier de l'Islam, ni une obligation pour les adeptes, comparativement aux cinq prières ou à la pratique du Ramadan (Ricard, 2014 ; Véron, 2017). Pour ce dernier, ce sacrifice pourrait tout à fait être remplacé par un don fait aux pauvres (Véron, 2017). Aussi, l'Islamisme ne semble pas être incompatible avec le végétarisme et tendrait même à promouvoir une éthique environnementale forte. En effet, pour les musulmans sensibles au végétarisme, « *le livre saint recommande de préserver la planète et toutes les créatures qui y vivent : La création des cieux et de la terre est quelque chose de plus grand que la création des humains* » (Coran, passage repris par Véron, 2017, page 40).

In fine, les religions du livre restent ambivalentes sur les relations qui nous lient aux animaux et sur notre « droit » ou non d'en consommer. Si ceux-ci sont considérés comme des êtres vivants, créés par « Dieu », leur sort dépend des interprétations humaines, c'est-à-dire du message symbolique accordé aux textes divins.

Ensuite, s'il y a bien une religion qui semble prôner le végétarisme, c'est l'Hindouisme. D'abord, parce que l'Inde est le pays qui compte le plus de végétariens au monde (approximativement 35% de la population indienne est en 2014 végétarienne, soit 450 millions de personnes) (Ricard, 2014). Néanmoins, historiquement, il existe au sein de cette religion, une ambivalence manifeste, alliant permission de consommation et recommandation du régime végétarien. Fondamentalement, la tradition « végé » de l'Hindouisme remonte à l'avènement du Jaïnisme et du Bouddhisme en Inde, apparus selon les auteurs au 10^e siècle avant notre ère (Véron, 2017) ou au 7^e siècle avant notre ère (Ricard, 2014). Si ces trois doctrines sont différentes, elles gardent en elles un fondement commun, à savoir, le principe de non-violence (*ahimsa*) (Ricard, 2014 ; Véron, 2017). Celui-ci perdurera dans le temps, bien que quelques événements viennent remettre en cause son application effective. En effet, durant le premier siècle de notre ère, était autorisée et ce, uniquement pour les hautes castes jugées pures, la consommation de viande provenant d'un animal tué pour honorer une divinité. Cependant, en dehors de ces sacrifices, la consommation de chair animale était réprimée (Ricard, 2014). Plus récemment, durant le 20^e siècle, Gandhi, fervent adepte de l'*ahimsa* redonna une impulsion au végétarisme en mettant en exergue le lien direct entre cette pratique et le principe de non-violence. Ce dernier s'insèrera dans les théories du care, qui font de la vulnérabilité d'un être, un déterminant de l'aide à lui accorder. Il dira notamment : « *J'affirme que plus une créature est impuissante, plus elle a droit à être protégée par l'homme de la cruauté de l'homme* » (Gandhi, 1982, cité Ricard, 2014, page 39).

2.2.2 Les déterminants ontologiques

La façon d'appréhender le monde et les différents éléments qui le composent, détermine la manière dont les sociétés entrent en relation avec leur environnement. Aussi, la théorie ontologique de Descola peut permettre de mieux comprendre les déterminants culturels et symboliques à l'origine des façons, parfois très différentes, d'appréhender l'ensemble du vivant. Schématiquement, il existe quatre ontologies pouvant être réparties comme suit :

Figure n°2 : Les quatre ontologies selon Descola (2005)

	Ressemblance des physicalités	Différence des physicalités
Ressemblance des intériorités	<i>Totémisme</i>	<i>Animisme</i>
Différence des intériorités	<i>Naturalisme</i>	<i>Analogisme</i>

Source : Friedberg, 2007, page 169

Pour information, l'intériorité renvoie à : « la gamme de propriétés reconnues par tous les humains et recouvrant en partie ce que nous appelons d'ordinaire l'esprit, l'âme ou la conscience – intentionnalité, subjectivité, réflexivité. Il s'agit d'une croyance universelle qu'il existe des caractéristiques internes à l'être » (Descola, 2005, cité par Friedberg, 2007, page 169). A contrario, la physicalité signifie: « la forme extérieure, la substance, les processus physiologiques », mais aussi « le tempérament, la façon d'agir dans le monde » (Descola, 2005, cité par Friedberg, 2007, page 169). Ainsi, l'ontologie naturaliste, présente notamment, dans les sociétés occidentales, accepte les ressemblances physiques, mais établit une différence de nature intérieure, « les humains se différencient des non-humains par « la conscience réflexive, la subjectivité, le pouvoir de signifier, la maîtrise des symboles et le langage au moyen duquel ces facultés s'expriment. En revanche, nos composantes physiques nous situent dans un continuum en raison de notre héritage phylogénique, depuis notre structure moléculaire jusqu'au fonctionnement de notre métabolisme » (Friedberg, 2007, page 170). Son antonyme, l'animisme, se construit plutôt sur la pensée que : « les non-humains dotés d'une intériorité analogue à la nôtre « sont réputés vivre au sein de collectifs possédant une structure et des propriétés identiques à ceux des humains » (Descola, 2005, cité par Friedberg, 2007, page 171). Les animaux sont donc physiquement différents mais ils possèdent des structures internes semblables aux nôtres. Géographiquement, les cultures animistes se rencontrent chez les peuples amazoniens, ou encore dans les communautés qui vivent dans les forêts situées en Asie du Sud-Est (ex : les Pygmées). Enfin, les deux autres ontologies antagonistes à présenter sont le totémisme et l'analogisme. Le premier perçoit une essence commune aux vivants et aux non-vivants et ce, tant sur l'aspect intériorité que sur l'aspect physicalité. Ces deux paramètres sont donc, fondamentalement semblables chez les animaux humains et chez les animaux non-humains. Cette ontologie se retrouve principalement chez les peuples Aborigènes d'Australie. A l'inverse, l'analogisme établit des différences essentielles, mais qui peuvent, selon le cas, donner lieu à des analogies, c'est-à-dire, à des jeux de correspondances et de ressemblances. Si ce courant était présent en Europe jusqu'à la Renaissance, il est toujours d'actualité dans certaines communautés d'Inde, d'Afrique de l'Ouest ou encore, dans la zone des Andes (Friedberg, 2007).

Au regard de ces analyses, l'ontologie animiste semble être la plus en phase avec l'éthique animale actuelle. En effet, tout en mesurant et en acceptant les différences, elle ne nie nullement les ressemblances et les continuités entre les espèces. Bien sûr, l'idée n'est pas de dire que cette ontologie, géographiquement située, doit s'étendre à l'ensemble des peuples et de leurs cultures, mais plutôt, qu'il existe au sein d'autres civilisations, des enseignements et des pratiques qui, trop longtemps oubliés ou relégués au rang de pensées « sauvages » peuvent aujourd'hui nous aider à repenser le monde et les relations qui s'y tissent.

2.3 Au delà de la culture occidentale ?

Ainsi, la façon dont nous considérons les animaux dépend d'une construction sociale, à la fois historique et culturelle. En effet, les animaux sont souvent victimes d'idéologies et de conditionnements structurants. De plus, toutes les sociétés ne se sont pas construites sur une ontologie naturaliste. Toutes n'ont pas fait de l'humanisme la centralité de leur pensée philosophique et doctrinale. Enfin, certaines appréhendent les relations homme/animal de façon drastiquement différente. Cela ne signifie pas qu'elles sont toutes véganes et/ou antispécistes, mais cette diversité est suffisante pour interpeller, pour questionner et élargir les perspectives occidentalo-centrées. Et pour cause, si le mouvement végane semble faire naître des craintes, des angoisses et des réactions virulentes, c'est avant tout parce qu'il remet profondément en cause notre vision occidentale du monde. Il questionne la pertinence de nos acquis historiques et culturels et bouscule dès lors, toute l'organisation de nos sociétés. Néanmoins, si le véganisme semble éloigné des constructions culturelles des peuples de l'Occident, la philosophie et l'éthique qui sous-tendent le mouvement végane, animaliste et antispéciste ne sont, elles, pas étrangères à d'autres cultures.

En conclusion, cette analyse historique, culturelle et ontologique permet de nuancer l'aspect nouveauté, soudain et localisé du véganisme et plus largement, de la pensée animaliste. Et pour cause, le mouvement qui se constitue et se développe actuellement semble totalement opposé à nos façons occidentales de concevoir et de faire société. Cependant, cette inadéquation perd en étonnement lorsque l'analyse est étendue à d'autres types de sociétés. De par le monde et de par l'Histoire, les humains, du fait d'un conditionnement particulier, n'agissent et ne réagissent pas uniformément. Ainsi, tous les peuples du monde ne conçoivent pas les relations avec l'environnement et plus largement avec le vivant, à la manière des peuples occidentaux. La normalité carniste occidentale peut donc être remise en question à l'échelle mondiale, tout comme son aspect « naturel ».

3. La libération animale

Si la pensée animaliste peut être appréhendée comme ancienne et pluri-localisée, sa réelle percolation sociale et politique semble, elle, relativement plus récente. En effet, pour les auteurs, « La libération animale », l'ouvrage de Peter Singer publié en 1975, marque un tournant, une rupture quant à l'influence de cette pensée dans les sociétés occidentales. Et pour cause, son œuvre pose les fondements d'une éthique animale contemporaine, qui sera à l'origine du mouvement végane et animaliste actuel. Aussi, il paraît salubre d'établir les grandes lignes de son ouvrage, tout en les croisant avec d'autres écrits et ce, afin de les enrichir, de les nuancer ou encore, de les resituer. Dans un second temps, il s'agira de mettre en lumière d'autres auteurs, à l'instar de Tom Regan, ou encore, de Donaldson et Kymlicka, qui offrent une approche différente de la question animale, certes basée sur l'œuvre de Singer, mais inscrite dans un aspect plus évolutif et surtout, plus pragmatique.

3.1 La libération animale selon Peter Singer (1975)

« La question n'est pas : Peuvent-ils raisonner ? Ni : Peuvent-ils parler ? Mais : Peuvent-ils souffrir ? » (Bentham, cité par Véron, 2017, page 43).

Peter Singer est souvent présenté comme le père fondateur de l'éthique animale contemporaine, qu'il développe sur base de différents fondements. Le premier n'est autre que le concept de sentience (capacité à ressentir et à éprouver des émotions). Les animaux non-

humains étant, au même titre que les animaux humains, doués de sentience, il est moralement juste de prendre en compte leurs intérêts propres (à ne pas souffrir et/ou à ressentir du plaisir). A contrario, nier cette aptitude reviendrait à opérer un comportement moralement injuste. Il choisit donc la capacité de sentience comme critère d'appartenance à la communauté morale, puisque, selon lui, cette faculté est la condition « nécessaire et suffisante » pour avoir des intérêts, qui représentent, à leur tour, le socle du statut moral des animaux (Degrazia, 1993 ; Singer, 2012 ; Dunand, 2014). Il rejette donc la pertinence des critères d'intelligence, de parole ou de rationalité et montre la fragilité de cette pensée. Et pour cause, si ce sont ces trois déterminants qui donnent l'accès à un statut moral, les enfants âgés de moins de six mois, ou les personnes en situation de handicap mental devraient en être exclues, pensée qui fait directement écho à certains philosophes tels que Voltaire ou Rousseau.

Il semble nécessaire à ce stade d'opérer une digression sur le concept de sentience et sur les entités vivantes qui en seraient pourvues. Bonnardel et ses collègues (2018) nomment des catégories d'animaux capables de sentience : L'ensemble des vertébrés, les arthropodes, certains mollusques et certains gastéropodes. Les éléments biologiques et physiologiques qui permettent la perception de la douleur sont le système nerveux et la présence de nocicepteurs. Ces trois catégories d'animaux étant dotées de ces deux éléments, il faut considérer qu'ils ressentent de la douleur et des émotions (Safran Foer, 2010 ; Bonnardel et Al, 2018).

De plus, d'autres auteurs définissent « un être vivant », sur base de deux dimensions. La première a trait à la sensorialité (ressentir des sensations et des impressions), la seconde, à un contenu psychique (émotions et états mentaux). Cette analyse double dimensionnelle permet de répondre au débat sur le fameux « cri de la carotte ». Et pour cause, certains détracteurs estiment que si nous accordons de la valeur aux animaux sur base de leur état d'êtres vivants, alors nous risquons bientôt de ne plus pouvoir nous alimenter, les plantes étant également des organismes vivants. Néanmoins, si les plantes répondent au concept de sensorialité (p.ex : sensibilité à la lumière), elles ne sont, jusqu'à aujourd'hui, pas définies comme étant capables de ressentir des émotions. En ce sens, les animaux appartiennent à une sensibilité de type nerveuse, basée sur des récepteurs sensoriels et sur un système nerveux actif. Dès lors, si les plantes sont effectivement des êtres vivants, elles ne sont nullement des êtres sensibles, puisque, à contrario des animaux, elles n'ont ni système nerveux ni récepteurs sensoriels (Artaud et Al., 2019). De plus, cet argument est pragmatiquement caduc, puisque les animaux doivent consommer davantage de végétaux que les humains pour s'alimenter et/ou pour produire de la chair animale. Dès lors, même si les avancées scientifiques parviennent à démontrer la présence d'un véritable psychisme végétal, nourrir les animaux avec des végétaux pour les manger ensuite reviendrait toujours, à causer plus de souffrance que l'alimentation végétale directe. En effet, il faut environ sept calories végétales pour produire une calorie animale (Véron, 2017). Manger des végétaux, même si ceux-ci étaient, *in fine*, « sentients » apparaît donc, d'une part, comme une obligation physiologique (il faut manger pour vivre). D'autre part, comme un calcul rationnel et éthique et ce, du fait qu'il faut, substantiellement moins de végétaux en consommation directe qu'en consommation indirecte (après conversion des protéines végétales en protéines animales).

Enfin, les auteurs s'accordent à dire que certains animaux, non doués de nocicepteurs sont pourtant totalement sentients (p.ex : certains invertébrés). Dès lors et par prudence, il est judicieux, de faire de la présence d'un système neuronal, une prérogative à la sensibilité et donc, à la capacité à ressentir la douleur. Les plantes, n'ayant pas de système nerveux, elles sont de fait, exemptées de ce principe de précaution (Véron, 2017 ; Bonnardel et Al., 2018 ; Artaud et Al., 2019) et donc de la communauté morale telle que pensée par Singer.

Fondamentalement, cette capacité de sentience dont nombre d'animaux sont pourvus est donc, pour Singer, la condition nécessaire et suffisante à l'obtention d'un statut moral (DeGrazia, 1993 ; Singer, 2012 ; Dunand, 2014). Aussi, puisque les animaux souffrent, il est de notre devoir moral de prendre en considération leurs intérêts : « *Si un être souffre, il ne peut y avoir de justification morale pour refuser de prendre en considération cette souffrance. Quelle que soit la nature d'un être, le principe d'égalité exige que sa souffrance soit prise en compte de façon égale avec toute souffrance semblable* » (Singer, cité par Ricard, 2014, page 276). L'éthique animale de Peter Singer est donc, une éthique animale appliquée, basée, certes, sur des théories (celle de la sentience par exemple) mais devant déboucher sur une mise en pratique effective. Selon lui, la capacité des animaux à ressentir est suffisante pour nous conduire à leur concéder un statut moral qui, à son tour, doit se traduire par une égalité en termes de considération. Ce dernier se positionne donc en extensionniste, puisqu'il plaide pour l'élargissement de notre sphère de considération aux animaux non-humains. Aussi, tout comme Bentham et Salt avant lui, Singer conclut que : « *les intérêts de tous les êtres sentients sont dignes d'une égale considération* » (Singer, 2019, page 158).

Aussi, quelles sont les conséquences concrètes de cette égalité de considération ? Singer précise qu'elle ne doit nullement être confondue avec une égalité de fait, de droit ou de traitement et ce, simplement parce que considérer de façon égale les intérêts d'êtres différents mènera *de facto*, à des traitements et à des droits disparates, notamment, du fait que leurs besoins ne sont pas égaux. Dès lors, ce dernier, ne plaide ni pour l'éducation des cochons, ni pour leur droit de vote. De plus, il admet qu'il puisse y avoir une préférence humaine dans certains cas, mais cela ne doit pas conduire à nier de façon systématique, définitive et irréfléchie, les intérêts propres des animaux. *In fine*, l'égalité de considération doit amener à prendre en compte, dans les délibérations morales, tous les être sensibles pouvant être affectés par le résultat de ces dernières (Dunand, 2014).

Dès lors, Peter Singer s'inscrit dans le courant philosophique du conséquentialisme et plus précisément de sa branche utilitariste. Ainsi, tout comme Bentham, Singer estime qu'un acte n'est ni bon ni mauvais en soi, mais que cela dépend des conséquences de cet acte (DeGrazia, 1993 ; Hofbauer, 2019). Puisque l'exploitation et la consommation carnée cause du tort à des êtres doués de sensibilité et que cette douleur dépasse le plaisir gustatif retiré, ces pratiques ne peuvent être que condamnables (Dunand, 2014 ; Treich, 2018). Il étudie également la question des expérimentations scientifiques faites sur les animaux et conclut qu'elles ne peuvent quasiment jamais se justifier et ce, du fait qu'elles n'offrent, finalement, que peu de résultats probants pour un grand dommage causé. Il tourne cette pratique en dérision en avançant le cas de la cigarette. Il dira : « *Bien que des dizaines de milliers d'animaux aient été forcés à respirer de la fumée de tabac des mois voire des années durant, la preuve du lien entre l'usage du tabac et le cancer du poumon fut apportée sur la base de données résultant d'observations cliniques chez l'être humain. Le gouvernement des États-Unis continue à déverser des milliards de dollars dans la recherche sur le cancer, tout en subventionnant par ailleurs l'industrie du tabac* » (Singer, cité par DeGrazia, 1993). Il retournera également l'argument de nécessité quant à l'avancement de la science en posant le dilemme suivant :

« *Serions-nous prêts à laisser mourir des milliers d'humains si on pouvait les sauver en pratiquant une seule expérience sur un seul animal ? Cette question est, bien sûr, purement hypothétique. Il n'y a jamais eu et il ne peut jamais y avoir d'expérience unique capable de sauver à elle seule des milliers de vies humaines. La façon de répondre à cette question hypothétique est d'en poser une autre : les expérimentateurs seraient-ils prêts à effectuer cette expérience sur un orphelin humain âgé de moins de six mois si c'était là le seul moyen de sauver des milliers de vies ?* » (Singer, cité par DeGrazia, 1993).

De plus, Singer (2012) estime que nier cette sensibilité et refuser de prendre en compte les intérêts propres des animaux, sur base du fait qu'ils n'appartiennent pas à l'espèce humaine, revient selon lui, à faire preuve de discriminations spécistes. Dès lors, il promeut l'antispécisme et rejette la pertinence du critère d'espèce dans l'établissement de nos choix moraux. Ainsi, selon Singer, les individus d'aujourd'hui ne sont plus (en théorie) discriminés du fait de leur sexe ou de leur race, mais de leur espèce. Il est à noter que la démonstration des éléments communs à ces types de discrimination fera l'objet d'une large analyse dans la suite de ce travail (voir partie 1 - point 5.5). Cependant, il faut garder à l'esprit que si le fondement scientifique de l'éthique animale s'observe via le concept de sentience, sa base idéologique s'ancre dans un rejet du spécisme et donc, dans une valorisation de l'antispécisme.

Enfin, le troisième fondement découle directement des deux autres et s'observe dans la mise en œuvre du véganisme, comportement vu par Singer comme une action de boycott utile et particulièrement symbolique pour faire avancer la cause animale (Dunand, 2014). Aussi, il s'insère dans un certain militantisme et insiste sur le fait que la lutte animaliste ne doit nullement s'apparenter à de la sensiblerie ou à un sentimentalisme romancé mais plutôt, à une volonté d'amener plus de justice sociale éthique et pratique, élargie aux animaux non-humains. En ce sens, il ne s'agit pas d'aimer les animaux mais d'opérer un comportement moralement justifiable et justifié, basé sur une argumentation rationnelle (Dunand, 2014). De plus, ce dernier s'ancre dans une approche stratégique et échelonnée, puisqu'il postule que toute avancée peut être bonne pour déboucher sur la finalité, à savoir l'abolition de tous les types d'élevages et d'expérimentations, qui, en pratique, ne respectent ni les intérêts des animaux, ni leurs besoins physiologiques et éthologiques de base. De plus, il refuse les « guerres internes » entre militants welfaristes et abolitionnistes et ce, en recentrant le débat sur les animaux et non sur une prétendue pureté militante (Dunand, 2014). Enfin, Singer se montre opposé à toutes formes de violence et ce, en plaidant pour un militantisme non-violent, axé sur de l'information scientifique, de la sensibilisation empathique et une désobéissance civile douce. Selon Singer, les perspectives de réussite se trouvent dans le bien fondé de la cause animale et non, dans sa capacité à faire usage de la violence (Best, 2017).

Il peut être intéressant à ce stade de traiter un autre argument mobilisé à l'encontre des théories animalistes, à savoir, celui qui les accuse d'être profondément antihumanistes (Formoso, 2018). Selon les partisans de la thèse antihumaniste, l'animalisme incrimine l'Homme et ce, notamment, en le positionnant en tant que cancer pour la biodiversité et pour l'environnement. De plus, ils estiment que les attentes des animalistes pourraient conduire à de nombreuses dérives humaines (mise à mal de la croissance économique, remise en cause de la culture alimentaire, stigmatisation des éleveurs, etc.). Enfin, ils critiquent le rapprochement fait entre les luttes raciales ou sexistes en qualifiant ce recours de « supercherie intellectuelle » (Formoso, 2018).

Pour les défenseurs animalistes, il ne s'agit nullement d'opposer animalisme et humanisme. D'abord, par ce que la race humaine fait partie intégrante du règne animal et qu'en substance, l'animalisme s'entend comme : « *Toute doctrine qui fait de l'animal en tant que tel, qu'il soit humain ou non-humain, l'objet privilégié voir unique de notre attention morale, que ce soit sous la forme d'une éthique compassionnelle, d'une philosophie utilitariste, ou d'une théorie des droits* » (Francis Wolf, cité par Ricard, 2014, page 287). De plus, en axant la lutte sur l'aspect justice sociale, certains défenseurs postulent que la libération animale tend à créer l'occasion d'un nouvel humanisme (Pelluchon, 2017 ; Lagarde, 2018). L'éthique animale de P. Singer et de ses adeptes, ambitionne d'élargir nos sphères de considération, pour aller plus loin dans les combats sociaux, émancipatoires et antidiscriminatoires. Ils pensent que

l'Homme est capable de faire preuve d'un comportement éthique et ce, même vis-à-vis d'entités vivantes, autres qu'humaines. Dès lors, si un mouvement de justice sociale est « *un mouvement animé par un idéal de justice et qui s'oppose à des situations d'inégalité ou d'oppression* » (Antigone XXI, 2018), le mouvement animaliste est un mouvement de justice sociale, qui vise l'avènement d'un monde profondément plus juste pour tous les êtres vivants et particulièrement, pour les êtres dits sentients. Dès lors, s'abstenir de consommer des P.O.A n'est pas vu comme un comportement atypique, qui sert à se donner un genre, mais bien, comme une question de justice. Les animaux souffrent et rien ne peut justifier d'en user de la sorte, rien, mis à part des croyances naturalistes et spécistes. Alors, certes, l'animalisme remet en cause la centralité de l'anthropocentrisme, mais cela ne veut pas dire qu'il nie les spécificités et capacités particulières de l'Homme. Il ne s'oppose ni aux causes humanistes, ni à la nécessité de prise en compte des intérêts humains. L'idée des animalistes n'est pas de limiter les acquis de l'Homme mais de permettre aux animaux d'être pris en compte dans les délibérations et ce, sur base de ce qu'ils sont, à savoir des entités vivantes douées de sensibilité (Pelluchon, 2017). C. Bailey et E. Desaulnier (2014) regrettent que les militants soient toujours confrontés à l'idée qu'ils feraient mieux de défendre les vulnérables humains au lieu de se soucier des « simples » animaux. Aussi, elles refusent l'aspect choix qui tend à opposer les humanistes et les animalistes. Enfin, dans un aspect plus nuancé, Dunand (2014), en analysant l'œuvre de Singer, conclut que l'antispécisme, en rejetant les préjugés spécistes et en ayant pour vocation l'acceptabilité du statut moral des animaux, ne tend pas à rabaisser la condition humaine, puisque dans les faits, il ne s'agit pas d'accorder à toutes vies, une valeur égale. Néanmoins, si les humains peuvent parfois prendre la place de privilégiés, celle-ci ne doit pas se baser sur leur statut d'être humain, mais sur une prise en compte générale de l'ensemble des intérêts, qui peuvent, selon le contexte, être en faveur de l'Homme⁴.

3.2 L'évolution de l'œuvre de Singer et autres théories animalistes

L'œuvre de Singer ayant été publiée pour la première fois en 1975, son apport a par la suite, été élargi voire complété par d'autres auteurs. Les penseurs les plus souvent cités dans les écrits animalistes sont T. Regan, ainsi que S. Donaldson et W. Kymlicka, qui axent leurs analyses sur l'évolution relative aux droits des animaux (Véron, 2017 ; Simoneau Gilbert, 2019). Globalement, ces auteurs s'ancrent dans un animalisme juridique, pratique et coopérationniste. Aussi, il s'agit d'analyser de façon succincte leurs apports respectifs.

D'abord, Tom Regan, qui avancera le terme de « sujet d'une vie » auquel il donne la définition suivante : « *Les individus sont sujets-d'une-vie s'ils ont des croyances et des désirs ; une perception, de la mémoire, et un sens du futur, y compris de leur propre futur ; une vie émotionnelle ainsi que des sensations de plaisir et de douleur ; des intérêts en rapport aux préférences et au bien-être ; la capacité d'initier une action en vue de leurs désirs et de leurs buts ; une identité psychophysique au cours du temps ; et un bien-être individuel* » (cité par Simoneau Gilbert, 2019). Selon Regan et son époque (1983), seuls les mammifères entrent dans cette catégorie. Cependant, il mesurait déjà ses propos en affirmant qu'il serait peut-être pertinent d'inclure d'autres animaux, suite à l'évolution des connaissances scientifiques et éthologiques à venir. Et pour cause, au temps de Regan, les études scientifiques quant à la sensibilité et l'intelligence des animaux se penchaient surtout sur les mammifères. Dès lors, il estimait déjà que, dans quelques années, certains animaux seraient

⁴ Par exemple, si une famille projette de déménager, les intérêts des êtres humains vivant dans le ménage seraient sans doute à favoriser par rapport à celui des animaux qui le composent (choix de l'habitation nouvelle selon la proximité avec le lieu de travail, d'école, etc.).

inclus par les hommes dans cette catégorie. Par ailleurs, il est selon lui, nécessaire de traiter de façon équivalente ces « sujets d'une vie », arguant que chacun à une valeur égale en soi (Simoneau Gilbert, 2019). Il suit donc le principe de sentience mis en lumière par Singer ainsi que celui de prise en compte égale des intérêts, tout en avançant l'importance de la preuve scientifique pour attribuer à un être vivant cette capacité de sentience. Aussi, il distinguera la valeur objective et subjective des agents en disant que : « *Les sujets-d'une-vie n'ayant pas tous les mêmes potentialités à attendre de la vie, le dommage causé par la mort n'est donc pas le même pour tous* » (Regan, cité par Simoneau Gilbert, 2019). Ce dernier mettait donc également en avant la nécessité du contexte dans les choix moraux à poser. Enfin, pour Regan, les animaux sujets d'une vie doivent, au minimum avoir accès à deux droits. Le premier est le droit au respect, c'est-à-dire, le droit d'être traité comme une fin et non comme un moyen. Le second est le droit de ne pas subir de dommage causé soit par « infliction de douleur », soit par privation (Pelluchon, 2017 ; Simoneau Gilbert, 2019). Enfin, il est à noter que contrairement à Peter Singer, Tom Regan se positionne de façon ambivalente envers le recours à la « violence ». Il propose trois critères pour la rendre légitime (Best, 2017), à savoir : (1) être en position défensive face à une violence, (2) user de la violence en dernier recours et uniquement pour se défendre, (3) utiliser la force minimale nécessaire. Etant donné que pour Regan, les activistes de son époque n'avaient pas épuisé l'ensemble des actions non violentes, le recours à la violence ne pouvait se justifier (Best, 2017). La question de la violence au sein du mouvement fera l'objet d'une large analyse dans la suite de cet écrit (voir partie 2 - point 3), mais il est pertinent à ce stade, de comprendre que l'éthique animale de Peter Singer a, depuis sa parution, subi de nombreuses évolutions et ce, tant au niveau de sa théorie que de sa stratégie.

Ensuite, l'ouvrage de Donaldson et de Kymlicka, parut en 2011 et intitulé « Zoopolis : une théorie politique du droit des animaux » offrira un nouvel ancrage théorique et pratique aux défenseurs animalistes (Véron, 2017). L'apport de ce couple s'observe dans l'idée d'octroyer des droits positifs aux animaux et de les combiner à des obligations pour les Hommes. Le but est de mettre en œuvre un monde végétarien, vu comme débarrassé de toute exploitation animale. Aussi, ces derniers se disent abolitionnistes et la mise en pratique de leur théorie s'ancre dans le domaine de la coopération (abolitionnisme coopérationniste). Et pour cause, ils estiment que la fin de l'exploitation animale n'est pas synonyme d'une abolition totale des pratiques de domestication. Selon eux, un monde sans exploitation animale continuera de faire naître des relations homme-animal. Dès lors, leur ouvrage présente un système politique capable de réguler ces relations. Pour ce faire, l'idée centrale est d'attribuer aux animaux un statut politique, tout à fait nouveau et particulier. Enfin, à Zoopolis, tous les animaux n'ont pas accès aux mêmes statuts. Ces derniers seront définis sur base de l'intégration à trois catégories distinctes, qui donneront respectivement lieu à trois statuts, à savoir :

1. Les animaux domestiques (chiens, vaches, cochons, etc.) pour qui le statut de citoyen doit être reconnu. Aussi, il importe de mesurer ce qui se cache derrière le concept de « citoyenneté ». Souvent entendue dans la dimension restreinte du vote, la citoyenneté peut, plus largement, être perçue comme le droit de résider sur un territoire et de voir ses intérêts pris en compte dans l'élaboration du projet de bien public ou encore, dans l'établissement de ce qu'est l'intérêt général. Si les animaux ne peuvent voter, il est tout de même possible d'interagir avec eux et de comprendre leurs préférences. Pour les deux auteurs, les animaux, par leurs comportements et réactions, nous communiquent les éléments influençant positivement ou négativement leur bien-être subjectif. Enfin, pour cette catégorie d'animaux, il s'agit d'accorder un accès total aux droits à la santé, à la sécurité et à la socialisation, ainsi que le droit à l'accès à l'espace public (Véron, 2017).

2. Les *animaux liminaux*, c'est-à-dire, des animaux sauvages qui partagent notre territoire, tels que les pigeons ou encore les renards. Ces animaux pourront acquérir le statut de résidents permanents. Cela leur permettrait d'accéder au droit à la sécurité de résidence et à un environnement plus sûr. Enfin, il serait de notre devoir commun de limiter leur nombre, via, un contrôle en terme de population (gestion d'espèce) (Véron, 2017).
3. Les *animaux sauvages* (lions, singes, etc.) qui eux, doivent pouvoir atteindre un statut de souveraineté, c'est-à-dire que sur leur territoire de vie, une protection doit leur être assurée. La sécurisation de leur territoire sera assortie d'une plus juste répartition des risques (pris en compte dans le tracé des routes ou encore, dans l'aménagement du territoire), mais également, d'une représentation politique au travers des humains qui représenteraient leurs intérêts dans certaines instances de décision (Véron, 2017).

Pour expliciter tout ceci, les auteurs de Zoopolis donnent de multiples exemples, notamment, celui de la laine des moutons, provenant d'animaux sélectionnés génétiquement par les êtres humains, pour produire un maximum de cette matière. Maintenant que ces animaux existent, il est de notre devoir de les tondre et ce, uniquement pour leur bien-être. Cette laine pourrait, une fois récoltée, être utilisée, mais uniquement dans un cadre artisanal et strictement légiféré pour en éviter les abus. Enfin, les revenus engendrés par la vente des produits, pourraient être utilisés, en vue d'améliorer les conditions de vie de ces mêmes moutons (p.ex, en aménagement leur bergerie). L'idée générale de l'ouvrage est donc de faire des animaux des compagnons de vie, des voisins, c'est-à-dire, des membres de notre communauté, tout en donnant des pistes de mise en œuvre effectives et cadrées (Véron, 2017).

4. La rhétorique végétale

Des considérations éthiques à l'urgence de la crise climatique, l'argumentaire végétal transcende nombre de problématiques contemporaines. D'une manière générale, l'avènement du véganisme apparaît pour les adeptes comme une solution potentielle permettant de limiter certaines crises actuelles et à venir. Pour certains, il dépasse l'aspect éthique et individuel, pour s'ériger en nécessité sociétale, au regard des nombreux scientifiques qui plaident actuellement, pour une diminution de notre consommation de viande (ex : GIEC⁵, Greenpeace, etc.). Enfin, pour d'autres, l'éclosion d'une société végétale et antispéciste est promue dans une volonté de lutter contre l'ensemble des systèmes oppressifs de domination et d'exploitation. Ainsi, il s'agirait, via le mouvement de libération animale, de tendre vers plus de justice sociale globale, étendue aux animaux non-humains. Finalement, l'ensemble de la rhétorique entre constamment en résonnance, dans le sens où son argumentaire à la fois pluriel, pluridisciplinaire et systémique, couvre différentes composantes de nos sociétés. Ainsi, les attentes végétales sont globales et enchevêtrées dans différentes dimensions de nos civilisations, ce qui complexifie et enrichit à la fois l'analyse. Dès lors, pour faire état de la rhétorique végétale, les arguments mobilisés suivront l'observation faite lors de la prospection de la littérature et seront analysés au niveau mondial.

Pour commencer, les perspectives relatives à la question du bien-être animal feront l'objet d'une large analyse. Ensuite, les considérations environnementales seront présentées afin de témoigner des externalités négatives liées à la pratique de l'élevage intensif. Ensuite, l'argument relatif aux aspects sanitaires et de santé sera également mobilisé. De plus, il s'agira de croiser des problématiques sociales telles que la faim dans le monde, avec le

⁵ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, dit aussi, « IPCC » en anglais pour Intergovernmental Panel on Climate Change.

fonctionnement de notre système agro-alimentaire carniste (arguments sociaux). Enfin, le véganisme, sous son aspect antispéciste, sera mis en parallèle des théories écoféministes afin de mesurer comment il entre en relation avec d'autres formes de luttes sociales.

4.1 La question du bien-être animal

Puisque le souci du bien-être animal semble être à l'origine de l'émergence du mouvement actuel, il semble nécessaire de baliser historiquement et scientifiquement cette composante. La première partie de l'ouvrage a mis en avant les freins historiques et culturels qui obstruent la prise en compte du bien-être et/ou des intérêts des animaux. Pour rappel, il s'agit, en Occident, de la pensée naturaliste et de sa vision mécaniste, du créationnisme et de ses perspectives fonctionnalistes et enfin, de l'humanisme et de l'anthropocentrisme. Dès lors, ce point-ci s'attèlera à mettre en lien ces pensées avec les fondements éthiques et scientifiques qui poussent à l'inverse, c'est-à-dire, à une prise en compte accrue des intérêts et du bien-être des animaux non-humains. Aussi, l'étude propose une approche historico-scientifique quant à l'évolution des connaissances éthologiques. Enfin, deux éléments centraux seront analysés, à savoir, la cognition animale et les capacités reconnues de sentience.

Premièrement, l'idée que l'on se fait de la cognition animale, dépend des avancées scientifiques et philosophiques faites sur le sujet à un temps T. Si aujourd'hui, le terme « cognition animale », s'apparente à une approche cumulative des expériences réalisées en psychologie expérimentale (observations cliniques) et en éthologie, l'évolution des perceptions dans le domaine peut s'établir sur trois grandes périodes (Vauclair, 1996) :

D'abord, l'époque pré-darwinienne (avant le 19^e siècle), où émerge le dualisme naturaliste qui étend séparer le corps de l'esprit. Les animaux sont différents des humains par nature et ne peuvent, à l'inverse des Hommes, échapper à leur nature profonde (naturalisme). De plus, selon Descartes, leurs réactions sont mécaniques et non subjectives (Ricard, 2014). Les penseurs humanistes s'ancreront dans la continuité de cette pensée en relayant les animaux à des objets, des moyens, en vue d'une fin, à savoir, celle de l'homme. Pour preuve, Kant écrivait dans son livre « Leçon d'éthique » : *« Les animaux n'ont pas conscience d'eux-mêmes et ne sont par conséquent que des moyens en vue d'une fin. Cette fin est l'homme. (...) Les devoirs que nous avons envers les animaux ne sont que des devoirs envers l'humanité »* (cité par Ricard, 2014, page 27). A cette époque, les animaux sont donc considérés comme des objets, sans but en soi et sans capacité cognitive particulière. Les études réalisées portent en elles ce paradigme et ne permettent donc pas de faire état de l'ensemble des capacités animales, jugées alors quasi-inexistantes ou mécaniques.

Par la suite, les postulats de Darwin (19^e siècle) viendront faire pâlir ces idées et ce, notamment, en collaboration avec l'avènement d'une psychologie comparée. L'adaptation et la sélection naturelle s'ancrent dans une continuité du vivant, vue comme évolutive et comparative. Peu à peu, cette idée fait son chemin et remet en cause les postulats naturalistes et humanistes en mettant en avant une « cognition évolutive possible » pour l'ensemble du vivant animé, relayant dès lors, les différences à des questions de degrés et non plus de nature. La stricte séparation entre animaux-humains et animaux non-humains tend à s'affaiblir et pousse les scientifiques à investiguer davantage le psychisme animal.

Enfin, le développement du post-darwinisme et les études behavioristes (20^e siècle), portées, par exemple, par Watson (1878-1958), viendront renforcer l'idée d'une cognition évolutive. Et pour cause, si les animaux peuvent apprendre, alors une élévation de leurs capacités

cognitives est plausible. Les animaux peuvent évoluer et ne sont donc nullement statiques en terme de cognition. Ils ont des particularités intéressantes et les études centrées sur leurs capacités cognitives se multiplient. Elles donnent des résultats et conduisent à changer le regard mécaniste et fonctionnaliste porté jusqu'à lors sur les animaux non-humains.

Fondamentalement, les découvertes scientifiques en éthologie témoignent d'une large palette de capacité(s) animale(s) et ce, tant en termes cognitifs, qu'en termes d'acquis sensoriels, émotionnels ou encore, sociaux. Ces dernières ont notamment permis de mettre en avant le fait que même si les animaux ne parlent pas et ne sont pas capables par exemple, de jouer aux échecs, ils n'en sont pas moins des agents sociaux, agissant sur et selon leur environnement. Les études expérimentales ont prouvé, entre autre, la présence d'une conscience de soi chez l'animal et/ou d'aptitudes de catégorisation et d'adaptation. Certains recourent à l'outil et disposent de la capacité à transmettre leur utilisation aux générations suivantes, quand d'autres adoptent des comportements sociaux de résolution de conflits, d'empathie et de manipulation (Vauclair, 1996 ; Treich, 2018 ; Bonnardel et Al., 2018). Il s'agit bien entendu, d'une liste non exhaustive étant donné que répertorier en détail la totalité des capacités sociales et cognitives de l'ensemble des espèces animales est un exercice périlleux, qui mériterait un ouvrage à lui seul. Toutefois, cela permet de nuancer l'idée de l'animal-machine et de démontrer chez les animaux non-humains, la présence de capacités particulières, certes différentes de celles de l'homme, mais non moins spectaculaires.

Néanmoins, si les études éthologiques ont joué un rôle important dans les connaissances relatives aux capacités cognitives et émotionnelles des animaux, l'essentiel de l'argument végétarien quant au bien-être animal demeure dans la sphère de la souffrance et de la perception de cette dernière (capacité de sentience). Ainsi, la question centrale est la suivante : Les animaux sont-ils capables de ressentir de la douleur et sont-ils conscients de cette douleur ? Le fait est que les animalistes tendent à susciter un déplacement en ce qui concerne les caractéristiques menant à une prise en compte des intérêts. Pour eux, l'anthropocentrisme et les critères justifiant la supériorité humaine sont arbitraires et fallacieux (Véron, 2017). Les critères d'intelligence ou encore, de parole, doivent laisser place à la capacité de sentience. La sensibilité de l'ensemble des animaux (humains et non-humains), doit donc être à la base de nos comportements à leur égard (Singer, 2012 ; Véron, 2017). Aussi, Wilmer parle de « révolution copernicienne », pour témoigner du passage d'une considération basée sur les capacités cognitives à une considération tournée sur la capacité de sentience (Spriet, 2016). Pour renforcer cette position, Giroux et Larue (2017) mettent en balance le cas des personnes handicapées mentales. Démunies de leurs capacités intellectuelles et/ou de parole, pourrions-nous affirmer qu'elles ne ressentent pas la douleur ? Cela paraît absurde.

L'étude a déjà présenté les théories scientifiques relatives à la sentience, notamment, en mettant en avant les attributs biologiques et physiologiques nécessaires à son existence. Pour rappel, celle-ci demande la présence d'un système nerveux central, qui dépasse donc, celle de nocicepteurs. Cette démonstration a donc écarté bon nombre d'êtres vivants, tels que les plantes, mais peuvent également être exclus, les bactéries et les champignons. Dès lors, la sphère de la souffrance effective s'en trouve réduite aux individus vivants, doués d'un système nerveux central, autrement dit, les animaux, insectes, crustacés et éponges compris (Véron, 2017 ; Bonnardel et Al., 2018 ; Artaud et Al., 2019 ; Olivier, 2020).

In fine, la sensibilité animale et les capacités cognitives des animaux semblent s'imposer comme des réalités scientifiques, ce qui conduit la population à prendre en compte les intérêts des animaux de façon croissante (Albala, 2008 ; Bismuth & Al., 2018). Cependant, le regard

de cette dernière se tourne majoritairement sur les pratiques d'élevage (Treich, 2018 ; Fougier, 2019). En effet, bien que des avancées scientifiques remettent en cause la façon dont nous traitons les animaux, c'est avant tout la méfiance de la population quant aux pratiques de l'agro-industrie qui pousse les pouvoirs politiques à statuer sur l'amélioration des conditions d'élevage. Dès lors, cela tend à effacer les perspectives d'abolition et d'amélioration des hiérarchies entre espèces, pour tourner le regard vers des approches welfaristes et l'aspect « pratiques alimentaires » du véganisme. Les décideurs cherchent à rendre l'exploitation « éthique », ou encore « humaine » et ce, dans le but de la faire paraître plus acceptable aux yeux de l'opinion publique, sans jamais douter ou remettre en cause la pertinence de celle-ci. Par conséquent, les experts en sciences animales appréhendent le bien-être animal selon des indicateurs des plus surprenants, tels que le taux de mortalité ou le niveau de stress. Ces critères sont contestés par les militants animalistes et antisécistes (Treich, 2018).

Sociologiquement, il apparaît que notre rapport au bien-être animal se construit aujourd'hui sur des paradoxes. Le premier s'observe dans la continuité même des élevages. En effet, la souffrance et la cognition animale étant aujourd'hui des faits établis, comment justifier le maintien des pratiques de production, des techniques d'élevage, qui sont manifestement dramatiques pour les animaux ? Ensuite, comment expliquer que l'intérêt croissant de la population pour le bien-être animal ne se répercute que peu, dans les choix opérés par les consommateurs. Pour exemple, une étude, réalisée au Pays-Bas montre que l'on peut se dire « sensible au bien-être animal », tout en continuant à consommer de la viande produite dans des conditions largement éloignées de cette notion. Ainsi, dans ce pays, 69% des personnes estiment que le bien-être animal est une question majeure. Pourtant, seulement 27% d'entre eux, intègrent cette notion dans leurs choix de consommation (Treich, 2018). Des auteurs ont tenté d'expliquer ces paradoxes et ce, notamment en ayant recours à des notions psychologiques ou qui ont trait au domaine de la psychologie sociale.

Tout d'abord, le concept de dissonance cognitive. Le consommateur, se trouvant face à la réalité de la souffrance animale aurait deux choix. Soit, arrêter sa consommation, soit, modifier ses perceptions de la réalité (Ricard, 2014). C'est sans doute pour justifier sa consommation que l'on estime, de façon arbitraire, qu'un chien est plus intelligent qu'un cochon. En effet, c'est en niant leur intelligence (mentaphobie) et en accordant une individualité au compte goutte, que l'on justifie la consommation de l'un et l'amour pour l'autre. Ainsi, « *contrairement aux végétariens, les omnivores attribuent des capacités mentales différentes aux animaux qu'ils mangent* » (Bilewicz, cité par Treich, 2018, page 25). Ensuite, l'invisibilité des élevages et des abattoirs permet de nier la réalité de la souffrance intrinsèque de ces derniers (Reus, 2010 ; Safran Foer, 2010 ; Treich, 2018). En 2009, Paul McCartney posait cette réalité dans l'affirmation suivante : « *Si les abattoirs avaient des murs de verre, tout le monde serait végétarien* » (cité par Gothière et Arsac, 2019, page 7). La distanciation quant à elle, opère une déconnexion entre l'animal et le produit consommé. Ainsi, pour les auteurs, cette dissonance cognitive, couplée à l'invisibilité et à la distanciation, permet de construire et de renforcer le système carniste (Reus, 2010 ; Joy, 2010). Enfin, le recours à la notion de passager clandestin tend à expliquer pourquoi le consommateur, qui se dit « sensible au sort des animaux », continue d'en consommer leur chair. L'observation est basée sur l'expérience Californienne. Là-bas, 95% des œufs consommés avant 2008, sont produits dans des élevages en batterie. Pourtant, 2/3 de la population vote en 2008, l'interdiction de ce type d'élevage. Ainsi, comme dans l'exemple des Pays-Bas, il existe un différentiel manifeste entre l'acte de consommation et la sensibilité pour les animaux. Selon Treich (2018), cela peut s'expliquer par le fait que le consommateur, isolé dans le supermarché, estime qu'il n'a que peu d'influence sur les conditions générales d'élevage et

d'abattage des animaux. Dès lors, se pensant impuissant, ce consommateur, dans une démarche rationnelle, n'a que peu d'incitation à poser un choix qui aille à l'encontre de ses intérêts personnels et ce, peu importe son degré d'empathie pour les animaux.

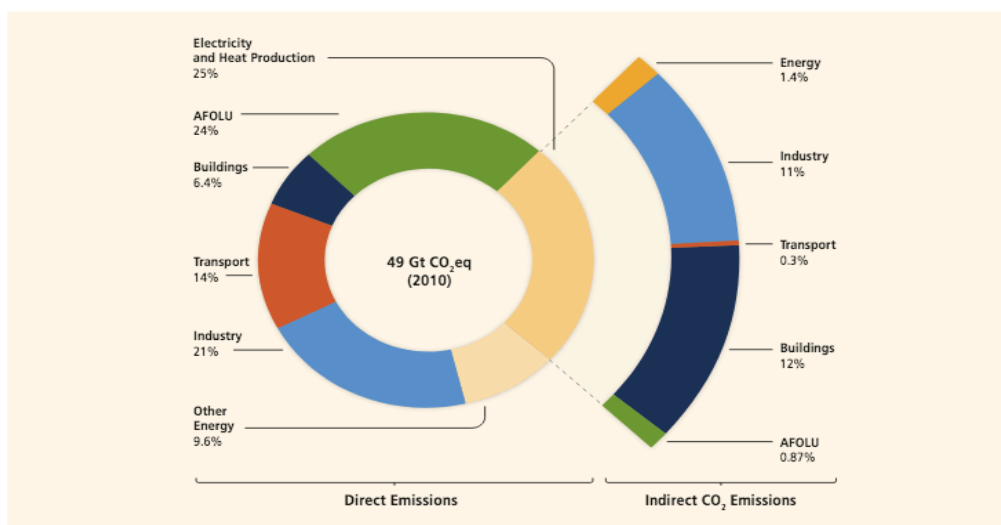
4.2 Les questions environnementales

Comme précisé plus haut, de nombreux climatologues et ONG environnementales imputent à la production de viande et de P.O.A, une responsabilité importante dans le(s) phénomène(s) de changement(s) climatique(s) actuellement observé(s) (IPCC/GIEC, 2014 ; Spriet, 2016 ; Tirado & Al., 2018 ; GRAIN & IATP, 2018 ; Treich, 2018). C'est également un argument souvent mobilisé par les adeptes du véganisme pour montrer l'impact négatif que la consommation carnée intensive peut avoir sur l'ensemble de notre environnement. Alors, quelle est la part de responsabilité de l'élevage dans la crise climatique actuelle ? La Terre peut-elle supporter une consommation carnée continue et en potentielle augmentation ?

Souvent pointée comme l'une des causes principales du dérèglement climatique, l'agriculture représente, selon le GIEC/IPCC (2014), 24% des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'origine anthropique. Cela signifie qu'il est le deuxième secteur le plus polluant et ce, juste derrière le secteur relatif à la production d'énergie et juste devant l'ensemble de l'industrie. Il est également largement supérieur au secteur du transport dans son ensemble. De plus, le graphique suivant nous indique également que 0.87% des énergies produites sont indirectement redirigées vers l'agriculture (IPCC, 2014).

Figure n°3 : Pourcentage de gaz à effet de serre par secteur économique, en 2010

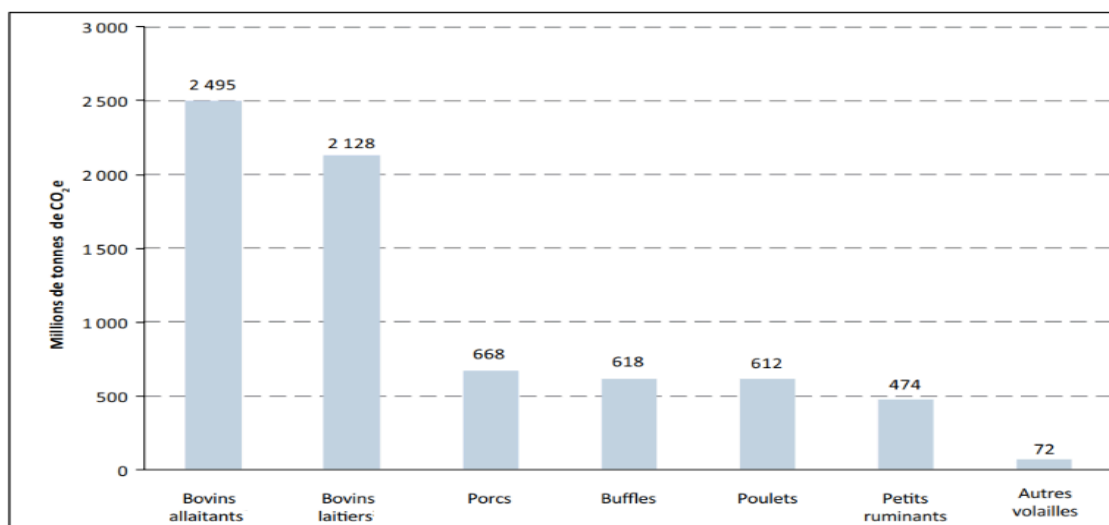
Greenhouse Gas Emissions by Economic Sectors



Source : IPCC, 2014, page 9

Néanmoins, ce chiffre (24% + 0.87%) regroupe les émissions dues au secteur agricole dans son ensemble. Ainsi, il inclut l'agriculture végétale, l'élevage, l'exploitation forestière et la déforestation (AFOLU). Dès lors, pour la FAO, la responsabilité réelle de l'élevage se chiffre plutôt aux alentours de 14,5% (Giroux et Larue, 2017). Ce secteur reste donc l'un des plus polluant et agir sur ce dernier, représente un espoir certain pour limiter le réchauffement global de la planète (IPCC, 2014 ; Tirado et Al., 2018). Cependant, il est à préciser que toutes les espèces animales ne se valent pas, en ce sens, que certaines sont substantiellement beaucoup plus polluantes à produire. Pour preuve, le graphique suivant représente le taux d'émissions de GES par espèce animale :

Figure n°4 : Emissions de gaz à effet de serre, en million de tonnes de CO₂, en fonction de différentes filières d'élevage, en 2005



Source : Gerber *et al.*, 2013/2014.

Source : Spriet, 2016, page 54

La première cause du réchauffement/dérèglement climatique assignable à l'élevage se situe hors des frontières des pays les plus gros consommateurs de viande. Et pour cause, les animaux exploités dans les élevages intensifs des pays de l'OCDE sont majoritairement nourris au soja transgénique, principalement importé du Brésil, où, environ 2.8 millions d'hectares sont utilisés pour nourrir le bétail Européen (Saporta, 2012 ; Spriet, 2016 ; Giroux et Larue, 2017). C'est pourquoi, selon la Banque Mondiale, l'élevage est responsable de 91% de la destruction de la forêt Amazonienne (Saporta, 2012 ; Spriet, 2016 ; Véron, 2017). Néanmoins, c'est avant tout l'élevage bovin qui est en cause, car selon Greenpeace (2017), il est responsable, à lui seul, de 63% de cette destruction. Deux phénomènes sont principalement en cause, à savoir, la conversion des forêts en zones pâturage ou encore, la mise en place de monocultures de soja. L'exemple de la forêt Amazonienne est souvent cité car il représente le cas le plus marquant. Toutefois, ce n'est pas la seule forêt qui subit une déforestation massive. D'autres régions sont touchées, à l'instar de certains pays d'Afrique et d'Asie (Saporta, 2012 ; Spriet, 2016). Bien sûr, l'élevage ne peut à lui seul expliquer l'ensemble de la perte de la surface forestière. Cependant, il est intéressant de visualiser les principaux facteurs à l'origine de cette disparition et surtout, de percevoir les disparités régionales. Ainsi, d'une façon globale, voici les principaux facteurs à l'origine de la déforestation mondiale :

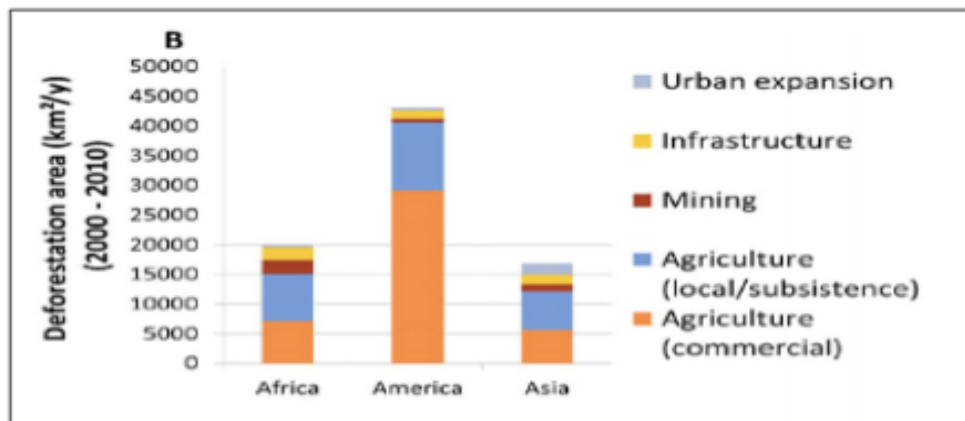
Figure n°5 : Causes directes de la déforestation mondiale entre 2000 et 2010

Causes directes de déforestation	Part de la déforestation attribuable à cette cause
Agriculture commerciale à grande échelle	40 %
Agriculture de subsistance locale à petite échelle	33 %
Expansion des infrastructures	10 %
Expansion des zones urbaines	10 %
Extraction minière	7 %

Source : d'après FAO, 2016c.

Source : Spriet, 2016, page 35

Figure n°6 : Causes directes de la déforestation entre 2000 et 2010, selon trois régions étudiées

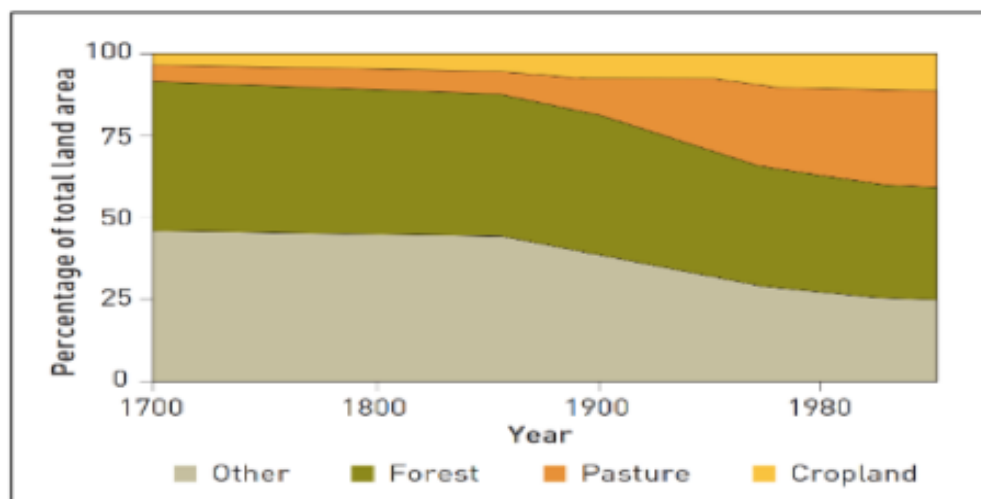


Source : Honosuma *et al.*, 2012.

Source : Spriet, 2016, page 35

Ensuite, la figure suivante permet de visualiser la façon dont les différents types de surface ont évolué au cours du temps (entre 1700 et 1995).

Figure n°7 : Evolution des surfaces mondiales en forêt, pâturage et culture, entre 1700 et 1995



Source : Goldewijk et Battjes, 1997, cité par Steinfeld *et al.*, 2006.

Source : Spriet, 2016, page 33

Bien que les temporalités soient différentes, les graphiques présentés permettent de confirmer les observations. Les différences régionales sont importantes mais la présence d'une déforestation due à une agriculture commerciale, c'est-à-dire d'exportation (soja, huile de palme, viande bovine, etc.) est manifeste. Cette dernière est particulièrement déterminante dans le cas de l'Amérique, notamment, du fait que la forêt Amazonienne sert de fournisseur de soja privilégié pour l'Europe. Aussi, les forêts rasées, principalement, pour les cultures commerciales de soja, sont généralement transformées en monocultures. Ces dernières, couplées avec l'usage de produits phytosanitaires (herbicides, fongicides, etc.) causent de graves effets sur la qualité des eaux, des sols et de l'air. Le troisième graphique permet quant à lui, de visualiser l'importance prise par la mise en pâturage, qui s'est accrue au cours du temps. Il est clair que les pâtures sont les types de surfaces qui se sont le plus étendues dans la période mentionnée et ce, du fait de l'évolution continue de la production et de la consommation de produits carnés. Il est à noter que la déforestation, outre la diminution des capacités d'absorption des GES (puits de carbone) et les émissions dues à la pratique en elle-

même, conduit également à bouleverser les habitats naturels, ce qui crée des conséquences négatives et irréversibles pour la biodiversité. En effet, l'élevage serait la première cause directe de la perte de cette biodiversité (Spriet, 2016 ; Treich, 2018).

De plus, l'accroissement de la taille des cheptels conduit à une augmentation des déjections d'élevage qui peuvent de moins en moins être valorisées dans les processus de cultures (Safran Foer, 2010 ; Saporta, 2012 ; Treich, 2018). En effet, le lisier, entendu comme l'ensemble des déjections fécales animales, représente environ 3200 tonnes pour un élevage porcin classique (intensif) ; 2900 tonnes pour un élevage de poulets de chair et 155 000 tonnes pour un élevage de bétail (Safran Foer, 2010, page 223). Ces chiffres prennent du sens lorsqu'ils sont mis en parallèle des déjections humaines. Pour l'exemple des Etats-Unis, « *en tout, les animaux d'élevage produisent 130 fois plus de déchets que la population humaine – environs 39 tonnes de merde par seconde. La capacité de pollution de cette merde est 160 fois plus importante que celle d'eaux usées municipales non traitées* » (Government Accountability Office, cité par Safran Foer, 2010, page 223). Le lisier laissé en surface ou déversé sur les sols, tend à polluer les sols agricoles (résidus divers) et les eaux, mais également, l'air environnant et ce, notamment, du fait des rejets d'ammoniaque et de particules de méthane et de protoxyde d'azote, deux gaz au potentiel de réchauffement supérieur à celui du dioxyde de carbone (Safran Foer, 2010 ; Saporta, 2012 ; Treich, 2018).

Bien sûr, il importe de préciser que la « merde », en tant que source d'engrais non négligeable, a souvent été l'amie des agriculteurs. Néanmoins, le problème se pose lorsqu'il y a intensification et ultra-spécialisation des élevages, c'est-à-dire que les éleveurs comptent un cheptel de plus en plus important et que de surcroît, ils ne produisent plus eux-mêmes des cultures végétales. Ces derniers ne parviennent donc plus à valoriser ce lisier. De plus, les quantités astronomiques énoncées ne peuvent *de facto*, pas toutes servir à enrichir le sol. Globalement, le problème central du lisier réside dans le fait qu'il n'existe pas suffisamment de structure de traitement des déchets des animaux d'élevage (Safran Foer, 2010). C'est pourquoi, même si le lisier est favorable à la régénération des sols, ceux-ci ne sont plus capables de tout assimiler, tant la quantité de lisier ne cesse de croître.

Il est à noter que la pollution due à cette importante quantité de lisier a certes, des effets sur la pollution en général, mais c'est avant tout dans son aspect sanitaire qu'elle représente le plus grand danger. Dès lors, cette question sera davantage traitée dans le point relatif aux questions sanitaires et de santé, mais il importe de garder à l'esprit que la gestion (déversement) des déjections animales, venant des élevages, met en péril la santé des sols, ainsi que les réserves mondiales d'eau potable contenues dans les nappes phréatiques et ce, du fait de l'infiltration/lessivage des nitrates et des agents pathogènes (L214, 2020).

En ce qui concerne la pollution des eaux, le bilan reste le même. Les produits azotés et le phosphore contenus dans les agents chimiques, nécessaires, entre autre, à la production de monocultures de soja, ruissellent jusqu'aux lacs, rivières et nappes phréatiques, pour polluer de façon lente mais certaine, l'ensemble des sources d'eau (potable) de la planète. Cela conduit, par exemple, au phénomène d'eutrophisation des eaux, dont les habitants bretons ont été les victimes, de façon répétée depuis 1971 (Saporta, 2012). *In fine*, l'élevage serait responsable de 74% de l'eutrophisation des espaces aquatiques (L214, 2020). De plus, il est à noter que la pollution des eaux n'est pas le seul facteur incriminant pour l'élevage, ce dernier étant de surcroît, très gourmand en ressource hydrique. Par conséquent, dans un monde où la demande en eau ne cesse de croître, cette consommation est-elle soutenable au niveau global ? Au total, l'agriculture utilise environ 80% des réserves en eaux de la planète. Au

regard des chiffres fournis par le tableau suivant, il apparaît que le passage à une alimentation végétale pourrait réduire cette proportion (Véron, 2017).

Figure n°8 : Quantité d'eau nécessaire en litre, à la production d'un kilogramme de protéine, en fonction d'un produit donné

Aliment	Eau utilisée (L/kg)					Protéines (g/kg)	Eau utilisée (L/kg de protéines)	
	verte	bleue	grise	total	bleue + grise		total	bleue + grise
Légumineuses	3180	141	734	4055	875	215	19 000	4 100
Céréales	1232	228	184	1644	412	80	21 000	5 200
Lait	863	86	72	1020	158	33	31 000	4 800
Oeufs	2592	244	429	3265	673	111	29 000	6 000
Poulet	3545	313	467	4325	780	127	34 000	6 100
Boeuf	14 414	550	451	15 415	1001	138	112 000	7 300
Porc	4907	459	622	5988	1081	105	57 000	10 300

Chiffres issus de : Mekonnen and Hoekstra, 2012. A Global Assessment of the Water Footprint of Farm Animal Products.

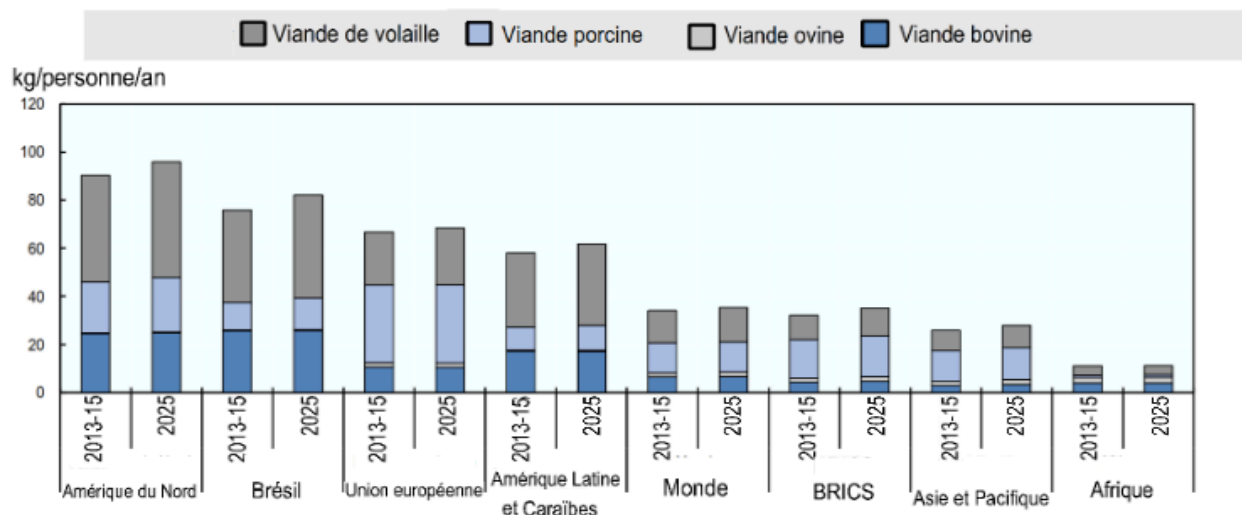
Source : L214, 2020 (Site : viande.info)

Pour information, l'eau peut prendre trois appellations différentes selon son origine. Tout d'abord, l'eau « bleue », qui s'entend comme l'eau douce disponible dans les nappes phréatiques (souterraine), dans les rivières, etc. (de surface). Ensuite, l'eau « verte » représente l'eau de pluie stockée dans les sols. Enfin, l'eau « grise » est définie comme l'eau (bleue) polluée par les processus de production. Dès lors, elle représente la quantité d'eau nécessaire à l'absorption des polluants générés par l'une ou l'autre production. Aussi, c'est avant tout sur les eaux bleues et grises que l'attention doit se porter puisque l'eau verte n'est pas concernée par le stress hydrique à venir (demande supérieure aux ressources en eau disponibles). De plus, prendre en compte l'eau verte reviendrait à opérer un calcul trompeur, du fait que les prairies sont particulièrement consommatrices d'eau (stockage). En effet, si on entend souvent dire que 15000L d'eau sont nécessaires à la production d'un kilogramme de viande de bœuf, cette affirmation manque souvent de préciser de quel type d'eau il s'agit. En réalité, dans ces 15000L d'eau, 90% proviennent d'eau de pluie et donc, d'eau verte. Etant donné que les prairies ne sont pas toujours des terres cultivables, un calcul justement posé tend uniquement à comparer l'utilisation d'eau grise et bleue pour mesurer la pression hydrique impulsée par des productions animales ou végétales (L214, 2020). Les marges tendent donc à se réduire bien que la production de viande reste plus gourmande en eau.

En conclusion, il semble que la chaîne de valeur carniste est extrêmement polluante et dommageable pour l'environnement et la biodiversité. Les animaux sont nourris avec un savant mélange de maïs et de soja transgénique (Saporta, 2012), produit à l'autre bout de la planète sur un modèle intensif (monoculture) et ce, en lieu et place des forêts tropicales et primaires. Les animaux suralimentés et en mauvaise santé sont gavés d'antibiotiques qui se retrouvent ensuite dans nos assiettes, dans nos cours d'eau, etc. De plus, les transports nécessaires au commerce mondial de viande, l'énergie demandée par les infrastructures et les intrants chimiques (produits phytosanitaires, antibiotiques, carburant pour les machines agricoles, etc.) accentuent la consommation mondiale en pétrole. Par exemple, la ventilation et le chauffage nécessaires aux élevages industriels représentent 85% de l'énergie utilisée dans un élevage de porcs classique (Saporta, 2012). Enfin, le lisier généré par ces animaux d'élevage ne parvient plus, ni à être valorisé, ni à être géré, ce qui mène à des dangers sanitaires importants. Dès lors, outre le massacre perpétuel d'animaux sensibles, l'élevage actuel, majoritairement intensif se montre agressif pour notre santé et pour l'environnement dans son intégralité (eau, sol, air, ressource en énergie).

Cependant, il est à préciser que l'inquiétude relative aux externalités négatives de l'élevage s'accroît lorsque ces données sont mises en parallèle de l'évolution de la population et de sa consommation de viande à venir pour 2025-2050. Les auteurs estiment qu'en 2050, nous serons environ 9 milliards de personnes à peupler la planète (Brunel, 2008 ; Spriet, 2016). De plus, les pays émergents tendent à consommer davantage de produits carnés, vu comme le symbole d'une évolution de revenus (Treich, 2018). Aussi, les données projetées pour 2025 annoncent une augmentation continue et généralisée de la consommation de viande :

Figure n°9 : Consommation de viande en kilogramme et par habitant, selon les pays/régions du monde en 2013-2015, avec projections pour 2025



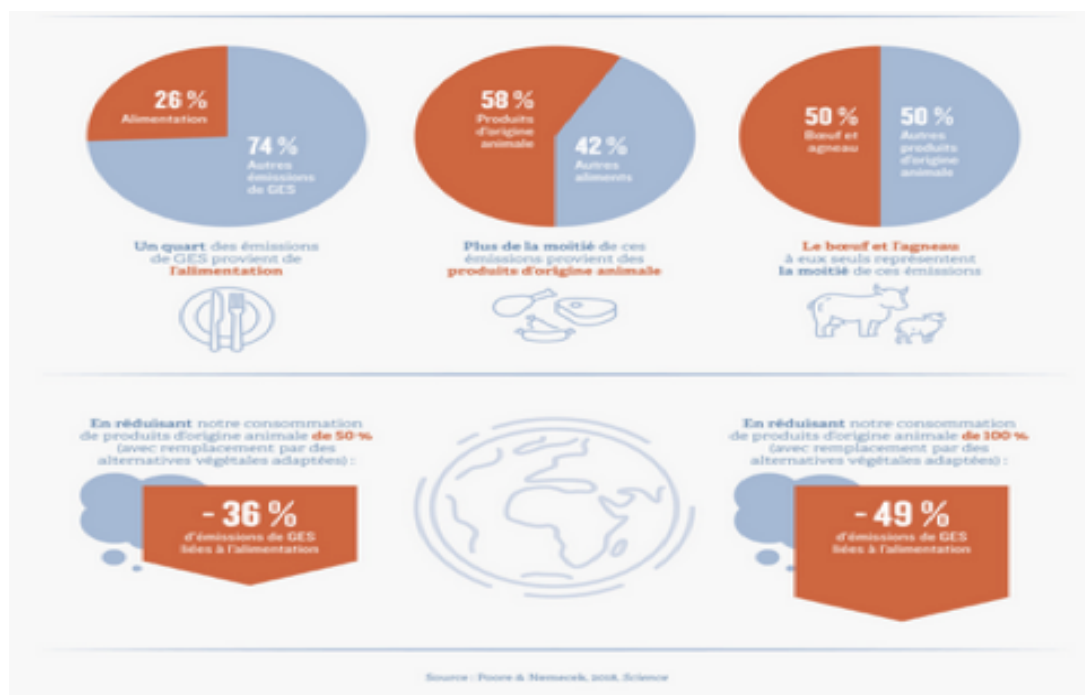
Source : OCDE/FAO, 2016.

Source : Spriet, 2016, page 27

Dans une temporalité plus longue et puisque les pays émergents et les pays dits « en développement » représentent, respectivement, le pôle d'augmentation de consommation (revenu) et d'accroissement démographique, la FAO projette, pour 2050, une évolution de la production agricole d'environ 60% par rapport à la moyenne observée entre 2005-2007. Il est à noter que, 70% de ces 60% seraient directement concernés par les animaux d'élevage (Spriet, 2016). Aussi, les tendances polluantes observées risquent de s'accroître d'ici 2050, ce qui tendra à accentuer le réchauffement climatique global, mais également, à limiter les surfaces agricoles pour des projets alternatifs et ce, tout en saturant la demande en eau.

Pour répondre à ces défis, certains auteurs se sont penchés sur les effets d'une réduction de notre consommation carnée. Tout d'abord, Poore et Nemecek qui, en 2018, offrent une analyse globale des effets de nos différents régimes alimentaires. Ils partent d'un constat : l'élevage actuel est responsable de 15% des émissions de GES d'origine anthropique (21% si on inclut la déforestation). De plus, il serait responsable de 25% de l'acidification des sols et de 74% de l'eutrophisation des eaux. Selon eux, passer à un mode d'alimentation végétane permettrait de réduire de 76% les surfaces agricoles utilisées pour la production alimentaire, tout en limitant les émissions de GES liées à notre alimentation de 49%. Ils estiment également qu'un régime à 50% végétarien, limiterait l'usage des surfaces agricoles de 51% et ce, en réduisant nos émissions alimentaires de 36% (L214, 2020).

Figure n°10: Constat relatif à l'impact de l'alimentation carnée sur l'environnement et perspective de diminutions liées à la modification des régimes alimentaires à l'échelle mondiale



Source : Poore et Nemecek, cité par L214, 2020 (Site : viande.info)

D'autres études viennent corroborer ces résultats. Véron (2017) par exemple, met en avant une étude européenne, qui tend à démontrer qu'une réduction de 50% de notre consommation de viande et de P.O.A (remplacée, par une alimentation riche en légumineuses et en céréales) permettrait à l'Union Européenne de progresser sur différents niveaux. D'abord, les émissions d'azote seraient réduites de 40% et les émissions de GES seraient en baisse de 25 à 40% selon le modèle agricole mis en place pour les nouvelles cultures. Enfin, les surfaces agricoles nécessaires à l'alimentation par habitant seraient réduites de 23%. L'effet connexe serait la limitation des importations de soja de 75%, qui permettrait de réduire drastiquement les émissions dues aux transports. Tout cela se traduirait par une amélioration de la qualité des sols, des eaux et de l'air pour l'ensemble des pays Européens. Enfin, une étude suédoise a mis en balance la réduction de la production d'aliments carnés, avec le recours à des cultures locales et de saison. Les résultats montrent qu'une alimentation végétarienne, locale et de saison permettrait de réduire les émissions de GES de 61%, contre seulement 16% pour une alimentation omnivore similaire (Véron, 2017). Enfin, selon une étude américaine de 2008, « une alimentation végétalienne non locale émettrait sept fois moins de gaz à effet de serre qu'une alimentation omnivore totalement locale » (Véron, 2017, page 87).

4.3 Les questions sanitaires et de santé

Les aspects environnementaux ne sont pas les seuls éléments qui puissent être présentés à charge de l'élevage. La rhétorique végane s'ancre également dans un souci de santé de corps et de santé publique. Dès lors, quels sont les liens entre consommation de viande et santé ? Consommer de la viande, est-ce nécessaire pour vivre longtemps et surtout, en pleine santé ? A l'inverse, le régime végétalien est-il bon pour la santé ? La découverte de la B12 de synthèse en 1947 permet-elle à ce régime d'assurer l'ensemble des besoins physiologiques de l'Homme (Antigone XXI, 2018) ? Finalement, comment notre rapport aux animaux influence-t-il les aspects sanitaires de nos sociétés et quels risques planent sur nos têtes ?

Tout d'abord, les crises sanitaires liées à l'élevage sont malheureusement assez anciennes et récurrentes. Le virus « influenza », aussi connu sous le nom de « grippe aviaire » est une maladie zoonotique, transmissible de l'animal à l'homme. Cette dernière, trouve son origine en 1918, dans le virus H5N1 et prendra le nom de « grippe espagnole ». Celle-ci se transformera rapidement en pandémie et causera la mort de 50 à 100 millions de personnes (Safran Foer, 2010). Le virologue R. Webster est à l'origine de la « théorie de la basse-cour ». Selon lui, « *les virus responsables des pandémies humaines empruntent certains de leurs gènes aux virus grippaux des volailles domestiques* » (cité par Safran Foer, 2010, page 168). L'origine aviaire de la seconde pandémie de 1968, renforcera le consensus scientifique : « *La source première de toutes les sources grippales provient des oiseaux aquatiques sauvages, tels que les canards et les oies, qui sillonnent la Terre depuis plus de cent millions d'années. Il s'avère donc que la grippe est étroitement liée à notre relation avec les oiseaux* » (Safran Foer, 2010, page 169).

Aujourd'hui, même si la grippe H5N1 semble épargner les populations, les grippes aviaires et les fièvres/grippes porcines (mutation du gène H5N1 en gène H1N1 transmissible à d'autres espèces), planent encore sur nos sociétés comme une sorte d'épée de Damoclès (Lina et Salomon, 2009). Et pour cause, l'OMS déclarait en 2004 : « *Nous savons qu'une nouvelle pandémie est inévitable (...) Elle se rapproche* » (Safran Foer, 2010, page 166). Effectivement, 2020 connaît une nouvelle crise sanitaire et virologique via l'observation des cas de coronavirus (covid-19). Selon l'écologue Philippe Grandcolas, les maladies infectieuses qui émergent sont en lien direct avec nos façons d'entrer en relation avec l'environnement naturel et avec l'ensemble de la biodiversité. Les origines du Covid-19 seraient une nouvelle fois, liées à nos relations avec les animaux. En effet, l'impact de l'urbanisme humain tend à rompre les équilibres anciens entre zones sauvages et zones de civilisation, multipliant ainsi, les zones de propagation des virus (Valo, 2020 ; Rougier, 2020).

De plus, les procédés d'élevage et d'abattage tendent à nuire à notre santé et ce, en contaminant la viande, de l'engraissement (antibiotiques) jusqu'à l'abattage (contamination). En Europe notamment, 75% des poulets seraient infectés par la bactérie « campylobacter », qui serait, à elle seule, à l'origine de la plupart des gastro-entérites du monde (Véron, 2017). Les petites grippes ou les intoxications alimentaires pourraient être directement corrélées avec la consommation de produits carnés infectés (Safran Foer, 2010 ; Véron, 2017). Ce constat amène la conclusion suivante, formulée par la FAO : « *Il n'est pas surprenant que les trois quart des nouveaux agents pathogènes ayant affectés les être humains dans les dix dernières années proviennent des animaux ou des produits animaux* » (Véron, 2017, page 202).

Malheureusement, les grippes aviaires et autres infections dues aux contacts avec les animaux, ne sont pas des exceptions. Si elles ont une capacité de frappe importante, elles ne sont pas pour autant, les seules à mériter une attention. D'autres maladies transmissibles à l'Homme peuvent directement être imputées aux systèmes d'élevage actuels. C'est notamment le cas de la maladie de Creutzfeldt-jacob qui n'est autre que la version humaine de la maladie connue sous le nom d'encéphalopathie spongiforme bovine (APAQ-W, 2000). A titre informatif, les maladies liées à l'élevage ne sont pas toutes transmissibles à l'homme, mais leurs composantes toxiques peuvent être dommageables tant pour la santé humaine que pour l'environnement écologique et socio-économique d'un pays. C'est notamment le cas de la crise de la dioxine qui a éclaté en Belgique dans les années 1999 et qui a eu un impact sur l'ensemble de l'économie Belge (De Pauw et Al., 2000). A titre d'exemple, on peut citer de surcroît, la maladie de la vache folle et les cas de fièvre aphteuse (APAQ-W, 2000).

Outre les maladies animales pouvant nuire à la santé humaine, la consommation d'aliments carnés favorise également la prolifération de maladies chez l'Homme. Et pour cause, des corrélations ont pu être faites entre la consommation excessive de protéines animales et des risques élevés de contracter différentes maladies chroniques non-transmissibles, comme, des maladies cardio-vasculaires, des cancers, des accidents vasculaires cérébraux, du diabète et du cholestérol (Safran Foer, 2010 ; Spriet 2016, ANSES, 2016 ; Véron, 2017 ; Giroux et Larue, 2017 ; Spriet 2018). Différentes études sur le sujet permettent de conclure qu'un régime végétarien limite les risques de mort dûs aux maladies cardiovasculaires de 8%, qu'il permet une augmentation considérable de l'espérance de vie, qu'il tend à limiter le taux de cholestérol et qu'il peut être une solution à la fois, préventive et curative aux cas de diabète (Véron, 2017). Aussi, plusieurs organismes reconnus dans le domaine de la santé publique se sont accordés à dire que les régimes « végé » offrent une alimentation saine et équilibrée si elle est correctement mise en œuvre. L'ANSES notamment, reconnaît que ce type de régime offre une quantité suffisante voire plus qualitative en protéines (Véron, 2017). L'American Academy Of Nutrition allant même jusqu'à le recommander et ce, à tous les stades de la vie (Véron, 2017). Ce constat sera renforcé, lorsqu'en 2009, l'American Dietetic Association déclarera : *« les alimentations végétariennes bien conçues (y compris végétaliennes) sont bonnes pour la santé, adéquates sur le plan nutritionnel et peuvent être bénéfiques pour la prévention et le traitement de certaines maladies. Les alimentations végétariennes bien conçues sont appropriées à tous les âges de la vie, y compris pendant la grossesse, l'allaitement, la petite enfance, l'enfance et l'adolescence, ainsi que pour les sportifs »* (cité par Spriet, 2016, page 18). Et pour cause, depuis 1947, date de la découverte de la vitamine B12, il est possible d'assimiler l'ensemble des besoins en macro et micro nutriments en ayant recours à une alimentation exclusivement végétalienne (Véron, 2017, Antigone XXI, 2018). Enfin, à l'inverse, l'OMS qualifiera en 2015, la viande rouge de « potentiellement cancérigène » et la viande transformée d'aliment « cancérigène » (Spriet, 2016 ; Treich, 2018). Enfin, selon le Centre International de Recherche sur la Santé (IARC), les décès liés à la surconsommation de viande transformée pourraient être de l'ordre de 34.000 décès annuels dans le monde. Ce chiffre atteint les 50.000 lorsque l'analyse se penche sur le nombre de décès annuels dûs à la consommation de viande rouge (Treich, 2018).

Ainsi, la production et la consommation de produits carnés conduit à des maladies humaines et à des pandémies, de plus en plus récurrentes et dangereuses. Néanmoins, l'effet le plus pervers de cette production/consommation est à aller chercher au niveau de la résistance aux antibiotiques (antibiorésistance). En effet, les transformations génétiques ont rendus les animaux et leurs systèmes immunitaires fragiles. De plus, la concentration des animaux d'élevage amène la prolifération de maladies et leur nombre important empêche le traitement individuel. De ce fait, leur alimentation est souvent supplémentée en médicament de tout type (contre le stress, la diarrhée, antidouleur, etc.). Par conséquent, tous les animaux d'élevage reçoivent des doses considérables d'antibiotiques et ce, peu importe que la maladie soit effectivement présente. Dès lors, des résidus d'antibiotiques se retrouvent dans notre alimentation, ce qui crée une résistance et empêche le bon traitement des maladies humaines (Safran Foer, 2010 ; Saporta, 2012 ; Véron, 2017). Un récent rapport produit en 2015 pour le Ministère Français de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et des Forêts, précise que : *« La lutte contre les antibiorésistances sera un des défis sanitaires majeurs du XXIe siècle. Les considérations les plus pessimistes nous invitent à nous préparer à un monde sans antibiotique à l'horizon 2030. Le directeur adjoint de l'OMS, Keiji Fuguda, estime ainsi que mourir des suites d'une infection banale ou d'une blessure mineure pourrait bientôt redevenir une réalité courante. Dans la même optique, une récente étude britannique estime qu'en 2050*

le risque lié aux antibiorésistances pourrait conduire, au niveau mondial, à la perte annuelle de 10 millions de vies humaines » (Lesage, 2015, page 4).

Un autre phénomène important pour comprendre les conséquences de l'élevage sur la santé publique, concerne la pollution de l'air et des eaux environnantes, qui touchent directement les populations situées au plus près des exploitations. En cause, l'utilisation de produits phytosanitaires (qui contiennent, entre autre, du nitrate et du phosphore) et les pollutions amenées par les déjections animales. L'exemple des algues vertes en Bretagne permet de mesurer l'importance de ce phénomène. La pollution des eaux, par eutrophisation, a conduit à la prolifération d'algues vertes, hautement toxiques pour la santé humaine (Saporta, 2012 ; Treich, 2018). Pour rappel, la responsabilité des élevages dans cette problématique peut atteindre 74% (L214, 2020). De plus, les importantes quantités de lisier sont également hautement toxiques et polluent l'air et les eaux. Cette pollution tend à rendre malade les populations rurales. En effet, les populations situées à proximité des élevages, connaissent une accentuation des cas de saignements de nez, de diarrhées, mais également de douleurs articulaires et de brûlures pulmonaires. Selon la FAO, les premières victimes de ces externalités négatives sont les paysans, qui sont plus sujets au développement de cancers ou à celui de la maladie de Parkinson (Saporta, 2012).

Pour finir, en Europe, les systèmes de santé sont pour la plupart assez performants. La sécurité sociale assure, grâce à l'argent des contribuables, un accès à des soins de santé pour tous les citoyens et ce, quelque soit l'origine de la maladie. De ce fait, il semble essentiel de comprendre la prévalence économique des maladies liées à la consommation de viande et le poids que leur traitement représente pour la société et à contrario, l'opportunité économique à agir directement aux origines de ces maladies. En effet, les questions de santé publique sont importantes au niveau individuel mais elles prennent une dimension supplémentaire lorsque les couts de traitement des externalités négatives pour la société sont évalués. Isabelle Saporta a tenté l'exercice en 2012 et selon elle, le traitement des maladies imputables à la production et à la consommation de viande représentent environs 1.5% du PIB mondial, soit 895 milliards de dollars (Saporta, 2012). Treich (2018) quant à lui, met en avant un calcul réalisé par le Ministère de l'Environnement Français qui établit à 2,9 milliards d'euros le cout de traitement des engrais azoté. Si on ajoute à cela, les milliards octroyés aux éleveurs via la Politique Agricole Commune (PAC), la capacité financière pour opérer une refonte globale de nos systèmes agro-alimentaires croît de façon significative. Ainsi, imaginez que cet argent puisse être investi dans la transition écologique et agricole durable?

4.4 Les aspects sociaux

Si l'alimentation carnée ravit les consommateurs des pays développés, ce type d'alimentation a également le vent en poupe dans les pays émergents, ainsi que dans les pays dits « en développement ». Aussi, bien que la consommation de viande fait, depuis les trente glorieuses, figure de prospérité, le secteur européen semble aujourd'hui en crise. Pour ce qui nous concerne, à savoir, les problématiques sociales amenées par la consommation de viande, cette étude tend à se fixer sur deux problématiques. D'abord, la situation économique précaire des éleveurs. En effet, le différentiel manifeste et grandissant entre les charges d'exploitation et le prix de vente des aliments conduit les éleveurs dans une impasse. Le second point d'attention projette d'analyser l'alimentation carnée dans une perspective plus large, reliant cette production aux capacités de conversion énergétique des animaux, mais également, au problème de la faim dans le monde et à la problématique de l'inégal accès à l'eau.

En étudiant l'évolution de la consommation des ménages, il est intéressant de constater que mis à part l'habillement, l'alimentation est l'un des domaines qui a connu la baisse la plus importante dans la répartition du budget des ménages (Institut pour l'Education Financière du Public - IEF, 2019). Le prix des aliments en grande surface n'a jamais été aussi bas comparativement aux autres biens de consommation tels que la téléphonie ou les dépenses liées à la culture et aux loisirs. Cela signifie que la modernisation de l'agriculture et l'augmentation des volumes de production, combinés avec les aides de la PAC ont permis de maintenir les prix de l'alimentation aussi bas qu'en 1960. Les premières victimes de cette tendance sont les agriculteurs et les éleveurs qui n'ont pas connu une augmentation substantielle de leurs revenus (Safran Foer, 2010). A contrario, les charges d'exploitation augmentent, ce qui précarise fortement cette population. Un bon indicateur de cette tendance reste le taux d'endettement. En France par exemple, l'endettement moyen des agents agricoles est de 192000€, chiffre qui reste globalement, en augmentation constante depuis 1990. Il est également important de préciser que le type de secteur conditionne fortement le niveau d'endettement. En l'occurrence, les éleveurs porcins connaissent un endettement moyen quatre fois plus important que les exploitants horticoles (Agreste, 2018). Le secteur de l'élevage semble donc particulièrement concerné. De plus, le manque de revenu est souvent la cause première des fermetures de fermes, qui tendent à concentrer horizontalement le secteur (concentration foncière).

Ensuite, la viande et les produits laitiers sont souvent vus comme les aliments nutritifs par excellence. Pourtant, lorsque l'on s'intéresse aux capacités de conversion des animaux d'élevage, l'efficacité de ce secteur de production pose question. De plus, avec une prévalence accrue de la sous-nutrition dans le monde, touchant tout de même, le nombre impressionnant de 821 millions de personnes en 2017 (FAO, 2018), cette efficacité, peut et doit être remise en question ! Aussi, ce paramètre peut s'analyser selon différents indicateurs :

Pour commencer, l'empreinte terrestre des denrées alimentaires permet de mesurer le nombre de terre en mètre carré (m^2), nécessaire pour produire un kilogramme d'un produit donné. Au regard du tableau suivant, les productions de viande et de P.O.A demandent davantage de m^2 que la production de céréales, de légumes ou de fruits, les taux variant de 20.9 m^2 pour le bœuf à, 1.6 m^2 pour la farine (Spriet, 2016).

Figure n°11 : Empreinte terrestre en fonction de différentes denrées alimentaires

Food item	Specific land requirement ($m^2 \text{ year kg}^{-1}$)
Beverages	
Beer	0.5
Wine	1.5
Coffee	15.8
Tea	35.2
Fats	
Fats for frying	21.5
Margarine	21.5
Low fat spread	10.3
Meat	
Beef	20.9
Pork	8.9
Minced meat	16.0
Sausages	12.1
Milk products and eggs	
Whole milk	1.2
Semi-skimmed milk	0.9
Cheese	10.2
Eggs	3.5
Cereals, sugar, potatoes, vegetables and fruits	
Flour	1.6
Sugar	1.2
Potatoes	0.2
Vegetables (average)	0.3
Fruits (average)	0.5

Source : Gerbens-Leenes *et al.*, 2002.

Source : Spriet, 2016, page 46

De plus, actuellement, l'alimentation animale n'a plus rien de naturel. Aujourd'hui, le rationnement est prévu selon les besoins de l'exploitant, soucieux de maximiser ses rendements. Les modifications génétiques et le changement de régime alimentaire ont pour but premier d'augmenter la vitesse de croissance et la quantité de muscle chez l'animal. La majorité des animaux d'élevages sont donc nourris avec un mélange de céréales (maïs) et de résidus de soja. Le maïs a une demande hydrique importante et le soja est majoritairement importé d'Amérique Latine. Aussi, l'exportation de denrées alimentaires pour nourrir le bétail des pays riches se fait souvent, au dépend des populations locales les plus vulnérables, qui subissent des accaparements de terres parfois violents. Enfin, des zones forestières sont rasées et ce, au détriment des populations indigènes qui peuplent ces lieux (Saporta, 2012 ; Bouchedor, 2014 ; Spriet, 2016 ; Véron, 2017).

Ensuite, la production de P.O.A demande davantage de calories qu'elle n'en produit. En effet, un autre souci lié à la production de P.O.A réside dans le fait que les animaux doivent consommer énormément de nourriture pour ensuite, la convertir en protéines animales. Les chiffres varient selon les études et les secteurs d'élevage mais restent impressionnants et ce, bien que certaines évolutions aient permis d'améliorer le ratio de conversion de certains animaux de rente (Safran Foer, 2010 ; Saporta, 2012). Voici en détail le taux de conversion par type de P.O.A produit.

Figure n°12 : Pourcentage de calories présentes dans l'alimentation du bétail et qui se retrouve, après conversion, dans les différents P.O.A consommables par l'Homme

	Dairy	Eggs	Chicken	Pork	Beef
Calorie conversion efficiency (%)	40	22	12	10	3

Source : Cassidy *et al.*, 2016.

Source : Spriet, 2016, page 44

D'autres chiffres peuvent être mobilisés pour témoigner du ratio énergétique des productions carnées. J. Safran Foer (2010) estime que les animaux que nous mangeons produisent en moyenne, une calorie toutes les 6 à 26 calories ingurgitées. Pour ce dernier et pour d'autres auteurs (Saporta, 2012, Spriet, 2016 ; Véron, 2017), la production de viande est donc un gaspillage organisé des denrées alimentaires mondiales. Il est à noter que la variabilité des résultats s'explique par les méthodes utilisées, par la localisation particulière de l'étude et également, par le type d'élevage étudié. Néanmoins, l'idée qui sous-tend cet argument est le suivant : En donnant directement ces quantités de nourritures aux populations, la faim dans le monde pourrait reculer. Les animaux d'élevage ne convertissent pas les nutriments de façon efficiente. Dès lors, en permettant aux populations de bénéficier des denrées produites sur leur sol, la sécurité alimentaire de ces pays serait renforcée, ce qui permettrait de diminuer le nombre de sous-alimentés. Selon Véron (2017), « à l'échelle de l'humanité, manger directement les végétaux destinés à la consommation des animaux permettrait de nourrir environs 4 milliards de personnes de plus dans le monde. » (Véron, 2017, page 80). Bien sûr, il s'agit ici d'un argument brut, qui ne prend que peu en compte l'aspect répartition, pourtant fondamental dans la question de la sécurité alimentaire. Cependant, pour appuyer ce propos, le graphique présenté ci-dessous, permet de mesurer le nombre de personnes pouvant être nourries à partir d'un territoire agricole donné (capacité de charge humaine), en l'occurrence, celui des USA et qui serait exploité à son maximum (Sprit, 2016).

Figure n°13 : Capacité de charge humaine pour le territoire des Etats-Unis d'Amérique en fonction de huit régimes alimentaires distincts

Régime alimentaire*	Capacité de charge humaine du territoire agricole des Etats-Unis (10 ^e personnes)
OMNI 100	467
OMNI 80	548
OMNI 60	669
VEG	735
OMNI 40	752
OMNI 20	769
OVO	787
LAC	807

* « OMNI 100 / 80 / 60 / 40 / 20 » = régimes alimentaires comprenant entre 100 % et 20 % de repas omnivores, les repas restants étant ovo-lacto-végétariens ; « VEG » = régime végétalien ; « OVO » = régime ovo-lacto-végétarien ; « LAC » = régime lacto-végétarien.

Source : d'après Peters *et al.*, 2016.

Source : Spriet, 2016, page 48

Il est à préciser que ce calcul prend en compte l'ensemble des terres agricoles, dont les prairies. Puisque ces terres ne peuvent pas être valorisées par un mode d'alimentation végétarien ou végétalien, les terres disponibles pour les régimes ovo et lacto-végétarien sont *de facto*, plus nombreuses. Cela peut, en partie, expliquer pourquoi, ce sont ces deux régimes alimentaires qui parviennent, *in fine*, à nourrir le plus de personnes (Spriet, 2016).

Enfin, en ce qui concerne les réserves en eau, outre la pollution des eaux amenée par l'élevage, ce secteur est également très gourmand en ressources hydriques (voir partie 1- point 5.2). En cause, la consommation directe par les animaux d'élevage et l'eau nécessaire à l'irrigation des cultures servant à les alimenter. Encore une fois, les chiffres varient d'une étude à l'autre, mais ils restent toujours importants. Selon Véron (2017), l'agriculture utilise 80% des réserves en eau du monde. En parallèle, les auteurs estiment à 1 milliard, le nombre de personnes n'ayant pas un accès suffisant à des sources d'eau potable. Deux tiers de l'humanité pourraient être concernés par le manque d'accès à l'eau d'ici 15ans. Une étude récente a montrée que « *remplacer la consommation de viande par des équivalents végétaux pourrait réduire l'empreinte en eau des Européens de 38%* » (Véron, 2017, page 78).

Pour finir, l'aspect social peut également être lié aux conditions de travail des personnes actives dans les élevages et dans les abattoirs. Ces dernières sont jugées parmi les plus difficiles. Le bruit et l'odeur y sont omniprésents. Le sang et les cadavres d'animaux font partie intégrante du décor. Les zones d'élevage et d'abattage sont des lieux clos, très peu accessibles au public. Les tâches effectuées sont mécaniques et les animaux sont perçus comme des objets inanimés (Safran Foer, 2010 ; Saporta, 2012). Pourtant, le sentiment de cruauté face à l'acte de tuer reste présent et pèse lourd sur la psychologie des agents actifs dans ces secteurs. En un siècle, la vitesse de la chaîne d'abattage a augmenté de 800% (Safran Foer, 2010). Les employés de la chaîne n'ont d'autres choix que de s'adapter à la cadence et cela conduit à des dérives importantes que ce soit pour les animaux ou pour les agents eux-mêmes. D'une part, la vitesse de la chaîne conduit à l'évolution du nombre de « ratés » (les animaux qui ne sont pas tués de façon conforme), mais cela engendre également un accroissement considérable des accidents de travail. Le secteur des abattoirs est celui qui connaît le plus haut taux de blessures, à savoir 27% (Safran Foer, 2010). Enfin, le taux de renouvellement dans le secteur de l'abattage est supérieur à 100%, ce qui signifie que les sociétés d'abattage sont sans cesse en quête de nouveaux travailleurs (100% de rotations

annuelles). En d'autres termes, il est rare qu'un agent actif dans un abattoir y reste plus d'une année (Safran Foer, 2010).

Pour finir, la modernisation de l'agriculture, de l'élevage et la mécanisation des procédés d'abattage tendent à durcir les conditions de travail, voire à les modifier totalement. Et pour cause, en modernisant l'agriculture et par extension, les élevages, les agents agricoles sont peu à peu passés du statut d'éleveur à celui d'exploitant. Cette sémantique est importante car elle témoigne d'un changement profond de fonctionnement pratique mais également de philosophie interne au secteur. Et pour cause, en passant du statut d'éleveur à celui d'exploitant, la relation qui liait historiquement l'homme et l'animal de ferme, s'est progressivement transformée en relation qui lie l'homme à ses moyens de production. Aussi, la concentration verticale des étapes de production a favorisé la dépendance des éleveurs aux mécanismes industriels, aujourd'hui mondialisés. Actuellement, ceux-ci ne possèdent plus leurs animaux et ne décident plus des méthodes d'élevage. Ils sont spécialisés dans une étape précise et ne gèrent donc plus l'ensemble de la production. En ce sens, ils sont victimes d'une aliénation sur leur lieu de travail, d'une perte d'autonomie, mais également, d'une perte d'humanité quant à leur relation avec leurs animaux et à leurs techniques d'élevage. Enfin, les savoirs traditionnels sont peu à peu abandonnés au profit des techniques modernes, ce qui affecte négativement les traditions rurales (Safran Foer, 2010).

4.5 Convergence des luttes

Les arguments pris de façon isolée sont certes percutants, mais ils prennent en valeur lorsqu'ils sont croisés avec d'autres types de luttes. Et pour cause, les auteurs se montrent enclin à lier cette problématique à d'autres et ce, dans un aspect de convergence des luttes. Ainsi, si les relations entre élevage intensif et dérèglement(s) climatique(s), crise(s) sociale(s), agraire(s) et sanitaire(s) ont été largement présentées en amont, il s'agit ici d'établir la façon dont l'éthique animale, sous sa forme antispéciste, questionne l'ensemble des rapports de domination. Pour ce faire, les théories écoféministes seront mobilisées et ce, puisque ce courant fait des inégalités et des différences, le socle commun à de multiples dominations (domination sexiste, domination de la nature, racisme, etc.). Dès lors, le spécisme peut-il être analysé en fonction des théories écoféministes ?

4.5.1 L'écoféminisme et la théorie de la domination selon Karen Warren (2009)

Tout d'abord, il est nécessaire de poser l'ancrage historique et idéologique de l'écoféminisme. Ce terme sera utilisé, pour la première fois en 1974 par Françoise d'Eaubonne dans son écrit « *Le féminisme ou la mort* » (Larrère, 2015 ; Burgart-Goutal, 2018). Globalement, ce courant part de l'analyse des facteurs sociaux pour trouver l'origine des problèmes environnementaux. Au centre de la réflexion, se trouve l'idée qu'il existe des similitudes entre la domination de la nature par les hommes et la domination que ces derniers exercent sur les femmes (Larrère, 2012). De plus, le courant écoféministe met en avant un cadre logique de domination qui sert à étudier différents types d'oppression, notamment, celle des êtres humains entre eux (race, genre, classes, etc.) et celle des Hommes sur la nature (Warren, 2009). Ainsi, les écoféministes estiment que la structure du patriarcat repose sur l'exploitation de classe, de sexe, de race, mais également sur la destruction de l'environnement. De plus, ils tendent à faire reconnaître l'existence d'une double dépendance amenée par le capitalisme. La première est une dépendance envers la nature (exploitation) et la seconde, envers le travail domestique féminin, lequel permet aux hommes de s'insérer dans l'économie marchande (Larrère, 2012). Plus tard, dans les années 80, ce courant va établir ses fondements sur base d'une double ambition. D'abord, une approche épistémologique qui examine la logique de domination pour

en percevoir ces concepts et tendances pionnières. Il s'agit également de critiquer les dualismes historiques et formateurs de nos sociétés hiérarchisées (nature/culture ; hommes/femmes ; blancs/noirs, etc.). La deuxième ambition est d'ordre pratique puisqu'un écoféministe cherche à promouvoir une éthique envers la nature, en lien, notamment, avec l'éthique du care (Laughier, 2015 ; Larrère, 2015).

Il s'agit bien entendu d'une explication partielle qui ne témoigne nullement de l'ensemble de la richesse de ce mouvement. Nonobstant, cela permet de mettre en lumière la théorie de Warren sur les dominations et leur systématisation, puisque l'écoféminisme se donne pour objectif d'analyser le cadre conceptuel d'oppression théorisé par ce dernier (Afeissa, 2017). Ce cadre peut se définir comme : « *l'ensemble des croyances, valeurs, attitudes et hypothèses théoriques qui rendent pensable l'oppression tout en la rendant légitime* » (Afeissa, 2017, page 97). Dès lors, tout cadre d'oppression se caractérise par une justification et un maintien de relation de subordination et de domination et ce, en se basant sur des croyances, des valeurs et des institutions, qui justifient la pertinence de cette domination et qui la maintiennent. Ainsi, l'oppression spéciste (le spécisme) répond-elle à ces codes ?

Pour Warren (2009), un cadre conceptuel oppressif répond à cinq caractéristiques :

1. *Hiérarchisation des valeurs* : Un cadre d'oppression tend à opposer deux valeurs, qui, sur base de caractéristiques arbitraires, seront qualifiées de supérieures et/ou d'inférieures. Par exemple, dans le cadre du sexisme, les hommes forts et non soumis à leurs émotions, sont vus comme supérieurs aux femmes, faibles physiquement et plus émotives.
2. *Dualisme des valeurs* : Il s'agit d'opérer une distinction franche entre les deux valeurs, qui sont vues comme exclusives et auto-excluantes. Les frontières entre les deux statuts sont immuables et imperméables. Par exemple, dans le cadre du capitalisme, fondé sur des philosophies naturalistes et humanistes, les adeptes pensent que les animaux font partie intégrante de la nature. Ces derniers, du fait qu'ils ne soient pas doués d'un « logos », ne pourront, à l'inverse de l'homme, jamais échapper à leur nature profonde. La nature et la culture sont deux catégories qui ne peuvent se fondre l'une dans l'autre.
3. *La question du pouvoir* : Tout cadre oppressif de domination se base sur un pouvoir exercé du haut vers le bas, c'est-à-dire, de la valeur jugée supérieure sur la valeur jugée inférieure. Le pouvoir et sa pratique ont pour but de perpétuer cette structure de domination entre dominants et dominés. Dans le cadre du sexisme par exemple, cette domination s'observe à l'origine, dans la division sexuée du travail. Les hommes sont actifs dans la sphère de production, ouverte sur l'extérieur. A contrario, les femmes appartiennent au domaine de la reproduction du fait de leur caractère jugé naturel et biologique, ce qui conduit à les restreindre au cercle familial et à l'univers domestique (De Mond, 2013).
4. *Structures de soutien* : Il s'agit des croyances portées et renforcées par des institutions, formelles ou informelles, dont le but est de développer, d'affirmer et d'entretenir les conceptions et les pratiques de privilèges (ex : plafond de verre).
5. *Logique de domination* : Celle-ci se construit sur un argumentaire fort et partagé par les dominants, qui conduit à justifier la subordination des dominés. La logique de domination, combinée avec la hiérarchisation des valeurs et le dualisme connexe, tendent à justifier cette domination, qui entre donc dans un cadre logique qui se perpétue. Pour Warren (2009), la logique de domination est constitutive de tout cadre conceptuel oppressif.

Aussi, la logique de domination est la caractéristique centrale et primaire de tout cadre oppressif et elle se construit sur l'ensemble des autres caractéristiques présentées. Warren

(2009) ira plus loin en établissant les trois étapes de cette logique de domination :

1^{ère} étape : Distinction => Il s'agit de créer une dichotomie forte et immuable entre deux catégories, jugées différentes par nature. Si le patriarcat s'ancre dans un dualisme homme/femme, le capitalisme quant à lui, se développe dans une vision naturaliste, opérant une scission entre nature et culture.

2^e étape : Hiérarchisation/valorisation => La dichotomie opérée va conduire à une hiérarchisation des valeurs, l'une étant jugée supérieure à l'autre. Les femmes sont par nature, inférieures aux hommes, qui du fait de leurs caractéristiques physiques et mentales sont jugés supérieurs à ces dernières.

3^e étape : Subordination => Sur base de cette hiérarchisation, les dominants justifient la domination/subordination des valeurs dites « inférieures ». Par exemple, les hommes, sujets rationnels, peuvent ainsi légitimement faire des femmes et de la nature les sujets passifs de leur domination puisque ceux-ci s'estiment supérieurs.

La vocation première de Warren était donc de mettre en avant une continuité et une dynamique interne à l'ensemble des cadres oppressifs. Le but de cette mise en lumière est de permettre, par son observation, la libération systématique de tous les opprimés, dominés dans le cadre de tous les « isme » oppresseurs. Cependant, si Warren étudie le sexisme et l'exploitation de l'environnement sur base de ce cadre conceptuel de domination, le spécisme peut-il également s'analyser selon les postulats écoféministes ? Les étapes et procédés qui conduisent à ce type de domination entre espèces, peuvent-ils s'étudier via la mobilisation de la théorie de Warren sur les cadres conceptuels d'oppression ?

4.5.2 Ebauche d'un cadre conceptuel oppressif spéciste

Les analogies entre les dominations sexistes, racistes et capitalistiques sont souvent mobilisées par les défenseurs animalistes et ce, dans le but de mettre en avant des similitudes entre les différents types d'oppression, d'exploitation et mécanismes d'inégalités. Bien entendu, c'est un argument rejeté par les anti-animalistes, qui arguent le recours à une « supercherie intellectuelle », c'est-à-dire, à une sorte de récupération opportuniste (Formoso, 2018). Et pour cause, pour les plus fervents humanistes, il est moralement impensable de comparer la souffrance humaine à la souffrance animale. Ainsi, ce contre-argument s'insère dans une logique spéciste, condamnée *de facto*, par les animalistes antispécistes. Dès lors, pour dépasser cette critique, il semble intéressant de tester ces analogies. En d'autres termes, la domination spéciste répond-elle aux mêmes schémas que les dominations sexistes et capitalistiques théorisés par Warren ?

Premièrement, si l'écoféminisme tend à faire converger les luttes, l'élevage industriel peut être mis en parallèle et ce, notamment du fait de ses nombreuses externalités négatives. D'abord, sur le plan environnemental, les études qui portent sur l'élevage conventionnel parviennent majoritairement à un même résultat, à savoir, l'importance de ce secteur comme variable explicative du réchauffement climatique. Que ce soit via l'alimentation animale, qui implique la production de soja et de maïs (déforestation et monocultures) ou via les rejets d'élevage (méthane), ce secteur est extrêmement polluant pour les eaux, l'air et les sols (Safran Foer, 2010 ; Saporta, 2012 ; Véron, 2017). Par conséquent, refuser la marchandisation et l'exploitation des animaux de rente, c'est donc œuvrer directement à la préservation de l'environnement. De plus, sur le plan social, la production d'aliments carnés participe à la faim dans le monde et ce, du fait qu'il faut octroyer les ressources foncières et agricoles aux animaux. Ces denrées ne sont donc plus disponibles pour l'alimentation humaine. De surcroît, les animaux offrent des faibles taux de conversion, ce qui, dans un contexte où 821 millions de personnes sont sous-alimentées (FAO, 2018) peut s'apparenter à un gaspillage alimentaire et

ce, tant sur l'aspect de la répartition/allocation que sur celui de l'efficacité/efficience de la production. *In fine*, si la viande et les produits laitiers sont responsables de 50% des émissions des GES de l'ensemble de l'alimentation, ils ne représentent que 20% des calories produites et consommées (Véron, 2017). Dès lors, dans une vision large de justice globale, alliant éthique sociale, animale et environnementale, l'élevage industriel tend à faire converger les luttes écoféministes et animalistes (Safran Foer, 2010 ; Véron, 2017).

Deuxièmement, le spécisme est un paradigme selon lequel les espèces n'ont, de fait, pas la même valeur intrinsèque. Les différences de nature entre ces dernières justifient les inégalités de traitement (Olivier, 1992 ; Véron, 2017 ; Bonnardel et Al., 2018). Aussi, il est possible d'analyser le spécisme avec les lunettes conceptuelles de l'écoféminisme. Tout d'abord, via le recours à l'ontologie naturaliste, ciment justifiant le spécisme. Pour rappel, celui-ci opère une dichotomie entre la nature (les animaux) et la culture (les hommes). Il existe donc, au sein du spécisme, une **distinction** arbitraire, séparant les animaux humains des animaux non humains. Les premiers sont reconnus comme capables d'échapper à leur nature animale pour établir une culture commune et opérer une réflexion sur celle-ci. A contrario, les autres seraient prisonniers de leur nature intrinsèque et de leurs instincts primaires (Bonnardel et Al., 2018). Le seconde caractéristique phare de la théorie de Warren est la **hiérarchisation** des valeurs. L'homme étant doué d'un « logos », il se montre rationnel et muni d'une intelligence particulière, ce qui le rendrait supérieur à l'animal (Bonnardel et Al., 2018 ; Véron, 2017). Cette faculté subjective le placerait tout en haut de la chaîne alimentaire (hiérarchie), ce qui justifierait donc la consommation et la domination carniste, par définition, spéciste. Enfin, la hiérarchisation des espèces permet une **subordination** de l'animal. Puisque l'Homme est jugé supérieur, l'animal s'érige en objet et sa valeur repose sur sa fonction, à savoir, celle de servir (nourrir) les intérêts humains (Bonnardel et Al., 2018). « *In fine, le spécisme est à l'espèce ce que le racisme est à la race et le sexisme ou sexe* » (Olivier, 1992). De plus, même au sein des élevages, il est intéressant de constater que les femelles sont les plus exploitées, notamment du fait de leur rôle reproducteur. Les mâles sont élevés pour leur chair et sont donc, rapidement engrainés et tués. Les femelles quant à elles, subissent de longues vies d'agonie. Les vaches laitières ou les truies par exemple, subissent des inséminations artificielles à répétition. Enfin, la symbolique du langage est importante puisqu'on attribue souvent des caractéristiques anthropomorphiques aux femmes (cochannes), ou encore, aux personnes de couleur (bêtes sauvages, singes, etc.) (Desaulniers et Bailey, 2014 ; Adams, 2015).

En conclusion, voici la façon dont les caractéristiques et étapes formulées par Warren, se retrouvent dans la domination spéciste. Pour commencer, le spécisme répond-il aux cinq caractéristiques mises en lumière par Warren quant au cadre conceptuel oppressif ?

1. Hiérarchisation des valeurs : Dans l'idéologie spéciste, les humains sont jugés par nature, supérieurs aux animaux et ce, notamment du fait de l'humanisme et du naturalisme, qui tendent tous deux, à placer l'homme au sommet de la hiérarchie.
2. Dualisme des valeurs : En opérant une double distinction (nature/culture et humains/non-humains), le spécisme tend à créer des catégories immuables entre deux valeurs jugées auto-excluant. D'un côté, se trouvent les humains, inscrits dans une culture, face à des animaux, sujets soumis à leur nature profonde.
3. La question du pouvoir : Les hommes érigés en valeur ultime sont amenés, pour se réaliser, à dominer la nature et par extension, les animaux qui la composent.
4. Des structures de soutien : Joy (2010), met en avant le carnisme pour témoigner d'une idéologie forte et institutionnalisée, ciment absolu du spécisme. L'idéologie carniste est présente dans les

structures de pouvoir, qui tendent à la maintenir et à la justifier.

5. *La logique de domination* : L'argumentaire spéciste, présenté comme rationnel, du fait des différences supposées être de nature entre les animaux humains et les animaux non-humains, conduit à légitimer la domination spéciste.

Pour aller plus loin, existe-t-il, au sein de l'idéologie spéciste, une logique de domination ? De plus, se construit-elle de la même façon que la logique de domination interne au sexisme et/ou au capitalisme ?

Figure n°14 : Analyse comparative des logiques de dominations sexistes, capitalistiques et spécistes

	<u>Sexisme</u>	<u>Capitalisme</u>	<u>Spécisme</u>
<u>Distinction</u>	Distinction entre les hommes et les femmes	Distinction entre la nature et la culture	Distinction entre les animaux humains (culture) et les animaux non-humains (nature)
<u>Hiérarchisation</u>	Les hommes étant vus comme plus forts physiquement et psychologiquement, ces derniers sont perçus comme supérieurs au « sexe faible », à savoir, les femmes.	Les humains étant doués d'un logos, ces derniers peuvent échapper à la nature et construire une culture commune	Sur base de capacités cognitives particulières, les hommes s'estiment supérieurs aux animaux. Logos : Rationalité, intelligence et capacité de parole.
<u>Subordination</u>	Du fait de leur supériorité, les hommes ont mis en place la division sexuée du travail, qui permet aux hommes de dominer les femmes, soumises à leur rôle reproducteur.	Les hommes qui se sont échappés de la nature, peuvent la dominer et s'en servir comme bon leur semble.	La supériorité des hommes justifie la subordination de la nature et par extension, des animaux.

Source : Tableau réalisé par l'étudiante

Dès lors, il semble que le spécisme s'ancre également dans une logique de domination. Cela permet d'affirmer que les mécanismes de domination à l'oeuvre dans les inégalités de sexe, de race, ou autre, se retrouvent également dans la domination spéciste.

La dernière idée amenée dans le cadre de cette analyse repose sur la théorie de Mélanie Joy (2010) concernant le système carniste. Selon elle, ce dernier, tout comme le patriarcat, repose sur une invisibilité qui conditionne nos relations sociales. Le patriarcat a d'ailleurs été nommé et mis en lumière par les féministes, tout comme l'idéologie carniste l'est par les défenseurs de la cause animale. Aussi, pour aller plus loin, Mélanie Joy met en avant le mythe des 3N comme piste pour comprendre le maintien des postulats carnistes. En effet, pour un carniste, manger de la viande est un comportement naturel, normal et nécessaire (Joy, 2010).

Ce mythe, promulgué par les adeptes du carnisme a déjà été déconstruit par ses détracteurs. Premièrement, l'idée de nature considère le fait que l'homme est biologiquement omnivore et

historiquement carniste. Cette naturalisation de la consommation tend à la rendre légitime et cette légitimité s'appuie à son tour sur des institutions fortes (médicales, politiques, etc.). Pourtant, tout ce qui est historique ou établi, n'est pas forcément éthique et légitime. Par exemple, le viol est malheureusement, pratiqué depuis longtemps. Pourtant, personne ne jugerait cet acte « naturel » ou « légitime » (Reus, 2010). Dans un second temps, la normalité peut s'appréhender sous l'axe de la norme qui n'est autre qu'une construction sociale et historique. La norme justifie donc un comportement mais ne peut en aucun cas le légitimer (Reus, 2010). Pour exemple, il était normal au temps de l'esclavage de posséder des esclaves. Qui aujourd'hui mettrait en avant cette normalité pour légitimer une telle pratique ? Enfin, l'idée de nécessité est peut-être l'argument le plus controversé. Et pour cause, le carnisme tente de mettre en avant le fait que l'alimentation carnée est bonne pour la santé et nécessaire au maintien d'une bonne condition physique (protéines). L'idée de virilité qui entoure la viande en fait un met de choix pour les hommes et paraît-il, pour leurs muscles. Néanmoins, des études ont prouvé qu'une alimentation végétale permet à toute personne de se maintenir dans un bon état de santé et ce, à tous les âges de la vie. Ce type d'alimentation permettrait même de limiter certaines maladies, telles que le diabète ou les cancers (Safran Foer, 2010 ; Saporta, 2012 ; Véron, 2017). Dès lors, pour les défenseurs animalistes, le fait de manger de la viande n'est ni naturel, ni normal et encore moins, nécessaire. C'est un comportement social, établi historiquement et culturellement, qui peut donc subir des évolutions.

4.5.3 Le spécisme comme origine de toute domination ?

Puisque le spécisme semble faire partie intégrante des cadres conceptuels oppressifs tels que théorisés par Warren (2009) et que la domestication animale remonte aux prémisses de nos sociétés, un lien historique et chronologique entre domination spéciste et tous les autres types de dominations (sexisme, racisme, colonialisme, capitalisme, etc.) peut-il être dégagé ?

Tout d'abord, la consommation et la domestication des animaux ne naît pas en même temps que l'Humanité. Et pour cause, durant l'Âge d'Or, les hommes ne travaillaient pas la terre et vivaient en harmonie avec les autres espèces animales. Ils se nourrissaient grâce à la cueillette et étaient donc, principalement herbivores et végétaliens. Ainsi, pour Ovide, l'Âge d'Or de l'Humanité pris fin, lorsque nos ancêtres ont commencé à consommer de la chair animale. En effet, il y a environ 12 000ans, date du début de l'Holocène (période interglaciaire), les Hommes du fait de conditions climatiques favorables ont pu, pour la première fois, cultiver la terre. 2000 ans après, la sédentarisation a fait naître l'agriculture et certaines pratiques d'élevage. En effet, en se sédentarisant, les humains ont été capables de domestiquer les animaux et ce, que ce soit pour l'agriculture (force animale) ou pour l'élevage en tant que tel. Pour James Serpell, professeur d'éthique animale (université de Pennsylvanie), les cultures qui ont eu recours à la domestication des animaux ont tendance à défendre la thèse relative à l'infériorité des animaux non-humains. A l'origine, les peuples chasseurs-cueilleurs ne percevaient pas les animaux comme inférieurs, mais la domestication, suivie de l'exploitation et de la domination, ont influé ce sentiment de supériorité (Ricard, 2014). Ainsi, l'aspect infériorité des animaux naît dans un contexte de domestication qui nous amène à classer les entités vivantes selon un modèle hiérarchisé.

Ainsi, puisque la domestication a conduit à concevoir les animaux comme des êtres inférieurs, l'Homme a fait l'expérience d'une domination sur le vivant, qui peut être perçue comme la première marche d'un escalier menant à la domination et à l'exploitation de tous les agents vivants, perçus arbitrairement comme plus faibles. Plutarque, par exemple, déclarera que l'Homme en se nourrissant de chair animale s'est montré insensible envers les animaux et que

cette insensibilité s'est ensuite élargie aux relations entre les humains (Ricard, 2014). *In fine*, certains auteurs voient la domination entre espèces, comme étant la racine des dominations entre les Hommes (Desaulniers et Bailey, 2014 ; Véron, 2017). Edith Ward suivra cette analyse en déclarant : « *Qu'est-ce qui pourrait mieux produire des batteurs de femmes que la longue pratique de la cruauté envers les autres animaux? Et inversement, qu'est-ce qui pourrait mieux imposer aux hommes la nécessité de la justice envers les femmes que l'éveil de l'idée que la justice est même le droit d'un bœuf et d'un mouton?* » (Edith Ward, 1982, cité par Desaulniers et Bailey, 2014, page 8).

Cette citation est intéressante car elle met en avant des liens directs entre violence(s) spéciste(s) et sexiste(s). En effet, selon certaines autrices comme E. Desaulniers et C. Bailey (2014), il faut percevoir les violences orchestrées à l'encontre des animaux comme l'origine de toutes formes de domination et d'oppression faites aux corps. Selon elles, « *l'exploitation, la domination et l'oppression des animaux préparent les conditions matérielles et idéologiques de l'oppression des membres de groupes humains marginalisés et étrangers* » (Desaulniers et Bailey, 2014, page 10). En réalité, elles soutiennent que l'anthropocentrisme spéciste a permis d'autres formes d'oppression telles que le colonialisme, le sexisme, ou encore, l'esclavagisme. Et pour cause, elles observent par exemple, que le fonctionnement de l'esclavagisme trouve des origines dans la façon d'« élever » les animaux (appropriation des corps, chaînes et cages, castration, commerce organisé, etc.). Majorie Spiegel quant à elle, mettra en avant le lien entre colonialisme et spécisme en affirmant que les puissances coloniales n'auraient pu asservir les peuples de la sorte, sans la longue expérience de domination et d'exploitation des animaux (Véron, 2017). Il est d'ailleurs interpellant de remarquer que les colonisés étaient vus comme des « sauvages », des « hommes-singes »... Il est aisé de faire le lien entre cette dimension symbolique du langage et celle de la pensée naturaliste. Les étrangers, noirs et Africains étant semblables à des singes, leur couleur de peau et leurs traditions étaient perçues comme synonyme de retard, de barbarie, ou de sauvagerie. Dès lors, dans une approche naturaliste, ils n'étaient pas parvenus à faire preuve de culture moderne et civilisée en s'extrayant de la nature et ils étaient, par conséquent, semblables à des animaux, naturellement inférieurs et seront donc, traités comme tels.

Il peut être intéressant de traiter en profondeur la question de l'appropriation. Nombre de féministes critiquent la façon dont les hommes se sont appropriés le corps des femmes. En effet, elles estiment que la division sexuée du travail a enfermé les femmes dans la sphère privée, via la centralité de leur rôle reproducteur (De Mond, 2013). L'élevage et la domestication des animaux par les Hommes procèdent de façon similaire. En l'occurrence, les animaux sont peu à peu devenus des marchandises, des moyens de production, évalués en fonction des coûts et des bénéfices à en retirer. Le commerce d'esclaves, les accaparements des terres et des autres ressources naturelles lors du colonialisme (et du néo-colonialisme) peuvent également être perçus comme des techniques d'appropriation.

Enfin, une étude statistique comparative réalisée par J. Fernandez en 2015 donne des résultats interpellants sur les liens pouvant être établis entre sexisme, racisme et spécisme. Procédant par ACP (Analyse des Composantes Principales), il conclut qu'il existe un lien positif et significatif entre les différentes attitudes dominantes et discriminatoires (sexisme, racisme et spécisme). Il dira : « *On constate que plus les personnes interrogées expriment des opinions sexistes, plus elles expriment des opinions racistes (...). On peut voir que les personnes qui adhèrent le plus aux positions spécistes sont aussi celles qui adhèrent le plus aux positions sexistes et racistes. Tous les indicateurs de discrimination sont corrélés, avec la même intensité. Cela signifie que l'adhésion à un discours stigmatisant particulier est liée à*

l'adhésion à la discrimination en général, qu'elle concerne des individus humains ou animaux. » (Fernandez, 2015, page 60).

4.5.4 L'antispécisme comme nouvelle lutte sociale d'émancipation ?

Au regard de l'analyse précédente, la lutte antispéciste s'ancre-t-elle pour les auteurs, dans une lutte pour plus de justice sociale, étendue aux animaux non-humains ?

Tout d'abord, en partant du postulat qu'un mouvement de justice sociale promeut un idéal de justice et que pour ce faire, il s'oppose à toutes formes d'inégalité, de domination ou d'oppression, alors, il semble certain que le mouvement végétarien, principalement, dans sa branche antispéciste, peut être assimilé à un mouvement de justice sociale et ce, même si la cible principale de ses revendications est non-humaine (Antigone XXI, 2018).

Ensuite, les oppressions humaines et animales ayant les mêmes fondements et les mêmes procédés d'oppression (cadre oppressif et logique de domination), l'éthique animale et particulièrement, son courant antispéciste, garde en son sein des éléments contribuant à une justice sociale globale, entendue comme libertaire et émancipatrice pour tous les êtres vivants doués de sentience. Fondamentalement, en refusant les inégalités entre espèces, l'antispécisme remet en cause l'ensemble des cadres oppressifs, notamment en mettant en lumière la systématisation et les similarités entre ces derniers. De plus, puisque l'ensemble des oppressions repose sur le même socle de justification, elles doivent être combattues de concert, ce qui appelle à davantage de convergence en terme de luttes sociales (Véron, 2017). « *Les militants pour la justice sociale et environnementale doivent comprendre que le spécisme est au fondement de plusieurs oppressions intra-espèce et qu'il aide à maintenir les multiples façons dont on exploite les gens et dévaste la planète. En même temps, les militants pour la cause animale doivent comprendre que chaque acte d'abus ou d'injustice envers les autres animaux s'inscrit dans des circonstances sociales et matérielles qu'on ne peut combattre adéquatement sans une compréhension de l'intersectionnalité des oppressions.* » (Patrice Jones, 2013, cité par Desaulniers et Bailey, 2014, page 7). L'intersectionnalité prend donc une importance certaine dans le courant de l'éthique animale, notamment du fait que les multiples formes d'oppressions tendent mutuellement à se renforcer.

A l'origine, l'intersectionnalité s'appréhende comme : « *l'interdépendance des discriminations de race, de genre ou de classe sociale vécues par les femmes noires américaines. La notion a ensuite été utilisée pour désigner plus généralement la situation des personnes subissant plusieurs formes d'oppression* » (Véron, 2017, page 65). In fine, ce concept tend, ici, à décloisonner et à réduire la hiérarchie établie entre les différentes luttes sociales qui s'opposent toutes aux différentes formes de discrimination, d'oppression et de domination (Véron, 2017). C'est donc un détournement du concept d'intersectionnalité.

De surcroît, selon Fougier (2019), l'intérêt d'assimiler les luttes antispécistes aux luttes antiracistes ou antisexistes se situe au niveau de la possibilité d'aboutir sur une continuité des luttes sociales. In fine, c'est comme si l'animal remplaçait aujourd'hui les femmes, ou encore, les peuples étrangers et ce, dans une évolution logique des luttes émancipatrices entendues comme porteuses de plus de justice sociale. Les hommes (et les femmes !) ont peu à peu pris en compte et combattus les discriminations intra-humaines. Dès lors, pourquoi ne pas étendre cette lutte antidiscriminatoire aux animaux non-humains ? De plus, ce même auteur plaide également pour plus de prise en compte de l'intersectionnalité dans les multiples formes de lutte. Il estime que le mouvement végétarien (antispéciste) peut être perçu comme un courant

d'émancipation semblable aux cas les plus classiques et ce, justement, par le fait qu'il se construit en réaction d'un monde hiérarchisé et inégalitaire envers l'ensemble des espèces. Enfin, Fougier dira que le mouvement végétarien doit se concevoir dans un contexte d'adoucissement des mœurs, qui émerge des courants d'émancipation plus anciens et qui tend à impulser une continuité en termes de luttes sociales. Cela signifie que les émancipateurs sont sans cesse en quête de nouveaux individus opprimés à défendre. Par conséquent, en lieu et place des anciens opprimés, l'animal s'érige actuellement, en nouvelle victime d'un système oppressif et dominant, à dénoncer et à renverser (Fougier 2019).

Enfin, pour Tiphaine Lagarde (2018), co-fondatrice de l'association 269Libération Animale, l'antispécisme est un courant gauchiste, terme souvent relié à la notion de luttes sociales. Et pour cause, puisque l'antispécisme rejette les discriminations basées sur l'espèce et tend à faire entrer les animaux non-humains dans la sphère des individus méritant une prise en compte systématique de leurs intérêts, il a pour vocation de libérer et d'émanciper les animaux des jougs humains. Pour Lagarde, les militants antispécistes doivent communiquer sur le sujet en élaborant des ponts entre les différents courants d'émancipation, que ce soit le courant anarchiste, socialiste ou encore, anticapitaliste (courants gauchistes). Cependant, convergence des luttes ne signifie pas intégration des luttes. Selon elle, la lutte antispéciste doit garder une certaine singularité pour pouvoir réellement advenir, mais cette singularité ne doit pas conduire à isoler l'antispécisme des autres formes de luttes sociales.

En conclusion, l'antispécisme peut s'analyser avec les lunettes conceptuelles de l'écoféminisme. Cela conduit à lier les différentes formes d'oppression et à les concevoir comme des parties d'un grand ensemble permettant et légitimant l'ensemble des cadres oppressifs (concept d'intersectionnalité détourné). Ainsi, en demandant plus de considération envers les animaux non-humains, les animalistes antispécistes tendent à faire de la lutte animale un nouveau courant de justice sociale, basé sur une volonté d'émanciper les animaux non-humains de l'oppression dont ils sont les victimes. De plus, si le spécisme peut être vu comme l'origine de toute domination, l'antispécisme quant à lui, s'apparente à une nouvelle lutte pour plus de justice sociale globale. Une question se pose alors : Si le spécisme est le berceau de toutes les autres dominations, le combattre revient-il vraiment à réduire l'ensemble des autres formes d'oppression ?

5. Démonstration et analyse quant à l'émergence actuelle

Une fois la pensée animaliste historiquement, culturellement et philosophiquement posée, il s'agit d'analyser le mouvement et notamment, les indications quant à son émergence actuelle. Et pour cause, l'éthique animale antique a eu une certaine influence (minime) dans la société de l'époque mais depuis Peter Singer et son éthique animale contemporaine, le mouvement semble réellement prendre de l'ampleur pour imbiber de nombreuses sphères sociales, politiques et économiques des sociétés modernes. Dès lors, cette sous-partie a pour vocation de démontrer l'émergence effective du mouvement végétarien actuel. D'abord, via la mobilisation de différentes indications statistiques et contextuelles, telles que le nombre de recherche sur internet, la baisse de la consommation carnée ou encore, la multiplication des événements végétariens. Ensuite, en croisant ces éléments avec des facteurs de modernité occidentale tels que la sacralisation de l'individu ou encore, le développement technologique global. L'idée est de mettre en avant des éléments pouvant indiquer que la pensée végétarienne s'infiltre dans la société et regroupe chaque jour, plus d'adeptes ou de sympathisants, pour s'ériger en véritable mouvement (végétarien) contemporain.

5.1 L'influence du véganisme dans la société

Les considérations véganes n'ont jamais, avant la fin du 20^e - début du 21^e siècle, été aussi présentes dans nos sociétés occidentales. Les écrits et les événements animalistes se multiplient, des partis politiques se créent et les débats télévisés opposants les adeptes du véganisme à leurs détracteurs sont de plus en plus présents sur les écrans. Néanmoins, s'agit-il réellement d'une émergence sociale et durable, ou cela s'apparente-t-il plutôt à un épiphénomène ? Aussi, il est possible de mesurer l'intérêt d'une population pour les considérations véganes selon plusieurs indicateurs. D'abord, via des marqueurs sociologiques, tels que par exemple, la présence du sujet dans la presse et dans les médias. Ensuite, via des considérations économiques, comme la répartition des parts de marchés entre produits carnés et produits substituts. De plus, un regard politique peut être amené et ce, principalement du fait de la création de multiples partis politiques portés sur la question animale ou encore, via l'évolution de certains cadres législatifs. Enfin, via l'observation d'un courant scientifique et académique qui en fait une nouvelle discipline à étudier.

5.1.1 Approche sociologique : augmentation du nombre d'adhérents et/ou de sympathisants à la « cause végane »

Tout d'abord, il est possible d'analyser directement l'intérêt grandissant de la population pour le sujet étudié, en observant l'évolution du nombre de membres effectifs, inscrits dans les différentes organisations qui promeuvent un mode de vie végane. Le meilleur exemple n'est autre que celui de la Vegan Society, la plus ancienne et puissante structure végane, qui voit son nombre d'adhérents en hausse depuis les années 1980. Cette croissance ponctuée témoigne de l'influence manifeste qu'a eu l'ouvrage de P. Singer lors de sa parution. L'évolution est par la suite globalement croissante, bien qu'une diminution soit observée entre 2000 et 2010 (Spriet, 2016). Dès lors, ce graphique démontre clairement que la fin du 20^e est une période charnière pour le mouvement anglais et ce, puisque le nombre d'adhérents de la Vegan Society est en hausse constante et manifeste depuis 1980.

Figure n°15 : Evolution du nombre de membres inscrits à la Vegan Society, entre 1950 et 2015



Source : Vegan Society, repris par Spriet, 2016, page 4

Ensuite, l'attention d'une population pour un sujet particulier peut également se mesurer au travers des recherches internet qu'elle opère (Spriet, 2016). Le postulat est le suivant : plus une thématique fait l'objet de recherches sur internet, plus elle intéresse, négativement ou positivement la population. Ainsi, au niveau mondial, le nombre de recherches dans lesquelles figure le mot « végane », ne cesse de croître entre 2005 et 2016. Cela indique un intérêt évolutif de la population mondiale pour les questions entourant le véganisme. Bien sûr, il ne s'agit pas d'affirmer que toutes les personnes qui font des recherches sur le véganisme, sont véganes ou à terme, le deviennent. Cependant, cela permet d'exposer le fait que la population, dans son ensemble, s'intéresse de façon croissante au sujet et que de plus, il tend à investir le vocabulaire commun.

Figure n°16 : Indice mondial d'évolution des recherches Google mentionnant le mot « vegan », entre 2005 et 2016



Source : Spriet, 2016, page 7

Figure n°17a : Indice d'évolution comparative entre recherches Google mentionnant le terme « véganisme » ou le terme « viande », au Royaume-Unis, de 2004 à nos jours



Figure n°17b : Indice d'évolution comparative entre recherches Google mentionnant le terme « véganisme » ou le terme « viande », en France, de 2004 à nos jours

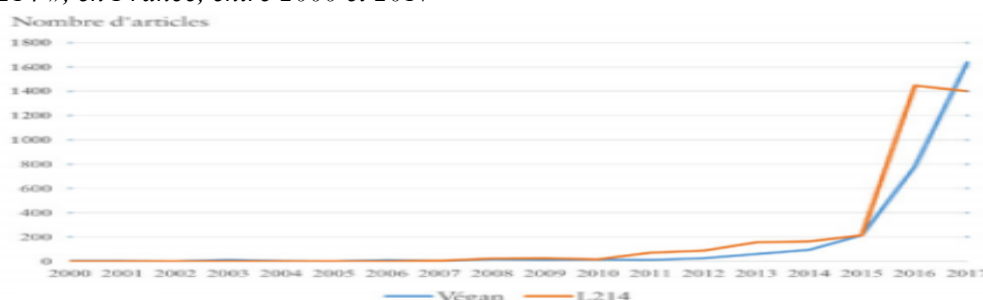


Sources : Google Trends, généré(s) le 30 avril 2020

De plus, l'analyse comparative nous permet de mesurer un élément fondamental de l'éthique animale, à savoir, le fait que même si, en termes de tendance générale, le sujet du véganisme gagne en importance, il reste des disparités importantes selon les pays étudiés. Pour exemple, dans le cas de la France, l'intérêt pour le sujet du véganisme reste largement minime comparativement à celui porté à la viande. A contrario, au Royaume-Uni, la tendance est inverse, ce qui montre que ce mouvement est particulièrement présent dans l'imaginaire anglais. Cela peut sans doute s'expliquer par le fait que le mouvement animaliste est originaire de ces contrées. De plus, selon Josse (2019), ce différentiel important doit être mis en parallèle de la culture française. Si le mouvement végane français semble être « en retard » par rapport au mouvement dans son ensemble, c'est sans doute du fait de sa culture culinaire et agricole (très centrée sur l'élevage), ainsi que de son ancrage idéologique (grande influence humaniste). En conclusion, une population peut donc, à la fois s'intéresser au sujet du véganisme, sans pour autant abandonner l'intérêt qu'elle porte à la viande. Cela démontre que le véganisme, en tant que sujet de controverse, mobilise de l'attention tant pour les adeptes que pour les non-sympathisants.

Enfin, il semble salutaire d'analyser la présence médiatique prise par le mouvement végane, puisque celle-ci témoigne de l'émergence d'un débat de société médiatisé. Cela s'observe par exemple, via la présence de militants véganes sur les plateaux de télévision, ou encore via le nombre d'articles qui traite du sujet (Fougier, 2019). En France par exemple, ces tendances sont à la hausse et ce, particulièrement depuis 2015. Pour preuve, le graphique suivant permet de visualiser cette évolution, en prenant comme déterminant, le nombre d'articles traitant du sujet du véganisme ou mentionnant l'association L214 (organisation végane antispéciste la plus puissante et connue de France).

Figure n°18 : Evolution du nombre d'articles de presse mentionnant le terme « vegan » ou « L214 », en France, entre 2000 et 2017



Source : Fougier, 2019, entretien réalisé par Contrepoints le 6 mai 2019, question n°1

Tous les indicateurs conduisent donc à établir l'émergence du mouvement végétarien entre la fin du 20^e et le début du 21^e siècle, et ce, même si la vitesse et l'importance varient géographiquement. En l'occurrence, il apparaît, d'abord dans les pays anglo-saxons durant les années 80-90 et ensuite, dans le reste du monde occidental, notamment en France et ce, principalement après les années 2000-2010. Ce différentiel de temps peut en partie s'expliquer par le fait que le mouvement contemporain, construit sur l'œuvre de P. Singer émerge en premier lieu, dans les pays Anglo-Saxons. Ces derniers sont donc les précurseurs de la pensée animaliste moderne et de l'éthique animale contemporaine. De plus, le livre de P. Singer ayant été traduit pour la première fois en français en 1993, il n'est pas étonnant de constater que le mouvement français se développe après les années 2000. Aussi, puisque le Royaume-Uni fait office de référence et que la France quant à elle, est vue comme retardataire (Josse, 2019), cela justifie le choix des deux zones géographiques prises en exemple. Ainsi, les autres pays occidentaux se situent sans doute entre ces deux extrêmes, bien qu'une étude plus approfondie soit nécessaire pour pouvoir affirmer cela.

Ensuite, si les études mettent en avant une présence accrue de la thématique « végétarien » dans la presse et les médias, celle-ci peut sans doute, s'expliquer par une double dynamique. D'une part, il semble que cette médiatisation émerge suite à l'influence des animalistes, qui, en mobilisant leurs discours et en créant des controverses, tendent à en faire un débat de société. *In fine*, cela en fait un sujet d'actualité prisé par les médias. D'autre part, cette médiatisation tend à son tour, à renforcer le mouvement en captant des personnes qui n'auraient pas, d'elles-mêmes, entendu parler de ce mouvement, ou qui ne s'y seraient pas intéressées outre mesure. La médiatisation s'ancre donc dans un esprit de popularisation du sujet, qui est elle-même à l'origine de la médiatisation. Les deux tendances tendent donc à se renforcer mutuellement et ce, même si les débats sont parfois en défaveur du mouvement. En réalité, le simple fait d'en parler conduit à faire émerger le sujet, ce qui entraîne à son tour, un renforcement médiatique. En d'autres termes, plus les personnes vont communiquer sur le sujet, plus les médias vont s'en emparer. La visibilité offerte par la médiatisation favorisera, à son tour, l'intérêt positif ou négatif des personnes.

Néanmoins, selon Fougier (2019), les végétariens restent ce qu'il appelle « une minorité active ». Selon lui, même si les perspectives végétariennes semblent gagner en importance dans la société, celles-ci sont en réalité surestimées comparativement au poids réel qu'elles peuvent avoir. Cette surestimation est en fait, liée à la nature même des médias de communication actuels. Et pour cause, le sujet « végétarien » cristallise les passions, ce qui en fait un sujet idéal pour les médias mainstream. De surcroît, Fougier estime que l'espace médiatique est occupé par les personnes les plus motivées et engagées, qui sollicitent sans cesse le droit à la parole. Il conclut que : « Pour cette raison, ils (les végétariens) parviennent à instaurer, sur les forums ou

dans le classement Google, une sorte d'illusion de majorité » (entretien réalisé avec Fougier par Contrepoints, 2019). Cette sur-médiatisation et l'importance qui lui est attribuée sont donc, deux éléments à nuancer et à croiser avec l'investissement dont font preuve les militants pour propager leurs arguments. Nonobstant, cela ne veut pas dire que la réception de l'information soit elle aussi à nuancer. Les personnes effectuent bien ces recherches, même si elles sont peut-être, à l'origine, conditionnées par cette surreprésentation médiatique.

Cependant, Fougier (2019) ajoute que la plupart des changements sociaux notables ont été initiés par une « minorité active » de militants. Ce dernier postule que le point de basculement entre minorité et capacité d'impulser un changement social se situe autour des 10%. Proche de ce chiffre, une pensée minoritaire est dans la capacité de se transformer en mouvance, capable de devenir majoritaire. Si pour le moment, ce même auteur évalue à 3% la population française végétarienne ou végane, il chiffre le nombre de ses sympathisants aux alentours de 15%. Il est à noter que ce pourcentage peut même atteindre les 31% lorsque les personnes sensibles au discours végane mais non sympathisantes (prise en compte de la sentience et de la cognition animale sans vocation de changements) sont incluses. Dès lors, c'est bien là où se situe l'enjeu. Si les 15% de sympathisants deviennent militants actifs de la cause animale, alors le point de rupture pourrait être atteint (Fougier, 2019). *In fine*, bien que le nombre de véganes soit extrêmement faible, l'ensemble de la population sensible à l'argumentaire végane pourrait faire pencher la balance. Le potentiel végane est donc bien présent même si actuellement, la mouvance demeure largement minoritaire.

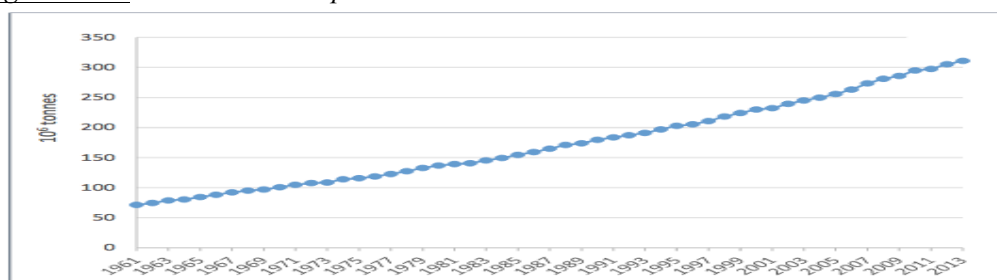
Enfin, l'analyse sociologique peut se pencher sur l'augmentation continue des événements véganes, des actions et campagnes, ainsi que via le nombre de personnes qui y participent. Gand par exemple devient en 2009, la première ville du monde à organiser, une journée hebdomadaire « veggie », obligatoire pour les institutions et établissements publics tels que les écoles ou encore, les hôpitaux (Ricard, 2014 ; Hofbauer, 2019). De plus, les manifestations ne cessent de croître, tout comme les actions ponctuelles (désobéissance civile, pétition, etc.). Enfin, les festivals « veggie » se multiplient et comptent, chaque année, davantage de visiteurs et d'exposants, au regard des multiples salons « VeggieWord » qui se développent partout dans le monde (Milan, Paris, Shanghai, Copenhague, Hong-Kong, Bruxelles, etc.).

5.1.2 Approche économique : variation des comportements de consommation

L'approche économiciste sera principalement basée sur l'étude des marchés (offre et demande) et sur celle des variations des comportements alimentaires. Dès lors, l'influence économique du véganisme sera analysée de deux façons. D'abord, en comparant, d'hier à aujourd'hui, l'évolution de la demande de viande et la part de marché qu'elle capte dans les choix alimentaires d'une population donnée. Ensuite, en mesurant l'augmentation en terme d'offre et ce, dans le domaine de la restauration (restaurants « veggie friendly »), ainsi qu'en termes de produits « substituts ». Dès lors, comment évoluent ces deux marchés ? Le mouvement végane et les actions organisées par les militants ont-ils des effets directs sur les pratiques de consommation ?

Tout d'abord, il est à noter qu'au niveau mondial, la production de viande est en augmentation continue depuis 1961. En 50ans, elle a été multipliée par un facteur 4, passant ainsi de 71 millions de tonnes en 1961 à 310 millions de tonnes en 2013. Pourtant, en 50ans, la population mondiale, elle, n'a fait que doubler. Ainsi, les personnes plus nombreuses, consomment aussi plus de viande en quantité absolue (Spriet, 2016).

Figure n°19 : Evolution de la production mondiale de viande entre 1961 et 2013

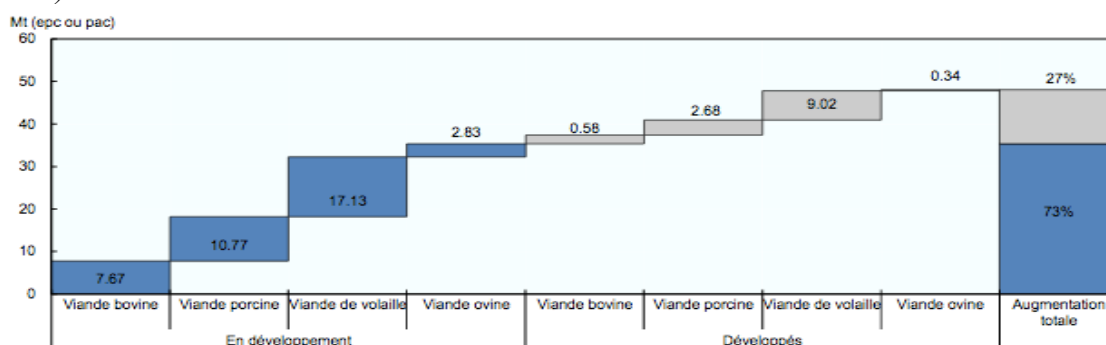


Source : FAOSTAT.

Source : Spriet, 2016, page 21

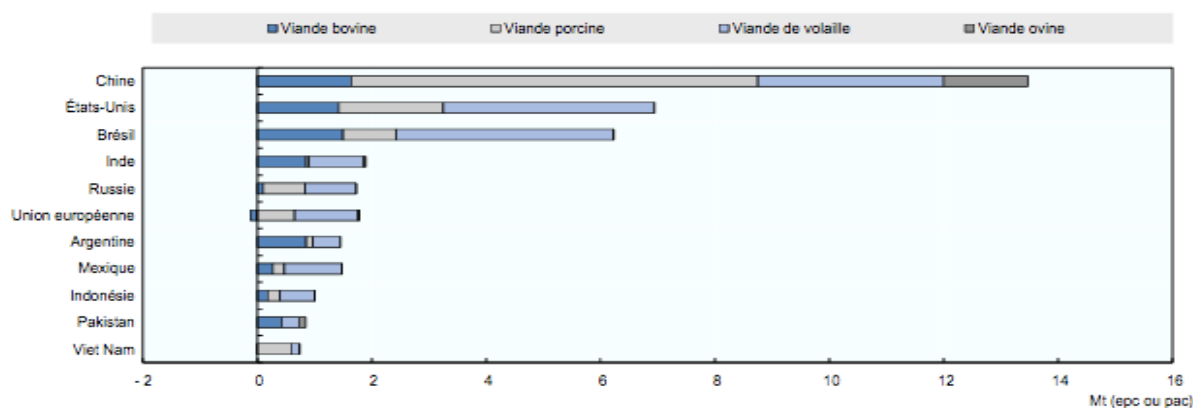
De plus, si la FAO et l'OCDE estiment que cette production continuera à augmenter de façon constante au cours des années et décennies à venir, ils précisent que cela sera principalement du fait des pays dits « en développement », dont la contribution pourrait atteindre 73% de l'ensemble de l'augmentation. En effet, ceux-ci connaissent une croissance démographique importante et de plus, certains d'entre eux sont riches en « prairies naturelles » et en terres agricoles, ce qui permettra de produire davantage de culture de céréales fourragères, valorisables dans l'élevage. Enfin, ces derniers produiront surtout davantage de volaille et de viande porcine (OCDE/FAO, 2016).

Figure n°20 : Croissance de la production de viande par région et par type de viande (projection pour 2025)



Source : OCDE/FAO, 2016, page 2

Figure n°21 : Principaux pays contribuant à l'augmentation de la production de viande entre 2013-2015 et 2025



Source : OCDE/FAO, 2016, page 3

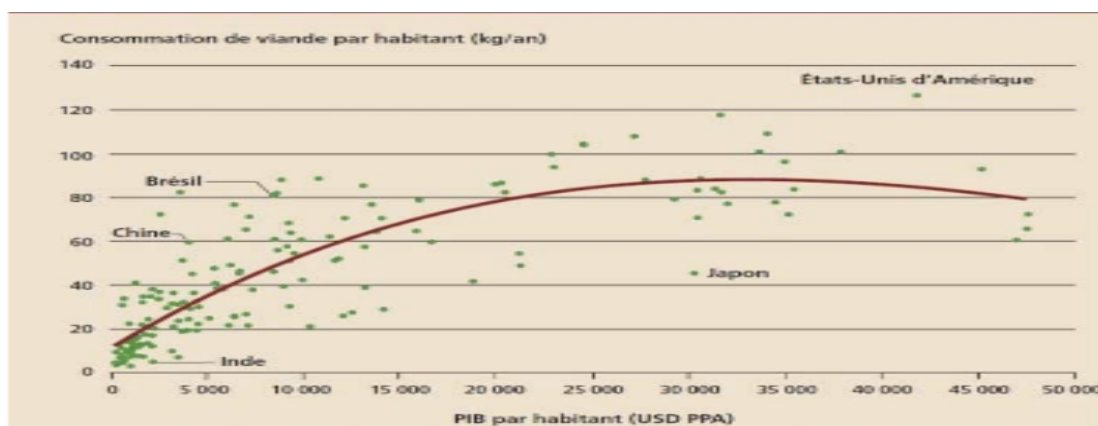
Ces deux graphiques conjointement étudiés permettent de visualiser plusieurs éléments. D'abord, le fait que la Chine sera, à l'horizon 2025, le pays contribuant le plus à l'augmentation de la production de viande et ce, notamment du fait de son caractère émergent et de l'amélioration globale des conditions de vie de sa population (accès aux technologies agricoles, développement du secteur et accroissement des revenus, qui amène une consommation en hausse). De plus, la production chinoise sera axée sur la viande porcine et sur la viande de volaille. Finalement, l'impact attribué aux pays en développement sera particulièrement dominé par la Chine et le Brésil, mais également par l'Argentine et l'Inde. Ensemble, ces pays assureront plus de 2/3 de cette croissance (OCDE/FAO, 2016).

Dans un second temps, les pays dits « développés », dont la production représente approximativement $\frac{1}{4}$ de la progression, offrent également des résultats disparates. Les pays de l'Union Européenne seront sujets à une légère augmentation de la production, excepté pour le secteur de la viande bovine qui voit sa production légèrement chuter. A l'inverse, tous les secteurs seront valorisés aux Etats-Unis, puisque ce pays continue d'augmenter massivement l'ensemble de ses productions viandeuses. Dès lors, la croissance de la production des pays développés sera principalement générée par l'Amérique du Nord.

Enfin, au niveau mondial, tous les pays mentionnés verront leur production globale augmenter et ce, principalement du fait des élevages de volailles et de porcs. Aussi, la production mondiale de viande continuera de croître, même si cette croissance sera inégalement répartie entre les pays du monde et plus largement, entre les secteurs d'élevage. Dès lors, si la production mondiale augmente, qu'en est-il de la consommation ? Suit-elle cette évolution ? En d'autres termes, la répartition inégale de la production se répercute-t-elle dans la demande/consommation ?

Généralement, la consommation totale de viande d'un pays donné suit principalement deux déterminants, à savoir, l'évolution du revenu de sa population et la croissance démographique de celle-ci. En l'occurrence, à consommation constante en kilogramme, un pays en croissance démographique, verra, *de facto*, sa consommation nationale augmenter. Ensuite, plus un pays est « riche » (PIB élevé), plus sa population consomme de la viande (Spriet, 2016 ; Treich, 2018). Et pour cause, le lien entre consommation de viande et revenu suit la forme d'un U inversé, comme le montre la figure 22 (Treich, 2018).

Figure n°22 : Consommation annuelle de viande, en kilogramme et par habitant, en fonction du PIB par habitant d'un pays donné



Note: Le PIB par habitant est mesuré en parité du pouvoir d'achat (PPA) en dollars USD internationaux constants de 2005.
Source: Basé sur des données de FAOSTAT (FAO, 2009b) pour la consommation de viande par habitant et de la Banque mondiale pour le PIB par habitant.

Source : Treich, 2018, page 6

En conclusion et sur base des données fournies par la figure 9 (consommation de viande en kilogramme par habitant selon les pays/régions en 2013-2015 et projection pour 2025), il apparaît que l'évolution de la demande carnée suit plus ou moins les mêmes tendances que celles observées en termes d'offre. Les pays émergents vont accroître leur production et dans le même temps, augmenter considérablement leur consommation de porc et de volailles et ce, principalement du fait d'une évolution de revenu. Les pays en développement vont également augmenter leur production, mais celle-ci sera absorbée par l'augmentation de la population, ce qui explique que la consommation en kilogramme par habitant reste relativement inchangée (voir figure 9). Enfin, l'Amérique du Nord et les pays européens vont légèrement augmenter leurs productions et leur consommation, mais c'est aux USA que les progressions seront les plus manifestes et ce, pour les deux paramètres étudiés.

Dans un second temps, il peut être intéressant de se tourner vers le marché des produits substituts pour déterminer si l'alimentation végétarienne/végétalienne⁶ est ou non, en progression. Avant cela, il importe de préciser que tous les végétariens/végétaliens ne s'alimentent pas en produits substituts et que, dans la foulée, les omnivores peuvent eux aussi, recourir à ce type d'aliment. Dès lors, l'augmentation de la part de marché des produits substituts ne peut nullement s'appréhender comme proportionnelle à l'accroissement du nombre de végétariens/végétaliens. Toutefois, il est possible de concevoir et de rapprocher la création et le développement de ce marché à l'avènement de la vague « végé » et ce, sur base d'une double position.

Premièrement, en se positionnant selon le regard des industriels. Et pour cause, fondamentalement, ce marché se développe du fait que les fabricants/industriels perçoivent une ouverture de marché florissante. Ainsi, le mouvement végane fait parler de lui et cela les incite à concevoir des produits pouvant être achetés par les végétariens/végétaliens. Le but étant évidemment, de conserver ces consommateurs dans les parts de marché de leur entreprise/marque et ce, via la création de nouvelle(s) gamme(s) « veggie ».

Ensuite, du point de vue du consommateur qui peut y avoir recours, en tant que végétariens/végétaliens ou simplement, dans une volonté de limiter sa consommation de viande et de P.O.A (omnivores/flexitariens), suite ou non, à l'observation des arguments véganes. Cela étant dit, l'étude n'a pas pour prétention d'accorder un taux de prévalence certain à l'une ou l'autre explication fournie (végétarisme/végétalisme ou limitation). Néanmoins, l'idée est que plus le marché de produits substituts s'élargit, plus il devient facile d'opérer une alimentation flexitarienne, voire une transition végétarienne/végétalienne. Dès lors, cette progression, partiellement impulsée par le mouvement, vient à son tour le renforcer, via, notamment, une extension de l'offre et une meilleure visibilité des produits.

Pour preuve, une étude plus approfondie réalisée en 2018 par les rédacteurs de Ouest France et de Challenges, démontre qu'en France, les marchés végétariens/végétaliens ont augmentés de 24% (Ouest France, 2019 ; Challenges, 2019). De plus, l'institut privé Xerfi anticipe une progression annuelle de 17% en moyenne pour la période allant de 2019-2021. Cependant, il insiste également sur le fait que cette progression est majoritairement attribuable aux flexitariens et non au végétariens/végétaliens qui ne représentent que 2,5% de la population française (Ouest France, 2019 ; Challenges, 2019). Dès lors, cela confirme que l'évolution de ce marché, n'est nullement corrélée à l'évolution du mouvement en lui-même ou à

⁶ L'étude réalisée s'ancre dans les marchés alternatifs à la viande et/ou au lait (secteur alimentaire). Dès lors, elle ne concerne que les végétariens/végétaliens et non les véganes, bien que des marchés alternatifs soient également en développement pour les produits cosmétiques (non testés sur les animaux), ou encore, pour l'habillement (par exemple, le cuir synthétique), etc.

l'augmentation du nombre de végétariens/végétaliens. Cependant, Xerfi met en lumière un changement de pratique alimentaire assez conséquent et qui peut en partie, être attribué au mouvement végane et à ses préceptes, qui font écho dans la société et influencent les pratiques alimentaires des non véganes (Challenges, 2019).

Au niveau mondial, la part de marché des produits substitués est aujourd'hui relativement faible, soit, 1% pour les viandes végétales et 13% pour les alternatives aux produits laitiers. Stéphane Van Rompaye (2019) projette que la viande de substitution pourrait atteindre les 10% de part de marché à l'horizon 2029, alors que celle des substituts laitiers restera inchangée. Enfin, Beyond Meat, le géant de la viande alternative est en 2018, l'un des acteurs coté en bourse qui a fait la plus grande progression (70% de croissance). Le marché des alternatives végétariennes/végétaliennes est donc un secteur prometteur, impulsé par le mouvement végane, mais maintenu principalement à flot par les flexitariens. Cela peut s'expliquer, en partie, par le fait que ces produits sont réputés comme étant plus sains, plus écologiques et par nature, plus respectueux du bien-être animal (Van Rompaye, 2019).

Enfin, une dernière preuve quant au développement manifeste d'un marché « végé » peut s'observer par la relative pullulation de restaurants exclusivement végétariens/végétaliens, ou encore, par l'ajout de plat « végé » au menu de restaurants déjà existants. Pour exemple, entre 2008 et 2014, Paris a vu le nombre de ses restaurants végétariens multiplié par 3,5. De plus, la plupart des enseignes de restauration rapide ont aujourd'hui, au minimum une offre d'alternative végétale à leur carte (Mc Do, etc.). Peut également être cité, l'ensemble des alternatives « veggies » proposées dans les restaurants universitaires, les hôpitaux, etc. (L'équipe Avisé, 2017). Enfin, TheFork met en avant la place de choix qu'occupe la Belgique dans ce domaine. En effet, le territoire belge serait, en Europe, l'un des plus favorable à l'alimentation végé. En 3ans, les commandes de plats véganes ont été multipliées par douze. Enfin, en termes d'offre de restaurants, la Belgique est classée troisième, mais sa capitale, Bruxelles, serait la ville qui propose le plus de restaurants « veggie friendly » (Benasri, 2019).

5.1.3 Approche politique : multiplication des partis politiques animalistes et évolution des cadres législatifs

Si historiquement, le bien-être animal faisait office de thématique accessoire pour les pouvoirs politiques traditionnels, la création et l'influence de plusieurs partis politiques animalistes bousculent les anciennes représentations. De plus, cela tend à démontrer que le mouvement végane et sa volonté d'émancipation animale se répandent et ce, tant dans les sphères sociales que dans les sphères politiques et institutionnelles (Thieme, 2019). Ainsi, le mouvement d'origine, en investissant la sphère politique, module par l'édiction d'un programme politique, la pensée végane, animaliste et antispéciste en réel projet de société, capable d'impacter un changement social et institutionnel profond.

En effet, depuis plusieurs décennies, des partis animalistes se constituent un peu partout en Europe et amènent une évolution politique majeure dans le cadre de la question animale. Les partis politiques étant censés porter au plus haut niveau de décision les attentes des populations qu'ils sont censés représenter, il est possible de percevoir ces partis comme un symbole de la percolation des idées véganes, animalistes et antispécistes. En d'autres termes, les politiciens prennent conscience que la question animale gagne en importance, ce qui les conduit soit à insérer des considérations animalistes dans leur programme (repas végé, condition d'abattage, etc.), soit à créer un parti spécifiquement tourné vers cette question.

Chronologiquement, les principaux partis politiques animalistes d'Europe sont les suivants :

- 1993 : Création d'un parti politique animaliste en Allemagne (Parti de Protection des Animaux, *Die Tierschutzpartei*)
- 2002 : Création du parti animaliste au Pays-Bas (Partij voor de dieren, PvdB)
- 2003 : Création d'un parti animaliste contre la maltraitance animale en Espagne (PACMA, « *Partido Animalista Contra el Maltrato Animal* »)
- 2009 : Création d'un parti animaliste au Portugal (Personnes-Animaux-Nature, PAN, *Pessoas-Animaís-Natureza*)
- **2014** : Création d'un parti animaliste Européen (Animal Politics EU)
- 2016 : Création d'un parti animaliste en France (PA, Parti Animaliste)
- 2018 : Création d'un parti animaliste et antiséciste en Belgique (DierAnimal)

Enfin, l'influence de ce mouvement peut également se comprendre via le recours aux différentes avancées politiques et juridiques, réalisées ces dernières années, telles que l'amélioration des conditions d'élevage, de transport et d'abattage, la création de commission(s) sur le bien-être animal, la pénalisation de la cruauté envers les animaux ou encore, l'élection de ministre(s) du bien-être animal, etc. (Thieme 2019, Vandenboch, 2020). Les pressions et tendances sociales se répercutent donc au niveau politique et le mouvement végétarien n'échappe pas à cette dynamique.

5.1.4 Approche scientifique et académique : un sujet pertinent à étudier

L'émergence effective du mouvement végétarien peut également se mesurer via la multiplication d'ouvrages littéraires et scientifiques publiés sur le sujet. Depuis la publication de l'ouvrage de P. Singer, les écrits sur la question animale sont nombreux et constants. Ces derniers offrent un cadre théorique aux adeptes qui sont dès lors, mieux équipés pour argumenter leurs attentes et leurs revendications. Par conséquent, grâce à ces écrits, la rhétorique végétarienne se construit et se renforce. En d'autres termes, les végétariens d'aujourd'hui sont capables de mobiliser des éléments scientifiques (cognition animale, continuum du vivant, externalités négatives de l'élevage intensif) et éthiques (sentience, convergence des luttes) pour développer leurs pensées et porter plus efficacement leurs revendications.

De plus, l'importance prise par le mouvement s'observe également dans la création de cursus universitaires qui prennent l'animal et/ou les relations Homme-Animal pour objet d'étude (Potts, 2019). En effet, le 21^e siècle voit naître de nouveaux champs disciplinaires, centrés sur la question animale. Partout dans le monde, l'enseignement et la recherche font de la thématique animaliste un nouveau champ d'étude à investiguer. Ces disciplines prennent les noms suivants : études homme/animal, études animales, anthropozoologie, ou encore les études animales critiques, qui apparaissent comme plus politisées. Aussi Potts (2019) rappelle que ces dernières se veulent interdisciplinaires et ce, principalement du fait que les relations homme/animal s'opèrent dans de multiples champs (sociologique, environnemental, biologique, psychologique, économique, juridique, etc.). Il est à noter que cette dynamique académique trouve son apogée en 2007, lorsque le géographe australien Rob Bennison, fonde l'association sans but lucratif « Minding Animal International » (MAI), qui s'implante dans le monde entier. Elle regroupe des enseignants-chercheurs, des étudiants, des militants, des artistes et des citoyens lambda, afin de favoriser le développement international des études consacrées aux questions animales. C'est également un endroit prévu pour penser la création d'une protection juridique et morale pour les animaux non-humains (Potts, 2019).

En conclusion, le mouvement végane s'ancre dans une dynamique sociale, académique, scientifique, économique, éthique et politique qui en fait un mouvement pluriel et global. En mobilisant les chercheurs, les politiques et l'ensemble des acteurs de la société civile, il devient un sujet de débat et de recherche prisé. Pour paraphraser le psychologue Richard Ryder, « *rarement une cause fut soutenue de manière si rationnelle et si bien armée intellectuellement* » (cité par Josse, 2019, page 427). Aujourd'hui, l'économie se transforme pour intégrer cette nouvelle pratique alimentaire (végétarisme/végétalisme) et les universités dispensent des cours centrés sur la thématique. De surcroît, certains partis politiques se créent et d'autres insèrent cette question à leur programme. *In fine*, tout ceci témoigne du fait que le mouvement végane s'insère dans tous les pans de la société et amène une réflexion globale quant à la place de l'homme et de l'animal en son sein.

5.2 Le véganisme et la culture occidentale moderne : Facteurs de modernité comme facteurs de développement du mouvement

« The more complex cultural reality becomes, the subtler are the distinctions made within it and the more numerous the subcultures spawned by them. In the case of eating, this is reflected especially in the 20th century by the growth in the number of different diets and dietary movements » (Arppe et Al., 2011, page 276).

Au regard des analyses précédentes, la fin 20^e siècle semble être, pour les pays occidentaux, une époque déterminante dans l'émergence du mouvement végane. Dès lors, il peut être intéressant de croiser ce phénomène avec certains facteurs de modernité, à l'instar d'auteurs comme Arppe et ses collègues (2011) qui lient cette question à celle de la culture occidentale moderne, ou encore, aux études de Fougier (2019) et de Giroux et Larue (2017), qui mettent en parallèle, le développement du mouvement avec celui d'internet et des autres systèmes d'accès à l'information. Et pour cause, Peter Singer n'est pas le premier philosophe à avoir écrit sur la question de l'éthique animale. En effet, d'autres avant lui ont tenté l'expérience, comme cela a été démontré dans la partie historique et culturelle. Pourtant, les anciens philosophes animalistes ne sont jamais parvenus à diffuser efficacement leur doctrine. Leurs pensées et leurs enseignements restaient relativement isolés et ne trouvaient donc, que peu d'écho dans les sociétés de l'époque. Alors, finalement, pourquoi les animalistes d'aujourd'hui sont davantage écoutés par les populations ? Pourquoi leurs analyses trouvent davantage des débouchés dans les sociétés actuelles, occidentales et modernes ? Aussi, pour répondre à ces questions, les auteurs cités mobilisent des éléments structurels et conjoncturels différents, mais liés par leur caractère moderne.

Pour commencer, Arppe et Al. (2011), observent que le végétalisme, tout comme d'autres régimes alimentaires alternatifs, trouvent leurs apogées dans un contexte de modernité occidentale, centrée sur le développement technologique et sur l'individualisme, c'est-à-dire, sur les libertés individuelles de l'individu et sur son aboutissement personnel. Selon eux, ce contexte particulier de modernité permet l'extension de sous-cultures alimentaires, dans lesquels le végétalisme s'insère. De plus, leur approche est avant tout comparative puisqu'ils analysent deux régimes alimentaires distincts, à savoir, le végétalisme et le « living food » (alimentation vivante/ LF). Ces chercheurs concluent que le végétalisme garde en lui des caractéristiques singulières, comparativement à d'autres régimes alimentaires alternatifs plus classiques, tels que le LF. Aussi, ils justifient ses particularités selon différents angles de vue.

D'abord, l'idée de sacrifice inhérent à la pratique du végétalisme. Selon Arppe et Al. (2011), la culture de l'individualisme permet aux personnes d'opérer des choix personnels, notamment, alimentaires. Cependant, en choisissant d'emprunter la voie du végétalisme, les

personnes seraient en réalité, prêtes à sacrifier la centralité de leur personne au profit d'autrui, en l'occurrence, des animaux et de la planète. De surcroît, les raisons qui sont à l'origine de ces sous-cultures alimentaires sont également des sujets de divergences. En effet, alors que les alimentations types « living food » sont souvent justifiées par des questions de santé du corps et de l'esprit, les végétaliens insistent sur le caractère moral et éthique de leurs pratiques. Dès lors, outre l'éviction de leur individualité centralisée, les végétaliens sont prêts à réduire leurs opportunités de choix alimentaires et ce, par convictions éthiques et/ou morales. Aussi, le fait de céder aux interdits est quelque chose de davantage stigmatisé et ce, du fait de l'investissement affectif et émotionnel rattaché à ce régime alimentaire (Arppe et Al, 2019).

De plus, les convictions liées à ce caractère émotionnel amènent la construction d'une nouvelle identité pour la personne, qui sera plus ou moins revendiquée selon le contexte. Aussi, la pression du groupe semble particulièrement importante en ce qui concerne la permanence de la pratique du végétalisme et ce, puisque cette dernière est directement assujettie à la nouvelle identité de la personne. De ce fait, le dernier critère de spécificité s'observe dans l'importance prise par la communauté (identitaire) et le sentiment d'unité et d'uniformité du mouvement. En réalité, selon les auteurs, le végétalisme, a contrario d'autres comportements strictement alimentaires, s'ancre dans une composante communautaire importante, qui en font un mouvement éminemment collectif : « *This comes across particularly well when we compare veganism with another type of 'normative diet', living foodism. Although group solidarity in movements of this kind is no longer based on local and face-to-face interaction as much as are more traditional social movements, it is nevertheless stronger and more actively present in the life of vegans than among living foodists* » (Arppe et Al, 2011, page 293). Finalement et conjointement à cela, la pression du groupe y est forte et la pression sociale (rejet extérieur), tend également et paradoxalement, à recentrer l'individu dans cette communauté. Les végétaliens peu compris et marginalisés dans les sphères sociales communes préfèrent côtoyer d'autres végétaliens. Cela tend, d'une part, à atténuer leurs différences sociales, tout en accentuant le caractère uniforme du mouvement et ce, par le partage d'une identité commune et d'une éthique partagée (Arppe et Al., 2011).

Dès lors, cette étude est concluante dans le cadre de ce mémoire, en ce sens qu'elle amène une composante collective prédominante, dans le contexte du végétalisme. Plus que tout autre pratique alimentaire alternative, le végétalisme s'ancre dans une communauté sociale qui offre structure et soutien à « l'identité subjective » de la personne (Arppe et Al., 2011). La communauté végétalienne en se basant sur une identité et une éthique commune, tend à solidariser les pensées privées et à les amalgamer en un véritable « mouvement végane ».

Dans le même ordre d'idée, le développement des technologies de communication peut également amener une analyse pertinente en ce qui concerne la percolation des idées animalistes. En effet, internet représente l'un des symboles de la modernité et selon Giroux et Larue (2017), la toile, c'est-à-dire les multiples technologies de communication ont, elles aussi, un rôle important à jouer dans la diffusion des pensées véganes et animalistes. En effet, le développement de ces technologies a eu des effets directs et ce, tant sur le développement du mouvement que sur sa consolidation et ce, principalement pour deux raisons.

D'abord, par la possibilité de développer et de partager des positions animalistes et anticarnistes. Sur internet, le discours n'est plus le monopole de quelques grands puissants. Les anciennes pensées dominantes peuvent être critiquées, nuancées et déconstruites. En d'autres termes, le développement d'internet permet d'avoir accès à différentes sources d'informations, qui n'émanent donc plus exclusivement de l'industrie, des médecins ou des

politiques (Giroux et Larue, 2017). Aussi, les personnes désireuses de se renseigner sur le sujet peuvent avoir accès à une base scientifique illimitée, plurielle et contrastée. D'ailleurs, les fondateurs de L214 insistent sur le fait qu'internet permet une meilleure diffusion de leur vidéos et idées, qui peut, selon le contexte, se traduire par le relai dans les chaînes de grands médias. Et pour cause, une vidéo qui fait le *buzz* sur internet, aura plus de chance de voir son sujet traité dans les médias mainstream (Giroux et Larue, 2017 ; Gothière et Arsac., 2019). Ensuite, c'est également un outil de mobilisation militante tout à fait efficace. Par exemple, l'association GAIA aurait-elle eu les mêmes résultats sans la force de ses pétitions, rendues possibles par la signature électronique? Finalement, la constitution de moyens d'actions adaptés au développement des technologies de communication (ex : pétition en ligne) témoigne d'une appropriation de ces dernières par le mouvement végétarien (Faniel, 2017).

Dans un second temps, le développement d'internet favorise également la création d'une culture commune (Giroux et Larue, 2017), élément qui fait directement écho à l'étude de 2011, réalisée par Arppe et Al. En effet, internet permet l'apparition de différents sites ou groupes de végétariens/végétariens, à l'instar du groupe Facebook « Les végétariens de Wallonie ». Les membres actifs sur ces plateformes développent une certaine solidarité, via l'offre de conseils, de soutien, etc., ce qui tend à rompre l'isolement social et à créer une culture commune. Le sentiment d'appartenance à un groupe, ainsi créé peut ensuite, rendre le mouvement plus populaire et plus accessible. Et pour cause, l'aspect psychologique est la composante la plus délicate à supporter lors de la transition. Ainsi, en soutenant psychologiquement leur communauté, les végétariens parviennent à maintenir le nombre de membres, via la baisse du sentiment d'isolement et ce, tout en captant d'autres, potentiellement attirés par ce sentiment d'appartenance à un groupe. En d'autres termes, les nouveaux adeptes identifient la possibilité d'appartenir à une communauté soutenant, capable de rompre l'isolement social et émotionnel. A contrario, les « nouveaux arrivants », en étant soutenus et insérés dans une communauté, parviennent à maintenir leurs choix de transition dans la durée.

Enfin, Fougier (2019), de par son discours tend également à accentuer l'importance de la toile dans l'émergence du mouvement végétarien. Et pour cause, il conclut que la dérégulation du marché de l'information a été tout à fait profitable au mouvement végétarien, animaliste et antispéciste. Les réseaux sociaux, la présence dans les médias et les plateformes vidéo ont permis une visibilité du discours, ce qui a conduit à en faire un réel débat de société. Ainsi, c'est un facteur structurel important à prendre en compte dans l'émergence et dans la solidification du mouvement actuel, mais ce n'est évidemment pas le seul. En effet, selon Fougier (2019), d'autres éléments conjoncturels et structurels peuvent être mobilisés, tels que l'intérêt grandissant de la population pour les questions liées au bien-être animal (sensibilité reconnue), la tendance sociale à rejeter toute forme de violence orchestrée contre les plus vulnérables (« adoucissement des mœurs »), une inquiétude croissante à l'égard de l'industrie agro-alimentaire et parallèlement, une attention plus particulière portée sur la santé et sur les questions environnementales, ou encore, la présence d'un courant d'émancipation qui tend aujourd'hui à s'intéresser aux animaux non-humains comme individu à défendre (en lieu et place du colonisé, de la femme ou autres populations opprimées) (Fougier, 2019).

Conclusion

Finally, l'analyse théorique combinée à une étude historico-culturelle, a mis en lumière différents éléments centraux à comprendre et à prendre en compte lorsque l'on tente d'étudier le mouvement dit « végétarien ».

Pour commencer, l'idée que derrière le terme « mouvement végétarien », se cache en réalité, une pluralité d'acteurs, d'approches et d'attentes sociétales. Le mouvement est donc pluriel et relativement disparate. De plus, le concept de végétarisme peut s'appréhender dans un contexte philosophique et idéologique plus large, notamment, en ayant recours aux notions d'animalisme ou encore, d'antispécisme, qui dépassent tous deux, la question des pratiques alimentaires. Enfin, la rhétorique végétarienne est transversale, pluridisciplinaire et intégrée dans des luttes plus globales (éthiques, environnementales, sociales, sanitaires, énergétiques, etc.).

Ensuite, il apparaît que le postulat de base trouve des éléments de validation, puisque la pensée animaliste est effectivement présentée comme ancienne et pluri-localisée. Toutefois, historiquement, cette dernière était relayée aux questions des préférences individuelles et inscrite dans le domaine privé. En ce sens, elle était peu politisée et ses perspectives de changements sociaux demeuraient faibles et ce, principalement du fait que ses adeptes n'opéraient que peu, une démarche militante. De fait, les postulats animalistes antiques n'ont jamais été présentés comme capables d'impulser la création d'un véritable mouvement social. Cependant, durant le 20^e et le 21^e siècle, ces derniers, grâce aux apports de Singer et au développement naturel des sociétés modernes, vont prendre en importance et s'imposer comme débat de société. En effet, le mouvement se construit et développe son argumentaire, ce qui le conduit à percoler dans de nombreuses sphères sociales, politiques ou encore, économiques. Ainsi, il prend progressivement l'allure d'un mouvement collectif, par définition politisé et inscrit dans le domaine public.

Dès lors, si le mouvement végétarien devient collectif et que ses possibilités d'impacts sociaux s'en trouvent grandies, étudier sociologiquement le mouvement végétarien prend tout son sens. En l'occurrence, il semble pertinent de s'interroger sur sa forme actuelle et sur ses perspectives d'influences sociétales. Aussi, le mouvement végétarien est-il un véritable mouvement social, ou s'apparente-t-il plus à un épiphénomène? Enfin, quels sont les facteurs principaux à l'origine de la transition de ses membres, qui plus nombreux et plus revendicatifs, font vivre et émerger le « mouvement végétarien » tel qu'il se manifeste aujourd'hui ?

PARTIE 2 : PETIT ESSAI DE VEGANOLOGIE

Introduction

Puisque la pensée animaliste trouve ses origines dans l'Antiquité et que pendant des siècles, elle n'a pu faire preuve d'influence effective, comment expliquer son émergence et ses manifestations actuelles ? De plus, quelle est sa véritable forme contemporaine et quelles attentes concrètes sont portées par les membres actifs du mouvement végétarien ? Pour répondre à cette double question, la seconde partie entend croiser les éléments théoriques mobilisés dans la première partie de ce mémoire avec les données de terrain, recueillies au niveau francophone (Belgique). Fondamentalement, l'objectif est de comprendre l'essor actuel du mouvement, ce qui contribuera à éclairer les dynamiques sociales et culturelles plus larges qui caractérisent notre époque, ainsi que la problématique de changement social actuellement à l'oeuvre. Cette analyse sera basée sur deux sous-parties.

D'abord, l'étude de sa forme actuelle sera opérée. En effet, bien que le mouvement végétarien soit aujourd'hui présenté comme collectif et politisé, peut-il pour autant prétendre au statut de « mouvement social » ? Si oui, qui sont ses acteurs ? Que visent-ils ? Et enfin, comment mettent-ils en oeuvre leurs revendications principales (répertoire d'actions) ? Cette question est importante car elle permet de mesurer le potentiel de changement social réellement activable par le mouvement et ses acteurs. Et pour cause, outre son aspect collectif, un mouvement social est capable d'orienter le développement des sociétés, de par son organisation et son rapport de force avec les pouvoirs et les institutions dominantes.

Ensuite, quels sont les facteurs déterminants dans l'émergence de ce mouvement végétarien ? Les questions animales sont-elles les seuls et principaux éléments à l'origine de la mutation de ce courant individuel, en mouvance sociale, publique, politisée et revendicatrice ou d'autres considérations peuvent-elles lui être liées ? Aussi, le mouvement végétarien dans son intégralité n'aurait-il pas profité d'un contexte particulièrement favorable à son développement contemporain ? Pour trouver une réponse valable à ces points de questionnement, les quatre hypothèses formulées au préalable seront testées en Belgique francophone.

1. Approche végétariologique : Etude du mouvement végétarien

En pleine expansion, le mouvement végétarien se développe et semble s'imposer comme l'un des débats de société du 21^e siècle. En effet, la problématique animaliste se croise et s'entrecroise avec de nombreux domaines de la vie quotidienne, déjà remis en question et en tentative de refonte. S'il parvient aujourd'hui à émerger sur la scène sociale, politique et médiatique, peut-il pour autant s'apparenter à un véritable mouvement social ?

Pour mieux comprendre la réalité du mouvement végétarien actuel, un recours à la théorie d'Alain Touraine (1982) peut se montrer pertinent. Et pour cause, ce dernier étudie les nouveaux mouvements sociaux (NMS), sur base de trois critères, à savoir, le critère d'identité (qui lutte ?), celui d'opposition (qui sont les adversaires ?) et enfin, le concept de totalité (pourquoi lutter ?). Aussi, il offre un regard tourné sur les mouvements sociaux nés dans l'ère post-industrielle, qui semblent sensiblement plus proches du mouvement animaliste tel qu'il apparaît aujourd'hui. En effet, ces derniers sont dits portés par des revendications immatérielles et « en rupture » avec les mouvements ouvriers d'origine. Aussi, si le mouvement végétarien répond aux critères formulés par A. Touraine, ce dernier pourra dès lors être étudié comme une NMS à part entière, ce qui induit une dimension relativement plus conséquente quant à son potentiel de changement social. En effet, pour A. Touraine, un

mouvement social, en étant capable d'interpeller la société civile et les institutions sociales et étatiques peut, à terme, faire preuve d'« historicité ». En l'occurrence, l'historicité telle que pensée par Touraine est définie comme « *la capacité d'une société d'intervenir sur son propre fonctionnement, de produire ses orientations normatives et de construire ses pratiques à un moment donné de son histoire* » (cité par Pleyers, 2008, page 73). En d'autres termes, les mouvements sociaux, en tant que groupes appartenant à la société, entrent en friction avec les pouvoirs sociaux, étatiques et institutionnels, dans le but de modifier la trajectoire sociétale en cours. Dès lors, analyser le mouvement végétarien comme un NMS permettra également de mesurer son potentiel à faire preuve d'historicité au sens de Touraine.

1.1 La théorie des nouveaux mouvements sociaux selon Alain Touraine (1982)

Pour commencer, selon Touraine, un mouvement social est : « *une action collective voulue et organisée à travers laquelle un acteur de classe conscient de son identité et de ses intérêts propres lutte avec un adversaire identifié et ciblé pour la direction sociale de l'historicité, dans une situation historique bien concrète* » (cité par Vaillancourt, 1991, page 217). Ainsi, il existerait trois critères fondamentaux pour qu'un mouvement puisse revendiquer le substantif « social », à savoir (Vaillancourt, 1991 ; Pleyers, 2008 ; Neveu, 2015) :

1. Le principe d'identité, c'est-à-dire, « qui lutte ? ». Les acteurs doivent être en mesure de définir eux-mêmes leur identité afin de défendre les intérêts qui lui sont propres ;
2. Le principe d'opposition, c'est-à-dire, « qui est l'adversaire ? ». Un mouvement organisé se doit de lutter contre un adversaire identifié comme tel ;
3. Le principe de totalité, c'est-à-dire « pourquoi lutter ? ». Un mouvement social doit reposer sur une vision commune et partagée par l'ensemble des acteurs.

L'apport de Touraine se manifeste via la distinction qu'il opère entre anciens et nouveaux mouvements sociaux (NMS). En l'occurrence, le qualificatif de « NMS » se construit comparativement à l'étude des mouvements ouvriers, situés dans l'ère industrielle. A contrario, les nouveaux mouvements sociaux émergent dans une société post-industrielle, ce qui fait varier tant les acteurs et leurs modes d'actions, que les catégories et finalités sur lesquelles portent leurs revendications. Ainsi, selon cet auteur, ces variations amènent à reconsidérer l'étude de mouvements sociaux. Aussi, pour aller plus loin, voici les distinctions générales pouvant être faites entre anciens et nouveaux mouvements sociaux et ce, sur base des trois principes cités plus haut (Vaillancourt, 1991 ; Pleyers, 2008 ; Neveu, 2015).

Figure n°23 : Comparaison entre mouvements sociaux traditionnels (ouvriers) et « nouveaux mouvements sociaux » en fonction des trois principes mis en avant par Touraine en 1982

	Le mouvement ouvrier	Les NMS
Principe d'identité	Les manifestations ouvrières du 19^e siècle étaient portées par les ouvriers eux-mêmes, qui, in fine, défendaient leurs intérêts propres. Les ouvriers étaient également soutenus par des syndicats qui avaient une influence forte dans le mouvement.	Les NMS remettent en cause la centralité ouvrière en ouvrant les manifestations à d'autres types d'acteurs, actifs dans d'autres types de luttes. Dès 1960, les acteurs sont multiples et hétérogènes. Ils n'appartiennent plus tous, <i>de facto</i>, à la même « classe », ne viennent plus tous, du même milieu social ou professionnel, ce qui tend, dès lors, à regrouper plusieurs couches de la société.

<u>Principe d'opposition</u>	Dans un esprit de lutte de classe, les ouvriers se dressaient contre les propriétaires des moyens de production et ce, dans le but de se réapproprier la richesse produite par leur travail. Ils portaient une volonté politique de modification profonde du système politique et économique qu'ils jugeaient inégalitaire. En ce sens, ils s'opposaient à la société capitaliste, construite sur l'exploitation de la classe ouvrière.	Les nouveaux acteurs, s'inscrivant dans le courant des NMS s'opposent à divers pans de notre société, que ce soit les entreprises multinationales ou encore, plus généralement, les tendances socio-culturelles inégalitaires portées par les institutions. Leurs domaines de luttes et leurs adversaires sont donc multiples. Leurs revendications pouvant être portées au niveau international, certains acteurs se revendiquent de l'apolitisme, bien que cela ne soit pas commun à tous les acteurs des NMS.
<u>Principe de totalité</u>	Les ouvriers plaidaient pour un meilleur partage des richesses au sein de la société. En ce sens, leurs revendications portaient avant tout, sur des aspects matériels et qualitatifs (temps de travail, meilleures conditions de vie, meilleur partage de la valeur ajoutée, etc.)	Dans un élan hétérogène, les nouveaux militants oeuvrent pour des revendications immatérielles, allant des mouvements se revendiquant de plus de justice sociale (lutte de genre, droit des étrangers, etc.) à ceux davantage portés sur notre rapport à notre environnement et sur notre façon de produire et de consommer (mouvement anti-nucléaire, mouvements de transition, altermondialisme, etc.)

Source : Tableau réalisé par l'étudiante

Ainsi, comparativement au mouvement ouvrier, les NMS se construisent sur des revendications immatérielles, portées par des acteurs venant de catégories sociales différentes et plaçant pour des modifications diverses mais tout aussi profondes de notre société. Il ne s'agit plus (uniquement) de défendre une classe dominée par des puissants propriétaires, mais bien de modifier différentes sphères de notre société ou encore, notre rapport à notre environnement. De plus, les modes d'actions changent étant donné que la grève n'est plus vue comme le moyen de revendication par excellence (Neveu, 2015 ; Faniel, 2017). *In fine*, quatre ruptures peuvent être mobilisées pour comprendre le déplacement opéré entre les mouvements ouvriers et les NMS (Neveu, 2015) :

1. Modification des formes d'organisation et pluralité des répertoires d'actions. Les syndicats ne sont plus à la base des contestations, qui se manifestaient presque exclusivement par la grève et le sabotage. Aujourd'hui, les acteurs sont multiples et usent de stratégies diverses, allant de la tractation à l'occupation de zones stratégiques, en passant par la désobéissance civile, douce ou violente, ou encore, par l'interpellation directe des politiques.
2. Modification des valeurs qui déterminent la mobilisation. Les attentes matérielles (revenu, condition de vie et de travail, etc.) laissent place aux revendications portant sur des considérations immatérielles, allant de la justice sociale aux considérations environnementales (égalité, respect du vivant, etc.).
3. Modification du rapport au politique. Les mouvements ouvriers portaient en eux, une volonté forte de modifier politiquement la société. Ils plaidaient pour un changement de système, notamment, via le passage d'une société capitaliste à une société socialiste/marxiste. A contrario, tous les acteurs des NMS ne cherchent pas tous, à modifier définitivement le pouvoir en place ou encore, le système qui maintient le statu quo. Dès lors, les NMS seraient vus comme « moins politiques » du fait qu'ils ne cherchent pas, nécessairement, à renverser le pouvoir en place, ou encore à prendre le contrôle de ce dernier. Néanmoins, moins politiques ne signifie pas « moins politisés », dans le

sens où leurs revendications appartiennent au domaine social et politique. *In fine*, si « tout est politique », alors tout mouvement social est politisé.

4. Aspect identitaire différent. Aujourd'hui, les acteurs ne se reconnaissent plus dans une conscience de classe ni sur une identité basée sur leur statut socio-économique, mais bien, sur une volonté commune de réaliser leurs objectifs de changement social. L'aspect identitaire se concrétise donc dans les changements sociétaux qu'ils prônent. En conclusion, leur but définit leur identité.

1.2 Application de la théorie d'A. Touraine sur le mouvement végétane

La théorie d'A. Touraine permet d'analyser les mouvements sociaux nés dans l'ère post-industrielle. Instinctivement, le mouvement végétane contemporain trouvant ses origines dans les années 75, il paraît logique de l'insérer dans ce corpus théorique. De plus, son regard étant tourné vers les relations entre animaux humains et animaux non-humains, il n'est plus à douter de l'immatérialité de ses revendications (justice sociale entre espèces, prise en compte des intérêts d'autrui, etc.). Aussi, l'exercice suivant vise à croiser la théorie de Touraine avec les données recueillies lors des entretiens individuels. Globalement, les données théoriques et empiriques entrent en résonance et permettent de cartographier le mouvement végétane actuel.

1.2.1 Le principe d'identité

Premièrement, le principe d'identité représente pour un mouvement social, la capacité des acteurs à se définir eux-mêmes. Pour rappel, si les acteurs des NMS sont dits multiples et hétérogènes, il a également été démontré que leur but avait tendance à définir leur identité. Dès lors, dans le mouvement végétane, qui lutte ?

Sur l'aspect identitaire, même s'il est possible d'établir un profil type de militant végétane, à savoir, les jeunes femmes, urbaines et éduquées (Giroux et Larue, 2017 ; Entretien réalisé le 2 décembre 2019 avec Mr Derzelle, président de Végétik), il existe dans les faits, une pluralité d'acteurs et de modes d'action, qui en fait un mouvement relativement hétérogène et complexe (Josse, 2019). Les « végétanes » ont des caractéristiques disparates et ce, tant en termes de profils socio-économiques, qu'au niveau de leurs orientations culturelles ou idéologiques. Les militants recourent à des stratégies variées, allant de la tractation au sabotage, en passant par des actions de désobéissance civile, ou encore, de libération directe. Ils s'organisent en associations, qui se regroupent pour porter plus efficacement la « voix des sans voix », à l'instar du collectif Fur Free Alliance, une association internationale qui lutte contre la production de fourrure animale (Entretien réalisé le 12 mars 2020 avec Mr Vandenbosch, président de Gaia). Néanmoins, du fait de cette pluralité d'approches, la revendication d'identité(s), tend peu à peu, à freiner et/ou à désolidariser le mouvement. En d'autres termes, des fractures internes semblent le gangréner, ce qui rappelle les observations faites durant l'analyse de la littérature.

« Les abolitionnistes vont dire que les welfaristes sont les traîtres à la cause car ils renforcent le système qui exploite les animaux. » (Entretien réalisé le 12 mars 2020 avec Mr Vandenbosch, président de Gaia).

« Je pense qu'il y a une scission entre ceux qui se pensent welfaristes et ceux qui se pensent abolitionnistes. C'est très dommage car en fonction de la cible, il faut parfois être welfariste et parfois être abolitionniste. Les deux mouvements doivent cohabiter. » (Entretien réalisé le 17 février 2020 avec Mme Locatelli, présidente du refuge Le Rêve d'Aby).

Cela peut en partie se comprendre par le fait que les différents courants de l'éthique animale sont basés sur des visions, des objectifs et des stratégies substantiellement différentes et parfois, antagonistes. Par conséquent, si les buts définissent l'identité des acteurs inscrits dans le courant des NMS, la pluralité de ces derniers tend, de fait, à faire varier leur(s) identité(s). Aussi, de la pratique du végétarisme à l'avènement de l'antispécisme, il y a de nombreuses « strates », qui en font un mouvement diversifié. Dès lors, l'aspect identitaire est bien présent, mais il semble relativement fragmenté, comparativement à d'autres mouvements sociaux et ce, principalement du fait que le but et les stratégies pour l'atteindre ne sont pas conjointement définis et acceptés par l'ensemble des acteurs du mouvement.

« On peut diviser la Protection Animale en trois grands types d'associations différentes, avec des projets différents. Donc, d'abord, tu as les véganes/végétariens. Ensuite, tu as ceux qui essaient de faire bouger les frontières, les limites de la loi. Par exemple, faire passer de la truie en stalle à la truie sans stalle. Puis, il y a ceux qui travaillent sur les droits. Leur but est de créer des similitudes entre droits des animaux et droits des humains. » (Entretien réalisé le 2 décembre 2019 avec Mr Derzelle, président de Végétik).

Partant de ce constat, la première catégorie regroupe majoritairement des personnes qui relayent cette question au domaine de la consommation, du privé et donc, de l'individu. Globalement, elles représentent la tendance de fond et donnent une certaine représentativité au mouvement, sans émettre des revendications directes ou politisées. Néanmoins, selon leur affinité avec le militantisme et la possibilité qu'elles se constituent en groupement, en association ou autre, elles peuvent être plus ou moins (militants) actives dans le mouvement. Pour exemple, l'ASBL Végétik s'ancre dans une volonté de modifier les comportements alimentaires. De ce fait, elle peut entrer dans cette catégorie même si elle opère une démarche militante et revendicatrice, qui dépasse dès lors, la sphère strictement privée.

« Nos objectifs ont toujours été de un, montrer qu'il y a d'autres façons de manger, donc qu'on peut tout à fait se passer d'animaux. Deux, montrer ce qu'il se passe dans les élevages (...). On aime vraiment bien le terme « végétaliser ». Il n'y a pas la notion de quantité, ni de qualité. On végétalise et les gens peuvent entendre entièrement ou un petit peu. » (Entretien réalisé le 2 décembre 2019 avec Mr Derzelle, président de Végétik).

« Ce qui peut nous distinguer des autres associations véganes et militantes animalistes, c'est qu'on aborde avant tout l'alimentation végétale et ce, sur quatre thématiques/pôles, dont l'environnement, l'éthique animale, les aspects nutrition et la dimension philosophique et géopolitique. (...). Au début, on voulait rester dans les quatre pôles, mais avec le temps, on voit qu'il y a une demande par rapport à la nutrition. » (Entretien réalisé le 7 décembre 2019 avec Mme D'Halluweyn, co-présidente bénévole de Végétik).

La seconde catégorie d'acteurs, auquel GAIA peut s'apparenter, regroupe principalement des personnes/structures qui oeuvrent à améliorer le bien-être animal dans les zones d'exploitation. En ce sens, elles sont qualifiées d'animalistes « welfaristes ». La troisième catégorie est composée de personnes qui se revendiquent de l'antispécisme, par définition abolitionniste. En Belgique francophone, les acteurs étudiés qui représentent cette catégorie sont avant tout, le parti politique DierAnimal et les membres des refuges comme Le Rêve d'Aby et Animaux en Péril. Ces personnes souhaitent que la place et la condition des animaux soient revues et améliorées, dans le but de conduire à l'abolition totale de l'exploitation et/ou à l'établissement de droits pour les animaux. Il est à noter que certains militants antispécistes peuvent recourir à une stratégie welfariste par simple pragmatisme. C'est notamment le cas de la majorité des acteurs interrogés, dont Gaia. Par conséquent, ces deux catégories se fondent et se confondent puisque les différences sont en réalité, substantiellement moins présentes

dans les discours des acteurs et sont du fait de composantes socio-temporelles et stratégiques. Ainsi, outre quelques potentielles exceptions, les associations animalistes les plus militantes sont idéologiquement antispécistes et abolitionnistes. Toutefois, si certaines rejettent les revendications welfaristes, certaines estiment qu'un gradualisme est nécessaire. Cet aspect est particulièrement saillant dans les données récoltées par l'enquête de terrain. En conclusion, les différences entre ces deux types d'acteurs sont davantage présentes dans l'imaginaire théorique, que dans les réalités de terrain.

« Nous, on est un parti antispéciste abolitionniste. (...) Pour nous, on ne peut pas parler de bien-être animal dans un élevage ou dans un abattoir (...) Après, c'est sûr qu'il faut travailler par échelons. Par exemple, les tests sur les animaux, on ne peut pas arriver demain avec un projet de lois où on dit « plus d'animaux vivants utilisés », jamais ils ne vont nous suivre, donc il faut faire espèces par espèces. Il faut agir stratégiquement. » (Entretien réalisé le 24 février 2020 avec Mme Adonis, présidente de DierAnimal).

« Evidemment, il y a notre revendication philosophique à destination du grand public. Au niveau politique, on se situe à un niveau nettement moins élevé (...) on est dans un contexte dit « welfariste », mais je considère que c'est une façon d'arriver à notre but final, qui est exploitation zéro ! En attendant le changement de comportement des individus, il faut faire en sorte, politiquement, que les animaux souffrent le moins possible. » (Entretien réalisé le 19 février 2020 avec Mr Montegnies, président du refuge Animaux en Péril).

« Moi ce que je comprends, c'est que forcer, par des lois, un monde végétane ce n'est pas possible, les gens n'en sont pas là. Maintenant, si on peut faire pression sur le politique et faire des avancées welfaristes, tant mieux pour les animaux. Si de l'autre côté on essaie de créer cette atmosphère antispéciste, avec le public, on arrivera à quelque chose. Ensuite, il faut des représentants du mouvement qui soient suffisamment intelligents pour comprendre qu'on ne peut demander que des avancées welfaristes aux politiques en place (.), même si c'est dur à comprendre et à accepter, c'est comme cela que ça va. » (Entretien réalisé le 17 février 2020 avec Mme Locatelli, présidente du refuge Le Rêve d'Aby).

Théoriquement, ces trois catégories d'acteurs font directement écho à la typologie des courants de l'éthique animale réalisée durant la première partie de ce mémoire (voir partie 1 – point 2). En effet, les végétaliens/véganes relativement peu militants s'ancrent dans les aspects pratiques de l'éthique animale (modification des comportements alimentaires). De plus, selon leur degré de volonté militante, ils peuvent être plus ou moins revendicateurs et ce, sur base de demandes plus ou moins welfaristes et/ou abolitionnistes. Les welfaristes animalistes quant à eux, sont proches du courant philosophique de l'éthique animale, à savoir, l'animalisme et sa quête pour plus de droits positifs envers les animaux. Enfin, les antispécistes abolitionnistes sont liés aux aspects idéologiques du courant de l'éthique animale. En ce sens, ils réfutent le bien fondé des inégalités entre espèces et promeuvent une abolition totale de l'exploitation animale. Par conséquent, les acteurs francophones et leurs discours identitaires viennent confirmer l'articulation des courants/acteurs présentée lors de l'analyse de la littérature. Les données théoriques et empiriques se rencontrent donc pour fournir une cartographie solide des acteurs du mouvement végétane.

Bien que ces trois types d'acteurs (végétaliens/véganes, animalistes welfaristes et antispécistes abolitionnistes) puissent être intégrés dans le mouvement dit « végétane », il semble que ce terme, en tant que notion centrale, soit de plus en plus rejeté par les défenseurs animalistes les plus « radicaux ». Les termes ont leur importance et les acteurs entendus (excepté les membres de Végétik), s'ancrent systématiquement dans un discours antispéciste. Et pour cause, le véganisme entendu comme comportement individuel, tendrait selon eux, à

invisibiliser la cause animale, qui devrait plutôt se fixer sur l'antispécisme. En ce sens, les antispécistes plaident pour un basculement du mouvement et donc, pour une réorientation de son identité profonde. En réalité, ils estiment que même si tout le monde devenait végane, le sort des animaux ne changerait pas fondamentalement, puisqu'ils seraient toujours considérés comme des êtres inférieurs, soumis à la volonté humaine. Ainsi, les militants antispécistes considèrent qu'on ne peut changer une société uniquement via la modification des comportements de consommation. De plus, le véganisme entendu uniquement sous cet aspect, tendrait également, à individualiser la lutte et à freiner l'investissement des véganes dans l'aspect militantisme (Lagarde, 2018 ; Entretien réalisé le 24 février 2020 avec Mme Adonis, présidente de DierAnimal).

« Ce qui est important de comprendre, c'est que manger du végétal, c'est super ! Quelque part, on contribue, mais pour les animaux qui sont dans les élevages, à l'heure actuelle, ça ne change strictement rien. (...) Les gens pensent que ce qu'ils font est la solution, alors que les animaux ont besoin de plus. » (Entretien réalisé le 24 février 2020 avec Mme Adonis, présidente de DierAnimal).

In fine, devenir végane ne peut s'apparenter à militer pour plus de droits et de considérations envers les animaux non-humains et c'est sans doute, une distinction identitaire importante à prendre en compte. En d'autres termes, le mouvement végane peut également se concevoir sur une double identité. D'abord, une « masse végane », relativement peu militante et peu encline à réclamer plus de droits pour les animaux. Ensuite, les antispécistes militants qui sont véganes mais avant tout, par conviction. Si les premiers représentent la tendance de fond, les seconds font émerger et évoluer le mouvement politiquement et juridiquement. Et pour cause, le véganisme peut se percevoir comme une porte d'entrée sur la possibilité d'explorer des sujets plus profonds comme l'antispécisme. Il n'est pas certain que ce terme soit apparu dans la sphère publique sans l'émergence actuelle des débats sur le véganisme. Cela explique sans doute pourquoi cette appellation reste globalisante. De plus, si la majorité des acteurs francophones estime que l'antispécisme représente l'idéal de l'éthique animale, d'autres, comme les acteurs de Végétik, questionnent l'effectivité du courant antispéciste revendiqué. En ce sens, ils fournissent un discours plus nuancé et sondent la profondeur de l'antispécisme.

« Antispécisme, oui et non. Pas l'antispécisme idiot, parce que ça n'existe pas l'antispécisme. Ceux qui se disent antispécistes, je ne les crois pas. C'est facile à dire quand on est assis sur une chaise, mais une fois qu'on y est confronté... Prenons l'exemple de la fameuse hypothèse de la maison qui brûle. Celui qui me dit qu'il hésite 30 minutes à sauver le chien ou le bébé, je pense qu'il va chercher le bébé. Même égoïstement car celui qui n'ira pas le chercher sera condamné par la société (...) Pratiquement, des antispécistes ça n'existe pas. Après, je suis profondément antispéciste, mais à partir du moment où ma propre vie reste digne. Donc si l'antispécisme m'empêche de prendre mon vélo pour ne pas tuer de mouche, là c'est une limite trop importante. On est dans des trucs de fou. » (Entretien réalisé le 2 décembre 2019 avec Mr Derzelle, président de Végétik).

« On rentre par défaut dans une dimension antispéciste, oui, mais c'est de l'antispécisme un peu dirigé. C'est-à-dire que par rapport à l'élevage, on refuse l'exploitation de tous les animaux, donc, dans nos revendications liées à l'élevage, on est antispéciste. Dans notre rapport à la nature aussi puisqu'on ne veut pas défendre une espèce plutôt que l'autre, on est dans une dimension écosystémique, donc j'irai plus loin, en prenant en compte les espèces végétales et animales. Aujourd'hui on est beaucoup dans l'antispécisme animal, mais on parle peu d'antispécisme végétal. Donc, jusqu'où va-t-on dans l'antispécisme ? Alors, ce n'est pas un de nos champs de bataille particulier, mais par défaut oui, on s'ancre dans l'antispécisme, mais sans en faire un paradigme en tant que tel, même si, dans le

paradigme éco-centré qu'on défend, il y a de l'antispécisme. » (Entretien réalisé le 7 décembre 2019 avec Mme D'Halluwyn, co-présidente bénévole de Végétik).

En conclusion, les perspectives tirées des entretiens peuvent se croiser avec les observations issues de la littérature. D'une part, le mouvement semble scindé, du fait qu'il existe de nombreux courants et déclinaisons en termes d'attentes, qui en font donc un mouvement relativement pluriel. Les acteurs et leurs revendications sont multiples et dépendent directement de l'objectif final fixé. D'autre part, le mouvement dans son ensemble et particulièrement, les acteurs qui militent pour faire émerger la thématique, tendent à se tourner davantage vers la notion d'antispécisme, en lieu et place du mot « végétane ». Néanmoins, ce terme étant encore tellement éloigné des considérations actuelles de la population, l'usage de la formule « mouvement végétane » semble s'imposer comme fédératrice et ce, bien qu'elle soit de plus en plus critiquée sémantiquement et idéologiquement par les plus fervents défenseurs animalistes. Finalement, le mouvement végétane regroupe en réalité, deux composantes, à savoir, le véganisme, qui peut s'étendre jusqu'à la notion d'animalisme (plus de droits et de considérations envers les animaux non-humains) et le courant antispéciste, plus diffus et plus récent, qui projette la question animale bien au-delà de l'édiction de droits ou de la question du bien-être dans les élevages.

Dès lors, le mouvement végétane peut s'appréhender comme un seul et unique mouvement social, qui connaît, néanmoins, des divergences graduelles en termes d'approche militante, de temporalité et de rapport à la radicalité. D'un côté, se situent des personnes sensibles à la question du « bien-être animal ». Celles-ci vont, soit refuser de participer à l'exploitation et vont donc, arrêter de consommer des P.O.A (véganisme), soit, elles vont tenter d'améliorer les conditions d'exploitation et ce, sur le court ou moyen terme, via notamment, des demandes welfaristes (animalisme). A l'autre extrémité, se trouvent des personnes qui se revendiquent de l'antispécisme et qui, de ce fait, vont plaider pour la « libération animale », dans une temporalité plus courte, via notamment, l'établissement de mesures abolitionnistes fortes et immédiates. En conclusion, toutes peuvent s'insérer dans la terminologie de « mouvement végétane ». Toutefois, il faut garder à l'esprit, que ce dernier connaît une pluralité d'échelle en termes d'attentes, de radicalité et de temporalité.

1.2.2 Le principe d'opposition

« Nous ne sommes certainement pas en guerre contre des personnes mais nous souhaitons que le débat de société autour de la place accordée aux animaux se fasse sur des bases saines. » (Gothièr et Arsac, 2019, page 227).

Selon Touraine, le principe d'opposition se définit comme la capacité d'un mouvement social à identifier son ou ses adversaire(s). Aussi, quel est/quels sont les/l'adversaire(s) visé(s) par les actions et/ou par les revendications des acteurs du mouvement végétane ?

Globalement, ces derniers s'opposent principalement au système carniste et spéciste, qui sont tous deux portés entre autre, par les institutions et les acteurs dominants. Si les cibles directes des actions plus ou moins douces ou « violentes » sont principalement les citoyens (sensibilisation, pétitions, etc.) et les responsables politiques, leur portée vise en réalité l'ensemble du système qui permet l'exploitation. Dès lors, les opposants désignés sont les institutions qui construisent et rendent légale la violence structurelle faite aux animaux, ainsi que tous les maillons des chaînes d'exploitation (élevages industriels, grandes surfaces, expérimentations animales, etc.). *In fine*, les militants véganes s'attaquent à un système idéologique fait de représentations carnistes et spécistes. Aussi, les principaux adversaires

désignés sont les acteurs politiques, institutionnels et économiques, ainsi que les tendances historiques et culturelles qui glorifient l'anthropocentrisme.

Les premiers acteurs visés par les actions et revendications des militants sont les acteurs politiques en place, qui sont en mesure d'édicter des lois favorables ou défavorables à la condition animale. Ceux-ci sont accusés de complicité du fait que leurs lignes politiques restent tracées dans un contexte qui favorise le maintien et le renforcement de l'exploitation animale. En réalité, pour les militants véganes étudiés, les acteurs politiques traditionnels s'enracinent dans une continuité des politiques relativement peu encline aux considérations animalistes. De fait, de par leurs programmes et leurs idéologies, ces partis mettent en place une politique anthropocentrée qui laisse peu de place aux avancées animalistes globales.

« En Wallonie, le ministre de l'agriculture (Borsus) a utilisé la guerre anti-véganes, à des fins électorales. C'est eux qui nous ont rentré dedans plutôt que l'inverse. Par exemple, la journée internationale du végétarisme, le 20/03, très peu de quotidiens en ont parlé, mais le ministre a fait carte blanche dans tous les journaux, pour dire à quel point c'était bien de manger de la viande, à quel point les végétariens se trompent et à quel point ça va nuire à notre agriculture, enfin la totale. A partir de là, c'était la guerre anti-végétariens. En fait, c'est montrer un ennemi, pour attirer des électeurs, mais le plus grand tort de notre agriculture, c'est l'Europe, le tout libéralisme, la PAC, mais on montre les véganes. » (Entretien réalisé le 2 décembre 2019 avec Mr Derzelle, président de Végétik).

« On nous a dit « pourquoi vous faites un parti pour les animaux, s'il y a déjà trois ministres du bien-être animal ? », mais pour nous, ces ministres n'ont rien fait pour les animaux. Oui, ok ils ont fait 2-3 trucs, mais ça reste du détail et ce n'est pas eux qui feront quelque chose puisqu'ils sont de partis qui n'en ont rien à faire des animaux. C'est dans leur idéologie, dans leur programme. C'est toujours l'Homme qui domine et qui est au centre de tout. (...). Les gens ne doivent pas attendre que le PS, le CDH, le PTB ou la NVA donnent des droits aux animaux. Pour cela, il faut des animalistes dans le parlement. » (Entretien réalisé le 24 février 2020 avec Mme Adonis, présidente de DierAnimal).

Bien que certains partis politiques traditionnels ouvrent leurs esprits aux perspectives animalistes et fassent, sans doute du fait de l'émergence des débats actuels sur la question de la place des animaux dans notre société, évoluer les législations, cela n'est pas perçu comme suffisant pour les acteurs animalistes mobilisés. Aussi, ces derniers minimisent ces avancées politiques et législatives, tout en s'opposant farouchement à l'actuelle vision politique du monde qui continue de sacraliser l'anthropocentrisme. C'est une composante particulièrement importante pour Mme Adonis, présidente du parti politique DierAnimal, qui justifie la création de ce parti, sur base de ce manque d'ambition politique, ainsi que sur l'inadéquation entre intérêt relatif au « bien-être animal » et la volonté militante de « libération animale ».

Ensuite, les acteurs interrogés mettent également en avant la force et l'influence des lobbys de la viande et des produits laitiers, ainsi que celle des syndicats d'éleveurs et plus largement, des sociétés et des industries multinationales, appartenant au secteur de l'agro-business. Ceux-ci, de par leur force de frappe économique et leur proximité ancienne et continue avec les arènes de pouvoir et les médias dits « mainstream », auraient pignon sur rue. En l'occurrence, ils sont présents dans les sphères médiatiques et politiques, ainsi que dans les lieux institutionnels et parviennent, via ces canaux à propager leur idéologie.

« Moi, je suis un personnage qui s'appelle Guggenbühl et qui est un peu le monsieur nutrition. Il est invité sur tous les plateaux télé. (...) Il a créé une société qui s'appelle « Carotte » et qui fait de la com' au profit de l'agrobusiness. L'activité de Carotte c'est de

faire un magazine « Food in action », distribué à tous les nutri-thérapeutes, médecins, pour servir la soupe à l'agrobusiness. Il travaille aussi depuis longtemps avec la filière bovine et l'APAQ-W. (...). Il y a clairement conflit d'intérêt, mais il est là pour mettre le doute (...) nous c'est contre ça qu'on se bat (...). Le pouvoir des syndicats des agriculteurs est complètement disproportionné par rapport à leur représentation réelle. Tous ces gens disent que c'est leur gagne pain et le ministre de la santé se tait. Les deux derniers Ministres de l'Agriculture, Colin et Borsus, viennent du milieu agricole et se donnent pour vocation de le défendre. » (Entretien réalisé le 2 décembre 2019 avec Mr Derzelle, président de Végétik).

« Il faut pouvoir s'attaquer au lobby. Mais après, du lobby il y en aura toujours, la question c'est la place qu'on lui accorde et ça, c'est un enjeu politique. Aujourd'hui, en Wallonie, au lobby de la viande et des produits laitiers, on lui laisse beaucoup de place et en plus d'être présent, on lui met tout le contexte pour qu'il soit bien. » (Entretien réalisé le 7 décembre 2019 avec Mme D'Halluwen, co-présidente bénévole de Végétik).

« Tout s'accélère, ça laisse de l'espoir, mais on a toutes ces forces qui nous bloquent, les gros lobby et les industries. Après, je pense qu'on doit travailler avec les industries pour qu'elles développent d'autres marchés, des produits alternatifs. Car finalement, c'est elles qui gèrent tout, ce n'est pas les partis politiques. Moi je trouve qu'on ne vit pas dans une démocratie, mais dans une corporatisme. Il n'y a vraiment que les entreprises qui jouent et qui tiennent tout en main. La première ministre, Sophie Wilmès, enfin tous les députés, quelque part, c'est un peu des pions, ils ont des grands industriels derrière. C'est donc aussi à ces grandes sociétés d'évoluer. Mais ce qui peut les faire évoluer, c'est la demande, puisque elles sont là pour l'argent. C'est aussi les sociétés pharmaceutiques, les universités. Il y a beaucoup de complices dans cette histoire. C'est aussi elles qui ont construit la société. » (Entretien le 24 février 2020 réalisé avec Mme Adonis, présidente de DierAnimal).

Enfin, il peut être intéressant de visualiser comment les acteurs se positionnent face aux consommateurs. Et pour cause, si les actions de sensibilisation visent de façon claire à modifier, en outre, les comportements alimentaires des populations, estiment-elles pour autant que ces derniers soient des adversaires désignés comme tels ? Certains acteurs francophones postulent que les consommateurs sont également complices de ce système exploitant. Dès lors, ils peuvent, dans une moindre mesure, être perçus comme des adversaires, bien qu'ils soient davantage présentés comme une population à sensibiliser, à informer et/ou à éduquer.

« Il faut se rendre compte en fait que c'est en achetant qu'on cautionne, c'est en consommant qu'on cautionne. Ce n'est pas le gars qui est à l'abattoir le fautif, ce n'est pas l'éleveur le fautif, ce n'est pas Carrefour le fautif, mais c'est celui qui achète le fautif. Notre pouvoir d'achat c'est notre vote et quand on donne un euro pour quelque chose, on vote pour ce quelque chose. On a un pouvoir juste énorme et il faut l'utiliser » (Entretien réalisé le 17 février 2020 avec Mme Locatelli, présidente du refuge Le Rêve d'Aby).

« Celui qui mange l'animal dans son assiette n'est pas moins coupable que celui qui le détient. Tous ceux qui consomment des P.O.A sont directement coupables de ce qu'on inflige aux animaux durant la période d'élevage (...). Ce qu'il faut c'est changer les habitudes et ça, ça dépend de l'éducation. » (Entretien réalisé le 19 février 2020 avec Mr Montegnies, président du refuge Animaux en Péril).

« Hier j'ai vu sur TF1, une campagne pour du jambon, avec un cochon qui est tout à fait heureux. Les publicitaires sont très malins. Après, je trouve qu'une partie de la population est assez naïve, puisqu'on ne peut pas avaler la publicité comme ça. Il faut un minimum de sens critique. Des amis me disent « mais j'ai vu une pub », oui une pub faite pour que tu achètes. Même pour le Nutella, les gens pensent que c'est la base du petit déjeuner. Ils en sont totalement convaincus, on voit les enfants heureux, c'est magnifique les pubs. Pour moi

ça devrait être interdit par les politiciens parce que ça incite les gens à s'empoisonner. »
(Entretien réalisé le 24 février 2020 avec Mme Adonis, présidente de DierAnimal).

Aussi, cela confirme l'idée que les adversaires sont multiples et répartis dans différentes sphères de la société. Cependant, ils ont en commun de profiter de l'exploitation animale en vue de faire du profit économique (industrie agro-alimentaire, lobbys, etc.), électoral (partis politiques traditionnels, syndicats d'éleveurs) ou gustatif (citoyens/consommateurs)⁷. En ce sens, ils perpétuent un système carniste et spéciste qui leur est favorable. De plus, du fait de leur importante représentation sociale et économique, ces acteurs sont en mesure d'orienter et d'édicter les normes qui influenceront le comportement citoyen. C'est parce qu'ils sont surreprésentés dans les institutions dominantes, que leur discours paraît normal et légitime et qu'il est donc peu remis en question. Dès lors, cette exploitation devient structurelle et institutionnalisée, ce qui conduit les acteurs à parler en termes de « maltraitance structurelle ».

« La maltraitance structurelle, c'est la maltraitance légale. (...). A un moment donné, on a parlé qu'en matière de rendements, en mettant totalement de côté le bien-être animal ainsi que le côté environnement (...). On a légalisé toute une série de pratiques (concentration, immobilisation, etc.) et toutes sortes de mutilations (courtage des queues, castration, sexage, etc.), tout ceci dans le but de préserver la viande. Tout cela est légal. En fait, aucune mutilation n'est autorisée par la loi, sauf si vous rentrez dans un système d'éleveur agréé, industriel. Mais, aujourd'hui il est interdit de nourrir de force des animaux, c'est une base légale de 1986 mais il y a une dérogation pour le foie gras. C'est un non-sens, il y a clairement deux poids deux mesures. (...) Moi, c'est mon principal combat philosophique. (...) Le problème c'est que les animaux sont aujourd'hui perçus comme des produits de consommation et non plus comme des individus, des êtres sensibles. » (Entretien réalisé le 19 février 2020 avec Mr Montegnies, président du refuge Animaux en Péril).

En conclusion, les principaux adversaires du mouvement végétarien sont les pouvoirs politiques, les syndicats d'éleveurs, les lobbys viandiers et laitiers, ainsi que les acteurs des secteurs qu'ils défendent. Ces derniers, très présents dans les médias et les lieux institués (écoles, université, etc.), parviennent à propager un message qui renforce le statut-quo carniste, par définition spéciste. En l'occurrence, ces personnes influencent la société et les consommateurs, en influant l'idée que la consommation de viande est naturelle, normale et nécessaire (Joy, 2010). Le discours hégémonique, n'est que peu remis en question par les personnes qui ont accès aux arènes de pouvoir et de discussion, puisque celles-ci bénéficient du système actuel. *In fine*, le discours propagé par les détenteurs du pouvoir tend s'auto-légitimer et ce, du fait que les principaux récits narratifs, donnant lieu à l'édiction de normes sont portés par les complices et bénéficiaires du système actuel, qui sont pour la plupart, idéologiquement éloignés des considérations animalistes.

Cependant, bien que les acteurs du mouvement végétarien disent s'attaquer à un système de représentations carnistes et spécistes, leurs discours et leurs actions restent parfois perçus comme culpabilisant et stigmatisant pour les personnes qui les reçoivent. Et pour cause, en s'opposant au système de production carnée, le mouvement vise de façon indirecte les personnes qui le font vivre. Dès lors, en mobilisant un discours systémique à l'encontre des différents maillons de la chaîne de production carniste, les végétariens s'attaquent également à des individus qui vivent (consciemment ou inconsciemment) et profitent (volontairement ou

⁷ Les types motivation cités ici, sont précisés du fait qu'ils apparaissent clairement dans les discours. Néanmoins, il est important de garder à l'esprit que la consommation de viande s'ancre également dans des motivations culturelles, identitaires et sociales plus globales, qui dépassent de ce fait, l'aspect purement gustatif, économique ou électoral.

involontairement) de l'exploitation animale. Aussi, ces personnes peuvent subir des répercussions directes suite à la propagation des idées véganes, animalistes et antispécistes et ce, même si ce n'est pas l'objectif premier des campagnes et actions du mouvement. Le fait est que la réception des discours n'est parfois pas en accord avec la volonté des acteurs. Ainsi, dans la pratique, certaines actions restent tournées vers des personnes qui, au niveau individuel peuvent se sentir attaquées par les discours et les actions des animalistes. Finalement, ce sentiment de stigmatisation et de culpabilisation apparaît comme l'un des éléments qui tend à renforcer les dichotomies et donc, à freiner l'investissement ou l'adhésion de ces personnes au mouvement végane. Autrement dit, en étant personnellement attaquée par le discours des animalistes, le sentiment de rejet et d'incompréhension d'une personne s'exacerbe, ce qui l'amène à condamner les actions et les postulats véganes et/ou animalistes.

1.2.3 Le principe de totalité

En ce qui concerne le principe de totalité, il représente pour un mouvement social donné, la capacité des acteurs à promouvoir une vision commune et partagée. De plus, il faut garder à l'esprit que la disparité du critère d'identité tend à se refléter sur le principe de totalité, l'un étant dépendant de l'autre. Dès lors, selon le regard que l'on pose sur la finalité du mouvement végane, ce critère sera variable. En effet, il existe un fossé immense entre l'idée de végétalisation de la société et celle de libération animale. Les deux tendances étant intrinsèquement différentes, leur but l'est aussi et ce, puisque dans le contexte des NMS, buts et identités se confondent, voire s'autodéterminent. Partant de ce constat, comment définir les buts associés aux trois identités « véganes » formulées en amont ?

Pour rappel, les premiers acteurs sont les végétariens/véganes. Ils cherchent principalement à développer les aspects pratiques du véganisme dans un souci de consommation exempte d'exploitation animale. Toutefois, selon leurs degrés d'investissement, ces derniers viseront, ou non, l'abolition totale des différents types d'exploitation (alimentaires, cosmétiques, divertissements, etc.). Le meilleur exemple étudié est l'ASBL végétik qui promeut, entre autre, une végétalisation complète de notre alimentation.

Le second type d'acteurs s'observe via les associations qui promeuvent des avancées welfaristes. Ces personnes visent à améliorer de façon constante les conditions des animaux dans les élevages et dans les autres sphères d'exploitation. Ces évolutions continues doivent conduire, ou non, à l'abolition totale de l'exploitation et/ou à l'édiction de droits inaliénables pour les animaux non-humains. A ce sujet, le meilleur représentant étudié dans le cadre de cette étude, n'est autre que GAIA, machine welfariste dite « par excellence ».

« GAIA c'est vraiment l'outil welfariste par excellence. Même au niveau européen ou mondial, GAIA est perçu comme quelque chose de très bien et de très efficace. Après, leur base de travail, c'est le lobby politique, avec un esprit de conciliation tout à fait redoutable. C'est 100% welfariste, mais qu'est-ce que ça permet de faire évoluer les choses. » (Entretien réalisé le 19 février 2020 avec Mr Montegnies, président du refuge Animaux en Péril).

« Notre grand principe pour les 10 années à venir, c'est MBA. En Français ça donne « Moins-Mieux-Différemment ». Cela prouve encore une fois que les deux approches (welfariste et abolitionniste) sont complémentaires. L'avantage c'est que ça peut s'appliquer à tous les secteurs qui exploitent les animaux. Donc, d'abord, on commence par faire moins et mieux, puisque de toute façon quand on fait moins, on peut plus facilement faire mieux. Peu à peu, au final, on fait différemment. » (Entretien réalisé le 12 mars 2020 avec Mr Vandebosch, président de Gaia).

Pour finir, les acteurs animalistes proches de l'antispécisme, sont pour la plupart abolitionnistes et visent de fait, l'abolition totale et directe de l'exploitation animale et ce, dans toutes ses composantes. Ces acteurs peuvent, outre la revendication d'abolition, se montrer en faveur de l'édiction de droits pour les animaux. Néanmoins, ils peuvent recourir à des stratégies welfaristes, mais leur philosophie reste abolitionniste. Aussi, bien que GAIA plaide pour une constitutionnalisation des droits des animaux, la rhétorique antispéciste et abolitionniste, se retrouve principalement, dans le discours du parti politique DierAnimal, ainsi que dans celui des refuges agréés mobilisés dans cette étude.

« Oui philosophiquement, je pointe aussi ce courant welfariste. Ce n'est pas parce qu'on enlève les cages des truies qu'elles vont être au paradis. Le mieux c'est qu'en soi, ces animaux d'élevage n'existent pas, qu'ils ne naissent pas. Au niveau philosophique, je le sais, mais c'est un cheminement. Le bout du chemin c'est un monde sans exploitation, mais pour y arriver on a beaucoup de marches à gravir. Les avancées welfaristes doivent être saluées, mais elles ne peuvent pas être vues comme des fins en soi. » (Entretien réalisé le 17 février 2020 avec Mme Locatelli, présidente du refuge Le Rêve d'Aby).

Plus globalement, le « monde végétane de demain », paraît peu identifiable dans le discours des acteurs de terrain. En effet, il semble difficilement définissable. Par conséquent, la temporalité et l'organisation sociétale voulue tout comme les étapes pour y parvenir, ne sont que peu formulées et/ou partagées.

« Non, on n'a jamais pensé les étapes de transition. On est tellement peu avancé, donc, non je ne vois pas du tout. Il y a des travaux comme Zoopolis, mais nous on en est très loin (...). Une chose me paraît évidente, c'est qu'on pourrait récupérer plein de terres wallonnes pour les rendre à la vie sauvage et enrichir la biodiversité. Ce qu'il faut aussi, c'est des propositions de produits véganes plus qualitatifs. Mais la première étape c'est dans la tête des gens. » (Entretien réalisé le 2 décembre 2019 avec Mr Derzelle, président de Végétik).

« Je n'ai pas envie de société végétane car ça ne veut rien dire. Autant végétalien c'est facile à décrire, autant société végétane, tous les végétanes ne sont déjà pas d'accord entre eux. Je vais dire une société où l'exploitation animale est réduite à son minimal. Je dis minimal car dire qu'elle est nulle, je pense que c'est un peu utopiste. (...). Déjà certainement, plus aucun élevage intensif. Une consommation de viande et de P.O.A réduite aussi à son minimum. Je ne dis pas qu'il n'y aura un jour plus rien, mais si on pouvait déjà la réduire de 90%, ce serait bien. Après, quand je dis exploitation animale, je dis aussi faune sauvage. L'exploitation du vivant en fait, c'est ce que je devrais dire et on prend l'humain dedans. Donc ça ne concerne pas que les animaux, mais tout ce qui est biodiversité, etc. Chez Végétik, on est dans une vision, un paradigme de la société qui est éco-centrée, ce qui est exactement l'opposé de la vision d'aujourd'hui qui est anthropocentrée. » (Entretien réalisé le 7 décembre 2019 avec Mme D'Halluwyen, co-présidente bénévole de Végétik).

Sur base de ce dernier témoignage, il est possible de lier les luttes animales aux luttes sociales et environnementales. Et pour cause, puisque les externalités négatives de l'élevage dépassent le cadre du bien-être animal, d'autres problématiques lui sont rattachées. En ce sens, nombre d'acteurs francophones mobilisent un discours anti-libéral et anticapitaliste, qui offre une analyse particulièrement vivace dans le cadre de la convergence des luttes.

« Clairement, on est dans un axe anticapitaliste car pour nous c'est le noyau du problème. C'est de là que part toute cette souffrance et surtout à cette échelle énorme. » (Entretien réalisé le 24 février 2020 avec Mme Adonis, présidente de DierAnimal).

« Le dernier facteur, c'est le facteur social. C'est moins présent dans nos pays car on ne délocalise pas les populations pour prendre leur terre, mais ça se fait beaucoup en Amérique du Sud. Ce n'est pas trop mis en avant, on parle surtout des problèmes environnementaux, mais il y a aussi toute la question sociale. On sacrifie des gens, qu'on dégage parfois de manière violente pour alimenter en viande les pays riches. » (Entretien réalisé le 19 février 2020 avec Mr Montegnies, président du refuge Animaux en Péril).

In fine, si l'identité est un critère relativement variable, la mise en œuvre des objectifs reste floue et peu pensée. Le fait est que ce mouvement social est encore à ses prémises et que ses considérations pratiques, philosophiques et idéologiques sont encore tellement éloignées de la réalité actuelle, que les acteurs ne sont que peu en mesure de mettre des mots sur leur objectif sociétal final. Ils sont évidemment favorables à une abolition totale de l'exploitation, mais l'organisation et la réorientation sociétale à mettre en œuvre ne sont que peu établies conjointement. Cependant, ils formulent tous un souhait commun, celui de devoir un jour disparaître, du fait de l'avènement d'un monde végétarien et antispéciste, ce qui rendra dès lors, leurs structures ou leurs organisations obsolètes.

« Mon projet à très long terme, c'est que le Rêve d'Aby doive disparaître puisqu'il n'aura plus de raisons d'être. » (Entretien réalisé le 17 février 2020 avec Mme Locatelli, présidente du refuge Le Rêve d'Aby).

« On aimerait disparaître dans quelques décennies, parce que la société sera devenue antispéciste. » (Entretien réalisé le 24 février 2020 avec Mme Adonis, présidente de DierAnimal).

Suite à ces analyses, la question est alors la suivante : Comment convaincre une population du bien fondé d'un projet (sociétal) quand ceux qui le portent ne connaissent pas eux-mêmes la finalité de leurs attentes et de leurs revendications ? Le fait est que le mouvement végétarien actuel ne peut s'accorder sur les contours d'un monde végétarien et/ou antispéciste. En effet, les sociétés contemporaines sont farouchement éloignées de leurs considérations et donc, peu perméables à la mise en œuvre effective de leurs idées. Par conséquent, pour le moment, leurs discours restent tournés sur la volonté de faire émerger cette thématique bien avant de proposer un schéma clair d'organisation sociale. Leur but à court et moyen terme est donc, de dénoncer, d'informer et ce, afin de mettre en condition la population, notamment, en la sensibilisant aux idées et postulats du mouvement et de ses dérivés. La temporalité est donc une composante importante pour comprendre l'organisation actuelle du mouvement végétarien. Est-ce vraiment le moment idéal pour penser un projet de société ? Ou, vaut-il mieux convaincre les gens de la nécessité de percevoir le monde autrement ? Puisque toute l'organisation sociale repose sur l'idée que les animaux sont des ressources, il semble plus efficace d'agir sur ce postulat au lieu de construire arbitrairement et communautairement le monde de demain. En d'autres termes, pragmatiquement, il apparaît plus pertinent de commencer par sensibiliser les personnes pour, dans un second temps, réorganiser, ensemble, la société et les relations inter-espèces.

1.3 Organisation effective du mouvement végétarien: modes d'action et revendications prioritaires

Au regard de l'analyse végétariologique précédente, il apparaît que le mouvement végétarien s'inscrit dans le courant des NMS et ce, même s'il garde en lui des particularités et des irrégularités théoriques minimales. En effet, le mouvement végétarien est un mouvement social en construction, de surcroît, relativement pluriel, ce qui peut en partie expliquer pourquoi

l'identité et la vision finale connexe, ne sont, à l'heure actuelle, que peu partagées et/ou visualisées par l'ensemble des acteurs. Peut-être que le mouvement gagnera en maturité au cours du temps et qu'il évoluera vers une identité et une finalité clairement affichées et revendiquées par la majeure partie de ses membres.

Néanmoins, partant du principe qu'il parvient à s'auto-identifier, à nommer des adversaires communs pour promouvoir un monde alternatif, se pose dès lors la question de savoir comment il met en œuvre ses objectifs ? En ce sens, quels sont ses modes d'actions et quelles revendications principales sont-ils censés produire ? Cette question est importante puisqu'elle permet de mesurer le but final des actions mises en œuvre par les acteurs. De plus, la finalité n'étant que peu définie, prendre en compte les modes d'action et les revendications amènera à mesurer les attentes et les changements sociétaux demandés. En d'autres termes, puisque l'identité et la finalité restent peu manifestes, un détour sur les modes d'actions et les revendications peut aider à mieux comprendre l'organisation et la finalité du mouvement.

Par souci de conscience intellectuelle, il est à préciser que l'étude stratégique sera centrée sur les tendances observées au niveau de la Belgique francophone. Et pour cause, les palettes d'actions sont souvent particulières et établies selon le(s) public(s) visé(s), le(s) but(s) à atteindre, ou encore, selon les opportunités spatio-temporelles. Aussi, cette analyse ne prétend pas être le reflet de l'ensemble des organisations animalistes mondiales et sera par conséquent, ancrée territorialement. De plus, par souci de synthèse, les points retenus sont les grandes revendications relativement communes aux acteurs de terrain et ce, même si ces derniers ne militent pas tous pour l'ensemble des revendications présentées. De surcroît, il est à ajouter que toutes les associations étudiées ne se tournent pas nécessairement vers l'ensemble des publics cibles mis en avant. Typologiquement, les répertoires d'actions et les revendications formulées par le mouvement francophone peuvent se présenter comme suit :

Figure n°24 : Typologie des modes d'action et des revendications priorisés par les acteurs belges (francophones) du mouvement végétane actuel

	Acteurs politiques et institutionnels	Acteurs économiques	Citoyens
Types d'actions prioritaires	1/ Plaidoyer politique et institutionnel (indépendamment ou en synergie avec d'autres acteurs nationaux et/ou internationaux), 2/ Création de partis politiques animalistes , 3/ Interpellation et sensibilisation directe des acteurs via une présence dans les arènes de décisions, lieux d'éducation et de culture, ou encore, dans les sphères médiatiques, 4/ Déconstruction des discours (Ministère de l'Agriculture, PAC, OMC, etc.).	1/ Campagnes diverses et ponctuelles via des sphères de rencontres (indépendamment ou en synergies avec des acteurs nationaux et/ou internationaux) – plaidoyer, 2/ Déconstruction des discours des filières lait et viande et remise en question de l'importance qui leur est accordée (inclusion des syndicats d'éleveurs), 3/ Soutien au marché alternatif de la viande, notamment via les discours.	1/ Actions directes et indirectes d'information et de sensibilisation (Education Permanente) via : Organisation/présence à des événements, des ateliers et/ou des conférences ; présence dans les lieux publics et culturels ; soutien à la transition, rédaction d'article, revues, etc. 2/ Présence forte sur les réseaux et autres sphères médiatiques, 3/ Campagnes communes à d'autres associations, nationales et/ou internationales, dans un aspect de convergence des luttes.
Revendications principales	1/ Faire émerger les thématiques 2/ Inscrire les animaux dans la Constitution, ou, au minimum, élaborer une législation qui soit plus en faveur des animaux et de leurs intérêts (droits des animaux), 3/ Ne plus subventionner l'élevage et l'agriculture intensive et aider à la réorientation vers une agriculture plus durable (et végane !), 4/ Repas végétariens/végétaliens disponibles dans tous les lieux communautaires et dans toutes les institutions sociales ou étatiques.	1/ Adéquation entre législations et conditions d'élevage (contrôles effectifs), 2/ Soutien à la réorientation des marchés et au développement d'alternatives végétales, 3/ Redéfinir le pouvoir des lobbys et des syndicats d'éleveurs 4/ Accès à des repas végétariens/végétaliens dans les sociétés.	1/ Faire émerger les thématiques, 2/ Végétalisation de l'alimentation, 3/ Changement de regards quant aux relations homme-animal via un statut moral et une capacité de sentience reconnus aux animaux non-humains, 4/ Impulser un changement de norme.

Source : Typologie réalisée par l'étudiante

Pour mieux cerner les réalités qui se cachent derrière les modes d’actions et les revendications principales, voici quelques extraits tirés des entretiens. Ces derniers ont pour but d’expliquer brièvement certaines actions/revendications peu intuitives pour le lecteur.

Pour commencer, les principaux acteurs actifs sur les champs juridiques et institutionnels, sont Mr Vandebosch, président de Gaia et Mme Adonis, présidente du parti politique DierAnimal. Ces deux acteurs mettent en avant la nécessité d’inscrire les animaux dans la Constitution. Selon Mr Vandebosch, cette évolution amènerait à considérer les animaux comme ayant une personnalité juridique, ce qui tendrait à les reconnaître, légalement, comme des sujets de droits. L’intérêt est de leur offrir une protection constitutionnelle.

« Il faut que l’animal soit reconnu comme ayant une personnalité, comme pouvant être sujet de droit. Dans la conceptualisation juridique, les animaux sensibles doivent être inscrits dans la Constitution, pour qu’il y ait une protection constitutionnelle. » (Entretien réalisé le 12 mars 2020 avec Mr Vandebosch, président de Gaia).

Au niveau du secteur économique, tous les acteurs questionnent l’influence des lobbys, c’est-à-dire, leurs rôles et la place qui leur sont laissés dans les sphères de décision (voir partie 2 - point 2.2.2). De plus, les acteurs francophones tendent à soutenir le développement de filières alimentaires alternatives, vues comme capables de renforcer le mouvement végétarien dans son ensemble et ce, même si ce n’est pas le but final de leurs actions.

« Des deux maux, il faut choisir le moindre. (...) En tout cas, pour l’environnement et pour les animaux, il faut accepter que l’industrie récupère le marché. Bien sûr, je préfère privilégier les petits commerçants et magasins végétariens, mais ça ne peut pas à l’heure actuelle alimenter tout le monde (...). Le marché bascule petit à petit, ils ont compris mais ils motivent ça aussi. Il faut savoir qui est le vrai ennemi. » (Entretien réalisé le 19 février 2020 avec Mr Montegnies, président du refuge Animaux en Péril).

Enfin, au niveau citoyen, la sensibilisation reste le mode d’action privilégié et celle-ci peut se faire soit en autonomie, soit en collaboration avec d’autres organisations animalistes, ou non (convergence des luttes). Le but de ces actions de sensibilisation est bien d’amener une modification des pratiques alimentaires, mais surtout, d’impulser un changement de regard (identification) et une variation de la norme dominante (rejet de la norme carniste et spéciste).

« J’ai toujours tendance à dire qu’on agit sur deux axes. Le premier, c’est l’axe refuge agréé. (...) Le second axe, c’est l’ASBL et c’est le fait de sensibiliser les personnes à la cause animale, au sens large. » (Entretien réalisé le 17 février 2020 avec Mme Locatelli, présidente du refuge Le Rêve d’Aby).

« Toutes ces études scientifiques, ces indications, pour ne pas parler de preuves, sur les facultés de conscience de soi des animaux, sur leurs facultés cognitives, de raisonnement, de facultés émotionnelles. Bien sûr que ça influence car ça renforce l’idée que les animaux sont des êtres en soi et pas qu’une finalité. Il faut dépasser l’aspect utilité des animaux. Considérer l’animal en tant que soi, pour son bien-être, pour son bonheur et non plus pour l’utilité qu’il peut apporter. Ça aide à se défaire de l’idée que l’animal a été fait et existe pour nous plaire, pour qu’on puisse l’utiliser. (...) Il faut voir l’animal en tant que sujet et non plus comme un objet. Ça entre petit à petit dans les esprits, dans la société actuelle et en se basant sur les résultats de recherche, ça aide les gens à s’identifier aux animaux. L’animal est de moins en moins considéré comme quelque chose de différent d’eux-mêmes, mais comme un sujet à part entière et surtout plus comme un objet. Voir l’animal comme soi-même. » (Entretien réalisé le 12 mars 2020 avec Mr Vandebosch, président de Gaia).

« Ce qui est plus puissant que les freins cognitifs et psychiques, c'est le pouvoir de la norme. Le jour ou tu seras regardé comme un drôle de gars à manger ta viande, tu auras beau dire que c'est bon, tu seras foutu. » (Entretien réalisé le 2 décembre 2019 avec Mr Derzelle, président de Végétik).

Pour conclure, même si la finalité du mouvement végétarien fait, à l'heure actuelle, défaut, il est possible de mesurer la température quant aux attentes formulées par le mouvement et ce, en se basant sur leurs actions et leurs revendications principales. Finalement, les acteurs du mouvement francophone plaident pour une reconnaissance juridique et institutionnelle accordée aux animaux sur base de leur caractère « sentient », celle-ci devant conduire à l'édiction de droits positifs et inaliénables. De plus, ils insistent pour que les discours carnistes soient nuancés et/ou contestés, notamment, par la remise en question du discours et de la représentativité des lobby et syndicats d'éleveurs. Enfin, au niveau de la population civile, leurs attentes se portent sur l'idée d'identification et de modification de la norme carniste et ce, tant en termes de pratiques alimentaires, qu'en termes de considération et de relations acceptables entre les animaux humains et les animaux non-humains.

1.4 Rapport à la radicalité et à la violence

Au regard de l'étude de terrain, il semble que les animalistes francophones soient davantage tournés vers des actions de sensibilisation, de plaidoyer ou d'éducation permanente, qui sont donc, ancrées dans le champ des actions non-violentes. Ce point d'attention est intéressant lorsqu'il est mis en concordance avec la façon dont le sujet est traité dans les médias. Et pour cause, en quête de sensations fortes, les images retenues sont souvent empreintes de violence (ex : sang dans les rues, attaques de boucheries, etc.), ce qui tend à appréhender le mouvement végétarien comme potentiellement violent. Aussi, il peut être pertinent de poser un regard sur la manière dont les acteurs du mouvement se positionnent face à cette prétendue violence, mais également, et plus globalement, face à la radicalité dont ils sont souvent accusés. En effet, les végétariens antispécistes sont souvent jugés radicaux et portés par une idéologie dangereuse, violente et extrême (Spriet, 2016 ; Fougier, 2019 ; Arkhê, 2019). A ce sujet, les membres actifs des associations étudiées, confrontés à ce discours, ne perçoivent pas cela comme une insulte. En ce sens, ils ne rejettent pas définitivement le qualificatif « radical ». Et pour cause, si une personne radicale est définie comme, quelqu'un : *« Qui professe en matière politique et sociale des opinions tranchées visant à une transformation profonde de la société. »* (Le Larousse en ligne, 2020), il n'est pas nécessaire, selon Mr. Vandenbosch (Gaia) et Mr. Montegnies (Animaux en Péril) de nier l'aspect radicalité de la lutte animaliste et antispéciste mais bien, de la revendiquer.

« Le radicalisme c'est penser de manière radicale, ça veut dire aller au fond des choses. Donc c'est creuser jusqu'à la racine même de la problématique. Donc si la définition de quelqu'un de radical c'est ça, alors bon, si vous m'appellez un radical, je n'ai rien contre » (Entretien réalisé le 12 mars 2020 avec Mr Vandenbosch, président de Gaia).

« La radicalité c'est un bon mot (...) on est dans la cohérence. Etre radical c'est être en accord total avec tes principes, donc ça, je le revendique haut et fort (...). Maintenant, la radicalité ne me fait pas devenir quelqu'un de violent. C'est-à-dire que je considère qu'au niveau des méthodes, la violence est totalement contre-productive. » (Entretien réalisé le 19 février 2020 avec Mr Montegnies, président du refuge Animaux en Péril).

Aussi, cela invite à ne pas confondre violence et radicalité. En l'occurrence, la radicalité s'appréhende dans le contexte des idées, alors que la violence prend racine dans la mise en œuvre des actions (répertoire d'actions). Dès lors, malgré la revendication d'une radicalité de

pensée, les acteurs francophones refusent tout usage de la violence et se montrent donc critiques envers toutes les actions dites « violentes » et ce, puisque ces dernières sont vues comme contre-productives. Cependant, pour Mr. Vandenbosch (Gaia), ainsi que pour Mr Derzelle (Végétik), la violence se situe du côté des carnistes. Ainsi, leur discours n'est pas sans rappeler la notion de « violence structurelle », mise en avant par Mr Montegnies, président d'Animaux en Péril.

« La lutte continuera mais il y a des manières. Nous on est plus pour une lutte disons civilisée. (...) Moi je suis plus d'avis qu'il y a quand même des valeurs qui doivent être respectées. (...) Insulter ce n'est pas vraiment un discours qui va faire évoluer les choses. Il y a quand même un minimum de courtoisie à respecter. (...) Après, je dis qu'un monde sans abattage d'animaux, d'êtres sensibles sera un monde meilleur (...), et d'autres l'ont mieux dit avant moi, donc, ce n'est pas une idée révolutionnaire que je sors de ma manche. Puisque abattre c'est un acte de violence et bon, je ne crois pas que la violence soit quelque qui doit être promulguée ou soutenue. Donc je ne crois pas qu'en faisant la publicité, en promouvant la violence pour qu'il y ait plus de violence, on arrivera à un monde meilleur. » (Entretien réalisé le 12 mars 2020 avec Mr Vandenbosch, président de Gaia).

« Pourquoi aller caillasser une vitrine ? Il faut penser en termes d'impact et de légitimité d'action. Par contre, aller dans un abattoir et le sauver, à visage couvert oui, sans aucun soucis (...) Je suis prête à pleins de choses mais des choses qui vont aider le mouvement pas le désamorcer. Pour moi il faut être ferme, mais pas violent. La violence est contre-productive. Après, je peux comprendre, car on a l'impression que ça ne bouge pas, parce que 13 millions de porcs sont toujours tués en Belgique dans nos abattoirs. » (Entretien réalisé le 17 février 2020 avec Mme Locatelli, présidente du refuge Le Rêve d'Aby).

« Je peux comprendre que d'un point de vue émotionnel, à un moment donné, les gens n'en peuvent plus et veillent attaquer le système. Mais le fait de passer à l'acte, particulièrement en visant les derniers maillons de la chaîne, n'est pas du tout compris par le grand public, qui voit ça comme un acte de délinquance. » (Entretien réalisé le 19 février 2020 avec Mr. Montegnies, président du refuge Animaux en Péril).

Néanmoins, si les acteurs francophones critiquent toutes formes de violence dans leur discours, d'autres activistes, au niveau international, tels que Steven Best (2017), ou encore, Tiphaine Largarde (2018) refusent de nier ce répertoire d'action qu'ils jugent pertinent. Ces derniers estiment que le recours à la non-violence s'inscrit dans un contexte plus large de « pacification » des mouvements sociaux. En effet, il peut être intéressant de mesurer comment le pacifisme s'impose dans les sociétés développées et tend à délégitimer tout recours à la violence. En remettant en cause le dogme du pacifisme, ces deux auteurs critiquent les mouvements sociaux actuels, en leur affublant un caractère passif et aliéné, construit sur l'idée que la violence est mauvaise en soi et ne peut jamais se justifier. Dès lors, notre culture et les institutions dominantes tendent à ériger la non-violence en comportement légitime en soi, alors que la violence est péjorative par nature. Pour dépasser cela, il faut selon Best, rompre avec les mythes et idéologies qui justifient et renforcent la domination, tout en anéantissant la résistance politique et sociale des mouvements sociaux. Ainsi, pour ce dernier, trois grandes idéologies sont à combattre, à savoir (Best, 2017, page 2) :

- *L'idéologie rationaliste* qui, sur base de la notion d'humanité (bonté), voit des améliorations possibles dans l'exploitation (viande propre, élevage éthique, etc.),
- *L'idéologie de la démocratie pluraliste* qui voit l'Etat comme une entité neutre et non corruptible. Celle-ci est vue comme capable de considérer de façon égale les différents intérêts et ne serait être corrompue, ni par les hommes, l'argent ou le pouvoir,

- *L'idéologie pacifiste* qui se base sur un système de croyance et sur l'idée que l'Etat peut être réformé via la volonté des hommes, qui sont bons et justes par nature.

De plus, les deux militants mentionnés (Best, 2017 ; Lagarde, 2018), postulent qu'il existerait une construction culturelle de la violence. Les habitants des pays développés seraient une nouvelle fois, dans une position de privilégiés, pouvant avoir le luxe de la non-violence. Pour illustrer cela, Lagarde (2018) met en avant les luttes des combattants kurdes et parle d'« exotisation de la violence », phénomène qui tend à accorder du crédit aux actes violents mais uniquement, lorsque ceux-ci sont éloignés des pays dits « développés » et/ou ont lieu dans le cadre de conflits armés, de lutte pour l'indépendance, etc. Ils ajoutent que la catégorisation des actions dans le domaine de la violence reste du monopole des institutions étatiques, des pouvoirs judiciaires ou encore, des médias mainstream. Ces derniers sont donc en mesure de rendre légitimes certaines actions au détriment d'autres qui leur seraient dommageables ou idéologiquement opposées.

De surcroît, en juxtaposant la théorie de la guerre portée par Saint Augustin et Saint Thomas d'Aquin avec la notion de légitime défense, les partisans du militantisme direct « violent », débouchent sur la notion de « légitime défense par extension ». Cette notion vise à légitimer l'usage de la violence pour les activistes animalistes qui se disent agir au nom des animaux non-humains, eux-mêmes victimes d'une violence structurelle et institutionnalisée. Par conséquent, Best (2017), justifie le recours à cette notion par la logique suivante :

1. Les animaux ne peuvent se défendre eux-mêmes contre les hommes et la mécanisation du meurtre (violence structurelle et institutionnalisée),
2. Les activistes humains prétendent représenter la « voix des sans voix » et sont là pour représenter les intérêts des animaux non-humains,
3. Si les animaux pouvaient utiliser la violence contre leurs oppresseurs et les attaques mortelles dont ils sont les sujets, ils le feraient,
4. Donc, les humains qui disent agir en leur nom ont le devoir de les protéger et ce, par tous les moyens possibles.

En réalité, pour les défenseurs animalistes les plus réformistes, les stratégies appliquées doivent être adaptées au but poursuivi. Effectivement, si l'objectif est d'atteindre une société végétarienne, sans modification profonde du système, alors les actions d'éducation et de sensibilisation peuvent être relativement suffisantes. A l'inverse, une révolution, entendue comme une modification profonde du système, notamment spéculative, capitaliste et consumériste, ne peut se passer d'actions plus « violentes » (Lagarde, 2018). Dès lors, les animalistes les plus investis tendent à critiquer la pratique du végétarisme (boycott) sur ce point et à remettre en cause sa pertinence militante. Le boycott seul ne peut modifier profondément notre société inégalitaire envers les animaux non-humains. Les revendications doivent aller plus loin et pour ce faire, il ne faut en aucun cas bannir, *de facto*, le recours à des actions plus violentes.

Enfin, il est à noter que pour ces deux activistes, il ne s'agit en aucun cas de faire l'apologie de la violence. Ces derniers rappellent seulement que les anciens mouvements sociaux faisaient usage de celle-ci quand cela était nécessaire. Selon eux, une action violente peut moralement se justifier face à une autre, qui le serait davantage. Surtout, ils regrettent que cette dichotomie violence/non-violence marginalise les activistes qui ont recours à des actions jugées violentes. Par exemple, les membres de l'ALF (Animal Liberation Front) ou ceux de 269 Libération Animale, sont aujourd'hui jugés contre-productifs pour la cause, mis au banc

des accusés et stigmatisés dans leur propre milieu et ce, alors qu'ils participent grandement à la diffusion des idées relatives à la libération animale et à l'antispécisme (Best, 2017 ; Lagarde, 2018). Aussi, ces auteurs plaident pour plus de pragmatisme, pour une contextualisation des luttes et pour une pluralité de champs d'actions.

2. Hypothèses quant à son émergence actuelle

Si la pensée animaliste peut se percevoir comme ancienne, il est à constater que cette dernière n'a jamais été présentée comme capable d'impulser la création d'un mouvement végétarien à part entière avant la fin du 20^e, début du 21^e siècle. En effet, avant cette période, la pensée animaliste était relativement peu répandue et la question de la condition animale, peu discutée dans la sphère publique (domaine privé). Pourtant, depuis Singer, celle-ci s'est diffusée et a amené l'avènement d'un véritable mouvement social, porté sur une éthique animale forte, à vocation de changement social. La première partie a mis en avant les fondements de cette éthique animale et les preuves quant à son émergence. De plus, l'adéquation entre le mouvement végétarien et la théorie d'A. Touraine sur les NMS assoit l'idée que le mouvement végétarien d'aujourd'hui est un véritable (nouveau) mouvement social. Dès lors, comment expliquer le passage allant d'une pensée relativement isolée et individualisée à l'avènement d'un véritable NMS? Pour rappel, quatre hypothèses de réponses ont été formulées en amont et ces dernières peuvent se regrouper en deux grandes tendances.

D'abord, la force de l'argumentaire végétarien, dans laquelle peuvent se retrouver, deux hypothèses. Premièrement, celle qui lie la pensée animaliste à la problématique des changements climatiques. Ensuite, l'idée de continuité des luttes sociales d'émancipation, qui voit l'animal comme le nouvel être discriminé à émanciper et/ou à libérer d'une domination, basée une nouvelle fois sur une discrimination arbitraire. Ainsi, globalement, il s'agit ici de percevoir la force du mouvement végétarien par le biais de ses arguments interconnectés.

Dans un second temps, peuvent être liés à son ascension, différents éléments de contexte, à la fois structurels et conjoncturels. D'abord, l'impact psychologique d'une société en perte de sens. Dans ce postulat, le mouvement végétarien peut être associé aux initiatives de transition (IT), notamment, de par son aspect identitaire, collectif et alternatif. Ensuite, l'émergence des technologies de communication, qui permettrait une meilleure propagation des idées du mouvement. Dans le même ordre d'idée, le développement de techniques et technologies industrielles peut être mis en rapport avec le développement du mouvement dans son ensemble et ce, de par la possibilité d'alternatives végétales qu'il offre aux personnes. En ce sens, ces évolutions modernes faciliteraient la transition alimentaire des personnes, tout comme la diffusion des idées animalistes, végétariens et antispécistes, ce qui renforcerait le développement du mouvement.

2.1 Force de l'argumentaire

Pour établir la pertinence et l'importance relative des deux hypothèses formulées sur base de l'interconnexion des arguments, un sondage a été réalisé auprès de la population végétarienne de Wallonie (groupe Facebook « Les végétariens de Wallonie »⁸) et ce, entre le 4/4/2020 et le 4/7/2020 (voir annexe n°9). A la question « quels ont été les éléments principaux à l'origine de votre transition vers le végétarisme », les 254 réponses se répartissent comme suit⁹ :

⁸ <https://www.facebook.com/groups/lesvegansdewallonie>

⁹ Comme la question le précise, un répondant pouvait formuler plusieurs réponses. De plus, le sondage Facebook ne permet pas de connaître exactement, le nombre de répondants, puisqu'il ne met en avant que le nombre de réponse. Néanmoins,

Figure n°25 : Résultats du sondage réalisé par l'étudiante auprès des membres du groupe Facebook « Les véganes de Wallonie »

Arguments	Nombre de réponses	Pourcentages relatifs
Bien-être animal	191/254	75,2%
Environnement	38/254	14,96%
Santé	12/254	4,72%
Social	9/254	3,54%
Autres raisons	4/254	1,57%

Pragmatiquement, la catégorie liée au bien-être animal entre en résonnance avec l'hypothèse de continuité des luttes sociales, puisque l'éthique animale vise à améliorer le traitement réservé aux animaux non-humains. Globalement, il s'agit de défendre la prise en compte de leurs besoins, tout en élargissant nos considérations éthiques à leur égard et ce, par le rejet de la consommation carnée. De façon plus manifeste, l'argument relatif à l'environnement fait directement écho aux liens pouvant être faits entre consommation de viande (et P.O.A) et dérèglements climatiques.

Bien sûr, il ne s'agit pas d'affirmer que ce sondage confirme ou infirme les deux premières hypothèses formulées. Cependant, il fournit une indication de tendance, vouée à être consolidée ou non, par l'enquête de terrain. Aussi, pour coller davantage à la réalité du sondage, les hypothèses seront présentées et analysées selon leur importance statistique.

2.1.1 L'antispécisme dans la foulée des luttes sociales d'émancipation ?

Partant du postulat que le véganisme, dans sa forme antispéciste, plaide pour une égalité de prise en compte des besoins entre espèces et pour une évolution des considérations morales, élargies aux animaux non-humains, est-il possible de concevoir le mouvement végane comme partie intégrante des luttes sociales globales d'émancipation ? Cette question est importante, en ce sens qu'elle permet d'élargir la question de l'animalisme antispéciste, en l'insérant dans un contexte social plus global, relatif à l'évolution morale et éthique des sociétés occidentales modernes. L'intérêt est de mesurer si le mouvement de libération animale se construit en réaction et/ou en continuité des luttes sociales d'émancipation qui ont émergé dans le courant du 20^e siècle. Finalement, les premiers mouvements sociaux de libération et d'émancipation n'auraient-ils pas préparé le terrain à la révolution animaliste et antispéciste ?

Si la structure de domination spéciste a fait l'objet, dans la première partie, d'une analyse croisée aux autres mouvements d'émancipations historiques (voir partie 1 – point 5.5), il s'agit ici de comprendre si, dans les faits, cet argument pèse en terme d'impulsion vers la transition. *In fine*, les véganes antispécistes identifient-ils leur lutte comme insérée dans ce plus grand processus ? De surcroît, le sondage réalisé sur l'échantillon netnographique situe la question du bien-être animal en tête des raisons à l'origine de la transition des personnes. Dès lors, cette hypothèse d'émergence paraît être assez probante statistiquement. Néanmoins, il peut sembler judicieux de confirmer cette tendance avec des éléments de terrain. Pour information, ces constatations seront présentées par ordre de représentativité décroissante.

partant du constat que 254 réponses ont été formulées sur 5362 membres, ce sondage représente plus une indication qu'un procédé statistique valide et représentatif. En effet, moins de 5% des personnes du groupe ont formulée(s) une ou plusieurs réponses. Cependant, l'intérêt premier de ce sondage, à savoir, connaître la raison principale à l'origine de la transition des véganes wallons, trouve une réponse manifeste, puisque plus de ¾ des réponses sont orientées vers la question du bien-être animal (75,2%).

Le premier argument présenté en faveur d'une confirmation de l'hypothèse étudiée, peut se résumer par l'idée que le mouvement animaliste suit, de fait, une évolution logique des moralités et éthiques sociétales. En effet, l'ensemble des acteurs interrogés lie de façon manifeste, l'émergence du mouvement végétarien à une longue histoire de revendications sociales, identitaires et révolutionnaires. Selon eux, le mouvement végétarien, en portant la voix des animaux jugés vulnérables et opprimés, viserait un nouveau type d'émancipation des plus faibles. Bref, le rejet d'une injustice basée sur une discrimination d'espèce. De plus cette vision de l'éthique animale, en tant que prolongation naturelle des luttes sociales, n'est pas chose nouvelle. En effet, Jules Ruhl¹⁰, le père de la pensée animaliste belge proposait déjà d'inscrire cette tendance dans un prolongement global de luttes sociales, de justice et d'émancipation des opprimés et ce, tout comme Peter Singer après lui.

« L'émergence du mouvement végétarien et antispéciste, je pense que c'est une évolution logique dans notre société qui se veut progressiste. (...) Je pense que l'Homme est capable du pire et du meilleur et dans le meilleur, il peut se battre contre les inégalités et l'injustice. Dans nos sociétés occidentales, on a beaucoup parlé du droit des femmes, des problèmes de racisme, etc. et on en est à mon avis, maintenant à se poser des questions sur la place de l'homme dans la nature et notamment des autres animaux. » (Entretien réalisé le 17 février 2020 avec Mme Locatelli, présidente du refuge Le Rêve d'Aby).

« Jules Ruhl voyait déjà la lutte pour les animaux, comme une lutte pour la justice. C'était aussi l'époque où on venait d'abolir l'esclavage (...) Pareil pour Peter Singer, lui, son approche dans la libération animale, était dans la lignée de ce qui s'était passé dans les années 60 pour le droit des femmes, des Africains etc., bref, toutes ces luttes modernes d'émancipation, menées au nom de la justice. » (Entretien réalisé le 12 mars 2020 avec Mr Vandenbosch, président de Gaia,).

Le deuxième argument qui tend à confirmer l'hypothèse présentement étudiée, se situe dans les analogies faites entre les diverses dominations. En d'autres termes, pour les acteurs, il ne serait pas judicieux de vouloir isoler les sphères de domination entre elles, du fait qu'il existe des fondements communs. Cela fait écho aux auteurs qui ont travaillé sur la question de la convergence des luttes et notamment, sur l'étude des cadres conceptuels d'oppression (voir partie 1 – point 5.5) Fondamentalement, chaque discrimination arbitraire (de genre, de race ou d'espèce), engendrant une domination quelconque serait empreinte d'une même essence. Dès lors, cela doit conduire les militants à les combattre simultanément.

« Pour nous la lutte animaliste ne doit pas être indépendante, elle rentre dans un paradigme plus grand. Nous on fait le lien entre la lutte féministe et la lutte animaliste dans des articles (BeVeggie) (...). De toute façon, on pense qu'il ne faut pas exclure la cause animale du reste puisque ça n'a pas de sens. L'idée c'est d'élargir son champ d'empathie et ça, ça demande des changements culturels, auxquels d'autres champs doivent être intégrés. » (Entretien réalisé le 7 décembre 2019 avec Mme D'Halluweyn, co-présidente bénévole de Végétik).

« Il faut faire des rapprochements entre luttes éco-féministes et le véganisme. Dernièrement j'ai appris que 15000 scientifiques avaient écrit pour dire qu'on détruisait la planète et il y a en 500 qui ont dit que le réchauffement climatique ce n'était pas le plus important. Quand on regarde qui se cache derrière les 500 scientifiques, on se rend compte que ce sont quasiment tous des hommes de plus de 50ans. Donc ceux qui freinent c'est avant

¹⁰ Jules Ruhl (1864-1936) est présenté par Mr Vandenbosch, comme le père fondateur de la pensée animaliste en Belgique. Il consacra sa vie à la lutte contre la maltraitance des animaux et sera notamment à l'origine de la première loi de protection des animaux (1929), ainsi que de la création du refuge Veeweyde, également connu sous le nom de « Home de Jules Ruhl » (Vandenbosch, 2017).

tout les hommes qui ont le pouvoir et qui ne veulent pas le lâcher. » (Entretien réalisé le 2 décembre 2019 avec Mr Derzelle, président de Végétik).

« Ce n'est pas parce qu'on aime les animaux qu'on n'aime pas son prochain. Il y a tellement de souffrance humaine, ça me touche aussi (...). Pour nous tout est interdépendant, interconnecté. On est un parti pour le bien commun (...). Nous on veut une société éthique pour tous. (...) Une société antidiscriminatoire et respectueuse des envies de chacun, où l'on se sent libre de faire ce qu'on a envie, mais sans empiéter sur la liberté de l'autre. » (Entretien réalisé le 24 février 2020 avec Mme Adonis, présidente de DierAnimal).

Enfin, dans une moindre mesure, les acteurs mettent en lumière un sentiment de résistance et de diabolisation de la part de leurs opposants. Cela n'est pas sans rappeler le traitement réservé aux grands mouvements sociaux, contestataires et révolutionnaires, d'hier à aujourd'hui. Pour information, il existe, selon Josse (2019), trois types de répression. D'abord, la répression discursive, qui vise à assimiler les militants/défenseurs animalistes à des radicaux/extrémistes/terroristes. Ensuite, la criminalisation législative, qui, par l'édiction de lois, tend à réduire le champ d'actions possibles. Enfin, la répression coercitive qui semble particulièrement violente et qui se manifeste par des agressions, des intimidations ou des emprisonnements. Peuvent être cités en exemple, les mouvements afro-américains, tels que les Black Panthers, ou encore, les mouvements féministes, dont beaucoup d'activistes ont été assassinés ou mis en prison (Lagarde, 2018). Peuvent se combiner à cette analyse, les violences policières observées durant les manifestations des gilets jaunes, ou encore, les discours médiatiques centrés sur les casseurs.

Pour ce qui nous concerne, les animalistes francophones subissent et se reconnaissent surtout, en tant que victimes dans le champ de la répression discursive. La criminalisation législative semble peu présente dans les discours et seul, Mr. Vandebosch, le président de Gaia a été, en 2000, victime de violence sur sa personne, symbole de la répression coercitive (Entretien réalisé le 12 mars 2020 Mr Vandebosch, président de Gaia). Néanmoins, globalement, tous reconnaissent la présence de freins et de résistances, pour la plupart institutionnels.

« Sur le plan mondial, il y a des évolutions qui vont vers le positif et d'autres qui vont dans le négatif, mais ça a toujours été comme cela. Si on tient compte de l'histoire de l'humanité, c'est toujours un peu pareil. Les nouvelles tendances sont contestées, il y a des résistances. » (Entretien réalisé le 12 mars 2020 avec Mr Vandebosch, président de Gaia).

« Je trouve que tout s'accélère, ça laisse l'espoir, mais après, on a toutes ces forces qui nous bloquent. C'est surtout les lobby et les industries ». (Entretien réalisé le 24 février 2020 avec Mme Adonis, présidente de DierAnimal).

Cependant, il est possible de concevoir les différents types de violence comme inscrits dans un jeu de pouvoir et de rapport de force entre opposants. C'est-à-dire que dans les jeux d'influence, chaque camp se sent légitime et stigmatisé par l'autre. En l'occurrence, même si la violence législative reste le monopole de l'Etat qui peut être plus ou moins influencé par l'un ou l'autre lobby (lobby végétarien inclus), les deux autres types de registre peuvent être observés dans le cas des deux positions antagonistes (végétarien/carniste ; antispéciste/spéciste). En effet, il apparaît que certaines actions, de certains animalistes, végétariens et/ou antispécistes puissent aussi s'apparenter à de la violence discursive et/ou coercitive. Pour exemple, les actions du collectif « Stop La Boucherie »¹¹ apparaissent sans nul doute, comme « violentes »

¹¹ Le collectif n'ayant pas de site internet officiel, il est possible d'obtenir des informations sur ce dernier via ce groupe Facebook : <https://www.facebook.com/StopLaBoucherie/>

au regard de l'opinion publique et des bouchers qui en sont les victimes (caillassage de vitrines, happening sanglant, etc.). Certains discours peuvent également être perçus comme de la violence discursive. En effet, lorsque dans les lieux publics, les passants peuvent lire des messages tels que, « c'est le prix du lait »¹², « porter de la fourrure, c'est porter la mort »¹³, ou encore, « viande = meurtre »¹⁴, certains éleveurs (laitiers) peuvent se sentir directement persécutés, tout comme les consommateurs moins ou non avertis. Dès lors, même si le recours à la violence est condamné par les acteurs francophones, l'ensemble du mouvement végétarien ne peut s'assimiler à de la non-violence. Finalement, n'est-il pas possible de concevoir la violence, notamment discursive comme l'essence même des débats sociaux et des controverses publiques ?

En conclusion, peuvent être formulés en faveur de l'hypothèse de continuité, quatre éléments. D'abord, le fait que le rejet de la domination spéciste, s'ancre dans une dynamique plus large de quête d'égalité et de justice sociale. De ce fait, le mouvement végétarien cherche l'avènement d'une justice sociale globale, étendue aux animaux non-humains reconnus comme « sentients ». Ensuite, l'idée que toutes les dominations, basées sur des différences arbitraires, doivent être combattues de concert et ce, du fait qu'elles reposent sur les mêmes logiques de domination. De plus, de par le fait que toutes les structures de domination dépendent d'acteurs et d'institutions qui les maintiennent et les renforcent, le mouvement végétarien subit également diverses résistances même si elles sont à relativiser (pour le terrain francophone), comparativement à d'autres mouvements sociaux, tels que les luttes féministes ou indépendantistes. Enfin, l'éthique animale ayant récolté le plus de votes, l'hypothèse peut être validée et de surcroît, présentée comme particulièrement saillante dans l'analyse des facteurs explicatifs quant à l'émergence du mouvement végétarien actuel.

2.1.2 Liens entre argumentaire végétarien et problématiques environnementales ?

Les arguments environnementaux offrent un regain particulier au mouvement végétarien dans son ensemble. Et pour cause, aujourd'hui, nombres d'auteurs et de scientifiques, lient la question animale à la problématique des changements climatiques (voir partie 1 – point 5.2). Aussi, il ne s'agit plus uniquement, par la pratique du végétarisme, de défendre une éthique animale, mais d'opérer un comportement alimentaire juste sur le plan environnemental. Si la lutte contre le réchauffement climatique semble gagner en importance, peut-elle expliquer, en partie, l'émergence actuelle du mouvement végétarien ? En d'autres termes, les externalités négatives liées à l'élevage, sont-elles des facteurs qui ont favorisé la transition et le jaillissement du mouvement sous sa forme actuelle ?

Pour commencer, statistiquement, les aspects environnementaux arrivent en deuxième position dans le choix des raisons à l'origine de la transition vers le végétarisme. Pourtant, ils ne récoltent que 15% des voix. Les convergences entre lutte animale et lutte environnementale sont donc présentes, mais elles restent substantiellement moindres pour les végétariens répondants, comparativement à l'importance qu'ils donnent à l'éthique animale en elle-même. Néanmoins, outre l'aspect individuel et statistique, les acteurs de terrain posent-ils un regard sur l'interconnexion de ces problématiques ?

¹² Image visualisable à l'adresse suivante : <https://www.facebook.com/1214.animaux/photos/notre-affiche-dans-le-m%C3%A9tro-parisien-rep%C3%A9r%C3%A9-par-mariam-fetedesmeres-lait-vaches/10153296031949757/>

¹³ Campagne initiée par Brigitte Bardot et visualisable à l'adresse suivante : <https://veggienights.wordpress.com/2008/11/20/porter-de-la-fourrure-cest-porter-la-mort/>

¹⁴ Action réalisée à Strasbourg, retranscrit dans l'article disponible à l'adresse suivante : <https://www.rue89strasbourg.com/les-actions-des-militants-vegan-font-voir-rouge-les-bouchers-143951>

Au niveau des acteurs de terrain, tous perçoivent de façon directe les liens entre élevage intensif et phénomène(s) de dérèglement(s) climatique(s). Que ce soit dans leurs analyses ou dans leurs discours, ces aspects ont toute leur place. Toutefois, si la totalité des acteurs estime qu'il est logique de porter un discours environnementaliste du fait des interactions entre les deux problématiques, certains en font une stratégie de communication clairement affirmée. Les membres de Végétik notamment, postulent que communiquer sur les externalités négatives de l'élevage permet de capter un public plus large et ce, par la possibilité de sensibiliser des personnes qui ne seraient pas directement animalistes, mais potentiellement sensibles à d'autres types de considérations liées à la question animale.

« Scientifiquement c'est prouvé que la production de P.O.A est la première cause de GES. Il est prouvé, c'est juste mathématique qu'il faut aujourd'hui 9kg de protéines végétales pour faire 1kg de viande de bœuf et 5kg de nourriture végétale pour faire 1kilo de viande de porc. C'est pour cela que la viande de bœuf est la plus polluante de toute. On scie la branche sur laquelle on est assis. » (Entretien réalisé le 19 février 2020 avec Mr Montegnies, président du refuge Animaux en Péril).

« Donc, on aborde l'ensemble des sujets et pas que la question animale qui finalement, en termes de motivation pour le grand public, n'est pas l'impulsion première, contrairement aux véganes/végétariens. Pour les personnes lambda, c'est d'abord, la santé et puis l'environnement. » (Entretien réalisé le 7 décembre 2019 avec Mme D'Halluwyen, co-présidente bénévole de Végétik).

Cependant, la convergence entre lutte animale et lutte environnementale, prend, pour les acteurs interviewés, l'allure d'une réorientation globale de paradigme. Aussi, au-delà des conséquences environnementales, les acteurs mobilisent un discours de changement sociétal profond. En ce sens, ils remettent en cause la sacralité de l'anthropocentrisme et revendiquent l'idée qu'un paradigme écocentré permettrait un meilleur rapport entre les hommes et leur environnement, dans lequel les animaux se retrouvent par défaut.

« On a un souci avec l'administration, notamment l'UBA, qui est l'Unité du Bien-être Animal. On se frotte à des personnes qui n'ont pas du tout la même vision que nous, qui ont une vision plus anthropocentrée sur le bien-être animal. Ils vont prendre l'aspect humain en compte, bien avant le reste. » (Entretien réalisé le 17 février 2020 avec Mme Locatelli, présidente du refuge le Rêve d'Aby).

« L'environnement il faut aussi le percevoir autrement que comme une ressource à exploiter, puisque la condition animale découle de cette vision anthropocentrée. Donc la lutte animale est d'office liée à la lutte environnementale, il y a des impacts très concrets. Par exemple, la déforestation découle de l'élevage donc pour agir dessus, il faut agir sur l'élevage et donc, sur la cause animale. Donc, non on ne peut l'isoler et par défaut, elle ne peut être isolée. » (Entretien réalisé le 7 décembre 2019 avec Mme D'Halluwyen, co-présidente bénévole de Végétik).

Pour aller plus loin, il peut être intéressant de s'interroger sur la façon dont les acteurs animalistes entrent en relation avec les sphères environnementalistes et/ou écologistes. En d'autres termes, puisque l'éthique animale semble directement liée à la problématique des changements climatiques et à celle de l'épuisement des ressources, les « verts » perçoivent-ils également, ces deux thématiques comme indissociables ? Visiblement, pour ces derniers, les deux tendances sont davantage reliées dans les études scientifiques que dans les réalités de terrain. Et pour cause, nombre d'acteurs interrogés se montre déçu par les comportements et aménagements proposés par les environnementalistes/écologistes. En effet, selon les acteurs

animalistes, qui n'est pas végétarien/végane, ne peut se revendiquer de l'écologisme, c'est une question de cohérence.

« Je n'ai jamais adhéré au programme des écolos ou des verts. En plus quand je vois qu'ils mangent tous de la viande, pour moi c'est de l'hypocrisie. Si les gens du MR ou du Ps mangent de la viande, ça me dérange moins (...) Quand on parle d'écologie, là je suis désolée mais Yan Arthus Bertrand le dit très bien : « on ne peut se dire écologiste et continuer à manger de la viande ». (...) Donc, on ne peut pas être un vrai militant de la biodiversité, de l'écologie quand on mange de la viande. » (Entretien réalisé le 24 février 2020 avec Mme Adonis, présidente de DierAnimal).

« Moi j'aime bien Greta Thunberg parce qu'elle est cohérente avec son discours, parce qu'elle est végane ! » (Entretien réalisé le 19 février 2020 avec Mr Montegnies, président du refuge Animaux en Péril).

Bien que les thématiques soient interconnectées, des divergences manifestes persistent entre le courant animaliste et environnementaliste. Cela peut en partie s'expliquer par les différences fondamentales qui existent entre « éthique animale » et « éthique environnementale ». Alors que la première s'attache au statut moral des animaux vus comme des individus, la seconde, tourne son regard sur l'idée de protection de l'environnement. Les animaux sont ici perçus comme des parties d'un grand ensemble, appelé « écosystème » et l'attention qui leur est portée, s'ancre dans une volonté de gestion, qui vise à maintenir l'équilibre de ces dits écosystèmes. Ainsi, l'individualité des animaux n'est que peu considérée et ces derniers peuvent avoir autant d'importance qu'une rivière ou qu'une montagne (Véron, 2017). Dès lors, les acteurs se montrent peu friands quant à la possibilité de développer une lutte commune avec les militants environnementaux et ce, du fait d'inadéquations fondamentales internes à leurs paradigmes respectifs.

« Qu'on protège les biotopes et les espèces, c'est très bien, mais nous c'est autre chose, ce qui compte, c'est l'individu animal. Les deux approches peuvent être complémentaires, mais il peut aussi y avoir des conflits. Parfois, on veut préserver l'espèce en détruisant des individus, là on n'est plus d'accord (...). Le fond de la chose, c'est une question idéologique. On accorde plus de poids à l'espèce qu'à l'individu. (...) Pour simplifier, pour beaucoup d'écologistes, ils se disent : 'ok cette espèce, il en reste assez, donc on passe à autre chose'. Parfois les espèces peuvent ne pas être en danger, alors que pour les individus c'est autre chose. » (Entretien réalisé le 12 mars 2020 Mr Vandebosch, président de Gaia).

« Les écologistes reviennent toujours avec la viande bio, les petites fermes, etc. Nous ce n'est pas la question de savoir s'il a bien vécu, l'animal meurt et prématurément, point. » (Entretien réalisé le 24 février 2020 avec Mme Adonis, présidente de DierAnimal).

« Dès le début, on a essayé d'approcher les écolos. On s'est vite rendu compte que sur la question de la végétalisation de l'alimentation, ils étaient eux-mêmes incapables de comprendre l'impact, puisqu'ils mettent toujours dans les mesures prioritaires, des mesures qui ont moins d'impact que le fait de végétaliser l'alimentation. Maintenant, je me suis rendu compte que c'était pour des raisons d'ignorance. Les filières wallonnes agricoles développent une argumentation autour du fait que notre agriculture est valable, qu'on a que des petits producteurs, enfin, que du baratin que l'on peut déconstruire. Non, l'agriculture wallonne est totalement intensive et l'élevage est l'un des plus productifs du monde. Bien sûr, ils prennent toujours les 10-15% d'éleveurs qui font bien les choses pour dire que chez nous, tout est comme cela. Donc, aujourd'hui, on est déçu par les écologistes. » (Entretien réalisé le 2 décembre 2019 avec Mr Derzelle, président de Végétik).

Enfin, si le mouvement végétane s'entend comme l'ensemble de ses déclinaisons, une prise en compte de la tendance flexitarienne tend à accorder plus de poids à cette hypothèse. Et pour cause, il est possible de lier l'émergence du flexitarisme avec celle du mouvement végétane et ce, tant sur les aspects environnementaux que sur des considérations liées à la santé. En effet, ces déterminants s'observent directement dans la définition du flexitarisme offerte par Bittman : « *Ce néologisme est utilisé pour décrire une éco-pratique alimentaire singulière et un régime écologique, bon pour la santé* » (cité par Stéfanini, 2016, page 267). Un flexitarien est donc une personne « *omnivore à tendance semi-végétarienne* » (Stéfanini, 2016, page 267). Aussi, les éléments environnementaux sont capitaux pour comprendre le développement du flexitarisme, comportement qui peut, à son tour renforcer l'influence de fond du mouvement végétane et ce, pour deux raisons principales. D'abord, par la possibilité, via la captation de ce public, d'inverser la norme carniste. Ces derniers sont donc perçus par les militants animalistes comme un public cible à sensibiliser. Ensuite, par le poids économique qu'ils représentent. En effet, de par leur nombre, les flexitariens parviennent à orienter le marché agro-alimentaire. Dès lors, les propositions d'alternatives végétales se développent ce qui tend à faciliter la transition végétane de la population dans sa globalité.

« Notre public cible, c'est les flexitariens, clairement ! On veut une transition de masse. Pour avoir un réel changement, il faut que tout le monde puisse s'y retrouver. Donc, on aborde l'ensemble des sujets et pas que la question animale qui finalement, en termes de motivation pour le grand public, n'est pas l'impulsion première (...) Tu as la niche qui fait exister la thématique, puis tu as 20-30% de la population, qui si elle s'y met, va pouvoir changer la norme. A Bruxelles, par exemple, on compte 25% de flexitariens. Donc pour que le végétalisme, à terme, puisse devenir une norme, c'est la niche flexitarienne qui est importante. Ça se voit aussi d'un point de vue très commercial. On trouve partout des propositions de produits veggies. Ce n'est pas la niche végétane qui fait vivre ce marché, ce sont les flexitariens. » (Entretien réalisé le 7 décembre 2019 avec Mme D'Halluwyen, coprésidente bénévole de Végétik).

« Ce qui va faire basculer le mouvement, c'est l'aspect consommateur. Il faut accepter que l'industrie récupère le marché. (...). Quand tu vois que des grands groupes comme Herta, Aoste, qui financent des campagnes publicitaires pour des produits végétaliens (...). Les pubs leur coûtent plus chers que ce qu'ils gagnent avec leurs produits, mais c'est un investissement. Ils savent que pour l'instant les produits transformés véganes coûtent plus chers à produire que les produits viandeux à quantité égale. Pourquoi ? C'est une question d'unité de fabrication. Quand il y aura plus de consommateurs, les produits finis vont coûter moins chers, que les produits à base de viande. Comme le marché bascule petit à petit, ils se préparent et ils motivent ça, car à terme, ils gagneront plus d'argent. » (Entretien réalisé le 19 février 2020 avec Mr Montegnies, président du refuge Animaux en Péril).

Pour conclure, il paraît certain que l'argumentaire végétane, dans son ensemble, porte en lui un potentiel d'explication conséquent quant à l'émergence du mouvement. En l'occurrence, les interconnexions entre les problématiques environnementales et animales renforcent le message végétane en impulsant des changements de régimes alimentaires et ce, sans aller nécessairement vers la revendication de plus de droits pour les animaux. L'hypothèse liée à la rhétorique environnementale paraît donc valide, bien qu'il persiste des contradictions majeures entre l'idée d'éthique environnementale et celle de l'éthique animale.

Il est à noter que scientifiquement, le régime végétalien n'est à l'heure actuelle pas perçu comme le plus efficient et ce, particulièrement dans les pays à forte prévalence de prairies permanentes (voir partie 1 – point 4.3 et 4.4). En effet, selon les analyses, dans ce contexte, le régime lacto-végétarien peut actuellement, nourrir davantage de personnes qu'un régime

végétalien et ce, moyennant la moindre utilisation des ressources hydriques et foncières. D'abord, parce que la capacité de charge humaine de ce régime alimentaire est supérieure à celui du régime strictement végétalien et notamment, du fait de l'utilisation de ces dites prairies permanentes. Aux Etats-Unis par exemple, 807 millions de personnes peuvent être nourries avec un régime lacto-végétarien contre 735 millions pour un régime végétalien (voir figure n°13). Par conséquent, puisque la Belgique compte en 2017, plus de 35% de sa surface agricole utile (S.A.U) en prairies permanentes, elle est directement concernée par ce point d'attention (Statbel, 2018). Pourtant, cette composante n'apparaît que peu dans le discours des acteurs francophones. Ensuite, en ce qui concerne les ressources hydriques, le régime autorisant la consommation de lait se montre une nouvelle fois relativement plus économe du fait que le lait nécessite 4800 litres d'eau (bleue et grise) comparativement à certaines céréales qui en consomment environs 5200 litres. Néanmoins, cette analyse étudie l'influence des régimes alimentaires en termes de consommation de ressources naturelles, en l'occurrence hydriques et foncières. Cependant, les émissions de CO₂ et autres GES restent globalement plus élevées pour le régime lacto-végétarien que pour un régime strictement végétalien. Et pour cause, les animaux, qu'ils soient utilisés pour leur lait ou consommés entièrement, émettent de toute façon, une quantité non-négligeable de plusieurs GES.

Cet oubli peut sembler être de l'opportunisme. Les acteurs animalistes, en voulant prouver le bien-fondé de leur pensée, s'attacheraient à communiquer sur les externalités négatives de l'élevage dans sa globalité, sans présenter certains de ses bienfaits (capacité de charge, utilisation d'engrais naturels). Bien entendu, la philosophie animaliste perçoit ces indications comme substantiellement moins pertinentes que la question centrale qui est la place de l'animal dans notre société. Dès lors, même si le régime végétalien délaisse la question des prairies, son objectif n'est pas d'être moins polluant, ou moins gourmand en ressources naturelles mais bien, d'opérer une véritable libération animale. Globalement c'est une question de philosophie et de sensibilité animaliste et non, de volonté de rendre l'un ou l'autre régime alimentaire plus efficient ou plus durable. Ainsi, la question environnementale paraît importante pour comprendre le développement et l'influence actuelle du mouvement, mais pas l'émergence même de l'éthique animale contemporaine.

2.2 Force du contexte

Les r-évolutions sociales et technologiques ont, aujourd'hui, tendance à modifier rapidement et structurellement des pans entiers des sociétés occidentales modernes. Le monde actuel avance vite et l'environnement social demeure omniprésent et conditionnant. Si les postulats dominants tels que la nécessité de croissance, le libéralisme, ou encore, le naturalisme anthropocentrique, parviennent à convaincre nombre de citoyens, d'autres tentent de s'en écarter et n'hésitent pas à s'opposer à la pensée hégémonique. Parallèlement à l'évolution socio-historique des sociétés, le développement technologique amène lui aussi, son lot de réorientations et de modifications structurelles profondes. Le monde numérique, industrialisé et mondialisé, organise et ré-organise, entre autre, les modes d'accès à l'information et plus fondamentalement, nos façons d'entrer en relation les uns avec les autres. Ce contexte évolutif et ses conséquences aurait-ils amené un terreau favorable au mouvement végane ? Ainsi, partant de ces constats, deux hypothèses seront testées.

D'abord, le bouillonnement social actuellement à l'oeuvre. Sans cesse remis en question par les acteurs de la société civile, le système mondialisé et capitaliste connaît certaines résistances grandissantes, observables notamment dans le concept des Initiatives de Transition (IT) théorisées par R. Hopkins (Vinck, 2013). Aussi, à l'instar des niches locales de transition,

la niche végane offre-t-elle une alternative valable au monde, aujourd'hui vu comme en perdition ?

Ensuite, seront également testées afin de connaître leurs influences potentielles sur le développement du mouvement étudié, l'émergence et la pullulation des techniques et technologies modernes. En premier lieu, la création d'Internet, ce réseau informatique qui s'est peu à peu démocratisé, jusqu'à gagner l'espace public dans le courant des années 90. Modifiant les modes de diffusion et d'accès à l'information, les pensées marginales peuvent, grâce à lui, prendre en visibilité et atteindre une ampleur internationale. En l'occurrence, la multiplication de sites d'informations, de reportages/documentaires, ou encore, de groupes Facebook centrés sur le véganisme, pousse à prendre en compte l'évolution des technologies de communication comme facteur explicatif. De plus, les avancées dans le secteur de l'agro-alimentaire peuvent, notamment au travers des propositions d'alternatives végétales, potentiellement expliquer l'importance prise par le véganisme. Ainsi, même si certaines méthodes ou pratiques restent critiquables, la possibilité de développer des nouvelles gammes de produits fournit sans aucun doute, une facilité en termes de changements de pratiques alimentaires. Dès lors, ces évolutions technologiques ont-elles aidé le mouvement végane à se développer et à gagner en importance au cours du 21^e siècle ?

2.2.1 Lien entre le développement du mouvement végane et celui des initiatives de transition ?

« Ce qui va nourrir le véganisme, c'est qu'actuellement, les membres de cette société vont être de plus en plus confrontés à la mort du vivant. C'est impactant au niveau émotionnel et le véganisme propose une échappatoire, une réponse aussi à titre individuel. »
(Entretien réalisé le 2 décembre 2019 avec Mr Derzelle, président de Végétik).

Pour commencer, le concept de « transition » peut faire écho à différentes réalités, qu'il importe de comprendre et de distinguer. D'une part, l'idée de transition écologique globale. Ce discours est porté par les politiques et ce, à différents niveaux de pouvoir. Ensuite, le symbolisme induit par les initiatives des villes en transition, théorisées par Rob Hopkins dans les années 2000. Ce dernier définit les IT comme « *une nouvelle approche de la durabilité à l'échelon de la communauté* » (cité par Vinck, 2013, page 41). Dès lors, ce discours est davantage porté par les citoyens et il semble plus localisé, plus communautarisé même s'il peut s'appréhender sous le concept de « *penser global et agir local* » (Vinck, 2013).

En réalité, l'hypothèse précédente ancre le changement de pratique dans une idée de transition écologique globale. Elle postule que la pensée animaliste, liée à la présence d'externalités négatives de l'élevage pour l'environnement, conduit les personnes à remettre en cause certaines pratiques alimentaires et/ou de consommation. A contrario, l'hypothèse présentement étudiée, sans nier ces liens, fait davantage référence à la question sociologique et identitaire des mouvements de transition. En effet, pour Rob Hopkins, les enjeux auxquels les populations sont confrontées, offrent une occasion, une possibilité de « *réinventer, de repenser et de reconstruire le monde qui nous entoure* » (cité par Vinck, 2013, page 41). Aussi, l'observation du désagrègement des sociétés amène les communautés locales à réagir en interne et à développer des solutions localisées. Partant de cette observation, le véganisme peut-il, de près ou de loin, être intégré dans ces dynamiques de transition ?

Tout d'abord, la transition végane répond-elle aux six principes mis en lumière par Rob Hopkins quant aux IT (Vinck, 2013) ?

Le premier principe des IT, n'est autre que celui de visualisation. Pour Rob Hopkins, il n'est pas concevable de militer pour un avenir non défini, c'est-à-dire, non visualisé en amont. A ce sujet, le mouvement végane semble relativement s'écarter de ce principe, du fait que l'objectif (principe de totalité), n'est que peu formulé et accepté par tous les acteurs du mouvement (voir partie 2 – point 2.2.3). La finalité reste donc incertaine, peu identifiée et variable selon l'identité revendiquée par les acteurs. Sur le papier donc, le mouvement végane ressemblerait peu aux IT. Néanmoins, une analyse approfondie permettrait de mieux cerner le degré de visualisation des IT. En effet, quel est l'avenir défini par les « transitionnaires » ? Peut-être est-il lui aussi incertain et différent selon l'identité revendiquée par les personnes.

Ensuite, le second critère formulé par Hopkins s'inscrit dans la dimension psychologique. Face aux enjeux des changements actuels et à venir, les personnes sont confrontées à différentes réactions qui peuvent freiner leur investissement. Pour exemple, Hopkins cite le sentiment d'impuissance, d'isolement et de tristesse (Vinck, 2013). Les acteurs véganes fournissent un discours relativement similaire en mettant en avant ces différents freins psychologiques, qu'ils identifient également comme des barrières aux changements. Eux-mêmes sont donc confrontés à ce genre de réaction et ce, que ce soit individuellement ou au cours de leurs actions de sensibilisation.

« Cette prise de conscience m'est tombée dessus. J'en ai fortement souffert. » (Entretien réalisé le 17 février 2020 avec Mme Locatelli, présidente du refuge Le Rêve d'Aby).

« Le freins sont cognitifs et philosophiques. Il y a la peur du changement, un aspect identitaire (...) Toute la question de la dissonance cognitive aussi. Il est bien plus facile de changer sa philosophie du monde que ses actes. Pour le végétarisme, on se rend compte qu'on est dans un système mortifère qui torture les animaux. Il est plus facile de se dire que, un, je ne peux rien y faire, deux de se dire qu'on va chez le petit boucher, sans même s'assurer de la façon dont les animaux sont traités, etc. L'histoire des SUV c'est pareil, les personnes vont se dire « c'est mieux parce que je suis vieux maintenant, si j'ai un accident », etc. » (Entretien réalisé le 2 décembre 2019 avec Mr Derzelle, président de Végétik).

« Pourquoi beaucoup continuent de nier l'évidence ? La plupart des consommateurs n'ont simplement pas envie de changer leurs habitudes car ce mode de consommation leur plait. C'est la même chose pour d'autres paramètres comme le plastique ou les boissons industrielles. Les gens doivent arrêter d'être égoïstes, ce qu'ils consomment a des impacts sur d'autres, à pleins de niveaux. Il y a le côté éducation mais après, il y a la méconnaissance du sujet. Puis l'idée qu'on est 7 milliards et que si je suis seul, ça ne changera rien, ce qui est un peu facile... » (Entretien réalisé le 19 février 2020 avec Mr Montegnies, président du refuge Animaux en Péril).

Dans un troisième temps, les « transitionnaires » mettent en avant la nécessité du critère d'inclusion dans les mouvements de transition. Ce critère d'inclusivité se manifeste, selon Hopkins, par la participation de tous les membres de la société et ce, sans discrimination. En effet, pour atteindre efficacement et durablement leurs objectifs, les IT doivent mettre « à contribution », tous les secteurs d'activités de la société, ainsi que tous les citoyens. De fait, en promouvant une transition de masse, les acteurs du mouvement végane se montrent inclusifs puisque non discriminatoires. Aussi, ils incitent tous les citoyens à modifier leurs comportements alimentaires et offrent des discours de sensibilisation et d'information, également tournés vers d'autres sphères, notamment politiques, économiques et sociales. De plus, l'intégration du mouvement dans le champ des NMS tend à affirmer ce critère d'inclusion, puisque les acteurs sont, pour rappel, multiples, hétérogènes et ce, tant dans leurs pratiques et revendications/attentes, que dans leur profil identitaire et socio-économique.

Ensuite, le critère de conscientisation se comprend par l'idée que les acteurs des mouvements de transition visent à informer les citoyens et à leur donner des informations claires et accessibles sur les enjeux liés aux thématiques concernées. Souvent, cela se fait à l'occasion d'actions de sensibilisation et d'information tournées vers le grand public. Le travail d'éducation permanente mis en avant par les acteurs des associations du mouvement végétarien étudié répond directement à ce critère.

« La protection animale c'est aussi l'idée de conscientiser les gens. Essayer de leur faire prendre conscience que la solution vient d'eux. Leur dire que c'est le changement des comportements qui va améliorer le sort des animaux. » (Entretien réalisé le 19 février 2020 avec Mr Montegnies, président du refuge Animaux en Péril).

« Pour nous, avant de pouvoir faire quelque chose, il faut savoir pourquoi on le fait. Donc ça, c'est toute notre mission de sensibilisation. Faire émerger les thématiques, faire connaître, faire prendre conscience. » (Entretien réalisé le 7 décembre 2020 avec Mme D'Halluwyen, co-présidente bénévole de Végétik).

Le cinquième principe mis en avant par Hopkins est celui de résilience. Selon lui, ce concept fait référence à *« l'aptitude d'un système, de l'échelle des individus à celle d'économies entières, à maintenir son intégrité et à continuer de fonctionner sous l'impact de changements et de chocs provenant de l'extérieur. Dans le cas des communautés humaines, le mot renvoie à leur capacité de ne pas s'effondrer au premier signe d'une pénurie de pétrole ou de nourriture mais, au contraire, de réagir à ces crises en s'adaptant »* (cité par Vinck, 2013, page 52). L'aspect résilience est en réalité, peu défini comme tel par les acteurs interviewés. Ainsi, ils ne nomment pas leur combat comme faisant partie d'une volonté d'atteindre un certain degré de résilience. Néanmoins, le changement d'habitudes alimentaires, en limitant le recours à la consommation carnée, tend à réduire l'impact environnemental et l'utilisation connexe d'énergies fossiles. Bien entendu, il ne s'agit pas de devenir végétarien pour favoriser la « résilience ». En effet, cela dépend de l'origine des alternatives. Ces dernières peuvent, elles aussi être gourmandes en énergie et être produites dans des conditions extrêmement polluantes. Dès lors, bien que l'alimentation végétarienne paraisse moins polluante, l'adéquation entre ce régime et le concept de résilience n'est pas directe, ni formulée comme telle.

Enfin, le dernier critère s'appréhende au niveau des solutions proposées. Pour Hopkins, une initiative de transition doit *« mettre en place une série de solutions pertinentes à une échelle appropriée sur base d'une réflexion collective. »* (cité par Vinck, 2013, page 54). Pour le mouvement végétarien, tous les acteurs interrogés dans l'étude valorisent l'aspect solution. En effet, ils sont conscients de l'importance de la dénonciation, mais mettent également en balance la nécessité d'offrir des solutions aux problèmes qu'ils mettent en lumière. Dès lors, outre la conscientisation, il s'agit également de proposer des alternatives, de relayer les informations et les solutions applicables pour le grand public.

« C'est très bien de dire « c'est mal », mais il faut aussi savoir proposer des solutions. (...). Je pense que c'est important. Lors de nos portes ouvertes par exemple, on a carrément un grand marché végétarien. » (Entretien réalisé le 17 février 2020 avec Mme Locatelli, présidente du refuge le Rêve d'Aby).

« Une fois qu'on sait pourquoi, on arrive dans le comment, et là, c'est avec nos activités pratico-pratiques. Donc comment changer dans les faits ? Il faut des pistes très concrètes et nous, en l'occurrence, ça passe par l'assiette, trois fois par jour. Comment je mange ? Donc, on sensibilise sur le pourquoi, puis après, c'est la question du comment. » (Entretien réalisé le 7 décembre 2020 avec Mme D'Halluwyen, co-présidente bénévole de Végétik).

En conclusion, il semble que le mouvement végétarien réponde partiellement aux critères relatifs aux IT. La visualisation notamment, pose question et reste peu perceptible. Dans le même ordre d'idée, la résilience n'est pas fixée, en amont, comme un objectif principal. Pour le reste, le mouvement végétarien peut s'intégrer dans le champ des IT. Et pour cause, les perspectives psychologiques, les freins au changement sont globalement les mêmes (sentiment d'impuissance, d'isolement, etc.). Les deux dynamiques visent l'inclusion de la population dans son ensemble (sphères économiques, politiques, etc.) et rejettent toutes formes de discrimination. Enfin, pour opérer le changement de masse désiré, les acteurs mobilisent un discours d'information et de sensibilisation, qui débouche sur des propositions de solutions plus ou moins directes et plus ou moins programmées temporellement. Sur base de ces critères donc, le postulat d'intégration dans la mouvance des IT ne peut que partiellement se valider. Cependant, l'intérêt de cette hypothèse dépasse le cadre strictement théorique. L'idée n'est pas de calquer le mouvement végétarien sur celui des IT, mais bien de mesurer si le climat social, d'émergence de discours alternatifs et transitionnels peut expliquer, en partie, le développement et le relatif succès actuel du mouvement végétarien ?

Par conséquent, pour dépasser l'analyse purement théorique, il est possible de lier l'émergence du mouvement végétarien à celle des mouvements de transition et ce, dans un aspect plus psycho-social et identitaire. Et pour cause, actuellement, les réalités sociétales, perçues comme évolutives se montrent dans les faits, de plus en plus anxiogènes. Les dérives du capitalisme et du néo-libéralisme tendent à rendre le présent inconfortable et le futur incertain. Le monde actuellement connu est effectivement mis en danger par nos façons de consommer et de faire société, ce qui incite nombre de personnes à réagir et ce, de façon collective ou individuelle. Par conséquent, des niches diverses se créent, sur base d'une envie d'agir autrement. Celles-ci remettent en question certaines constantes sociales et proposent des alternatives dites « durables » et applicables à l'échelle individuelle et/ou plus ou moins localisée. En interne, elles regroupent des personnes qui se soutiennent et se solidarisent, pour promouvoir plus efficacement leur message. Si les initiatives de transition telles que le « zéro déchet » ou le « locavorisme » en sont les meilleurs exemples, le végétarisme peut-il, lui aussi, s'insérer dans ces dynamiques individuelles et/ou communautaires ? En d'autres termes, le végétarisme, à l'instar des IT, peut-il se percevoir comme une réponse, parmi d'autres, au désagréement actuel de nos sociétés libérales et capitalistes ?

Si l'étude de Arppe et Al (2011), citée dans la première partie, insiste sur la réactivité du mouvement végétarien à « l'incontrôlabilité de la réalité », elle met également en avant l'importance de la communauté et du sentiment d'appartenance à un groupe pour le mouvement végétarien et ce, comparativement à d'autres régimes alimentaires alternatifs, tel que le LF (voir partie 1 – point 6.2). Aussi, ces deux composantes, qui se retrouvent également dans les IT, parviennent à lier les deux tendances. « *Veganism has in fact often been described from a sociological perspective as a kind of defence of the private subject against the uncontrollability of reality: the individual seeks to compensate for the extreme fragmentation, uncontrollability and vulnerability of reality by making lifestyle choices that are unambiguous, and even ritualistically precise. In the present study, however, we wish to refine the explanation presented above by emphasizing the stronger and more active status of community among vegans.* » (Arppe et Al., 2011, page 293).

De plus, au regard de l'enquête de terrain, il apparaît que pour ses sympathisants, le modèle végétarien propose effectivement, une réponse satisfaisante à certaine(s) problématique(s) (éthique, sociale, environnementale). En effet, le message animaliste est mis en constante connexion avec ces dernières. De plus, il propose, de fait, un modèle de société alternative, ce

qui fait directement écho au mouvement des IT. Aussi, les discours centrés sur l'entraide, le soutien affectif et la bienveillance interne (communauté) amènent également à corroborer l'hypothèse d'intégration aux mouvements des Initiatives de Transition. En effet, par le soutien et la rencontre des membres, les personnes sont en mesure de se reconstruire individuellement, de retrouver une culture alimentaire et identitaire commune à d'autres membres de leur société et ce, après s'être écartées de la norme culturelle et alimentaire carniste, globalement plus répandue. En d'autres termes, par la rencontre et la mise en relation, les personnes trouvent leur place dans une nouvelle communauté, à savoir, la communauté végane, celle-là même, qui les aidera à maintenir leurs nouveaux choix de vie. En effet, comme cela a été démontré dans la première partie, les véganes aiment côtoyer d'autres véganes, du fait d'une identité et d'une éthique partagée (soutien et sentiment d'appartenance à un groupe renforcés) (Arppe et Al., 2011).

« Moi, je me suis sentie paumée quand j'ai eu ma prise de conscience et je pense que beaucoup de gens se sont sentis perdus. Donc, j'ai envie que le Rêve d'Aby devienne un endroit où on peut être accompagné. (...) Enfin, où il y a moyen d'avoir une petite bulle d'oxygène, où on va comprendre les difficultés, il y a vraiment une sorte de réseaux d'entraide qui se crée. » (Entretien réalisé le 17 février 2020 avec Mme Locatelli, présidente du refuge le Rêve d'Aby).

« Comme il n'y a pas d'équivalent Français ou Européen comme Animaux en péril, ça devient quand même un lieu de rencontre pour militants véganes (...) Ca leur permet de se ressourcer, de ressouder les liens entre eux aussi. Mr Vandebosch a fêté son anniversaire ici par exemple. » (Entretien réalisé le 19 février 2020 avec Mr Montegnies, président du refuge Animaux en Péril).

« Pour moi le Rêve d'Aby, grâce à ses animaux, attire un public pas forcément antispéciste. Enfin je veux dire, c'est quand même un vecteur de sensibilisation les animaux. Après, il permet aussi aux antispécistes eux-mêmes de côtoyer des animaux qui ne vont pas être tués après... Ca permet de les ressourcer. En dehors de ça, je pense que ça peut être un point de rencontre et de partage. Partager des solutions, partager du contact entre gens qui se comprennent on va dire. » (Entretien réalisé le 17 février 2020 avec Mme Locatelli, présidente du refuge le Rêve d'Aby).

Pour conclure, même si dans les faits, le mouvement végane ne s'articule pas tout à fait aux six critères des IT d'origine, la philosophie générale, l'identité construite sur le rejet du courant dominant et certaines caractéristiques telles que l'inclusivité, l'aspect sensibilisation et solutions restent semblables. Ensuite, les deux dynamiques trouvent des similitudes dans leurs aspects sociaux et identitaires. En effet, face aux problématiques multiples qui lui sont liées, la transition végane apparaît également, comme une solution potentiellement efficace et applicable à l'échelle individuelle. Le modèle est théoriquement solide et permet une mobilisation concrète et directe de tout un chacun. Progressivement, des « niches véganes » vont se créer, ce qui va renforcer le caractère identitaire et communautaire des acteurs et ce, par le soutien permanent des membres mis en constante relation. Dès lors, même si cette hypothèse semble relativement peu frappante au premier abord, elle garde en son sein des éléments intéressants à prendre en compte.

2.2.2 Emergence du mouvement liée au développement des technologies modernes ?

« Le rôle des médias et des technologies, c'est clairement un élément de l'émergence (...). On a accès à l'information aujourd'hui (...) Il y a tellement de moyens de s'informer » (Entretien réalisé le 24 février 2020 avec Mme Adonis, présidente de DierAnimal).

Premièrement, il est certain qu'Internet représente aujourd'hui, le média mainstream par excellence. Depuis son invention et sa démocratisation relative, ses possibilités de diffusion de messages et les opportunités qu'il offre, re-modulent de façon importante, les techniques de communication et d'accès à l'information (Maigret, 2015). Aussi, l'expansion de ce (multi)média incite à évaluer son implication dans la propagation des idées animalistes.

« En rendant possible le contact entre tous, avec ou sans anonymat, Internet viendrait signer la fin des hiérarchies sociales, accroître le développement d'une intelligence collective ou annoncer la libération d'une culture de masse symbolisée par la télévision, qui aurait jusque-là noyé les individus dans la passivité. » (Maigret, 2015, page 270).

Le fait est qu'Internet permet une diffusion large des connaissances et limite de surcroît, l'élitisme de l'accès à l'information. En ce sens, il favorise une dissémination accrue et rapide des idées et ce, à destination de l'ensemble de la population. *« Les réseaux sociaux représentent une rupture assez significative dans l'histoire des usages puisque l'adhésion massive des populations féminines et populaires, et non principalement des milieux masculins supérieurs, a permis d'accroître la participation tout entière sur le Web. »* (Maigret, 2015, page 276). Internet permet donc, de démocratiser l'accès à l'information et de fait, de favoriser la diffusion d'idées divergentes. Aussi, sur le terrain, les acteurs francophones affirment que cette technologie amène la création de canaux d'informations divers et internationalisés. Cela renforce le mouvement végétarien dans son intégralité, principalement du fait de la possibilité de faire émerger les thématiques dans l'espace public.

« L214 avec leurs vidéos, ils font directement émerger les thématiques. » (Entretien réalisé le 7 décembre 2019 avec Mme D'Halluweyn, co-présidente bénévole de Végétik).

« Ca évolue dans la conscience collective, mais surtout grâce à une chose : c'est le travail des associations (...) notamment les associations d'investigation dont le travail est plus que nécessaire. Ils infiltrent les élevages et montrent les images. » (Entretien réalisé le 19 février 2020 avec Mr Montegnies, présidente du refuge Animaux en Péril).

« Ce qui est très positif pour le mouvement, c'est la diffusion des images et des vidéos car la première étape c'est dans la tête des gens. » (Entretien le 2 décembre 2019 réalisé avec Mr Derzelle, président de Végétik).

De plus, si Internet représente le nouveau mode de communication et de diffusion des idées, les médias plus traditionnels n'hésitent pas à s'en inspirer. D'abord, en investiguant directement la toile. Ensuite, en relayant les informations et tendances importantes qui s'y trouvent. Dès lors, en gagnant de l'importance sur Internet, les débats sur le végétarisme sont peu à peu relayés par les grands médias traditionnels, tels que les chaînes de télévision, ou les journaux d'information. Encore une fois, cela conduit à renforcer la propagation des idées du mouvement et donc, à faire émerger les thématiques animalistes.

« Tout les livres, articles, reportages aussi ont servi à mettre en avant la cause animale. Il y a 5-10ans, c'est là que ça a commencé. Avant, aucune chaîne de TV ne montrait des reportages sur les animaux, sauf des émissions du genre « La main à la patte ». Donc, on ne

montrait pas du tout, les coulisses des abattoirs ou de la production de nourriture. Les journalistes ont un pouvoir énorme pour diriger l'opinion des gens (...). Après, qui est derrière les chaînes ? Des privés. Donc ils ne peuvent pas tout faire (...). La première fois que j'ai vu des images de L214 au journal parlé de 20H sur TF1, j'étais étonnée.» (Entretien réalisé le 24 février 2020 avec Mme Adonis, présidente de DierAnimal).

« Pendant quelque années, on a vu l'évolution de l'association L214 (...). Ils ont réussi l'exploit phénoménal de mettre dans les grands médias traditionnels, la souffrance des animaux de boucherie dans un pays (France) où la culture est basée sur la consommation d'animaux. » (Entretien réalisé le 19 février 2020 avec Mr Montegnies, président du refuge Animaux en Péril).

Toutefois, si Internet favorise la diffusion des idées du mouvement végétane, il est également possible de trouver des informations et groupes d'opposants, à l'instar du groupe Facebook « Anti végétarien »¹⁵. Finalement, Internet est certes, une source d'informations relativement inépuisables, qui reste néanmoins déterminé par les préférences de chacun. En d'autres termes, sur Internet se trouve tout et son contraire. Ainsi, dans une dynamique similaire, des groupes Facebook et/ou d'informations anti-véganes émergent également, ce qui tend *in fine*, à renforcer les positions parfois antagonistes de chacun. Aussi, Internet permet d'avoir accès à l'information, mais sur base d'un conditionnement préalable relatif aux recherches opérées.

Une autre analyse directement liée au développement des technologies peut s'appréhender dans l'accroissement des techniques et des procédés industriels, qui offrent la possibilité de créer des produits d'origine végétale de meilleure qualité. Le postulat est donc que plus ces alternatives se développent, plus il devient aisé d'opérer une transition végétarienne ou végétalienne. De fait, cette facilité conduit les personnes à la consommation non-carnée, ce qui maximise l'intérêt des industriels à proposer ce genre de gammes de produits. Dès lors, les deux tendances s'auto-renforcent.

« Le changement des mœurs et des habitudes ne vient pas de l'académicien, mais plutôt d'une combinaison entre la sensibilité des gens et les évolutions technologiques. Enfin, des technologies innovatrices qui font qu'on n'a plus besoin de cette exploitation (...) Pour la condition animale ce sera la même chose, il faut miser sur l'empathie, sur l'identification, qui iront de pair avec une technologie innovatrice comme la viande cellulaire. » (Entretien réalisé le 12 mars 2020 avec Mr Vandenbosch, président de Gaia).

« Il faut absolument que les alternatives se développent (...) Ils avancent sur la viande cellulaire, sur la viande végétale. Il y encore énormément de potentiel dans la fabrication de tous ces produits (...) Il y a encore énormément de recherches et de développements à faire dans ce secteur. Ça pourrait être une tellement bonne avancée quand les gens ne se rendront plus compte des différences. Car les différences de qualité entre les produits freinent. » (Entretien réalisé le 24 février 2020 avec Mme Adonis, présidente de DierAnimal).

« Pour les animaux et pour l'environnement, il faut changer notre mode de consommation. Il faut accepter que l'industrie récupère le marché car ça aide les gens à opérer une transition. La force de la viande aujourd'hui, c'est son goût. Donc, si l'industrie peut proposer des alternatives qui procurent le même plaisir et même si ce n'est pas super bon pour la santé car ça reste des procédés industriels, tant que sur le plan éthique on élimine tous les P.O.A, on aura déjà parcouru du terrain et il faut le saluer. » (Entretien réalisé le 19 février 2020 avec Mr Montegnies, président du refuge Animaux en Péril).

¹⁵ <https://www.facebook.com/Anti-v%C3%A9g%C3%A9tarien-1659700197578090>

En conclusion, l'influence d'Internet dans le développement du mouvement végétane semble significative au regard des analyses et des acteurs interviewés. D'une part, il permet de capter un plus large public du fait de la démocratisation des savoirs. Ensuite, il favorise la diffusion d'informations divergentes et marginales. Par son importance, il fait émerger des thématiques, qui seront parfois relayées par les médias plus traditionnels, ce qui accentuera davantage la portée du message. Dans le même ordre d'idée, l'évolution des technologies industrielles et le développement de procédés divers permettent d'offrir de nombreuses gammes de produits végétariens et/ou végétaliens. Les avancées qualitatives promettent sans doute, de belles années aux marchés des produits alternatifs à la viande et ces évolutions seront sans nul doute, favorable au développement du mouvement végétane.

Néanmoins, comme le rappelle Fougier (2019), le fonctionnement d'Internet permet à certaines pensées marginales d'apparaître comme représentatives (« minorité active »). Ainsi, même si Internet est présenté comme un facteur important à prendre en compte pour comprendre l'émergence du mouvement végétane contemporain, c'est avant tout par son pouvoir de diffusion qu'il s'impose. En effet, la présence sur les plateformes digitales ne signifie pas que le mouvement est réellement représentatif et ne donne donc, aucune indication valable quant à sa percolation réelle dans la société. De plus, comme cela a été démontré dans la première partie de cet ouvrage (voir partie 1 – point 5.1.2), les marchés d'alternatives végétales peuvent évoluer conjointement aux marchés viandeux. Dès lors, même si cette hypothèse semble pertinente, elle reste à nuancer, en ce sens que le développement technologique agit surtout comme un support de diffusion des idées.

Conclusion

L'étude du mouvement végétane en Belgique francophone offre des éléments de réponse quant à la question de recherche. En effet, les données entrent en résonance pour offrir un cadre explicatif quant à l'émergence du mouvement végétane contemporain.

Pour commencer, le mouvement végétane peut s'apparenter à un NMS au sens de Touraine. Certes, ce dernier, s'ancre dans une pluralité d'identité, qui se répercute sur le concept de totalité, mais l'ensemble de ses membres et de ses attentes reste globalisé sous l'appellation de « mouvement végétane », entendu comme des personnes ne voulant plus exploiter les animaux à des fins personnelles et/ou de consommation diverses. De plus, les « véganes » parviennent à identifier leurs adversaires et ils mobilisent des actions et des revendications directement tournées vers ces derniers. Le mouvement est donc organisé bien que la finalité de leurs actions et la vision du « monde végétane de demain » restent peu identifiés et acceptés par l'ensemble des membres.

Le mouvement végétane est bien perçu par les adeptes comme un combat pour atteindre une justice sociale, englobant les animaux non-humains. La rhétorique environnementale est effectivement percutante et impactante en termes de mobilisation sociale et ce, particulièrement pour les « sympathisants véganes », à l'instar des flexitariens. Au niveau du contexte, le mouvement végétane profite, effectivement, d'un climat social favorable, notamment du fait de l'émergence de dynamiques sociales et contestataires (IT). Enfin, les facteurs de modernité tels que Internet ou encore, le développement des techniques industrielles favorisent également la percolation des idées du mouvement.

CONCLUSION GENERALE

Par la réalisation de ce mémoire, les perspectives théoriques mobilisées lors de la première partie de l'étude s'accordent avec les matériaux empiriques recueillis sur le terrain de la Belgique francophone pour déboucher sur différentes conclusions. Globalement, le postulat de base qui, pour rappel, établissait un moment de rupture entre une pensée animaliste individuelle et l'émergence d'un véritable « mouvement végétane », tend à se confirmer. De plus, la question de recherche, à savoir, comment se structure et se développe le mouvement végétane contemporain trouve, elle aussi, des éléments de réponses pertinents à avancer.

Pour commencer, l'étude historico-culturelle conduit à renforcer l'axiome initial influé par l'étude. Selon les analyses, il apparaît de façon manifeste qu'une pensée animaliste antique a bel et bien existé et que cette dernière est parvenue à traverser les époques. Cependant, les « vagues animalistes » qui se sont succédées n'ont jamais été perçues comme temporellement ou éthiquement adaptées au contexte et aux déterminants culturels de l'époque. En effet, longtemps, le végétanisme et ses dérivés s'assimilaient principalement à des « comportements alimentaires », à des pensées minoritaires, voire à de la sensiblerie mal placée. Ces dernières étaient donc rapidement relayées au domaine de l'individu et de sa sphère privée. Finalement, peu représentées et peu soutenues par la population dans son ensemble, les pouvoirs politiques étaient en mesure de les négliger. Pourtant, depuis le début de ce siècle, le « mouvement végétane » émerge dans différentes sphères sociétales, se développe, percole et se structure. Aujourd'hui, ce mouvement se politise, ses acteurs militent, s'organisent et formulent des revendications relativement communes et destinées à modifier profondément l'organisation de nos sociétés occidentales. Ce point d'attention a donc conduit à étudier le végétanisme dans une perspective de compréhension quant aux facteurs liés à cette mutation et à ce moment de rupture. Cependant, avant cela, il se donnait également pour vocation de définitivement intégrer ou non, ce mouvement dans le courant des « nouveaux mouvements sociaux » (NMS) tel que théorisé par Alain Touraine (1982).

L'étude « végétanologique », en croisant le discours des acteurs francophones avec la théorie formulée par A. Touraine, conclut que le mouvement végétane peut effectivement s'apparenter à la notion de « nouveau mouvement social ». Le moment de rupture initié en Occident dans les années 1975-2000, peut donc se percevoir comme le passage allant d'une mouvance individuelle à l'émergence d'un véritable « mouvement social », dit « végétane ». Toutefois, il est à préciser que ce mouvement en est encore à ses prémisses et que derrière l'appellation « végétane », se trouvent en réalité, différents.e.s identités/acteurs et tendances militantes qui se répercutent dans les attentes et les revendications formulées. De plus, à l'instar du mouvement francophone, les principaux militants animalistes se revendiquent de plus en plus de l'antispécisme, courant qui tend *de facto*, à dépasser la modification des comportements et habitudes alimentaires pour transformer l'organisation de nos sociétés capitalistes, construites sur un système carniste et des croyances spécistes. Ainsi, la notion d'antispécisme, entendue comme un mouvement de justice sociale étendu aux animaux non-humains (courant de libération animale basé sur le rejet du spécisme) émerge dans la lignée du mouvement végétane, remplaçant ainsi la centralité de la notion de « végétanisme », de plus en plus connotée négativement par les acteurs les plus militants, car trop liée aux aspects de consommation.

Dans un deuxième temps, si le mouvement végétane peut s'apparenter à la notion de « nouveau mouvement social », il reste à se positionner sur les quatre hypothèses formulées en amont. Pour rappel, ces dernières se donnaient pour objectif de comprendre les facteurs explicatifs de

cette émergence manifeste et notamment, en testant quatre angles d'analyses, présentés distinctement, mais finalement, interconnectés...

En définitive, les quatre hypothèses peuvent se valider, même si les résultats témoignent d'une certaine inégalité en terme de prévalence et de représentation. Et pour cause, pris de façon brute, les matériaux empiriques amènent à considérer l'hypothèse d'intégration du « mouvement végane » dans une certaine continuité des luttes sociales comme déterminante. Les acteurs animalistes interrogés assimilent de façon claire les convergences entre luttes sociales et luttes animales. En l'occurrence, ils demandent une libération animale plus ou moins directe, du fait du caractère « sentient » et de l'individualité des animaux non-humains. De surcroît, ils renvoient aux similitudes observées dans la littérature entre la domination des hommes sur les animaux (spécisme), sur l'environnement (capitalisme) et entre les différentes dominations intra-humaines (sexisme, racisme, colonialisme, etc.). Aussi, c'est principalement dans la composante antispéciste que cette hypothèse raisonne. Celle-ci est donc particulièrement valide sur le terrain étudié, ainsi que dans les principaux ouvrages/auteurs lus et cités dans ce mémoire.

Fondamentalement, les partisans du postulat de continuité estiment que la libération animale devient aujourd'hui une question importante et ce, à l'instar des autres luttes d'émancipation qui ont traversées nos sociétés (luttes antiesclavagisme, luttes anticolonialisme, luttes féministes, etc.). Selon ces derniers, l'évolution croissante des considérations éthiques globales et la remise en cause progressive des fondements oppressifs et des normes justifiant ces oppressions, amènent la population à s'intéresser au sort des animaux de façon croissante. En ce sens, les animaux représentent aujourd'hui les nouveaux individus à libérer d'une domination humaine et arbitraire. *In fine*, les expériences de réussite (relatives) quant aux premiers combats d'émancipation offrent un contexte perméable aux idées animalistes. La justice sociale actuelle ne concerne plus uniquement des questions relatives aux inégalités intra-humaines. Au contraire, elle prend une dimension supplémentaire et s'étend ainsi aux relations inter-espèces. Plus globalement, la remise en question de notre rapport au monde et la volonté de dépasser les dichotomies anciennes sont autant d'éléments qui peuvent également accentuer la compréhension quant à la continuité entre luttes sociales et animales.

De plus, dans une importance militante, les acteurs/auteurs mobilisent une analyse et un discours environnementaliste, notamment, en connectant la question animale à d'autres problématiques et crises sociétales contemporaines, dont celles des changements climatiques. La rhétorique végane semble donc temporellement adaptée, ce qui tend à confirmer l'hypothèse relative à la convergence entre luttes animales et luttes environnementales. Néanmoins, les animalistes étudiés insistent sur la nécessité de dépasser l'approche purement environnementaliste qui parvient souvent à modifier les choix de consommation (porte d'entrée), en oubliant l'individu animal et sa place dans la société. La question environnementale est donc présentée comme un angle de sensibilisation, bien avant d'être la préoccupation première des acteurs interviewés. Nonobstant, il apparaît que le discours environnementaliste se montre particulièrement performant pour rapprocher le mouvement végane d'un certain nombre de « non-initiés ». Ces derniers peuvent, à termes, se sensibiliser (ou non), à la question du véganisme et/ou de sa branche antispéciste.

De plus, il apparaît que l'évolution technologique est également un élément central de l'émergence du mouvement végane. Les technologies de communication sont, en effet, un outil particulièrement utilisé par les acteurs du mouvement étudié qui le perçoivent comme efficace pour propager leurs idées animalistes et ce, tout en créant une communauté végane au

niveau mondial. Ensuite, les techniques et procédés industriels, sujet également traité sur le terrain francophone, semblent eux aussi, renforcer la percolation du mouvement et ce, via une facilité en termes de transition alimentaire, qui peut dès lors, être opérée et maintenue dans le temps de manière plus aisée.

Pour finir, le bouillonnement social initié par les multiples mouvements de transition est sans nul doute à prendre en compte comme porteur d'une volonté de changement, dans laquelle la dynamique végane prend peu à peu part. De même que d'autres pratiques de transition, le cadre de vie végane parvient à inscrire les personnes dans une démarche de changement à la fois individuelle et collective. Ces dernières tendent à se rassembler sous une identité commune, c'est-à-dire, dans une communauté végane/animaliste considérée comme soutenance. Aussi, en offrant des perspectives d'actions localisées et applicables à l'échelle individuelle, drastiquement opposées aux pratiques structurelles dominantes perçues comme mortifères, le mouvement végane peut s'apparenter aux IT les plus classiques. De plus, si la tendance flexitarienne/végétarienne peut particulièrement s'appréhender sous le postulat « transitionnaire », elle représente de surcroît, la tendance de fond du mouvement. Aussi, les flexitariens offrent un tremplin certain, du fait qu'ils procurent une visibilité et une représentativité accrue au mouvement et facilitent ainsi la diffusion de leurs messages. Dès lors même si cette hypothèse n'est pas saillante dans les discours, elle garde en elle beaucoup de potentiel d'explications, plus sensible à percevoir du fait de sa dynamique de fond.

Partant de ce constat, une réflexion supplémentaire, capable de nuancer les conclusions décrites en amont peut être amenée. Rappelons que l'éthique animale antique et ses différentes mutations historiques se sont toujours fondées sur la volonté de libérer les animaux des jougs humains et qu'un sentiment ambiant quant à l'habileté de « sentience » et de cognition animale a toujours été présent dans la société. Cependant, les pensées animalistes n'ont jamais pu prétendre à l'écoute attentive de la population et des pouvoirs politiques. Cela signifie-t-il que la question animale est aujourd'hui un sujet central pour la société, à contrario de ce qu'elle était jadis ? Ou, cette dernière demeure-t-elle marginale idéologiquement, mais portée par des conjonctures particulièrement favorables à la diffusion de ses idées ?

Pour répondre à ces questions, nous avons mis en avant le fait que le mouvement végane se base sur une minorité active, c'est-à-dire, sur les acteurs militants, membres et/ou sympathisants des organisations véganes, animalistes et/ou antispécistes mondiales. Selon eux, l'éthique animale est l'essence même du mouvement animaliste. Cependant, peut-être est-il judicieux de nuancer cette affirmation en prenant de la distance sur les discours.

En effet, si la question animale (bien-être et/ou libération animal.e) reste importante pour les plus investis, c'est-à-dire, pour les véganes, animalistes et antispécistes de la première heure (en l'occurrence les acteurs interrogés et les principaux auteurs animalistes), le mouvement végane devient « social » et fait « mouvement », en intégrant d'autres personnes non strictement véganes et/ou antispécistes abolitionnistes. Les différents facteurs de modernité mobilisés, tout comme l'évolution connexe des mentalités et la montée en puissance des discours écologistes et environnementalistes sont à l'origine de la « masse végane ». Ensuite, c'est elle qui fait émerger la controverse et érige donc la question animale en débat de société. En ce sens, les personnes qui sont réellement à l'origine du moment de rupture entre mouvance individuelle et « mouvement social », sont peut-être les flexitariens et les omnivores sympathisants, qui, pour l'une ou l'autre raison appartenant à la « rhétorique végane », s'interrogent et s'insèrent dans le mouvement. De fait, de par leur nombre, ils donnent une impulsion sociale et une visibilité accrue aux idées du mouvement. Ensuite, les

« animalistes pionniers » s'emparent de cette opportunité pour partager des idées plus profondes comme l'antispécisme. Cet élément est particulièrement saillant dans le discours des acteurs de Végétik (Mme D'Halluwyen et Mr Derzelle), qui insistent sur la nécessité d'agir sur la « masse flexitarienne », jugée plus perméable aux idées animalistes, puisque déjà insérée dans une dynamique de changement et de remise en question quant à leur façon de consommer et/ou d'entrer en relation avec leur environnement (dans lequel les animaux peuvent, par défaut, être inclus). De plus, le discours porté par Mr Montegnies, président d'Animaux en Péril, tend également à accentuer ce point d'analyse puisque selon lui, les gammes « veggie » se développent avant tout, pour répondre à la demande flexitarienne. Ainsi, la variation globale des comportements alimentaires agit comme un tremplin aux idées plus philosophiques et idéologiques du courant de l'éthique animale.

En conclusion, le régime flexitarien émerge directement de ce contexte et de cette volonté d'agir sur le monde qui nous entoure. Aussi, en remettant en question la sacralité de l'alimentation carnée et ce, soit par la baisse de sa consommation et/ou par l'augmentation de sa consommation de produits alternatifs, ces derniers offrent la possibilité de remettre en cause le système carniste dans son ensemble. Ils amènent un débat sociétal qui sera ensuite récupéré par les animalistes et/ou véganes antispécistes qui opéreront une démarche militante.

Fondamentalement, inscrire le mouvement végane dans la catégorie des mouvements sociaux amène une dimension supplémentaire à ce dernier et particulièrement, lorsqu'on mesure le déplacement qu'il opère aujourd'hui vers sa branche antispéciste. En effet, le principe même de tout mouvement social est de tendre vers la modification des structures établies et notamment, en bouleversant les trajectoires sociales actuellement à l'œuvre. Si on considère que le mouvement végane est porté principalement par des militants antispécistes et que ce courant de l'éthique animal est jugé comme étant le plus « radical », on perçoit mieux les résistances engendrées. Aussi, pour aller plus loin, les résistances à l'encontre du mouvement végane et de sa philosophie antispéciste peuvent être insérées dans une double dynamique. En l'occurrence, si l'une a trait à sa radicalité de pensée, l'autre rejette le mouvement sur base de ses choix en termes de répertoire d'action.

En effet, si les animalistes actifs sur le terrain francophone se revendiquent de cette radicalité de pensée, elle apparaît comme un élément important pour comprendre la résistance aux changements émise par la population. En réalité, en se tournant vers l'antispécisme, le mouvement végane amène avec lui des perspectives de changements sociaux profonds et plus transversaux. Et pour cause, en dépassant le simple aspect « consommateur » et en politisant la question animale, le mouvement végane antispéciste questionne nombre de représentations et bouleverse les symboliques rattachées à la viande, largement constitutives de notre rapport au monde et aux autres. Plus qu'une question de goût ou de préférences alimentaires, c'est toute une organisation sociale, faite de représentations connexes qui est remise en cause. En effet, le véganisme antispéciste interroge l'histoire culturelle et les fondements ontologiques des sociétés occidentales modernes. En d'autres termes, en s'opposant aux conditionnements invisibles de nos sociétés carnistes et spécistes, le véganisme, dans sa déclinaison antispéciste, se montre radical aux yeux de l'opinion publique. Aussi, cette radicalité apparaît non pas comme légitime, en ce sens que les acteurs creusent profondément les questions qu'ils font émerger (concept de « radicalité » tel que pensé par les acteurs francophones interrogés), mais elle positionne ces derniers en « extrémistes » de la question animale et ce, comparativement aux flexitariens et/ou véganes qui ne mobilisaient que peu, un discours de changement social. En réalité, la pensée antispéciste paraît radicale car elle s'inscrit dans une volonté de modification profonde de nos sociétés. Le véganisme antispéciste tel qu'il se développe

aujourd'hui ne se contente pas d'à peu près. Il s'organise pour revendiquer la fin de l'exploitation animale et l'anéantissement du système carniste, par définition spéciste. Etant donné que toute l'organisation sociale occidentale est basée sur l'exploitation animale et sur la prétendue supériorité de l'Homme (spécisme), le mouvement semble radicalement opposé aux fondements mêmes de notre culture, ce qui accentue les réactions et les oppositions.

Ensuite, le mouvement végétarien connaît également des résistances du fait des choix qu'il pose en termes de publics cibles et de répertoires d'action. Et pour cause, actuellement, ce dernier est perçu comme violent et extrême, du fait que certains de ses acteurs usent de stratégies inscrites dans le registre des actions dites « violentes ». Si la question de la dialectique entre pacifisme et violence a été largement discutée dans le cadre de ce mémoire, il n'en reste pas moins vrai que la conception même de la violence, tend actuellement, à inscrire certaines de leurs actions dans ce champ discursif. Ainsi, même si dans les discours, les acteurs disent s'attaquer à des systèmes de représentations (carnistes et spécistes), certaines de leurs stratégies sont parfois mal reçues par l'opinion publique, ce qui la conduit à rejeter, de fait, les postulats animalistes. Par conséquent, en ayant recours à des actions dites « violentes », les acteurs animalistes sont jugés radicaux, ce qui induit une résistance accrue de la part du grand public. Ainsi, les pensées animalistes ne sont plus analysées en elles-mêmes, mais semblent de plus en plus conditionnées à la façon dont elles sont réceptionnées par les populations visées. Dès lors, les stratégies mises en oeuvre sont une nouvelle fois déterminantes dans la façon dont les mouvements sociaux sont appréhendés.

Cela peut en partie expliquer pourquoi la Belgique notamment francophone, semble particulièrement avancée sur la question animale. En effet, les acteurs animalistes et leurs stratégies d'action paraissent particulièrement efficaces. D'une part, parce que le mouvement est porté par des acteurs relativement présents et écoutés politiquement. D'autre part, parce que ces derniers adaptent leurs discours et leurs actions aux publics visés et/ou à sensibiliser. En l'occurrence, à l'inverse du mouvement français par exemple, les acteurs francophones se montrent plus pragmatiques et efficaces du fait qu'ils axent leurs stratégies sur une double temporalité. D'abord, une approche welfariste est proposée aux pouvoirs décisionnels. Le fait d'échelonner les demandes est perçu comme une démarche pertinente et particulièrement productive sur le court terme. A contrario, ils proposent un discours de sensibilisation principalement abolitionniste au grand public, centré sur une rhétorique antispéciste. Cette articulation semble gagnante, puisque la Belgique est présentée comme l'un des pays d'Europe les plus avancés sur la question animale. Néanmoins, on ne peut qu'observer que même sur le territoire belge, les conditions de vie des animaux demeurent drastiquement éloignées des désirs et attentes des animalistes.

Dans une continuité certaine, le courant de libération porté par les végétariens antispéciste pourrait avoir une influence sur la société entière et ce, à plus ou moins long terme. Et pour cause, l'antispécisme est largement représenté par les animalistes qui oeuvrent à la sensibilisation, au plaidoyer ou aux actions plus directes. Une fois en marche, ce sont eux qui font vivre le mouvement et se lancent dans le militantisme sous ses formes diverses. Il reste donc à savoir comment cela se traduira dans l'avenir. Ces acteurs parviendront-ils à marquer l'histoire sociale, humaine et animale, notamment en réussissant à inverser la « norme carniste » ? Aussi, un système social, politique et économique véritablement végétarien nécessite-t-il la mise en oeuvre de l'antispécisme ? Si oui, comment cela se manifeste dans les faits ? Bien entendu, bien d'autres points de questionnements restent ouverts. Cependant, ces derniers permettent de s'interroger sur les suites qui seront données à ce jeune « nouveau mouvement social ».

BIBLIOGRAPHIE

1. Publications et ouvrages

- AFEISSA, H-S., (2017), « Solidarité versus identification », *Multitudes*, n°67, pp 94-101. En ligne sur : <https://www.cairn.info/revue-multitudes-2017-2-page-94.htm>
- AGRESTE, (2018) «Résultats économiques de l'agriculture: Endettement, résultats 2016», *Agreste GraphAgri*, 2 pages. En ligne sur : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Gaf18p070-071.pdf>
- ALBALA, K., (2008), « Une première argumentation scientifique occidentale en faveur du végétarisme », *Corps*, n°4, pp 17-22. En ligne sur : <https://www.cairn.info/revue-corps-dilecta-2008-1-page-17.htm>
- ANSES, (2016), « Actualisation des repères du PNNS : études des relations entre consommation de groupes d'aliments et risque de maladies chroniques non transmissibles », *Rapport d'expertise collective, Saisine 2012-SA-0103 –«PNNS: Relations aliments –santé»*, 180 pages. En ligne sur : <https://www.anses.fr/en/system/files/NUT2012SA0103Ra-3.pdf>
- ANTIGONE XXI, (2018), « Le véganisme est-il un mouvement de justice sociale ? », *Ethique et Société*. En ligne sur : <https://antigone21.com/2018/01/25/veganisme-mouvement-justice-sociale/>
- APAQ-W, (2000), « Les produits des élevages de Wallonie », *Brochure d'information pour les écoles d'hôtellerie et les centres de formation aux métiers de bouche*, 66 pages. En ligne sur : http://www.apaqw.be/Apaqw/media/PDF/dosspepa/prod_elevages_wall.pdf?ext=.pdf
- ARKHE, (2019), « Antispécisme : vers une révolution végan ou un nouveau mainstream ? », *Arkhe-éditions*. En ligne sur : <https://www.arkhe-editions.com/magazine/antispecistes-animalisme-antispecisme-vegans/>
- ARPPE, T. & Al. (2011), « Living food diet and veganism : Individual vs collective boundaries of the forbidden », *Anthropology of food*, pp 276-297
- ARTAUD, H. & Al. (2019), « Humains et autres animaux », *Edition du Muséum National d'Histoire Naturelle*, 96 pages
- AUBERGER, J., (2019), « L'animal religieux : Les animaux au gré des dieux », *Révolutions animales*, Sous la direction de Karine Lou Matignon, *Editions Les Liens qui libèrent*, pp 83-100
- BENASRI, Z., (2019), « La Belgique, l'un des pays les plus vegan friendly », *Le Soir*. En ligne sur : <https://sosoir.lesoir.be/la-belgique-lun-des-pays-les-plus-vegan-friendly>
- BEST, S., (2017), « Paralysie du pacifisme : Une défense de l'action directe militante et de la « violence » », traduit de l'anglais par Marie-Hélène Capin et Christiaan Smit, *Cahiers*

- antispécistes*, n°39, 26 pages. En ligne sur : <https://www.cahiers-antispecistes.org/wp-content/uploads/2017/04/2.Best39.pdf>
- BISMUTH, R. & AL. (2018), « La concurrence des normativités au cœur de la labélisation du bien-être animal », *Revue Internationale de Droit Economique*, tome XXXII, pp 369-392. En ligne sur : <https://www.cairn.info/revue-internationale-de-droit-economique-2018-3-page-369.htm?contenu=article>
- BONNARDEL, Y., LEPELTIER, T., SIGLER, P., (2018), « La révolution antispéciste », *Presse universitaire de France*, 360 pages
- BOUCHEDOR, A., (2014), « Pour un meilleur accès à la terre en Belgique et en Europe », *FIAN Belgium*, 62 pages. En ligne sur : https://www.fian.be/IMG/pdf/Etude_fian_FR_spread_WEB_VF.pdf
- BRUNEL, S., (2008), « La nouvelle question alimentaire », *Hérodote*, n°131, pp 14-30. En ligne sur : <https://www.cairn.info/revue-herodote-2008-4-page-14.htm>
- BURGART-GOUTAL, J., (2018), « L'écoféminisme et la France : une inquiétante étrangeté ? » *Cités*, n°73, pp 67-80. En ligne sur : <https://doi.org/10.3917/cite.073.0067>
- CHALLENGES, (2019), « Le marché végétarien et végan s'est envolé en 2018 », *Economie – Consommation*. En ligne sur : https://www.challenges.fr/economie/consommation/le-marche-vegetarien-et-vegan-s-est-envole-en-2018_635212
- CHAUVET, D., (2019), « Nier ces autres intelligences », *Révolutions animales*, Sous la direction de Karine Lou Matignon, *Editions Les Liens qui libèrent*, pp 182-188
- CHEMNITZ, C., BECHEVA, S., (2014), « Meat Atlas : Facts and figures about the animals we eat », *Heinrich Böll Stiftung and Friends of the Earth Europe*, 68 pages. En ligne sur : http://www.foeeurope.org/sites/default/files/news/foee_hbf_meatatlas_jan2014.pdf
- De GRAZIA, D., (1993), « Notes sur la libération animale de P. Singer », *Les cahiers antispécistes*, n°6, traduit de l'anglais par D. Olivier. En ligne sur : <https://www.cahiers-antispecistes.org/notes-sur-la-liberation-animale/>
- DE MOND, N., (2013), « Origine et nature du patriarcat – Une vision féministe », *Nouveaux Cahiers du Socialisme*. En ligne sur : <https://www.cahiersdusocialisme.org/origine-et-nature-du-patriarcat-une-vision-feministe/>
- DE PAUW, E. & AL. (2000), « Dioxine : De la crise à la réalité », *Les éditions de l'Université de Liège*, 119 pages
- DESAULNIERS, E., BAILEY, C., (2014), « Sexisme, Racisme et Spécisme : Intersections des oppressions », *Philo Polis*, Conférence donnée à Montréal. En ligne sur : <http://christianebailey.com/wp-content/uploads/2015/02/Intersection-des-oppressions-ecofeminisme-Christiane-Bailey-2015.pdf>
- DUNAND, S., (2014), « Peter Singer, La libération animale, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 2012, lu par Stéphane Dunand », *L'œil de Minerve, Recensions philosophiques*, publié par Jeanne Szpirglas. En ligne sur : <http://blog.ac->

versailles.fr/oeildeminerve/index.php/post/21/02/2014/Peter-Singer,-La-Lib%C3%A9ration-animale,-Paris,-Petite-Biblioth%C3%A8que-Payot,-2012,-lu-par-St%C3%A9phane-Dunand

FANIEL, J., (2017), « Les mouvements sociaux au 21^e siècle : Entre tradition et nouveauté », *Les @nalystes du Crisp en ligne*, 7 pages. En ligne sur : http://www.crisp.be/crisp/wp-content/uploads/analyses/2017-12-14_ACL-Faniel_J-2017-CIEP-Les_mouvements_sociaux_au_21e_siecle_entre_tradition_et_nouveaute.pdf

FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF, (2018), « L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde. Renforcer la résilience face aux changements climatiques pour la sécurité alimentaire et la nutrition », Rome, *FAO*, 198 pages. En ligne sur : <http://www.fao.org/3/I9553FR/i9553fr.pdf>

FAUCHER, F., (1998), « Manger vert : Choix alimentaires et identité politique chez les écologistes français et britanniques », *Revue française de science politique*, pp 437-457. En ligne sur : https://www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_1998_num_48_3_395285

FERNANDEZ, J., (2015), « Spécisme, sexisme et racisme. Idéologie naturaliste et mécanismes discriminatoires », *Nouvelles questions féministes*, vol. 34, pp 51-69. En ligne sur : <https://www.cairn.info/revue-nouvelles-questions-feministes-2015-1-page-51.htm>

FORMOSO, B., (2018), « Animalisme versus humanisme », *Etudes rurales*, n°202, pp 204-209. En ligne sur : <https://www.cairn.info/revue-etudes-rurales-2018-2-page-204.htm>

FOUGIER, E., (2019), « La contestation animaliste radicale », *Fondation pour l'innovation politique*, 56 pages. En ligne sur : http://www.fondapol.org/wp-content/uploads/2019/01/150_VEGAN_2019-01-22_w.pdf

FOUGIER, E., (2019), « Comment le mouvement vegan s'est radicalisé », entretien réalisé par contrepoints, *publié dans contrepoints le 6 mai 2019*. En ligne sur : <https://www.contrepoints.org/2019/05/06/337040-comment-le-mouvement-vegan-sest-radicalise-337040>

FRIEDBERG, C., (2007), « Par-delà le visible », *Natures Sciences Sociétés*, vol.15, pp 167-176. En ligne sur : <https://www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2007-2-page-167.htm>

GIROUX, V., LARUE, R., (2017), « Le véganisme », *Editions que sais-je*, 128 pages

GOTHIERE, B., ARSAC S., (2019), « La face cachée de nos assiettes », *Edition Robert Laffont*, 229 pages

GRAIN & Institute for Agriculture and Trade Policy, (2018), « Emissions impossibles : Comment les grandes entreprises du secteur de la viande et des produits laitiers réchauffent la planète », *GRAIN*, 28 pages. En ligne sur : <https://www.grain.org/article/entries/5997-emissions-impossibles-comment-les-grandes-entreprises-du-secteur-de-la-viande-et-des-produits-laitiers-rechauffent-la-planete>

- GREENPEACE, (2017), « Elevage industriel : un effet bœuf sur l'environnement », Greenpeace-agriculture. En ligne sur : <https://www.greenpeace.fr/elevage/>
- HOFBAUER, D., (2019), « Tous les chemins mènent-ils à Veganville ? A propos de Tobias Leenart, How to Create a Vegan World. A Pragmatic Approach (2017) », *L'Amorce, Revue contre le spécisme*. En ligne sur : <https://lamorce.co/tous-les-chemins-menent-ils-a-veganville/>
- Institut pour l'Education Financière du Public - IEF, (2019), « Evolution de la consommation des ménages », *La finance pour tous – Le site pédagogique sur l'argent et la finance*. En ligne sur : https://www.lafinancepourtous.com/decryptages/finance-perso/revenus/consommation/evolution-consommation_menages/
- IPCC, (2014), « Climate Change 2014 : Mitigation of Climate Change », Contribution of Working Group III to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [Edenhofer, O., R. Pichs-Madruga, Y. Sokona, E. Farahani, S. Kadner, K. Seyboth, A. Adler, I. Baum, S. Brunner, P. Eickemeier, B. Kriemann, J. Savolainen, S. Schlömer, C. von Stechow, T. Zwickel and J.C. Minx (eds.)]. Cambridge University Press, Cambridge, United Kingdom and New York, NY, USA., 1454 pages. En ligne sur : https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/02/ipcc_wg3_ar5_full.pdf
- J. ADAMS, C., (2015), « The sexual politics of meat : a feminist-vegetarian critical theory », *Bloomsbury Academic*, 281 pages.
- JOSSE, M., (2019), « Evolution d'un mouvement », *Révolutions animales*, Sous la direction de Karine Lou Matignon, *Editions Les Liens qui libèrent*, pp 423-433
- JOY, M., (2016), « Introduction au carnisme : Pourquoi aimer les chiens, manger les cochons et se vêtir de vaches ? », *L'Age d'Homme V*, 201 pages
- L'EQUIPE AVISE, (2017), « Végétarisme et végétalisme : un marché en plein essor », *Site d'informations stratégiques du Réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat D'Auvergne-Rhône-Alpes*. En ligne sur : <https://www.avise-info.fr/alimentaire/vegetarisme-et-vegetalisme-un-marche-en-plein-essor>
- LAROUSSE (2020), « Définition de la radicalité – radical », *Larousse en ligne*. En ligne sur : https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/radical_radicale_radicaux/65988
- LARRERE C., LARRERE, R., (2019), « L'éthique du bien-être animal », *Révolutions animales*, Sous la direction de Karine Lou Matignon, *Editions Les Liens qui libèrent*, pp 240-256
- LARRERE, C., (2012), « L'écoféminisme : Féminisme écologique ou écologie féministe », dans *Écologiques – Enquêtes sur les milieux humains, Revue de Sciences Humaines*, n°22, pp 105-121. En ligne sur : <https://journals.openedition.org/traces/5454>
- LARRERE, C., (2015), « La nature a-t-elle un genre ? Variétés d'écoféminisme », *Cahiers du Genre*, n°59, pp 103-125. En ligne sur : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2015-2-page-103.htm#no3>

- LARUE, R., (2019), « L'éthique animale dans l'Antiquité », *Révolutions animales*, Sous la direction de Karine Lou Matignon, *Editions Les Liens qui libèrent*, pp 210-215
- LAUGIER, S., (2015), « Care, environnement et éthique globale », *Cahiers du Genre*, n°59, pp 127-152. En ligne sur : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2015-2-page-127.htm>
- LESAGE, M., (2015), « Les antibiorésistances en élevage : Vers des solutions intégrées », *Centre d'Etudes et de Prospectives*, n°82, 4 pages. En ligne sur : https://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/cep_analyse82_antibioresistances_en_elevage.pdf
- LINA, B., SALOMON, J., (2009), « La vérité sur la grippe A H1N1 », Préface du Pr. François Bricaire, *Editions Frison-Roche et Editions Delville Santé*, 144 pages
- MAIGRET, E., (2015), « Chapitre 16 – Internet et les ‘nouvelles technologies de l’information’ - Le problème du retour aux objets », *Sociologie de la communication et des médias*, pp 269-302. En ligne sur : <https://www.cairn.info/sociologie-de-la-communication-et-des-medias--9782200278274-page-269.htm>
- NEVEU, E., (2015), « De « nouveaux » mouvements sociaux ? », *Sociologie des mouvements sociaux*, pp 60-69. En ligne sur : <https://www.cairn.info/sociologie-des-mouvements-sociaux--9782707185303-page-60.htm>
- OCDE/FAO, (2016), « Viande », extrait de *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2016-2025*, Editions OCDE, Paris, pp 115-135. En ligne sur : <http://www.fao.org/3/a-BO100f.pdf>
- OLIVIER, D., (1992), « Qu'est-ce que le spécisme », *Cahier Antispécistes*, n°5. En ligne sur : <http://www.cahiers-antispecistes.org/quest-ce-que-le-specisme/>
- OLIVIER, D., (2020), « Animaux/végétaux », *Site de David Olivier*. En ligne sur : <http://david.olivier.name/fr/animaux-vegetaux>
- OUEST-FRANCE, (2018), « Le marché végétarien et végétan a augmenté de 24% en 2018 », *Economie – Consommation*. En ligne sur : <https://www.ouest-france.fr/economie/consommation/le-marche-vegetarien-et-vegan-augmente-de-24-en-2018-6162850>
- PLEYERS, G., (2008), « Chapitre 3 : Sociologie de l'action et enjeux sociétaux chez Alain Touraine », in *Epistémologie de la Sociologie* pp 69-86. En ligne sur : <https://www.cairn.info/epistemologie-de-la-sociologie--9782804157081-page-69.htm>
- PORCHER, J., (2016), « Une agriculture sans élevage ? », *Pour*, n°321, pp 255-261. En ligne sur : <https://www.cairn.info/revue-pour-2016-3-page-255.htm>
- POTTS, A., (2019), « Les études universitaires homme-animal », *Révolutions animales*, Sous la direction de Karine Lou Matignon, *Editions Les Liens qui libèrent*, pp 473-478

- R. SUNSTEIN, C., (2003), « Ils ne le disent pas, mais ils veulent vivre. Les animaux sont-ils des personnes ? », *Courrier International*. En ligne sur : <https://www.courrierinternational.com/article/2001/04/05/les-animaux-sont-ils-des-personnes>
- REUS, E., (2010), « Mélanie Joy, le Carnisme », *Cahiers antispécistes*, n°33. En ligne sur : <https://www.cahiers-antispecistes.org/melanie-joy-carnisme/>
- RICARD, M., (2014), « Plaidoyer pour les animaux : Vers une bienveillance pour tous », *Allary Editions*, 369 pages
- ROUGIER, I., (2020), « Les origines du Covid-19 », Podcasts d'Eric Delaporte, *Radio France International*. En ligne sur : <https://www.rfi.fr/fr/podcasts/20200407-les-origines-covid-19>
- SAFRAN FOER, J., (2010), « Faut-il manger des animaux ? », *Editions de l'Olivier*, 362 pages
- SAPORTA, I., (2012), « Le livre noir de l'agriculture : Comment on assassine nos paysans, notre santé et l'environnement », *Hachette Pluriel Référence*, 250 pages
- SAYARH, N., (2013), « La netnographie : mise en application d'une méthode d'investigation des communautés virtuelles représentant un intérêt pour l'étude des sujets sensibles », Université de Genève, *Revue Recherche Qualitative*, vol 32(2), pp 227-251. En ligne sur : [http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero32\(2\)/32-2-sayarh.pdf](http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero32(2)/32-2-sayarh.pdf)
- SIMONEAU GILBERT, V., (2019), « Tom Regan et les droits des animaux : Le philosophe nous aide à comprendre les défis moraux posés par l'exploitation des animaux », *Ledélit*. En ligne sur : <https://www.delitfrancais.com/2019/01/29/tom-regan-et-les-droits-des-animaux/>
- SINGER, P., (2012), « La libération animale », *Edition Payot*, traduit en français par Louise Rousselle, Préface de Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, 477 pages
- SINGER, P., (2019), « Evolution de notre morale », », *Révolutions animales*, Sous la direction de Karine Lou Matignon, *Editions Les Liens qui libèrent*, pp 156-159
- SPRIET, A., (2016), « Tous végétariens, quel impact pour l'environnement ? Etats des lieux du végétarisme et analyse des arguments environnementaux du discours végétarien », *Université Libre de Bruxelles, Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du territoire, Facultés des sciences*, 75 pages. En ligne sur : http://mem-envi.ulb.ac.be/Memoires_en_pdf/MFE_15_16/MFE_Spriet_15_16.pdf?fbclid=IwAR2Eii1vTLIvx8yDF4JqIHAWLiSUH1NjXGGCjbttXSlawtOEnN5FxgHLQj4
- STATBEL, (2018), « Chiffres clés de l'agriculture - L'agriculture belge en chiffres », SPF Economie, PME, Classes Moyennes et Energie, 48 pages. En ligne sur : https://statbel.fgov.be/sites/default/files/files/documents/landbouw/FR_Kerncijfers%20landbouw_2018_Web.pdf

- STEFANINI, P., (2016), « Le flexitarisme : entre carnivores sociaux et pratiquants décomplexés », *Corps*, n°14, pp 267-278. En ligne sur : <https://www.cairn.info/revue-corps-2016-1-page-267.htm?contenu=plan>
- THIEME, M., (2019), « Un parti politique pour les animaux », *Révolutions animales*, Sous la direction de Karine Lou Matignon, *Editions Les Liens qui libèrent*, pp 405-413
- TIRADO, R., & AL. (2018), « Less is more : Reducing meat and dairy for a healthier life and planet », *Greenpeace Research Laboratories Technical Report (Review)*, 86 pp. En ligne sur : <https://docplayer.net/146278659-Less-is-more-reducing-meat-and-dairy-for-a-healthier-life-and-planet.html>
- TOURAINE, A., (1982), « Mouvement sociaux d'aujourd'hui : Acteurs et analystes », *Economie et humanisme*, *Editions de l'Atelier (Programme ReLIRE)*, 266 pages. En ligne sur : <https://www.cairn.info/mouvements-sociaux-d-aujourd-hui-acteurs--9782708222748.htm>
- TREICH, N., (2018), « Véganomics : Vers une approche économique du véganisme », *Revue Française d'Economie*, vol.33, pp 3 à 48. En ligne sur : <https://www.cairn.info/revue-francaise-d-economie-2018-4-page-3.htm>
- VAILLANTCOURT, J-G., (1991), « Mouvement ouvrier et nouveaux mouvements sociaux : L'approche d'Alain Touraine », *Cahiers de recherche sociologique*, n°17, pp 213-222. En ligne sur : <https://doi.org/10.7202/1002152a>
- VALO, M., (2020), « Coronavirus : L'origine de l'épidémie de Covid-19 est liée aux bouleversements que nous imposons à la biodiversité », Interview de Philippe Grandcolas, *Le Monde-science*. En ligne sur : https://www.lemonde.fr/sciences/article/2020/04/04/pandemies-nous-offrons-a-des-agents-infectieux-de-nouvelles-chaines-de-transmission_6035590_1650684.html
- VAN ROMPAYE, S., (2019), « Potentiel de croissance prometteur pour les substituts de viande », *Retail Detail in Food*. En ligne sur : <https://www.retaildetail.be/fr/news/food/potentiel-de-croissance-prometteur-pour-les-substituts-de-viande>
- VANDENBOSCH, M., (2017), « Les combats de Gaia – Une vie consacrée à la défense des animaux », *Borgerhoff & Lamberigts*, 550 pages
- VAUCLAIR, J., (1996), « La cognition animale », *Editions que sais-je, Presses Universitaire de France*, 127 pages
- VERON, O., (2017), « Planète Végane : Penser, manger et agir autrement », Hachette livre, *Editions Marabout*, 472 pages
- VIEILLE BLANCHARD, E., (2016), « A la découverte du carnisme – Comprendre l'idéologie qui guide nos choix alimentaires, pour pouvoir s'en affranchir : Pourquoi aimer l'un et mangers l'autre ? », *Revue alternatives végétariennes*, n°124. En ligne sur : <https://www.vegetarisme.fr/carnisme-comprendre-lideologie/>

- VINCK, N., (2013), « Les initiatives de transition : porteuses de changement social ? », *Université catholique de Louvain-la-Neuve*, mémoire présenté dans le cadre d'un Master 120 en sciences de la population et du développement, sous la direction de Mr Verhaegen Etienne, 254 pages. En ligne sur : <https://www.reseautransition.be/wp-content/uploads/2014/01/M%C3%A9moire-Initiatives-de-Transition-Nad%C3%A8ge-Vinck-2013.pdf>
- WARREN, K.J., (2009), « Le pouvoir et la promesse de l'écoféminisme », *Multitudes*, n°36, pp 170-176. En ligne sur : <https://www.multitudes.net/le-pouvoir-et-la-promesse-de-l/>

2. Conférences et vidéos diverses

- PELLUCHON, C., (2017), « La cause animale aujourd'hui », Conférence organisée le 6 octobre 2017 par la Veggie Pride, Paris, Vidéo publiée sur Youtube le 26 janvier 2018. En ligne sur : <https://www.youtube.com/watch?v=p0W2ACNwb7Y>
- LAGARDE, T., (2018), « La violence, un passage obligé pour les mouvements de justice sociale ? », *Conférence organisée le 18 février 2018 par le Café Débat Animaliste*, Paris, Vidéo publiée sur Youtube le 15 mai 2018. En ligne sur : <https://www.youtube.com/watch?v=v0x9pA2T-KE&t=7080s>
- LAGARDE, T., (2018), « De la sensibilisation à la révolte : Antispécisme : La désobéissance en héritage », *Conférence-débat organisée le 8 mars 2018 par l'A.E.P.P.*, Paris, Vidéo publiée sur Youtube le 29 octobre 2018. En ligne sur : <https://www.youtube.com/watch?v=KaJ-4Q7xePw>

3. Sites internet de référence

- Le site internet de l'association L214 : <https://www.l214.com/>
- Le site internet de Viande Info : <https://www.viande.info/>
- Le site internet de l'ASBL Végétik : <https://www.vegetik.org/>
- Le site internet de l'ASBL Gaia : <https://www.gaia.be/>
- Le site internet du refuge Le Rêve d'Aby : <https://www.lerevedaby.com/>
- Le site internet du refuge Animaux en Péril : <http://www.animauxenperil.be/>
- Le groupe Facebook « Les Véganes de Wallonie » : <https://www.facebook.com/groups/lesvegansdewallonie>

4. Récapitulatif des entretiens réalisés sur le terrain francophone

D'HALLUWYEN, Elodie, co-présidente (bénévole) de Végétik, entretien réalisé le 7 décembre 2019 (FaceTime).

DERZELLE, Fabrice, co-président de Végétik, entretien réalisé le 9 décembre 2019.

LOCATELLI, Sophie, présidente du refuge le « Rêve d'Aby », entretien réalisé le 17 février 2020.

MONTEGNIES, Jean-Marc, président du refuge « Animaux en péril », entretien réalisé le 19 février 2020.

ADONIS, Constance, co-présidente du parti politique « DierAnimal », entretien réalisé le 24 février 2020.

VANDENBOSCH, Michel, co-président de GAIA, entretien réalisé le 12 mars 2020.

ANNEXES

1. Table des annexes

Annexe 1 : Typologie des acteurs belges francophones mobilisés dans l'étude

Annexe 2 : Questionnaire soumis à Mme Constance Adonis, présidente du parti politique DierAnimal

Annexe 3 : Questionnaire soumis à Mr Michel Vandebosch, président de Gaia

Annexe 4 : Questionnaire soumis à Mr Fabrice Derzelle, président de Végétik

Annexe 5 : Questionnaire soumis à Mme Elodie D'Halluwyen, co-présidente bénévole de Végétik

Annexe 6 : Questionnaire soumis à Mme Sophie Locatelli, présidente du refuge Le Rêve d'Aby

Annexe 7 : Questionnaire soumis à Mr Jean-Marc Montegnies, président du refuge Animaux en Péril

Annexe 8 : Sondage réalisé par l'étudiante sur le groupe Facebook « Les véganes de Wallonie »

2. Les annexes

Annexe 1 : Typologie des acteurs belges francophones mobilisés dans l'étude

	VEGETIK	GAIA	DIERANIMAL	ANIMAUX EN PERIL	LE RÊVE D'ABY
Acteurs interrogés	Président/Fondateur : Mr. Derzelle Vice Présidente : Mme D'Halluwyen	Fondateurs : Mr. Vandenbosch	Présidente/ Fondatrice : Mme Adonis	Président actuel (1997) : Mr. Montegnies	Présidente/ Fondatrice : Mme Locatelli
Date de création	2009-2010	1992	2018	1983	2012
Missions principales	Sensibilisation et éducation permanente sur l'alimentation végétane et les dérives de l'élevage industriel	Plaidoyer politique et institutionnel - revendications pour améliorer la condition animale dans son ensemble	Représentation politique à différents niveaux de pouvoir.	Axe 1 : Refuge agréer pour chevaux et animaux de ferme Axe 2 : Sensibilisation et éducation permanente sur la condition animale et lobby politique	Axe 1 : Refuge agréer pour chevaux et animaux de ferme Axe 2 : Sensibilisation et éducation permanente sur la condition animale
Finalité	Véganisme	Animalisme	Animalisme, antispécisme	Antispécisme	Antispécisme

Annexe 2 : Questionnaire soumis à Mme Constance Adonis, présidente du parti politique DierAnimal

Souhaitez-vous témoigner en tant qu'anonyme ?

Questions sur le parti politique

Pour commencer, Mme Adonis, pourriez-vous vous présenter en quelques mots et me dire, comment a commencé l'aventure DierAnimal ?

Avez-vous, lors de la création du parti, subi l'un ou l'autre frein à sa constitution ?

Comment se sont établies vos listes ? En ce sens, sa construction était-elle stratégiquement pensée ou avant tout partisane ? Avez-vous opéré une certaine prospection pour plus de parité ou d'hétérogénéité des fonctions ou non ?

Quand votre parti fût constitué, quelles ont été les réactions, d'une part, des autres partis ? D'autre part, de la société civile ?

Quelles ont été vos stratégies de campagne ? Vos modes de communication, etc. ?

Pourriez-vous me dire comment votre parti a vécu les dernières élections ? Etes-vous satisfaite du résultat ou en attendiez-vous plus ? Quid de la suite ?

En Belgique, la coalition et l'aspect négociation permet-il à un élu de DierAnimal de faire poids ? Seuil électoral, majorité/opposition ? Le jeu politique belge est-il pour vous un frein ou une opportunité ? (Comparativement à la France par exemple).

Vous êtes-vous inspiré des partis animalistes européens, notamment Hollandais ?

Si oui, sur quels points ? Avez-vous eu l'occasion de les rencontrer en amont ?

Questions sur la philosophie du parti politique

Vous sentez-vous proches des écologistes ? Question sous-jacente = Avec quel parti vous sentez-vous le plus proche et le plus éloigné sur le plan philosophique et pq ?

Que pensez-vous des différents types de récupération ? D'abord sur le plan commercial ? Ensuite sur le plan politique ?

Dans un aspect transversal, comment l'animalisme se retrouve dans votre programme ?

Peut-il s'étendre à l'antispécisme ? Et si oui, comment l'antispécisme, à son tour, se retrouve dans votre programme ?

Dans une vidéo qui tourne sur Youtube, l'un de vos collègues affirme que « manger du végétal, finalement, pour les animaux, ça ne change rien ». Etes-vous d'accord avec cette affirmation et surtout, quel message cela porte auprès des véganes ? Promulguiez-vous la nécessité de devenir militant ? Votre parti s'inscrit-il de facto, dans le militantisme ?

Quelles sont vos perspectives, vos attentes à court moyen et long terme ?

Quel est votre sentiment concernant le conseil wallon du bien-être animal ou encore concernant le code wallon du bien-être animal ? C'est un outil envié à travers le monde, mais vous semble-t-il suffisant, efficace ?

Mon mémoire porte sur le courant Wallon. Pensez-vous que l'échelle soit bien choisie ? En ce sens, la Wallonie peut-elle devenir plus animaliste, voire totalement végane aux regards des dynamiques internationales (mondialisation, etc.) ?

La régionalisation de la question du bien-être animal en 2014 est-elle pour vous, une bonne ou une mauvaise chose ? Pourquoi ?

Quelles mesures prévoyez-vous pour réorienter les éleveurs et toutes les personnes actives dans les chaînes de valeurs, de commercialisation de la production carnée ?

Peut-on faire une analogie entre le courant végétarien et les autres mouvements de transition (zéro déchet, local, etc.) ?

Questions sur le mouvement et l'intégration du parti dans ce dernier
--

Selon vous, comment expliquer l'émergence du mouvement végétarien, animaliste et antiséciste wallon au cours du 21^e siècle ?

Quelles sont selon vous, les forces et les faiblesses du mouvement wallon et international ? (Organisation, moyens, types d'actions, etc.)

Qu'est-ce qui fait selon vous la force de son argumentaire ? Peut-il encore être remis en question ?
Comprenez-vous les critiques faites au mouvement ? On parle de radicalité, d'antihumanisme, voire d'extrémisme et de terrorisme, qu'en pensez-vous ?

Comment percevez-vous les actions de désobéissances civiles, notamment les actions de L214 ou de 269 Libération Animale ? Finalement, la fin justifie-t-elle les moyens ?

Quel(s) sont les apports d'un parti politique pour le mouvement ? Comment peut-il le renforcer ? Voire même le désamorcer ? Aspects positifs et négatifs ?

Etes-vous victime de critique par les acteurs les plus radicaux ? Welfariste VS abo ?

Avez-vous quelque chose à ajouter ?

Annexe 3 : Questionnaire soumis à Mr Michel Vandenbosch, président de Gaia

Souhaitez-vous témoigner en tant qu'anonyme ?

Questions générales sur GAIA

Pourriez-vous vous présenter en quelques mots et me dire quelles sont vos principales fonctions au sein de GAIA ?

GAIA a été créé en 1992, il y a donc 28ans. Aujourd'hui, le contexte sociétal est différent, on parle davantage de la crise environnementale, les écrits scientifiques sur la sensibilité animale se sont peu à peu multipliés. On peut se demander si cette évolution a une influence directe sur les actions et sur la visibilité GAIA ? Evolution et adaptation ?

Comment s'organisent vos actions ? Comment se constitue votre réseau d'entraide ? Vous semble-t-il efficace (citoyens, inter-associations, Eurogroup, etc.) ?

Quelle stratégie privilégiez-vous en Wallonie ? Certains éléments conditionnent-ils vos modes d'action (P.ex. : lobby ? Plusieurs niveaux de pouvoir ? Différemment que dans d'autres régions ?)

Bénéficiez-vous d'un quelconque subside étatique ? Et surtout, avez-vous l'impression que les pouvoirs politiques sont aujourd'hui plus ouverts à la question animale ? Niveau wallon, Belge, Européen ?

Voyez-vous les pouvoirs politiques et judiciaires comme des ressources mobilisables ?

Questions sur l'aspect philosophique

On parle parfois de violence structurelle. Comment définiriez-vous cette violence structurelle et comment GAIA lutte contre celle-ci ?

Chaque victoire de GAIA est un pas en plus vers davantage de bien-être animal. Dans le jargon, votre tactique peut s'apparenter à du welfarisme. Pourquoi favoriser cette approche ? Et surtout, que répondez-vous aux critiques abolitionnistes ?

Depuis le traité de Lisbonne (2007), les animaux sont considérés, légalement, comme des êtres sensibles. Cela a-t-il, selon vous, réellement changé quelque chose ? Finalement, comment passer de l'établissement des lois à une certitude quant à leur respect ?

Individuellement ou au nom de GAIA, êtes-vous partisan de l'animalisme et/ou de l'antispécisme ? Fondamentalement, GAIA est centré sur l'amélioration du bien-être animal, mais allez-vous jusqu'à promouvoir l'antispécisme et l'animalisme ?

Depuis 2014, la compétence relative au bien-être animal est régionalisée. Selon vous, est-ce une bonne chose et pourquoi ?

La Wallonie s'est également dotée d'un code wallon régissant le bien-être animal et d'un Conseil wallon sur le bien-être animal. Etes-vous satisfait de ces outils ? Pourquoi ?

Pensez-vous que dans la lutte animaliste, la fin justifie les moyens ? (Désobéissance civile, actions « chocs », etc.) ?

Dans mon mémoire, je m'intéresse tout particulièrement à la Wallonie. Néanmoins, on peut se poser la question de la pertinence de l'échelle. Le monde est aujourd'hui globalisé, la Wallonie est inscrite dans différentes structures et contrats internationaux. De ce fait, pensez-vous que l'échelle soit adéquate ? En d'autres termes, pensez-vous qu'une société végétarienne, antispéciste et animaliste puisse advenir en Wallonie ou ce territoire est voué à suivre les tendances mondiales, notamment européennes ?

Pensez-vous qu'il soit positif pour le mouvement de l'assimiler à d'autres formes de luttes, telles que le féminisme ou l'anticapitalisme ?

Pensez-vous que l'émergence du mouvement végétarienne puisse être rapprochée des autres mouvements de transition ? Une analogie peut-elle être faite entre le mouvement végétarienne et d'autres mouvements de transition plus classiques ?

Avez-vous quelque chose à ajouter ?

Question sur le mouvement

Selon vous, comment expliquer l'émergence et l'importance prise par le mouvement au cours du 21^e, notamment en Europe et en Wallonie ?

Quelles sont selon vous, les forces et les faiblesses du mouvement (wallon et européen) au niveau par exemple, de l'organisation, de la coopération, des actions, des moyens ?

Aujourd'hui, l'argumentaire végétarienne et antispéciste semble éthiquement et scientifiquement prouvé, finalement, pensez-vous qu'il puisse encore être remis en question ?

Depuis peu, la Belgique s'est dotée d'un parti animaliste, DierAnmial, que pensez-vous de cela ? Pensez-vous qu'il puisse renforcer le mouvement ou avez-vous des réserves à émettre à son encontre ?

Dans le même ordre d'idée, Mr. Montegnies est en train de créer une fédération, appelée Fée Fracass. Pensez-vous que cela puisse réellement servir le mouvement et pourquoi ?

Comprenez-vous les critiques faites au mouvement ? On parle de radicalité, d'antihumanisme, voire d'extrémisme, qu'en pensez-vous ?

Comment percevez-vous les actions de désobéissances civiles, parfois violentes, réalisées notamment par les activistes de 269 Libération Animale ?

Avez-vous quelque chose à ajouter ?

Annexe 4 : Questionnaire soumis à Mr Fabrice Derzelle, président de Végétik

Souhaitez-vous témoigner en tant qu'anonyme ?

Questions générales : ASBL en elle-même

Pourriez-vous m'expliquer en quelques mots, quand, comment et pourquoi est née l'ASBL VEGETIK ?

Quelle est sa structure ? (Hiérarchie, organe décisionnaire ?)

ET comment fonctionne-t-elle ? (Prise de décision, proposition d'action ou autre ?)

Combien compte-t-elle de membre approximativement ?

Percevez-vous une sorte de profil transversal ?

Comment est-elle financée ?

Quelles sont vos revendications premières au niveau individuel et/ou collectif ?

Quelles sont ses missions principales et quels sont les moyens qu'elle se donne pour y parvenir ? Objectifs à court, moyen et long terme ? En termes de but ! (W VS A ?)

Quels sont ses partenaires principaux ?

Quels types de relation entretient-elle avec la société civile et avec le pouvoir politique ?

Quel est votre positionnement sur les lobbies de la viande et des produits laitiers ? La lutte est-elle prioritaire ou secondaire selon vous ? (Est-ce essentiel de le combattre en amont pour favoriser une transition ?)

Question sur la philosophie végane

La véganisme est souvent présenté comme une « mode », qu'en pensez-vous ? Est-il voué à rester dans le domaine privé, ou a-t-il une composante profondément publique, collective, politique ?

Selon vous, qu'est-ce qui explique son importance aujourd'hui ? Comment expliquer que ce mouvement percole ainsi dans nos sociétés ?

Qu'est-ce qui est selon vous, au centre de l'éthique animale ?

Peut-on dégager des sortes de piliers ?

VEGETIK, amène-t-elle, avec le véganisme, des considérations antispécistes ?

Si oui, quelles sont selon vous les bases du spécisme et sur quoi repose-t-il ?

+ Comment lutter contre ce dernier ?

Dans le cadre de la lutte animaliste, la fin justifie-t-elle les moyens ?

Comment la lutte animale peut-elle se combiner à d'autres luttes ? Doit-elle être intégrée dans une vision plus globale ou rester indépendante ? Pourquoi ?

Question de la mise en pratique

Le changement doit-il selon vous, venir de la société civile ou les pouvoirs politiques ont un rôle important à jouer ? => Par où commencer ?

Que pensez-vous des formes alternatives de polyculture élevage ? Une conciliation à ce sujet est-elle, selon vous, possible ?

Que pensez-vous de la mise en avant d'élevages éthiques et/ou respectueux des animaux ?

Avez-vous déjà, en interne, pensé la transition effective de la Wallonie et/ou de la Belgique, voire même du monde ? Si oui, quelles sont vos conclusions ?

In fine, pensez-vous que la Wallonie puisse devenir totalement végétane ? Si non, pourquoi ? Si oui :

- Quelles sont, selon vous, les étapes prioritaires pour la mise en œuvre effective d'une consommation et donc, d'une agriculture végétane ? + Quel type d'action pour y parvenir ?
 - Quels seraient les bénéfices d'une telle transition ?
 - Quels seraient les principaux obstacles ? Comment les dépasser ?
 - Comment opérer une reconversion satisfaisante pour les éleveurs, mais aussi pour les bouchers ou pour tout autre personne active sur les chaînes de valeur de l'industrie de la viande ?
 - Qu'attendre des PP ? Quel type de législation permettrait d'accorder des droits aux animaux ?
 - Comment prendre en compte les relations et donc, le commerce international dans cette transition ?
- Question des échelles !!

Avez-vous quelque chose à ajouter ?

Annexe 5 : Questionnaire soumis à Mme Elodie D'Halluwyn, co-présidente bénévole de Végétik

Souhaitez-vous témoigner en tant qu'anonyme ?

Questions générales : ASBL en elle-même

Pourriez-vous m'expliquer en quelques mots, quand, comment et pourquoi est née l'ASBL VEGETIK ?

Quelle est sa structure ? (Hiérarchie, organe décisionnaire ?)

ET comment fonctionne-t-elle ? (Prise de décision, proposition d'action ou autre ?)

Combien compte-t-elle de membre approximativement ? Percevez-vous une sorte de profil transversal ?

Comment est-elle financée ?

Quelles sont vos revendications premières au niveau individuel et/ou collectif ?

Quelles sont ses missions principales et quels sont les moyens qu'elle se donne pour y parvenir ? Objectifs à court, moyen et long terme ? En termes de but ! (W VS A ?)

Quels sont ses partenaires principaux ?

Quels types de relation entretient-elle avec la société civile et avec le pouvoir politique ?

Quel est votre positionnement sur les lobbies de la viande et des produits laitiers ? La lutte est-elle prioritaire ou secondaire selon vous ? (Est-ce essentiel de le combattre en amont pour favoriser une transition ?)

Question sur la philosophie végane

La véganisme est souvent présenté comme une « mode », qu'en pensez-vous ? Est-il voué à rester dans le domaine privé, ou a-t-il une composante profondément publique, collective, politique ?

Selon vous, qu'est-ce qui explique son importance aujourd'hui ? Comment expliquer que ce mouvement percole ainsi dans nos sociétés ?

Qu'est-ce qui est selon vous, au centre de l'éthique animale ?
Peut-on dégager des sortes de piliers ?

VEGETIK, amène-t-elle, avec le véganisme, des considérations antispécistes ?
Si oui, quelles sont selon vous les bases du spécisme et sur quoi repose-t-il ?
+ Comment lutter contre ce dernier ?

Dans le cadre de la lutte animaliste, la fin justifie-t-elle les moyens ?

Comment la lutte animale peut-elle se combiner à d'autres luttes ? Doit-elle être intégrée dans une vision plus globale ou rester indépendante ? Pourquoi ?

Question de la mise en pratique

Le changement doit-il selon vous, venir de la société civile ou les pouvoirs politiques ont un rôle important à jouer ? => Par où commencer ?

Que pensez-vous des formes alternatives de polyculture élevage ? Une conciliation à ce sujet est-elle, selon vous, possible ?

Que pensez-vous de la mise en avant d'élevages éthiques et/ou respectueux des animaux ?

Avez-vous déjà, en interne, pensé la transition effective de la Wallonie et/ou de la Belgique, voire même du monde ? Si oui, quelles sont vos conclusions ?

In fine, pensez-vous que la Wallonie puisse devenir totalement végane ? Si non, pourquoi ? Si oui :

- Quelles sont, selon vous, les étapes prioritaires pour la mise en œuvre effective d'une consommation et donc, d'une agriculture végane ? + Quel type d'action pour y parvenir ?
 - Quels seraient les bénéfices d'une telle transition ?
 - Quels seraient les principaux obstacles ? Comment les dépasser ?
 - Comment opérer une reconversion satisfaisante pour les éleveurs, mais aussi pour les bouchers ou pour tout autre personne active sur les chaînes de valeur de l'industrie de la viande ?
 - Qu'attendre des PP ? Quel type de législation permettrait d'accorder des droits aux animaux ?
 - Comment prendre en compte les relations et donc, le commerce international dans cette transition ?
- Question des échelles !!

Avez-vous quelque chose à ajouter ?

Annexe 6 : Questionnaire soumis à Mme Sophie Locatelli, présidente du refuge Le Rêve d'Aby

Souhaitez-vous témoigner en tant qu'anonyme ?

Questions générales sur l'ASBL en elle-même

Pourriez-vous vous présenter en quelques mots et m'expliquer, quand, comment et pourquoi est née l'ASBL ?

Comment fonctionne-t-elle ? (Prise de décision – CA ?, accueil des bénévoles)

Comment est-elle financée ? (subsidés, dons)

Comment s'organisent vos actions // à l'accueil des animaux ? (Alerte, prospection,...)

Quelles missions prioritaires et secondaires se donne-t-elle ? + Moyens ?

Quelle relation entretenez-vous avec les pouvoirs politiques/ PP ? (Soutien, freins, etc.).

Quelle relation entretenez-vous avec la société civile et les citoyens ? Quel regard le voisinage porte sur votre refuge (Soutien, critique ?)

Sur votre site, on apprend que votre refuge est centré sur les animaux de ferme et sur les chevaux, pourquoi ce choix ?

D'une manière générale, quel est leur parcours et comment sont-ils arrivés ici ? Expliquez moi la réalité des animaux ambassadeurs ?

Question sur la philosophie de l'ASBL

Comment s'organisent les relations homme-animal au sein du refuge ?

Quelles sont vos perspectives d'actions et/ou buts au court, moyen et long terme ?

Selon vous, portez-vous un message politique ? En ce sens, vos actions tendent-elles à dépasser l'accueil des animaux pour porter un message de changement ?

Qu'est-ce qui est selon vous au centre de l'éthique animale ?
+ Pourquoi le spécisme est un non-sens (site) ?

Que pensez-vous des formes alternatives de poly-culture élevage ?
Une conciliation est-elle possible ?

Comment expliquer l'émergence du mouvement en Wallonie au cours du 21^e siècle ?

Qu'est-ce qui fait selon vous, la force de l'argumentaire végane ? Peut-il encore être remis en question ?
Comprenez-vous les critiques faites au mouvement ? On parle de radicalité, d'extrémisme, comment vous situez-vous par rapport à cela ?

Question sur l'organisation et l'intégration dans le mouvement
--

Quelles sont selon vous, les forces et les faiblesses du mouvement végane actuel ?

Selon vous, comment votre structure s'intègre dans la lutte animaliste/ antispéciste ?
Le mot lutte est-il bien choisi ?

Dans la lutte animaliste, la fin justifie-t-elle les moyens ? (Désobéissance civile, etc.).

Quelles sont vos stratégies d'action pour porter la voix des animaux ?

Quels sont les acteurs privilégiés en termes de collaboration ? En ce sens, entrez-vous en contact avec des ASBL strictement véganes (végétik), avec des organisations internationales (GAIA) ou toutes autres structures actives dans le domaine de l'éthique animale (SPA) ? + Contexte ?

Êtes-vous déjà entré en contact avec DierAnimal, si oui dans quel contexte ?

Comment votre structure s'ouvre-t-elle sur l'extérieur ? Quel(s) type(s) de communication (techniques) favorisez-vous et à destination de quel public cible ?

Sur votre site, vous mettez en avant une volonté d'éduquer les plus jeunes ? Quelles stratégies opérez-vous pour toucher cette population ? Dans quel intérêt ?

Sur votre site, on peut lire que l'une de vos valeurs est la « non culpabilisation », qu'entendez-vous par là ? Quel est l'intérêt et comment l'atteindre ?

Comment se constitue votre réseau d'entraide/ d'intervention ? Vous semble-t-il efficace ?

Faites-vous du plaidoyer ? Du lobbying ?

Selon vous, le changement doit-il venir de la société civile ou des pouvoirs politiques ?

Je m'intéresse au mouvement animaliste et végane de Wallonie. Selon vous, pensez-vous que l'échelle wallonne soit pertinente ?

Voulez-vous ajouter quelque chose ?

Annexe 7 : Questionnaire soumis à Mr Jean-Marc Montegnies, président du refuge Animaux en Péril

Souhaitez-vous témoigner en tant qu'anonyme ?

Questions générales sur l'ASBL en elle-même

Pourriez-vous vous présenter en quelques mots et m'expliquer, quand, comment et pourquoi est née l'ASBL « Animaux en péril » ?

Comment fonctionne-t-elle ? (Prise de décision – CA ?, accueil des bénévoles)

Comment est-elle financée ? (Subsides, dons)

Comment s'organisent vos actions, vos accueils ? (Alerte, prospection,...)

Quelles missions prioritaires et secondaires se donnent-elle ?
+ Moyens/stratégies d'actions pour les atteindre ?

Quelle relation entretenez-vous avec les pouvoirs politiques/ PP ? (Soutien, freins, etc.).

Quelle relation entretenez-vous avec la société civile et les citoyens ? Quel regard le voisinage porte sur votre refuge (Soutien, critique ?)

Quelles espèces d'animaux votre structure accueille-t-elle ? Pourquoi ce choix ?

Question sur la philosophie de l'ASBL
--

Comment s'organisent les relations homme-animal au sein du refuge ?

Pourquoi favoriser l'adoption ? + Quels critères ? Et quels suivis ?

Selon vous, portez-vous un message politique ? En ce sens, vos actions tendent-elle à dépasser l'accueil des animaux pour porter un message de changement ?

Sur votre site, vous parlez de maltraitance structurelle ? Qu'entendez-vous par là ?

+ Comment agissez-vous pour lutter contre cette violence structurelle ?

Qu'attendez-vous des pouvoirs judiciaires ? Êtes-vous satisfait des suites données aux procédures en terme de réaction, de soutien ou autre ?

Faites-vous du plaidoyer/ Lobbying ? Quels sujets et quelles attentes/demandes ?

Que pensez-vous des formes alternatives de poly-culture élevage ?

Une conciliation est-elle possible ? Welfariste VS abolitionniste ?

Comment expliquer l'émergence du mouvement en Wallonie au cours du 21^e siècle ?

Qu'est-ce qui fait selon vous, la force de l'argumentaire végane ? Peut-il encore être remis en question aujourd'hui ?

Comprenez-vous les critiques faites au mouvement ? On parle de radicalité, d'antihumanisme, d'extrémisme, qu'en pensez-vous ?

Question sur l'organisation et l'intégration dans le mouvement

Quelles sont selon vous, les forces et les faiblesses du mouvement végane actuel ?

Selon vous, comment votre structure s'intègre dans la lutte animaliste ?

Le mot lutte est-il bien choisi ?

Dans la lutte animaliste, la fin justifie-t-elle les moyens ? (Désobéissance civile, etc.).

Quelles sont vos perspectives, vos attentes au court, moyen et long terme (pour le mouvement et donc pour les animaux) ?

Quels sont les acteurs privilégiés en termes de collaboration ?

Entrez-vous en contact avec des ASBL strictement véganes telles que Végétik ?

Avec des organisations plus internationales telles que Greenpeace ou GAIA ?

Toutes autres structures (SPA, etc.) + Contexte !

Êtes-vous déjà entré en contact avec DierAnimal, si oui dans quel contexte ?

Pensez-vous que la constitution d'un parti politique puisse renforcer le mouvement ?

Selon vous, le changement doit-il venir de la société civile ou des pouvoirs politiques ?

Comment votre structure s'ouvre-t-elle sur l'extérieur ? Quel(s) type(s) de communication (techniques) favorisez-vous et à destination de quel public cible ?

Comment se constitue votre réseau d'entraide ? Vous semble-t-il efficace ?

Sur votre site, vous parlez de victoire(s) qui ont fait évoluer la législation belge, pouvez-vous me donner des exemples ?

Qu'est-ce que le conseil wallon du bien-être animal (qui y siège ? Pour parler de quoi, et comment cela se traduit dans la réalité ?). + Satisfaction ?

Je m'intéresse au mouvement animaliste/ antispéciste et végétane de Wallonie. Selon vous, pensez-vous que l'échelle wallonne soit pertinente ?

Questions relatives à la fédération

Vous êtes l'initiateur de la création de la fédération « Fée Fracasse », comment tout cela a commencé, quelle est son origine ? Et pourquoi ce nom si particulier ?

Quelle est sa vocation, son utilité première ?
Sa mission principale et ses outils d'action privilégiés ?

Quels buts tente-t-elle d'atteindre, à court, moyen et long terme ?

A quelle échelle agit-elle ?

Que peut-elle apporter au mouvement wallon/ Belge ? Ou au mouvement en général ?

Quelles sont les associations, ASBL ou autre type de structure qui y seront affiliées ?

+Comment les membres s'organisent-ils ? (synergie, coalition, partage d'information)

S'ouvrira-t-elle sur l'international ? Si, oui, pourquoi et avec quels partenaires ?

A-t-elle une vocation politique, plaidoyer/ lobbying ?

Est-elle déjà active ? Si, oui pouvez-vous me donner quelques exemples de ce qu'elle a déjà réalisé ?

Voulez-vous ajouter quelque chose ?

Annexe 8 : Sondage réalisé par l'étudiante sur le groupe Facebook « Les végétanes de Wallonie »

 **Sarah Deligne** a créé un sondage. 4 avril

Bonjour à toutes et à tous,
Dans le cadre de la réalisation de mon mémoire qui porte sur le mouvement végétane et animaliste wallon, j'aimerais mettre en avant une enquête statistique sur les raisons principales à l'origine de vos/nos transitions respectives. Dés lors, pourriez-vous prendre 2 minutes pour répondre à mon sondage : Quel(s) ont été les éléments principaux à l'origine de votre transition vers le végétarisme/véganisme?
Merci d'avance pour votre temps.

☐	Bien-être/éthique animal(e) (sentience/sensibilité, anti-spécisme, etc.) Vos ajouts	
☐	Environnement (pollution, aspect énergétique, etc.) Vos ajouts	 +38
☐	Santé (bien-être individuel, aspect sanitaire, etc.) Vos ajouts	 +12
☐	Aspects sociaux (inégalités, accaparement de terre, etc.) Vos ajouts	 +9
☐	Autres raisons (pouvez-vous l'expliquer en commentaire?) Vos ajouts	 +4

UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LOUVAIN-LA-NEUVE

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication

Place Montesquieu, 10 – 1348, Louvain-la-Neuve, Belgique

www.uclouvain.be/fial